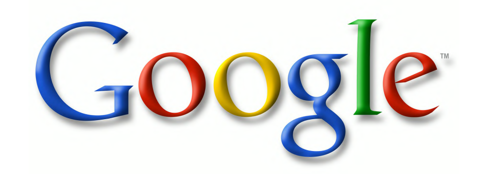
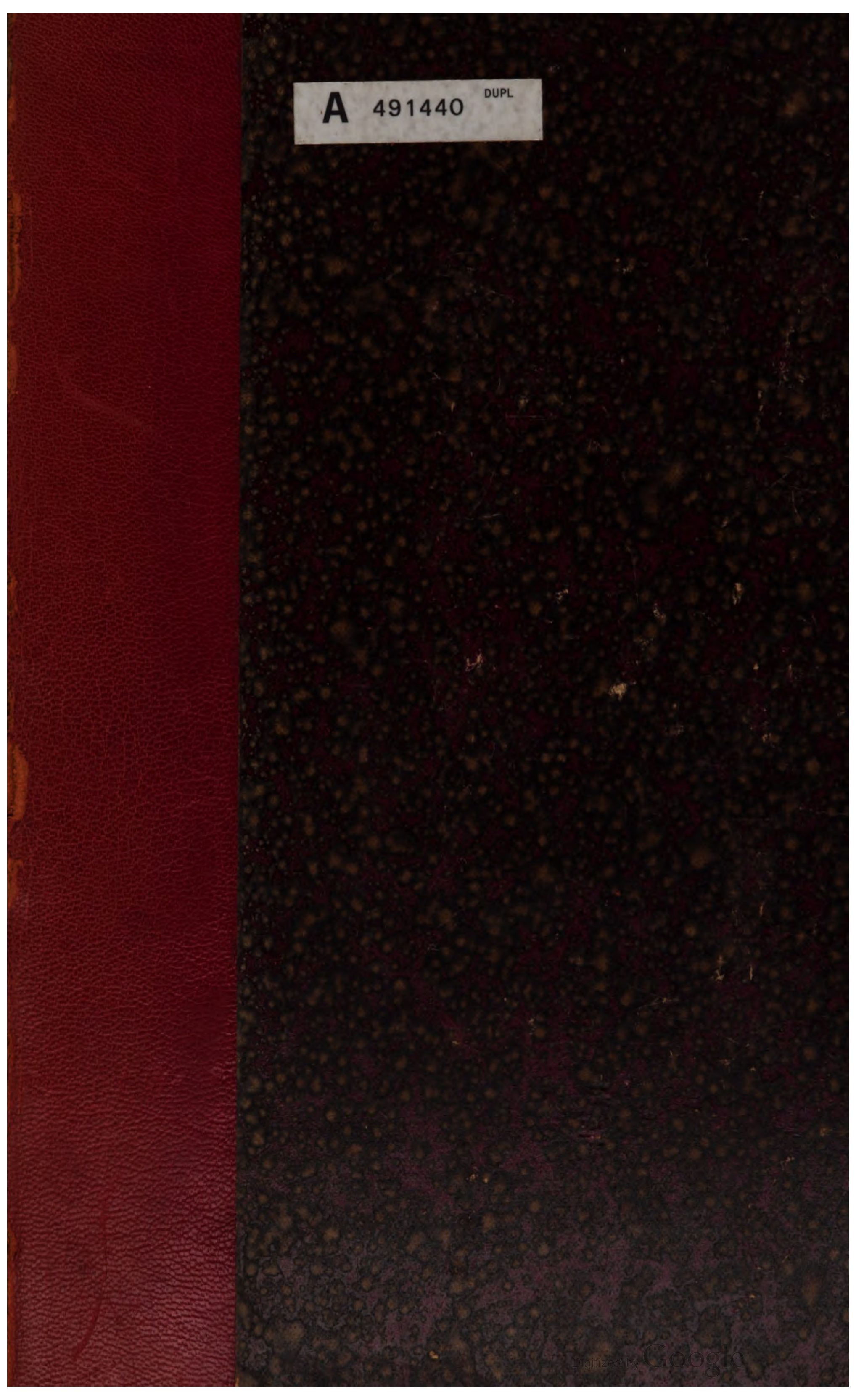
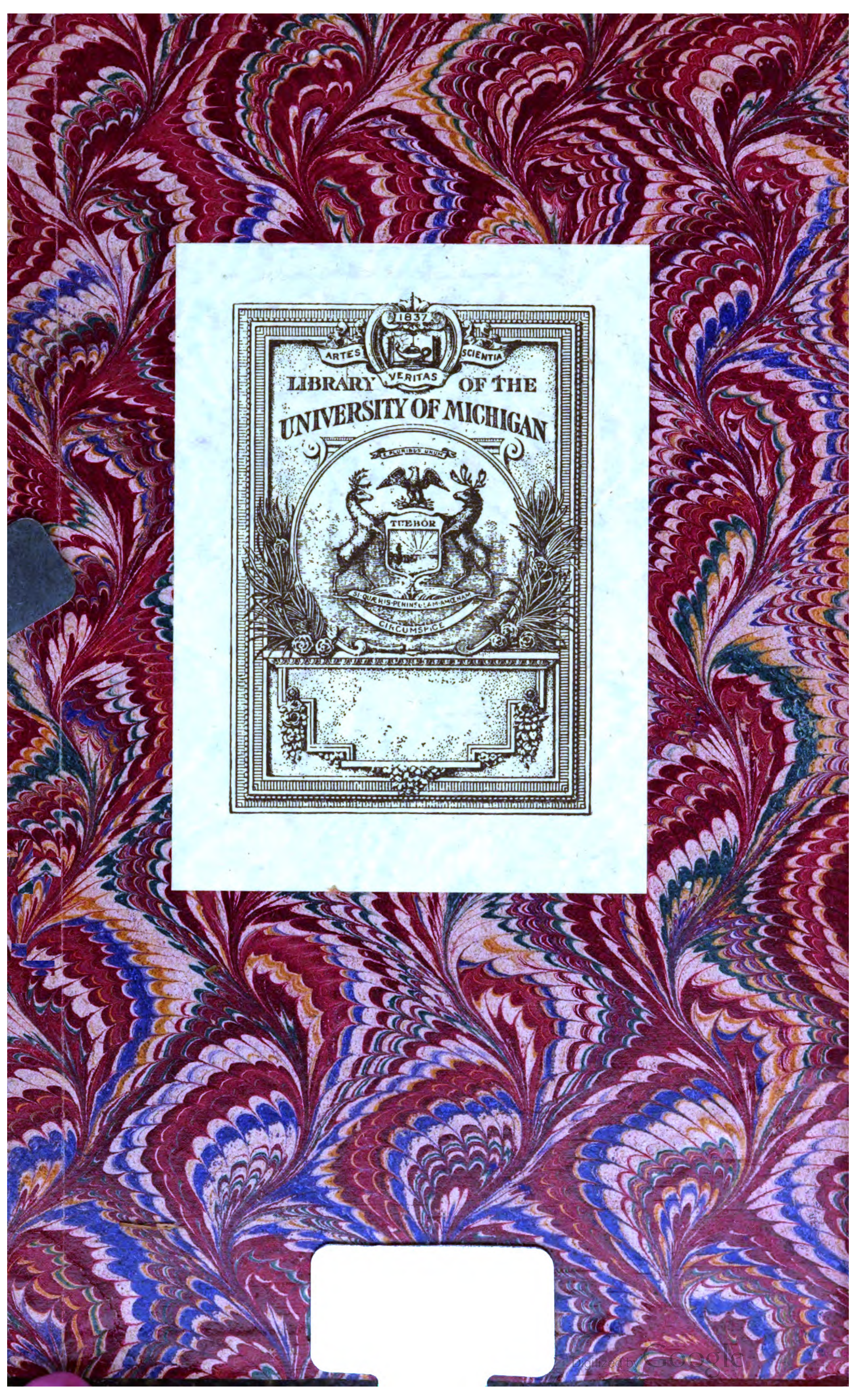






1837
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
E PLURIBUS UNUM
TUEBOR
SI QUÆRIS PENINSULAM AMŒNAM
CIRCUMSPICE



RECUEIL

DES

ACTES DE L'ACADÉMIE NATIONALE

DES SCIENCES

BELLES-LETTRES ET ARTS DE BORDEAUX

AVIS

L'Académie n'accepte aucune solidarité relative aux opinions émises dans le Recueil de ses *Actes*.

L'Académie a décidé que l'insertion au compte rendu de ses séances devra être considéré comme un *accusé de réception* des envois faits à la Compagnie.

Bordeaux. — Impr. G. Gounouilhou, rue Guiraude, 9 & 11.

ACTES

DE

L'ACADÉMIE

NATIONALE

DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE BORDEAUX

L'Académie de Bordeaux a été établie sous le règne de Louis XIV par lettres-patentes du 5 septembre 1712,
enregistrées au Parlement de Bordeaux le 3 mai 1713.

3e SÉRIE. — 63e ANNÉE. — 1901.

PARIS

E. DENTU, LIBRAIRE-ÉDITEUR

PALAIS-ROYAL, GALERIE D'ORLÉANS

1901

LE GUI

ET LES

BITURIGES VIVISQUES

PAR M. CAMILLE JULLIAN (¹)

Je n'apprends à aucun des membres de l'Académie que la ville de Bordeaux était, au temps des Gaulois et des Romains, le chef-lieu d'une peuplade celtique appelée les *Bituriges Vivisques* (²) (*Bituriges Vivisci* (³) en latin). Nous avons, au Musée lapidaire de la rue Mably, un bel autel de marbre, la plus ancienne peut-être et

(¹) Lu à l'Académie, dans la séance du 7 février 1901.

(²) Suivant une hypothèse récente, due à notre maître et ami M. Hirschfeld (*Aquitanien in der Römerzeit,* dans les *Sitzungsberichte* de l'Académie de Berlin, 16 avril 1896, p. 453 = 25, trad. Allmer, *Revue épigraphique,* 1897, nº 85, p. 470), les *Bituriges Vivisci* pourraient être un double peuple, formé d'un rameau de Bituriges, et de *Vivisci;* ces derniers seraient une tribu plus ou moins apparentée aux Helvètes, ce que prouverait la présence d'une localité *Viviscum* ou *Vibiscum* (Vevey) dans le pays de ces derniers. Théorie très séduisante, très bien conduite : si les Helvètes, continue M. Hirschfeld, ont voulu s'établir dans le Sud-Ouest en 58, c'est qu'ils y avaient des congénères. — Mais : 1º il n'y a pas *Bituriges et Vivisci,* il y a *Bituriges cognomine Vivisci* (Pline, *Hist. nat.,* IV, 108) ou Βιτουρίγων τῶν Ἰόσκων ἐπικαλουμένων (Strabon, IV, 2, 1); 2º *Viviscum,* Vevey, paraît dès le début un nom de localité et non de tribu, et je ne crois pas que ce soit une bourgade helvète : mais cette objection est secondaire (cf. *Corpus,* XII, p. 20 et 27); 3º je ne trouve pas trace, dans l'organisation géographique des Bituriges Vivisques, d'autres tribus que les *Medulli* du Médoc, les *Belindi* de Belin, les *Senones* de Cenon, les gens de *Blavia,* etc.; aucun vestige de Vivisques différents des Bituriges. — J'ai toujours cru que les Vivisques de Bordeaux étaient les Bituriges « essaimés », comme les *Cubi* de Bourges étaient les Bituriges « demeurés », *cubi* correspondant au latin *cubare* (dans le sens de *tranquillum jacere;* cf. Martial, V, 1).

(³) *Viviscus* est certainement un mot gaulois, comme le prouve le suffixe *-isc.* Cf. Zeuss, p. 20 et 808.

en tout cas la plus précieuse de toutes nos antiquités, qui porte une dédicace « au Génie des Bituriges Vivisques » [1]. Le plus célèbre et le plus gai de nos ancêtres, le poète Ausone, était fier de son origine biturige, et de porter le nom de « Vivisque » [2].

Les Bituriges n'étaient pas une nation originaire de Bordeaux et du pays bordelais. C'était un rameau détaché d'un très grand peuple, dont le centre et le vrai domaine étaient dans le Berry actuel : les noms de Berry et de Bourges viennent du reste également du mot *Bituriges*. Un beau jour, une tribu biturige se dégagea du tronc principal pour venir à Bordeaux faire souche d'une peuplade nouvelle.

Jusque-là, Bordeaux et sa région avaient appartenu à une autre race, celle des *Aquitains*, qui était beaucoup plus proche des Ibères d'Espagne que des Gaulois de France. Il est même probable que c'est à cette race que Bordeaux doit son premier nom et sa toute première existence.

Voilà donc les Aquitains remplacés par les Celtes Bituriges, et ceux-ci, transplantés sur un sol étranger, y poussant vigoureusement des racines profondes, grâce au soleil, à la pluie, et à la vigueur que donnent les vignobles. Ils avaient pris, sur cette terre enlevée à d'autres, ce nom de *Vivisques*, que nous citions tout à l'heure : nom sur l'étymologie duquel on a toujours bataillé et on bataille encore.

*
* *

Or, il y a, dans le monde végétal, une plante qui se comporte de la même manière que les Bituriges Vivis-

[1] A gauche de la porte principale, sous les arcades. *Corpus inscriptionum latinarum*, XIII, n° 566.
[2] Ausone, *Moselle*, vers 438.

ques se sont comportés dans les temps anciens. — C'est le gui.

Le gui est une plante « adventice » ([1]), qui pousse vigoureusement, elle aussi, sur un sol qui n'est point à elle ([2]), sur les grosses branches des arbres à l'hospitalité desquels elle s'impose : ce qu'ont fait les Vivisques chez les Aquitains.

Il se trouve même que cette comparaison, je ne dis pas a été faite par les anciens, mais est en germe dans la double définition qu'ils ont donnée, et du gui, et des Vivisques. Le gui, dit Virgile, c'est la plante qui verdit sans avoir été semée par l'arbre qui la porte, *quod non sua seminat arbos* ([3]). Les Bituriges Vivisques, dit Strabon, sont une nation qui vit sur un sol qui ne l'a point produite, ἀλλόφυλον ἵδρυται ([4]).

Or, le gui, en latin, s'appelle *viscum*, comme les Bituriges de Bordeaux s'appelaient *Vivisci*, ou même, suivant Strabon, *Visci*, Ἰόσκοι en grec. — Vraiment, ces deux noms se ressemblent autant que les conditions

([1]) J'hésite à dire parasite. Le gui ne vit pas uniquement de l'arbre sur lequel il pousse. « Le parasitisme du gui est intermittent, et, dans certaines périodes, il peut au contraire être utile à la plante qui l'héberge d'ordinaire. Les services que se rendent les deux végétaux sont réciproques, non pas à un moment quelconque et pendant toute la durée de la vie de la plante, mais au cours d'une année. » Costantin, *La Nature tropicale*, 1899, p. 174.

([2]) M. Devaux, professeur de botanique à notre Faculté, m'écrit à ce sujet : « M. Léo Errera, directeur de l'Institut botanique de Bruxelles, a beaucoup étudié la culture et la germination du gui... Le semis demande à être fait en saison favorable, octobre ou novembre... Il réussit alors sur tout support, même sur une lame de verre. » Sur le mode de reproduction du gui tel que le décrit Pline, cf. Costantin, p. 166 : « Les grives se chargent [du transport des graines] pour le gui, elles avalent les fruits entourés de leur matière glutineuse qui, bien que souvent dilacérée, traverse cependant en masse compacte le tube digestif... [Mais] le passage de la graine au travers du tube digestif d'un animal n'est pas nécessaire. » C'est ce rôle des oiseaux dans la germination du gui qui a été en partie la cause de sa divinisation.

(3) Virgile, *Énéide*, VI, 206.

(4) Strabon, IV, 2, § 1.

d'existence de la plante et de la peuplade. Sans doute *viscum* est un mot latin et *Vivisci* un nom de peuple gaulois : mais qui sait si ce dernier nom n'a pas été imaginé par les Romains eux-mêmes? et, après tout, le latin et le celte avaient de si nombreuses ressemblances! Sans doute encore, il n'y a pas, entre *viscum* et *Vivisci,* identité absolue, mais ce redoublement de la syllabe initiale ne peut-il être un simple phénomène linguistique, ne touchant en rien le radical étymologique commun à ces deux noms (1)?

Et je me demande alors — sans affirmer, certes non, mais à titre de conjecture — si nos aïeux les Bituriges, en venant s'établir sur Garonne, ne se sont pas donné ou n'ont pas reçu comme surnom le nom de la plante chère aux Druides (2), de cette plante qui croissait, comme eux, sur un tronc étranger.

(1) Cf. *fifilia* pour *filia, Corpus inscr. lat.,* XIII, 672.

(2) Sur le culte du gui chez les Druides, le texte célèbre de Pline, *Histoire naturelle,* XVI, 249, commenté par Roget de Belloguet, *Ethnogénie gauloise,* t. III, 1868, p. 200; Gaidoz, *Revue de l'histoire des religions,* t. II, 1880, p. 72 et s.; Bertrand, *La religion des Gaulois,* 1897, p. 134. On trouvera dans ces mêmes livres des renseignements sur le culte dont le gui a été l'objet à peu près partout dans le monde; de même chez Grimm, *Deutsche Mythologie,* t. II, 1876, p. 1008; t. III, 1878, p. 353; de même encore, dans le livre de Frazer cité plus bas. — Les Gaulois se sont-ils doutés de la théorie de la botanique actuelle, suivant laquelle « le gui dérive de plantes qui autrefois germaient à l'obscurité dans la terre » (Costantin, p. 169), et y aurait-il un lien entre cette hypothèse, le culte du gui, la croyance celtique à la descendance de *Dis pater,* et le rôle du gui d'or qui, dans l'*Énéide,* ouvre l'enfer au héros? — Dans cet ordre d'idées, M. Dezeimeris, mon ami et maître, attire mon attention sur les deux particularités suivantes du gui (je cite le document qu'il me communique) : « Cet arbuste présente deux singularités remarquables : l'une, c'est que, quoiqu'il vive aux dépens de la sève d'arbres fort différents, il ne présente pas de variations dans sa forme ni dans ses qualités; la seconde, c'est qu'il pousse dans toutes les directions, c'est-à-dire qu'on en voit qui portent leurs branches vers la terre ou parallèlement à sa surface, sans chercher à les relever vers le ciel, comme presque tous les arbres. » Article de Bosc, t. VII, p. 558, du *Nouveau Cours d'agriculture,* édité par Deterville, 1822.

*
* *

Si cette étymologie est vraie, leur nom était de bon augure pour les Bituriges installés au port de Bordeaux. Le gui était le meilleur des contrepoisons, il guérissait de la stérilité; c'était un talisman excellent contre la mort, celle de l'individu et celle de l'espèce (1). Sous ce patronage, Bordeaux, devenu celtique, devait vivre, et il a vécu.

De nos jours, nulle ville en France n'a pour le gui un culte plus intense que la nôtre. Peut-être n'est-ce qu'une coutume anglaise qui s'est plus particulièrement développée parmi nous (2). En tout cas, on a eu raison de l'accueillir et de la propager; qui peut dire si ce n'est pas une antique tradition qui reprend son rôle (3)? Ce gui, symbole de verdure éternelle, souvenir des Gaulois qui ont fondé la grandeur de notre ville, a sa place marquée au seuil de toute maison bordelaise (4).

(1) Pline, *Histoire naturelle,* XVI, 251. C'est cette communauté d'existence, cette *symbiose* du chêne et du gui, qui a contribué beaucoup au caractère religieux de ce dernier : le parasitisme végétal a joué, dit avec raison M. Costantin (p. 162), un rôle capital dans les religions de l'Inde, de la Gaule et même de l'Italie et de la Grèce.

(2) Sur ce point, voyez de Mensignac, *Notice sur les superstitions de la Gironde,* 1888, p. 123.

(3) Il est à peine besoin de dire, aujourd'hui, que le culte celtique du gui n'a aucun rapport avec le cri mystérieux de l'*aguillanneuf,* qui a donné lieu récemment à une intéressante polémique dans le journal *le Temps,* 29 janvier 1901. Le fameux vers d'Ovide, qui a fait croire à ce rapport :

AD VISCUM DRUIDAE *Druidae cantare solebant,*

« doit être », dit M. Gaidoz, « l'invention de quelque Celtomane de la Renaissance ». — On trouvera de nombreux textes sur l'*aguillanneuf* dans le *Dictionnaire de l'ancienne langue française* de Godefroy, t. I, 1880, p. 170.

(4) Comme on le sait, la critique de M. Gaidoz, la plus approfondie qu'on ait faite sur le gui gaulois, a été singulièrement réductive. Il importe de signaler, comme contre-partie, le livre étonnant de Frazer, *The golden Bough* (Londres, 1890 : on en prépare, me dit M. Durkheim, une

APPENDICE

A la suite de cette communication, j'ai écrit, pour lui soumettre mon hypothèse, à M. John Rhys, professeur de celtique à l'Université d'Oxford. Il m'a fait l'honneur de me répondre la lettre suivante :

« 26. II. 1901.

» I have been poorly, otherwise I should have replied sooner to say that I like your theory very much. *Vivisci* and Οΐσκοι show that they had the two forms *Vivisci* and *Visci*. It is quite possible, it seems to me, that *viviscon* was the Gaulish word for *viscum*, — the reduplication is not a difficulty. Is it certain that *viscum* was not a borrowed word in Latin from Gaulish? The latter sometimes, I think, had *sg* for *ks* (I can only think of *Moritasgus* and *Taximagulus*, *Tasgiorant-*, and the like), so that Gaulish *visc* may have to be restored to *viks*, and in this instance we have Greek ἰξος. I do not know whether it would be possible to connect this with Germanic *wahsen* (Eng. to *wax*, Ger. *wachsen*, etc.). In that case *viscum* would be the *grower*, — perhaps what grows of itself, self-*waxing* so to say. But this is rambling away from your happy conjecture.

» J. Rhys. »

seconde édition; j'espère que, dans cette réimpression, le gui d'or de la couverture sera dessiné d'une manière plus naturelle et moins géométrique), livre où le gui, autrement dit « le rameau d'or » de Virgile, est remis à une place d'honneur dans les mythes indo-européens : « If we are to judge of the primitive religion of the European Aryans..., the highest place in their pantheon must certainly be assigned to the oak... The king of the Wood lived and died as an incarnation of the supreme Aryan god, whose life was the mistletoe or Golden Bough (p. 370). » Sur le gui, voyez en particulier, t. II, p. 285 et s., 359, et s. « The life of the oak was in the mistletoe (p. 360). » — Je crois que M. Frazer a raison de voir dans le rameau d'or de Virgile (p. 363) le gui, raison encore (p. 286) de rattacher le culte du gui aux mythes ou fêtes solaires. J'avoue, cependant, que (en dépit de l'explication qu'il donne p. 286 du *sexta luna* de Pline = « the sixth month » ou juin) je rattacherai plus volontiers le gui à la fête solaire d'hiver qu'à celle d'été ou des feux et des herbes de la Saint-Jean. — Il serait possible (mais j'avoue réserver encore mon opinion à ce sujet) que de nouvelles études sur le gui réhabilitassent son rôle religieux (voyez encore, à ce dernier point de vue, Rhys, *Celtic Heathendom*, 1888, p. 530) : « Frigg (dans la légende scandinave) answered that everything had been bound by oath not to hurt him except the mistletoe, etc. » Lire tout ce récit.

REVUE

DE LA

49ME EXPOSITION

DE LA

Société des Amis des Arts de Bordeaux

PAR M. GUSTAVE LABAT

C'est le mardi 5 février que se sont ouverts les salons de la Société des Amis des Arts de Bordeaux pour sa quarante-neuvième Exposition de peinture des artistes vivants. Bien que cette année soit le cinquantenaire effectif de la fondation de la Société, en 1851, on a remis à l'an prochain l'époque de cet anniversaire, qui concordera du reste avec la cinquantième Exposition.

Avant toute chose, saluons les morts, car ils vont vite, dans le monde artistique surtout :

M. Daniel Guestier, l'un des fondateurs de la Société, son vice-président pendant vingt-cinq ans, qui en était encore son vice-président honoraire, est mort il y a quelques mois.

M. Guestier était une de ces hautes personnalités bordelaises qu'on ne peut voir disparaître sans leur adresser un respectueux adieu et sans exprimer les regrets que l'on ressent.

Le Comité de la Société des Amis des Arts a été vraiment bien inspiré de demander à sa famille, pour l'Exposition, le beau portrait qu'avait fait de lui,

en 1890, le grand peintre Bonnat; on est doublement heureux de contempler à nouveau cette toile magistrale, qui rappelle si bien l'âme du modèle errant dans ses yeux gris bleu, vifs et bons, enfoncés dans une orbite profonde où se dessine hardiment le fort sourcil, qui accentue le front intelligent couronné d'une auréole de cheveux blancs; la vie passe sur ses lèvres, qui devaient s'ouvrir parfois pour des sourires de fines et spirituelles railleries ou pour dire des vers de son ami, l'élégant poète de Mony [1], dont le marbre de Maggesi est un des ornements de son riche et curieux cabinet.

On se complaît avec un religieux plaisir à étudier ce magnifique portrait, dont la tonalité gagnera encore avec le temps et qui prendra rang dans l'œuvre du maître comme une de ses plus remarquables créations.

Aux regrets sincères que laisse M. Daniel Guestier, il est juste d'associer deux autres membres fondateurs de la Société, morts aussi l'année dernière, M. le Dr E. Azam, le professeur distingué de la Faculté de médecine de Bordeaux, notre savant collègue, et M. le Dr Desmaisons-Dupallans, le spécialiste bien connu.

Le souvenir ému donné à la mémoire de ces trois anciens sociétaires a interverti pour un moment l'ordre de notre revue du Salon bordelais; nous y revenons avec la peinture historique.

I

Quatre tableaux paraissent seuls susceptibles d'être classés dans cette catégorie :

(1) Le vicomte Jules de Gères, membre de l'Académie de Bordeaux, habitait le château de Mony, à Rions (Gironde).

Le plus important est l'œuvre du peintre Maillart. Cet artiste, Grand-Prix de Rome en 1864, n'est pas, il s'en faut, le premier venu; examinons donc avec une scrupuleuse attention son envoi, qui semble tout d'abord d'une composition complexe et confuse *à cause de la grande pitié au royaume de France* (paroles de Jeanne d'Arc à ses juges).

C'est ainsi qu'il est désigné au livret.

Elle prit en effet les armes, quand elle sut *la pitié qu'il y avoit au royaume,* car *elle ne pouvoit voir couler le sang françois.*

Cette poétique figure, cette merveille de l'inspiration, dit Michelet, devait accomplir la prophétie de Merlin : *Si la perte du royaume venait d'une mère dénaturée, le salut viendrait d'une vierge.*

Jeanne, à cheval, tenant haute sa bannière, marche au secours d'Orléans, suivie d'écuyers, de gens d'armes et de populaire, brandissant lances, haches, épieux et épées au milieu des morts et des mourants.

Tout cela, disons-le avec franchise, convenablement étudié et peint, mais d'un effet général qui est loin de répondre au travail considérable de l'artiste et au temps qu'il a dû y passer.

Le second, *la Salutation angélique* de Luc-Olivier Merson, membre de l'Institut, le dessinateur impeccable.

La Vierge, debout, les yeux levés vers le ciel, et l'ange, agenouillé à sa gauche, rendent bien l'expression extatique du sujet qu'accentue la coloration savante et sobre du maître; il se dégage de cette toile un sentiment religieux et distingué qui séduit et qui en fait une des grandes attractions du Salon.

On ne saurait assez féliciter l'Administration muni-

cipale d'avoir acquis pour le Musée de Bordeaux ce tableau, d'une véritable valeur.

Le suivant est la *Bataille d'Essling,* de Fernand Cormon, autre membre de l'Institut.

Cette belle page de l'épopée napoléonienne est d'une savante facture et d'une saisissante vérité; l'artiste a choisi le moment où, voyant de son œil d'aigle le gain de la bataille compromis, l'Empereur fait donner *sa garde,* qui, l'arme au bras, en ligne, comme à la parade, arrête les fuyards. *Passez derrière, vous n'aurez plus peur,* disent les grenadiers immortalisés par Horace Vernet et Charlet; avec de pareils soldats, la bataille était désormais gagnée.

Après la *Sapho,* de Léon Perrault, un des meilleurs élèves de William Bouguereau, peinture d'une finesse séduisante et d'une grande correction de dessin, nous passerons à l'examen des portraits.

II

Celui de *Mme de R...,* par Benjamin Constant, est un remarquable spécimen du talent de ce puissant coloriste.

Son modèle, tourné de profil à droite, la gorge découverte, de riches et ondoyantes fourrures sur ses belles épaules, est d'une fière et grande allure : un vrai portrait de galerie.

William Laparra, un Bordelais, prix de Rome en 1898, expose lui aussi un intéressant portrait, celui de *M. d'O...,* son camarade de la Villa Médicis; il y a dans cette toile du jeune peintre une franchise et une force de brosse qui sont de belles promesses pour l'avenir; la tête, bien modelée, a une expression de

douce mélancolie d'un grand charme. Laparra a également deux études d'intérieur d'église faites à Tolède, qui sont enlevées avec un brio séduisant.

D'Henner, membre de l'Institut, un maître arrivé celui-là. On dira que sa *Tête d'Italienne* est une toile qu'un amateur voudrait bien suspendre dans son cabinet. Puis, on trouve Mondineu avec un portrait de jeune homme bien dessiné et bien posé, mais d'une coloration un peu sombre.

Le Sourire, de Tournès, est très finement rendu. Cette charmante toile, d'un sentiment bien vrai, plaît davantage que *Jeune Femme à l'ombrelle rouge,* d'Abel Boyé, d'une coloration trop tapageuse, qu'on voit au-dessus.

La vieille dame lisant, d'H. d'Estienne, est une peinture sagement et sobrement rendue; bon tableau.

Deux toiles, *Jeune Femme* et *Jeune Fille*, sont des portraits fort ressemblants, qui consacrent une fois de plus le sérieux talent de Charles Aviat, très apprécié à Bordeaux.

Georges Dutriac, un Bordelais devenu Parisien, a envoyé une *Tête d'étude de vieillard*, qui est un excellent pastel, très solidement et très largement enlevé, ainsi que des dessins originaux de ses publications dans la *Revue illustrée.*

La dame en deuil en prière, de Rondel, est un bien intéressant tableau; c'est tout un poème, cette petite toile, qui vaut cent fois mieux que certains grands tableaux prétentieux dont nous nous garderons bien de parler.

Citons encore, avant d'abandonner la série des portraits :

Une jolie étude d'*Enfant* et *Fleurs*, de Mme Sébilleau-

Sprenger; un portrait de *Jeune Fille,* de Mme Anne Dubois, dans la manière de l'école espagnole; une *Vieille Femme de marin,* intéressante petite toile du peintre Tattegrain; une *Jeune Femme,* de Maurice Grégoire; le *Nid* et le *Joueur de biniou,* très bons pastels, souvenirs de Bretagne, de Mlle Clémence Molliet, dont tout le monde connaît le talent, et la *Marchande de citrons,* de Dagnaux, un bon élève de Roll.

III

Comme chaque année, les tableaux de genre sont nombreux. Le premier qui se présente, *la Prière pour l'absent*, de Leménorel, est d'une composition soignée : une jeune femme en deuil et ses deux filles, en costume de première communion, sont agenouillées devant l'autel; le jour, tamisé par les vitraux, qui éclaire cette petite scène, lui imprime un sentiment de douloureux recueillement, qui séduit. Le deuxième tableau du même artiste, *Évangéline*, est également fort bon.

Notre compatriote Paul Salzédo, professeur à l'École des Beaux-Arts, expose le *Barye*, du Musée de Bordeaux, toile qui lui fait grand honneur, car il s'est joué de difficultés dont il a triomphé; c'est une œuvre longtemps méditée et travaillée, qu'on ne saurait assez recommander aux amateurs de bonne peinture.

Le sujet est connu : c'est la petite statue équestre du roi Charles VII, *cire perdue*, du sculpteur Barye, provenant de la succession T.-B.-G. Scott, ancien président de la Société des Amis des Arts de Bordeaux, et qui est une des perles de notre Musée.

Le Matin, d'Albert Aublet, est un ravissant panneau

décoratif; le dessin de la femme est d'une habileté fort grande et la coloration d'une fraîcheur pleine de charme.

Étienne Dinet est un voyageur. Avec cet artiste de talent, nous passons en Algérie, au pays du soleil; son *Cavalier arabe* et sa *Jeune Fille* sont d'un bel aspect et d'une exécution distinguée : l'Arabe tenant son cheval a bien la tournure puissante qui est le caractère distinctif de la race arabe, race hautaine et rêveuse, qui garde toujours quelque chose de magistral et d'imposant.

La veillée au presbytère est l'antithèse, comme coloration, du précédent; le tableau d'Enders est bon, mais le sujet est bien banal.

F. Roybet, avec son *Arquebusier,* a envoyé simplement sa carte de visite; toutefois, joli morceau de peinture!

La *Marchande de cierges d'un pardon breton,* de Bonnencontre, est une intéressante composition, qui a bien la tonalité sombre de la vieille Armorique.

Les *Deux Mères,* de F. Bourgeois, tableau d'une jolie et sage ordonnance.

Le *Modèle improvisé* et la *Petite Sœur* sont deux toiles d'Armand Berton; la première est préférable, car le dessin de la seconde est inférieur à ce que l'on a le droit d'attendre de cet habile artiste, qui varie peu ses sujets.

Eugène Tournès, avec le *Goûter du petit modèle,* a une attrayante toile; cependant l'expression manque à ses personnages : la jeune fillette attend son goûter comme elle attendrait une réprimande. *Sourire,* dont on parle aux portraits, lui est supérieur.

Le *Vieux Pêcheur* et le *Pain* de Charles Cottet sont

deux tableaux d'une vision toute particulière : on pourra contester la tonalité du premier; mais il y a un effort et une recherche dont, en toute justice, il faut tenir compte à l'artiste.

La *Chambre de malade*, d'Hugues de Beaumont, n'est pas un tableau attrayant, mais il est bien peint.

Fernand Sabatté, prix de Rome l'année dernière, vient ensuite avec une œuvre des plus sérieuses : *A la mémoire des humbles*.

Nous sommes dans une église au moment où la cérémonie funèbre de l'enterrement d'un pauvre vient de finir; on emporte le corps, et la fumée des rares cierges qu'on éteint s'estompe dans l'air... Bien que le sujet touche au lugubre, on s'arrête forcément, car la facture large et ferme de cette composition est vraiment remarquable.

Par exemple, il faut se hâter de dire en toute sincérité que *le Tub,* le second tableau exposé par ce jeune artiste, est une étude bonne à garder à l'atelier.

Denisse, *la Lecture*, jolie toile de ce peintre, toujours à la recherche de fantaisies lumineuses.

Les petits chercheurs de crabes, de Leroy; charmante composition d'une tonalité blonde très vraie.

L'Expert, de Samaran, nous fait passer aux infiniment petits; mais c'est bien dessiné, bien peint, très attrayant tableautin.

Gabriel Biessy donne *un Intérieur picard* et *la Fête à la Ferté-Bernard*, deux tableaux qui ne disent pas grand'chose de nouveau de ce peintre, fidèle à nos Expositions bordelaises.

Le Faucheur, intérieur breton, de Désiré Lucas, a de grandes qualités de coloration et d'attitude.

Maternité, de Charles Landelle, composition bien

entendue, qui ne perdrait pas à être peinte sur une toile moins grande.

Avec *la Potion,* de Geoffroy, le peintre des enfants, on éprouve le plaisir que chaque année réserve au public ce délicat et spirituel artiste.

Le bébé, assis sur son petit lit, auquel la grande sœur, fière de son rôle, va administrer la cuillerée de la potion qu'elle a remplie avec conscience, a l'air de trouver qu'il y en a trop... C'est joli, c'est vrai, on a vu ça...

Il faut en dire autant de *Jeunes Bretonnes se rendant à l'église,* aquarelle fièrement enlevée du même peintre.

La Convalescente, d'Hermann Delpech, est une fine composition pleine de charme.

Calbet a deux toiles très savamment brossées : *Sirène* et *Femme assise;* mais pourquoi sa femme assise est-elle nue? est-ce pour sa commodité qu'elle repose ainsi sur le coin du sopha, fût-il, comme celui d'Hassan, de Musset :

.... De peau d'ours, mais d'un ours bien léché...
Moelleux comme une chatte et frais comme une rose?

C'est une question que l'on s'adresse.

Henri Lévy, un vieux maître, nous ramène au pays du soleil, sa *Rue de Tunis,* Tunis *la Blanche,* réchauffe dans le vilain hiver que nous traversons.

Un bien étonnant coup de soleil aussi que *Derniers rayons,* d'Henri Martin, le peintre au pointillé, dont il faut, par exemple, admirer la réussite à distance; c'est curieux...

Et quand on aura nommé Chocarne-Moreau, Raffaëlli, Carrier-Belleuse et sa *Danseuse ramassant son chausson,* dont la pose est un peu risquée; Saint-Germier, avec

sa *Vue de Venise* et son ravissant *Intérieur;* Jules Chéret et ses éblouissants pastels, nous quitterons les tableaux de genre et passerons aux paysages, non sans prier les artistes sérieux dont nous avons pu oublier les œuvres de nous excuser.

IV

Depuis longtemps, nous avons constaté que la plus grande force de la peinture, au moins en province, s'était réfugiée dans le paysage. Nous le remarquons une fois de plus cette année en parcourant les salles de l'Exposition; est-ce un bien, est-ce un mal? A d'autres d'y répondre; nous livrons seulement cette impression, toute personnelle, aux véritables amateurs soucieux du progrès de l'art.

Ceci dit, nous continuerons nos pérégrinations artistiques en commençant par les maîtres :

Les deux tableaux de Jean Cabrit, l'habile conservateur du Musée de Bordeaux, sont, dans deux genres différents, en tous points réussis :

Le panneau décoratif, très grassement peint et conçu dans un grand style, est d'une délicatesse exquise; quant aux *Environs de Bazas*, ils ont toute la saveur de cette charmante contrée, aussi riche en vieux châteaux qu'en superbes futaies.

Notre collègue Auguin est le peintre des *Dunes*, comme Cabrit l'est du *Bazadais*. Il n'a pas cette année de toile de grande dimension; mais, des deux qu'il expose, la première, *Le Verdon, le soir*, n'en est pas moins, dans ses proportions modestes, une page de ravissante poésie. Le soleil, qui disparaît derrière le vieux Cordouan, ce gardien fidèle de notre beau fleuve,

éclaire encore de sa lumière incertaine les nuages; la nature s'endort, et le bruit cadencé des lames trouble le silence de la nuit, qui va commencer. — La seconde, *le Courant de Soustons,* qui coule sur son fond d'alios, et les replis des dunes à gauche du tableau, sont d'une vérité saisissante, qui rappelle l'œuvre maîtresse de l'artiste, que nous possédons fort heureusement au Musée de la Ville.

Alfred Smith n'est pas seulement un paysagiste : ses vues des quais de Bordeaux, d'une impression et d'une facture si vraies, ainsi que ses belles et nombreuses études de la ville de Canaletto et de Ziem, des Salons précédents, nous l'ont bien prouvé; c'est aussi un *chercheur.* Des quatre toiles qu'il a envoyées de la côte d'Azur, trois : *Sous-bois d'oliviers, à Saint-Jean-sur-Mer;* la *Villa-Hélène* et *ma Maison*, expriment bien l'étonnante facilité d'observation et d'exécution de ce brillant artiste. On comprend moins son quatrième tableau : *la Route de Villefranche-sur-Mer,* dont les premiers plans, toutefois, sont magnifiques.

René Billotte, qui est un artiste de beaucoup de talent, semble moins heureux qu'à l'habitude dans son envoi ; *le Soir au Bas-Meudon,* cependant, ne laisse pas indifférent.

Les tonalités bruyantes et exagérées, un peu de mode aujourd'hui chez certains paysagistes, font mieux apprécier les artistes qui rappellent l'École des anciens : Jules Dupré, Cabat, Théodore Rousseau, Français.

Charles Busson est de ce nombre; aussi s'arrête-t-on avec plaisir devant les deux belles toiles si complètes de ce maître :

Bords de l'Adour et *Souvenir du Berry;* spécimens de natures bien différentes interprétées avec un talent consommé.

La Calanque en Provence et *Crépuscale* sont de jolis tableaux du peintre Paulin Bertrand, que recommandait chaque année notre regretté collègue Th. Froment.

Cabié est un robuste artiste : les études des *Eyzies* et surtout les aquarelles prestement lavées qu'il donne cette année en sont de nouvelles preuves ; mais il serait à souhaiter pour ce peintre, d'un véritable mérite, qu'il se dégageât tout à fait de l'imitation d'Harpignies.

Brumes du soir, de Julien Calvé, est de beaucoup le plus grand paysage du Salon ; c'est une belle page, dont l'exécution est parfaite et le sentiment bien vrai, mais qui gagnerait sûrement d'intérêt à être peinte sur une toile réduite.

En Saintonge, l'autre tableau de cet artiste de talent, nous donne raison : il est vraiment charmant dans ses dimensions restreintes.

Beaucoup de peintres semblent croire que l'intérêt de leurs compositions est en raison de la grandeur de leur toile ; c'est une erreur profonde et, sans chercher bien loin, les œuvres si complètes des Meissonier, Plassan, Fauvelet et autres habiles sont là pour en fournir la preuve.

Cazin, un maître du paysage moderne, en donne un exemple au Salon avec son tableau *la Moisson.* Des gerbes de blé, un cheval blanc, une charrette, un solide premier plan, le tout chauffé par un soleil de juillet, cela suffit, et sa petite toile est une des plus vraies et des plus attrayantes de l'Exposition.

Du reste, ne voit pas grand qui veut, et nous ne savons pas s'il y aurait beaucoup d'artistes de nos jours susceptibles de s'attaquer au *Sacre de Napoléon*,

de Louis David, et ses soixante portraits; à l'*Embarquement de la duchesse d'Angoulême*, du baron Gros, du Musée de Bordeaux, ou aux décorations *du foyer de l'Opéra,* de Paul Baudry?

Des deux tableaux de Didier-Pouget, c'est celui qu'il appelle *Soulac* qui paraît le mieux réussi : le développement de sa lame est très vrai.

Toujours intéressantes les toiles ensoleillées de Gagliardini, qui feraient aimer quand même la mer d'azur et son ciel merveilleux.

Guillemet et ses tranquilles *Bords du Loing;* Isenbart et son *Printemps;* Iwill et sa *Côte bretonne; le Lever de lune* et *le Soleil couchant* du bordelais Gaston Guignard, toujours sur la brèche; *les Poules* et *les Oies* de Durst; des charmantes études du bassin d'Arcachon, de Mlle Marie-Thérèse Maurel, très en progrès, sont des compositions qu'il importe d'examiner avec soin.

Il faut dire de même des *Grandes Eaux du Pont-Royal*, beau tableau, très énergiquement brossé, du peintre Prins. Quant à Vauthier, c'est un charmeur; des trois toiles qu'il expose : *Rouen en hiver*, les *Chrysanthèmes* et l'*Oise à l'Isle-Adam,* on ne sait que choisir. Très intéressante aussi la note printanière de Barennes dans sa *Matinée à Savignac-d'Auros*, d'un sentiment exquis et discret.

Louis Tauzin, Sébilleau, Pradelles, Vergez ont des tableaux qui arrêteront les amateurs, ainsi que Montenard avec sa chaude coloration *provençale;* Costeau, sa *Vue de Venise*, et Zuber, *la récolte des pommes de terre en Alsace*.

Du paysage *à la marine*, il n'y a qu'un pas.

V

Le Gout-Gérard vient en tête :

Le *Passeur* et *Ville close,* à *Concarneau,* et les *Femmes du pays de Pont-l'Abbé* (Finistère), sont des compositions d'une exécution fort habile et d'une impression saisissante d'interprétation ; on est véritablement transporté en Bretagne avec ce délicat artiste.

Le Roc Vidy, tempête à Quiberon, de Mme Élodie La Villette, montre la mer glauque et sombre du pays d'Armor dans son imposante sauvagerie; le mouvement des lames est admirablement rendu : encore un bon tableau.

L'Épave, de Chevalier, est aussi une toile sensationnelle ; le même artiste a un *Chemin d'eau,* conçu dans une autre note, qui est fort joli.

Le *Retour de la Pêche,* du peintre Mathey, qui a donné l'année dernière un remarquable portrait du spirituel dessinateur Renouard, est une intéressante composition, bien vivante ; nous ferons toutefois une remarque pour la ligne d'horizon, qui est de beaucoup trop haute.

De Caillaud, deux belles aquarelles : *Pêcheurs de morue* et *Yachts de course,* bien faites pour tenter les amateurs.

Ravanne, Nardi, Guédon, Gœpp, Musin et Gardère ont des toiles qui plairont aux visiteurs du Salon bordelais.

VI

Les animaliers sont magistralement représentés.

D'abord, par Princeteau, notre compatriote, qui a

donné deux tableaux de grande dimension, d'une bien belle et puissante allure :

Le premier, *Labourage,* c'est le matin; les bœufs attelés à la charrue avancent péniblement dans un terrain tourbeux, la vapeur s'échappe de leur naseaux.

Le second, *Semailles*, le tombereau chargé d'engrais est arrêté, il a déposé en basculant son contenu que le conducteur s'occupe à mettre en tas.

Dans les deux, les animaux sont remarquablement peints; *Semailles,* cependant, nous séduit davantage avec son ciel de novembre tout embrouillardé.

Adolphe Marais, dans l'*Abreuvoir*, donne une toile de la bonne école : sa vache blanche est superbe; on peut en dire autant de la *Vache au bord de la mer*, un second tableau.

Les Chevaux de Checa sont réussis ; c'est une bien attrayante composition, dont la coloration est peut-être un peu papillotante.

Enfin, la *Vache*, de Paul Vayson, est un fort joli morceau de peinture.

VII

Les peintres de natures mortes et de fleurs sont nombreux.

A tout seigneur, tout honneur! commençons par le maître :

Blaise Desgoffe et son merveilleux *Bibelot d'albâtre.*

Puis, Baye, *Chez l'avocat* et *l'Antiquaire*, deux tableaux vraiment curieux à étudier, comme puissance du bric-à-brac.

Les *Figues* et les *Crevettes* de Bergeret.

Les *Confitures* et les *Pommes* d'Eugène Claude.

Le *Melon* et les *Pigeons* de Mme Muraton.

Tout cela bien peint et très appétissant.

Les *Fruits d'été* et les *Fleurs d'automne* de Carme, le Saint-Jean bordelais, œuvres qu'on examine avec satisfaction.

Les *Roses* éblouissantes de fraîcheur de Jeannin et celles de Paul Biva, puis la pléiade: Alfred de La Rocca, Mlles de Comblat et Marquette, etc., etc., et leurs toiles intéressantes.

VIII

Parmi les aquarellistes, peintres de fleurs, il convient de signaler d'abord :

François Rivoire, l'émule et souvent le rival heureux de Madeleine Lemaire, dont les fleurs, si habilement dessinées et peintes, ont la fermeté de la peinture à l'huile sans en avoir la sécheresse.

Mlles Faux, Cablet, Salard, Gerderès, Éva Pradelles marchent sur les traces de ce maître, dont on ne saurait assez louer le goût et le talent.

La miniature tient aussi sa place avec les œuvres de Mlles Andreu : *Portrait de Mme Récamier;* Baralle : *les Baigneuses,* d'après Boucher; Claude, *la Jeune Fille au manchon,* d'après Mme Vigée-Lebrun. On suit avec un vif plaisir la reprise de ce genre délicat trop longtemps abandonné.

Max Claude, un artiste apprécié et aimé de l'autre côté de la Manche, a une jolie aquarelle de *Jeune amazone au bord de la mer*, qui est bien tentante.

IX

Voici bientôt la fin de notre tâche, mais non encore le terme de nos jouissances artistiques, car nous n'avons pas parlé des trois dessins de Luc-Olivier Merson, destinés à *l'illustration d'un Mystère au XVe siècle*, tous sont vraiment superbes; mais le *Chœur d'anges* l'emporte encore, si c'est possible.

Louis Collin a des projets de décoration pour l'Opéra-Comique: *l'Inspiration, la Musique* et *la Poésie,* qui sont d'une belle facture.

Guillaume Alaux expose une étude au crayon noir de son « *Demi-solde en 1815* », fort bien réussie.

Jean Drouyn, un nom que l'on aime à rencontrer, un bon dessin à la plume d'une *Vue de Fontarabie,* très pittoresque, et Laborde, élève de Leo Drouyn, une *Minoterie à Mont-de-Marsan,* d'un très joli effet.

Notons deux belles épreuves du premier état, de l'habile graveur Waltner : *Un Homme d'armes,* d'après Roybet, et *Mistress Graham,* magnifiques eaux-fortes, et enfin deux très intéressantes lithographies originales fort finement traitées de Georges Claude : l'*Invocation à la Madone* et le *Viatique dans la montagne*.

X

En sculpture, notre sympathique collègue Gaston Leroux a envoyé la maquette en plâtre de sa belle *Statue du Dr Jean Hameau,* dont le bronze orne une des places de La Teste-de-Buch, et Pierre Granet, la *Source de la Garonne*, marbre bien fouillé, d'une élégante composition.

Avant de clore ce rapide compte rendu, nous tenons à exprimer bien sincèrement aux organisateurs de cette Exposition bordelaise des Beaux-Arts la satisfaction que nous éprouvons de ce Salon, dont la moyenne est supérieure à celle de l'année passée. Nous avons foi en l'avenir, et sommes d'avance convaincus que, grâce à leurs soins et à leur goût éclairé, les expositions futures progresseront encore, qu'ils veuillent bien en accepter l'heureux augure; et maintenant permettez-nous de vous donner rendez-vous à l'année prochaine pour la cinquantième Exposition et le cinquantenaire de la vaillante Société des Amis des Arts de Bordeaux.

21 mars 1901.

SALMIGONDIS

PAR M. DE MÉGRET DE BELLIGNY

MARC-ANTOINE

Le triumvir repose. Actium a vengé
Octave empérator et sa sœur Octavie.
Cléopâtre fuyant, entraîne, poursuivie,
Celui qu'un seul regard a sous ses lois rangé.

Marc-Antoine, vengeur de César égorgé,
Songe aux ides de Mars; mais qu'importe la vie
Quand, par la passion, une âme est asservie
Aux lascives ardeurs d'un amour partagé?

L'Égypte est sans roi; mais Rome républicaine
Voit d'un regard jaloux l'amour de l'Africaine,
Dont, bien que satisfait, il ne peut s'assouvir.

Et la nuit protégeait la fuite des galères;
Un ciel serein baignait de ses lueurs stellaires
Les flancs de la trirème où dort le triumvir.

Château-Talence, août 1901.

CLÉOPATRE

Cléopâtre a penché son front brun sur sa main.
La honte, le dépit, voilent ses yeux de larmes.
Octave, triomphant, a dédaigné ses charmes!
Octave! son vainqueur! un général romain!

Et la fière Lagide a peur du lendemain,
Du lendemain obscur, aux subites alarmes,
Qu'importent ses attraits, ses plus puissantes armes,
Quand Cypris, de l'amour, lui montra le chemin!

Les amants qu'affolait sa grâce de sirène,
Ne voyaient que la femme en oubliant la reine.
Son pouvoir sur les cœurs serait-il envolé?

Sombre, doutant enfin de sa beauté tragique,
Doutant de tout, des dieux, de son âme énergique,
Elle pressent l'aspic à son bras, enroulé.

Château-Talence, août 1901.

LES DEUX TZARS

Pierre, le novateur que le génie inspire,
Tzar au sceptre d'airain, despote tout-puissant,
Esprit souple, profond, toujours incandescent,
Par le feu, par le fer a forgé son empire.

Sous un nouveau pouvoir, ce grand peuple respire.
Son empereur cimente, en France apparaissant,
A bord du *Pothuau,* son toast retentissant.
L'Allemagne se tait. L'Angleterre soupire;

L'Europe se recueille et regarde le Nord;
La France, seule, attend dans un joyeux transport,
D'un immortel congrès, le Promoteur sublime,

L'autocrate au front pâle, au regard olympien,
Et de la paix du monde, arbitre magnanime.
Le Grand Tzar, sous son marbre, a dit : Mon fils, c'est bien!

VARIANTE

Pierre, le novateur que le génie inspire,
Fit, de peuples épars, un seul peuple puissant,
Pour les siècles futurs, colosse menaçant,
Et son sceptre d'airain pesa sur son empire.

Château-Talence, août 1901.

A MON AMI HIPPOLYTE MINIER

Causons :

Hier, vers le passé, mon esprit s'envola.
O les beaux jours d'antan! O doux regards de femme!
Jeunesse, amis, parents, seul vrai trésor de l'âme,
Le Temps, l'Inexorable, a fauché tout cela!

A quoi rêver, alors? Je n'en sais rien, voilà!
Le bonheur... on le cherche et chacun le réclame.
Le bonheur... fiction; chaque jour le proclame.
D'aucuns ont prétendu le rencontrer... Holà!

Tous les beaux sentiments fuiraient-ils de la terre?
Le sage dit : peut-être! et sourit de pitié.
Nous... sourions aussi, nous avons l'Amitié.

Pour finir mon sonnet, une pensée austère :
Compter sur le bonheur, c'est compter sur le temps.
La rose vit un jour et le cyprès, cent ans.

Château-Talence, 25 août 1901.

RÉPONSE DE H. MINIER

A MON AMI DE MÉGRET DE BELLIGNY

Bordeaux, 27 août 1901.

Malgré sa teinte un peu morose,
Ami, ton sonnet est charmant :
Pour nous, la vie assurément
N'est pas toujours couleur de rose;
Mais, petit ou grand, qui n'a pas
Son lot de bonheur ici-bas?...
N'as-tu pas le tien, doux poète?
Par « cette influence secrète »
Qui, de ta cervelle en émoi,
Fait surgir en vers, cadencées,
Tes plus sympathiques pensées,
N'est-ce pas du bonheur, dis-moi?
Qu'à ta verve qui nous est chère,
De longs jours soient encor permis,
Pour ton bonheur, heureux confrère,
Et pour celui de tes amis.

QUO VADIS

A MON HONORÉ CONFRÈRE MONSIEUR L'ABBÉ FERRAND

Château-Talence, ce 12 novembre 1901.

Du haut des monts albains, l'aurore diaprée
Teintait de rose et d'or le ciel pur du matin.
Un vieillard, haletant et d'un pas incertain,
Fuyait Rome, Néron, l'ergastule abhorrée,

Rome, de sang chrétien chaque jour altérée.
C'était Pierre l'apôtre. Il s'arrêta soudain :
Une blonde lueur accourait du lointain,
Et le Christ apparut dans la clarté dorée.

L'apôtre radieux, à ses pieds, abattu,
Plein d'un céleste amour, dit : Seigneur, où vas-tu?
Mais Lui : Chères brebis, puisqu'on vous abandonne,

Je vais chercher dans Rome un nouveau Golgotha!
Brisé par des sanglots, l'apôtre dit : Pardonne!...
Et, revenu dans Rome, au Tibre s'arrêta.

A Mlle DE D...

QUI CONDUISAIT LE COTILLON DANS UN BAL

C'était en février. Dans un brillant salon,
Les seigneurs de céans par des shake-hands rapides,
Accueillaient les beautés de France et d'Albion,
Qu'entraînaient aussitôt des partners intrépides.

Gracieuses bien plus que vos sœurs les sylphides,
Jeunes filles, dansez; car la joie est un don
Qui ranime le cœur, en efface les rides,
Jeunes filles, dansez, dansez le cotillon.

Le cotillon vainqueur aux savantes figures,
Dont il faut avec art varier les allures,
Et que vous conduisiez, ô jeune Déité!

Jeune reine d'un soir! et dont la cour folâtre
Obéit à la grâce unie à la beauté,
Sous les yeux attentifs d'un public idolâtre.

A LA CAMPAGNE A TALENCE

A MADAME S...

QUI A UNE VOIX CHARMANTE ET D'UN BRIO REMARQUABLE

L'orage, les éclairs, tous les fléaux unis,
Des bosquets du jardin ont chassé tout le monde,
Ainsi qu'un rossignol que ce déluge inonde...
Nés d'hier, les beaux jours seraient-ils donc finis!

Que faire en un salon où tous sont réunis,
Entre un oiseau qui chante et l'orage qui gronde?
Le rossignol, lançant ses trilles à la ronde,
Rassérène bientôt tous les fronts rembrunis.

Ce roi de l'harmonie, affirmant son empire,
A l'ennui triste et lourd fait succéder le rire.
On dit que pour charmer tous les cœurs à la fois,

Et pour être certain de séduire et de plaire,
L'habile virtuose emprunta votre voix.
Vous souriez, Madame... A quoi sert de vous taire?

A UNE PRINCESSE RUSSE

MADAME DE M...

Vous demandez des vers, Madame? Pour vous plaire,
Je ne veux point chercher des vers étudiés.
Poète aventureux, je m'élance de terre;
Qu'importe de tomber, si l'on tombe à vos pieds!

La France et la Russie en vous ont leur symbole :
Si l'une vous donna son esprit, sa gaîté,
L'autre sut mettre en vous la brillante auréole
Que Dieu donne à la grâce ainsi qu'à la beauté.

Mais je sens que mon vol s'abaisse, et que ma lyre
Va perdre ses accords. Je vous le dis bien bas :
Au barde malheureux, accordez un sourire,
C'est peu, mais c'est assez... surtout ne riez pas.

A DES DAMES

QUI JOUAIENT AU CROCKET

C'était à Saint-Nectaire.
Les Grâces, jouant au crocket,
N'y réussissaient guère.
Le dieu Pan, qui par là vaquait
Aux devoirs de son ministère,
Par ses propos les choqua.
Il voulut faire une partie;
Mais, à leur aigre repartie,
Que fit-il?... il les croqua.

UN PÈRE A SA BELLE-FILLE

Avec votre sourire et vos yeux de velours,
Jeanne, vous avez là de dangereuses armes ;
Mais vous seule ignorez le pouvoir de vos charmes
Avec votre sourire et vos yeux de velours.

Ce qui séduit en vous, comme a dit le poète,
C'est la grâce plus belle encor que la beauté ;
Mais il est un don plus précieux : la bonté
Qu'en vous j'admire et que n'a pas dit le poète.

Jeanne, ma douce Jeanne, en venant parmi nous,
Une perle nouvelle, une troisième fille
Enrichit d'un joyau mon écrin de famille,
Jeanne, ma douce Jeanne, en venant parmi nous.

A Mlle L. Q..., DE NEW-YORK

D'ORIGINE FRANÇAISE

ET DONT LE TALENT D'ÉCRIVAIN Y EST APPRÉCIÉ

Ses deux mères, un jour, la France, l'Amérique,
Voulurent la doter ainsi qu'au temps féerique.
De l'une elle reçut la fragile beauté,
La grâce sans apprêt dont sa jeunesse brille;
Mais l'autre, plus sensée, a gardé pour sa fille
Le talent qui conduit à la célébrité.

A HÉROLD

Vers dits au Grand-Théâtre à la cérémonie du couronnement du buste d'Hérold, le 28 janvier 1877.

L'enfant aimait déjà les chantres d'Ausonie,
Le ciel l'avait doué comme il doua Bulbul;
Son esprit sans effort devinait l'harmonie,
Et son maître, rêveur, pressentait son génie...
L'enfant, c'était Hérold, et son maître, Méhul.

Bien jeune, il burina son nom sur le Carrare.
Hérold! tu prévoyais que le destin fatal
Te mesurait le temps avec un soin avare.
O maître! sans la mort, le cygne de Pézare
Dans l'École française aurait eu son égal.

Missolonghi! beau nom pour qui chante la gloire!
La Grèce suppliante eut son heure à Paris.
Le Turc vivait encor, mais son chant de victoire
Ne fut plus qu'un écho réservé pour l'histoire,
Lorsque Hérold entonna l'hymne de Botzaris.

Mil huit cent trente vint avec sa grande aurore.
La France s'agitait parfois dans son sommeil,
Hérold, Hugo, Dumas, et bien d'autres encore,
Illuminant le ciel comme un grand météore,
De leur mère déjà célébraient le réveil.

Mil huit cent trente vint! ce fut la grande année!
Les sciences, les arts, triomphaient tour à tour.
Puis... un coup de tonnerre... Et la triple journée
Vint apprendre bientôt à l'Europe étonnée
Que la France endormie avait revu le jour.

C'est alors que grandit la splendide auréole
Que des fils glorieux attachaient à son front.
De l'art national, ils furent le symbole,
Et, voulant tour à tour illustrer leur idole,
Dans son livre divin signalèrent leur nom.

Hérold avait déjà son immortelle page
Où s'inscrivit *Marie* avec le *Muletier*.
L'une, c'était la grâce avec son doux langage;
Dans l'autre, plus léger que le léger nuage,
Il fit de trilles d'or retentir le sentier.

Mais son esprit rêvait une œuvre plus sublime;
Il voulut à son tour escalader les Cieux.
Et Titan plein de foi que le génie anime,
Il atteignit d'un bond une céleste cime,
Et pour chanter encor interrogea les dieux.

Il revint l'œil ardent mesurer la carrière,
Le barde au front vainqueur! Et *Zampa* vit le jour.
Les superbes accords de gloire ou de colère
Qu'il donnait à la voix du terrible corsaire
Étaient un souvenir du céleste séjour.

Il gardait dans l'écrin sa perle la plus rare.
Que de joyeux seigneurs sur le sinistre pré!
Isabelle, Mergy, reine de la Navarre,
Des accents dont le Ciel fut depuis trop avare,
De vos tendres refrains, jaillissaient à son gré.

Oh! qui dira jamais quelle sombre pensée
L'agita, lorsque atteint par la fatalité,
Il sentit de la mort une étreinte glacée!
Il regretta sa tâche à peine commencée,
Puis... calme, s'endormit dans l'immortalité

POUR LES LYONNAIS

Stances dites au Grand-Théâtre à l'occasion de la fête donnée par la Municipalité le 20 février 1877.

> **Donnez, riches : l'Aumône est sœur de la prière.**
> Victor Hugo *(Feuilles d'Automne)*

Interprètes de l'art en talents si fertiles!
Qui prêtez un appui secourable au malheur,
Votre temple étincelle à la voix des édiles
Dont l'appel émut votre cœur.

Gloire à ce noble élan! La grande mutilée,
La France!... pour ses fils est assez riche encor!
Sèche tes pleurs, Lyon! à ta voix désolée,
La France t'ouvre son trésor.

Le travail, pain du pauvre, a déserté la ville
Et le sombre canut, l'œil fixe, dilaté,
Contemple en frémissant sa main robuste, habile,
Réduite à l'immobilité!

Il voit dans l'avenir la faim livide, infâme!
Qui, d'un foyer béni, fait un antre odieux!
Qui met la fièvre au cœur, le désespoir dans l'âme,
Un sinistre éclair dans les yeux!

Ah! lorsque la Garonne, aux vagues déchaînées,
S'élançait de son lit, terrible en son essor,
Pour nos guérets détruits, nos villes ruinées,
Lyon nous envoyait son or.

Il t'implore à son tour, ô femme d'Aquitaine!
Régnant dans tes palais par l'esprit, la beauté;
Qui, dans le réduit sombre, oubliant d'être reine,
Deviens la sœur de charité.

L'hiver fuit, plus de bals! non plus d'ivresses folles!
La femme, c'est l'Amour; mais c'est aussi la Foi.
Que d'or, de diamants! que de blanches épaules
Où brillait la rançon d'un roi!

Pour les pauvres, donnez, donnez quelques parcelles
De votre superflu! Dieu le veut! C'est ainsi
Que vous saurez prouver, à lui qui vous fit belles,
Que vous êtes bonnes aussi.

Donnez du superflu, donnez du nécessaire;
Qui sait ce que le ciel garde dans l'avenir!
La fortune a parfois un retour bien sévère
Pour qui ne sait la retenir!

Donnez! La jeune mère à son foyer assise,
Contre un souffle d'hiver veut s'abriter en vain.
L'enfant pleure! il attend!... La cendre est froide et grise,
La huche hier était sans pain!

Oh! donnez! et l'enfant qui sourit à sa mère,
Dressant sa tête blonde, aussi vous sourira,
En murmurant, joyeux, de sa voix douce et claire :
Petit Jésus vous le rendra!

NICOLAS BEAUJON
ET
LES TABLEAUX
DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DE BORDEAUX

PAR M. GUSTAVE LABAT

Aux deux dernières Expositions de la Société Philomathique, en 1882 et 1895, figuraient, dans les galeries de l'*Art ancien*, les remarquables portraits prêtés pour la circonstance à la Société par la Chambre de Commerce de Bordeaux. Cette rare collection, dont la vue avait été jusque-là le privilège exclusif de quelques personnes, mérite à tous égards d'être plus connue, maintenant surtout que, grâce aux Expositions annuelles de la Société des Amis des Arts, qui se succèdent sans interruption depuis cinquante ans; à la fréquentation de l'École de dessin, de peinture et de sculpture, et aux bonnes leçons qu'on y reçoit, le goût des arts, je le constate avec plaisir, tend de jour en jour à se généraliser dans notre ville. Je suis convaincu que beaucoup de Bordelais ignorent l'origine de cette collection et le nom même du généreux Mécène qui fit, à la veille de la Révolution française, ce don princier à la Chambre de Commerce de Bordeaux, dont, au milieu de sa carrière, il fut un des membres distingués.

Il me semble d'autant plus utile de rappeler ces souvenirs du passé qu'il importe de saisir l'occasion de rectifier, dans l'intérêt de notre histoire locale, certaines erreurs qui se perpétuent sur l'affirmation et l'autorité des premiers écrivains qui les ont commises.

C'est le but principal de cette étude sur le legs du financier Nicolas Beaujon; je ne la commencerai pas avant d'avoir offert mes sincères remerciements à l'honorable M. Jules Balguerie, chef du secrétariat de la Chambre de Commerce, qui m'en a facilité les moyens, et à mon collègue de l'Académie de Bordeaux, M. Raymond Céleste, l'érudit conservateur de la Bibliothèque de la Ville, qui a mis à ma disposition les nombreux documents qui m'étaient nécessaires.

Décembre 1901.

NICOLAS BEAUJON

1718-1786

... **Gardons-nous de médire de ces grands financiers du xviiie siècle; ces manieurs d'argent, parfois injuriés comme des *mauvais riches*, ont eu l'immense mérite d'encourager l'une des manifestations les plus expressives de notre art national.**
Félix Naquet.

Du milieu des célébrités de tous les genres qui ont illustré la seconde moitié du xviii[e] siècle, se détache, par sa rapide et étonnante fortune et surtout par ses bienfaisantes libéralités, notre compatriote le financier Nicolas Beaujon.

Né à Bordeaux le 28 février 1718 (1), il était le fils aîné de Jean Beaujon, marchand, et de Thérèse Delmestre (2).

Les Beaujon habitaient la rue du Parlement, an-

(1) « Le 1[er] mars 1718, a esté baptisé Nicolas Bauion, fils légitime de Jean Bauion, marchand, et de Thérèse Delmestre; parrain, Nicolas Bigeaud, marraine, Anne Labarière; il est né le 28 du mois de février 1718, à six heures du matin, parroisse Saint-Pierre. Signés : Beaujon, N. Bigeaud. » (Archives de la Mairie de Bordeaux; Saint-André, mars 1718.) On remarquera que le nom de Beaujon est mal orthographié.

(2) Ancienne et honorable famille de Bordeaux, originaire de Clairac, en Agenais; la charge de courtier maritime (autrefois courtier royal) n'est pas sortie depuis 1725 de chez les Delmestre, dont un gendre, M. Ollion-Delmestre, l'exerce de nos jours. (Voir le *Journal de Guienne* des frères Labottière.)

cienne paroisse Saint-Maixent (1), et possédaient dans ce quartier du vieux Bordeaux d'importants magasins.

Le père, Jean Beaujon, issu d'une famille pauvre, était parvenu à conquérir dans le commerce, par son intelligence et son activité, une situation honorable; il mourut le 10 juin 1745 (2), laissant avec Nicolas Beaujon, son fils aîné, qu'il instituait son héritier général et universel, trois autres enfants :

Nicolas Beaujon, dit le cadet, que son frère intéressa dans ses affaires ;

Hyacinthe Beaujon, devenu conseiller du roi et son avocat général en la Cour des Aydes et finances de Guyenne ;

Et Raymonde Beaujon, qui épousa Louis Ballan (3), conseiller en la même Cour.

A la mort de son père, Nicolas Beaujon continua les affaires paternelles, qu'il agrandit rapidement; on le trouve le 21 septembre de l'année suivante (1746) s'engageant auprès de l'intendant de Tourny, préoccupé de la disette de grains dont sa généralité était menacée, à faire venir pour la province de Guyenne la quantité de 20,000 boisseaux de seigle, tirés de différents ports de la Bretagne, livrables moitié en novembre de la dite année 1746 et moitié dans le courant du mois de décembre suivant (4).

(1) L'église Saint-Maixent était sur l'emplacement occupé par le Magasin Universel, au coin de la rue Sainte-Catherine et de celle du Parlement; au XVe siècle, le cimetière de cette paroisse était circonscrit par le côté nord de la rue Margaux, la rue Sainte-Catherine et la petite rue des Allaudettes. (Putz des Allaudetas.) (Leo Drouyn, *Bordeaux en 1450.*)

(2) Archives départementales de la Gironde : Registre des Insinuations.

(3) Messire Jean Ballan, conseiller honoraire en la Cour des Aydes et finances de Guyenne, justifia, le 28 avril 1762, de son droit aux lettres de bourgeoisie de Bordeaux, vérifiées le 26 septembre 1663 pour son aïeul. (Société des Archives historiques de la Gironde, t. XXXII-XXXIII : *Livre des Bourgeois.*)

(4) A. Communay, *Les Grands Négociants bordelais.*

Ce premier traité fut suivi de plusieurs autres :

Les 17 octobre et 10 décembre 1746; les 10 mars, 3 et 10 août, 28 octobre et 8 décembre 1747.

Nicolas Beaujon fut exact à tenir ses engagements; en quinze mois, il importa seul, dans la province, la quantité considérable de :

270,000	boisseaux	de froment.
130,000	—	de seigle.
65,000	—	de fèves (1).

J'ai relevé aux Archives municipales de Bordeaux, dans l'Inventaire sommaire de la Jurade, page 187, qu'à la date du 15 septembre 1747 il fut passé une police entre MM. les Maire et Jurats de Bordeaux et les sieurs Beaujon, Floch, Treilles, Chevalier, Delmestre jeune, Legris, Vignes et Jarreau, négociants, qui se chargent conjointement et solidairement, avec le sieur Ribes, qui a signé la présente police avec MM. les Jurats et les susdits négociants, d'approvisionner la ville de tous les grains nécessaires, aux conditions portées sur la dite police.

Ce Ribes était un négociant de Toulouse qu'avait proposé aux jurats le fermier général Bourret, envoyé par le roi en Guienne, et c'est sur les instances de l'intendant Aubert de Tourny que Beaujon et ses coassociés se joignirent à Ribes pour cette importante fourniture.

Que se passa-t-il ensuite?

« Beaujon, dit son contemporain Laboubée (2), quitta Bordeaux à la suite des grands approvisionnements de

(1) A. Communay, *Les Grands Négociants bordelais.*
(2) Bibliothèque de Bordeaux : Manuscrits.

1748; sa conduite, *très belle* et *très méritoire*, avait été fort critiquée; il habita dès lors Paris. »

Hélas! la reconnaissance des hommes est souvent en raison inverse du bien qu'on leur fait; ici cependant le public avait presque une excuse de son injustice dans le souvenir poignant du Pacte de famine de 1741 (1).

Beaujon, qui, dans un but humanitaire, avait engagé d'énormes sommes, vit sa fortune, son crédit et même son honneur compromis. Heureusement, Tourny, cause involontaire de son malheur, ne l'abandonna pas; il le défendit contre les maire et jurats de Bordeaux avec lesquels lui-même était en hostilité ouverte, il le soutint dans sa lutte, qui se termina six ans après par le jugement, sanctionné par Louis XV, en date du 24 septembre 1754, qui admettait les revendications de Beaujon et de ses coassociés et condamnait la Jurade à leur rembourser intégralement le capital et les intérêts des sommes qui leur étaient dues.

Beaujon néanmoins, frappé dans son honneur et sa fortune, ne pouvait plus rester dans sa ville natale; il

(1) Les Pactes de famine de 1741 et plus tard de 1752 rendaient le public injuste et méfiant, les grands seigneurs et même le roi y participèrent malheureusement; on en a la preuve dans l'*Almanach royal de 1774*, où figure le nom d'un sieur Mirlavaud comme *trésorier des grains au compte du roi*.

On fit à ce sujet les vers suivants :

Ce qu'on disait tout bas est aujourd'hui public :
Des présens de Cérès le maître fait trafic
Et le bon Roy, loin qu'il se cache,
Pour que tout le monde le sache,
Par son grand *Almanach*, sans façon nous apprend
Et l'adresse et le nom de son heureux agent.

(*Mémoires secrets*, t. VII, février 1774.)

A cause de cette étrange révélation, l'*Almanach royal* de cette année fut très recherché et fait encore prime, quand on le rencontre.

avait déjà quitté définitivement Bordeaux pour Paris en 1753.

« Ses amis et lui, dit M. Théophile Malvezin dans son *Histoire du Commerce de Bordeaux* (1), avaient compté sans l'ingratitude populaire et les préjugés des gens de justice et des membres du Parlement, qui n'épargnent personne et ne veulent voir que des accapareurs, des affameurs, dignes du mépris et punissables. »

De son côté, Ludovic Lalanne, dans son *Dictionnaire historique de la France*, explique le départ de Beaujon en ces quelques lignes : « Poursuivi par le Parlement, au sujet d'une opération sur les blés, il se réfugia à Paris, où le Gouvernement le chargea de diverses affaires financières qui lui firent bientôt acquérir une fortune immense, dont il fit un très noble usage, etc. »

Larousse, à son tour, s'exprime ainsi sur la cause qui détermina Beaujon à s'éloigner de Bordeaux :

« Prévoyant une disette, il acheta et mit en réserve une immense quantité de blé; l'hiver suivant, la famine régna dans la généralité de Bordeaux, et Beaujon spécula habilement sur les besoins des habitants. Effrayé de la rumeur publique et surtout d'un commencement de poursuites judiciaires du Parlement, il quitta sa ville natale et vint à Paris, où il put non seulement étouffer cette fâcheuse affaire, grâce à ses relations, mais encore donner libre carrière à ses remarquables aptitudes financières. »

Elles étaient en effet si grandes, qu'il ne tarda pas longtemps à exciter la jalousie et l'envie.

Il faut de toute justice n'accepter qu'avec la plus

(1) Th. Malvezin, *Histoire du Commerce de Bordeaux*, t. III.

grande réserve les appréciations malveillantes de quelques écrivains, car il n'est pas moins vrai qu'en septembre 1749, lors de l'inauguration de l'hôtel de la Bourse, Nicolas Beaujon était un des Directeurs du Commerce de Guienne (1), et que l'année suivante, 1750, Tourny, le grand intendant, demandait pour lui des lettres de noblesse.

« Le corps des négociants de Bordeaux, écrivait-il au Ministre, satisfait des services que le sieur Beaujon a rendus au commerce pendant son dernier exercice de Directeur de la Chambre, l'a nommé à la place de Consul (2) à la Bourse (3). »

Comment expliquer des marques si honorables et si flatteuses pour Nicolas Beaujon avec les accusations peu justifiées, du reste, de plusieurs de ses biographes? — sinon que le grand financier, comme tous les hommes qui réussissent, eut des ennemis et des envieux, dont ils se sont faits inconsciemment les interprètes (4).

(1) Son nom figure sur la plaque commémorative de l'inauguration du monument, dans l'angle nord-ouest de la grande salle.

(2) De deuxième consul.

(3) On oublia vite ce qu'avait fait Beaujon; habitant Paris, il s'était mis sur les rangs pour être député du commerce dans la capitale: sa nomination était indiquée; mais, malgré la haute protection de Tourny, ce fut Arnaud Castaing, jurat, qui fut l'élu.

(4) Beaujon eut, ultérieurement aux importants approvisionnements de 1747 et de 1748, d'autres difficultés de règlement avec la Jurade, car je trouve encore dans l'Inventaire sommaire cité déjà (pages 195 et 204) qu'à la date du 12 décembre 1754, il est question d'un dossier contenant une procuration sous copie collationnée, retenue par Pattu et Brochand, notaires au Châtelet, donnée par Nicolas Beaujon à sieur Guillaume Jarreau, négociant à Bordeaux, pour percevoir certaines sommes *qu'il prétendait lui être dues* à raison des dits approvisionnements de 1747 et de 1748.

Et plus loin, à la date du 14 août 1755 :

Délibération qui autorise M. le procureur syndic à faire signifier au procureur constitué du sieur Beaujon un acte d'appel de l'ordonnance de M. de Tourny, intendant, qui adjuge au sieur Beaujon la somme de 2,962 livres 17 sols *pour prétendu remboursement* final de certains frais de voyage allégués avoir été faits par le dit sieur Beaujon pour l'approvision-

Ce qui est indéniable, c'est son affection pour la Chambre de Commerce de Bordeaux, car il aimait à dire que c'était à elle qu'il était redevable de la sagesse et des lumières qui lui avaient facilité les moyens d'acquérir sa grande fortune.

Le legs important qu'il lui fit dans son testament lui en a témoigné sa reconnaissance.

Cet homme habile sut jouir de sa fortune extraordinaire et, tout en sacrifiant aux travers de son siècle, éviter les scandales par trop éclatants.

Les *Mémoires secrets* de Bachaumont se sont occupés souvent de Beaujon, et parfois la plume du narrateur n'est pas précisément tendre pour le financier. Voici quelques-unes des boutades que l'on peut citer en y faisant, néanmoins, des coupures que m'impose mon respect pour l'Académie :

« *28 décembre 1772.* — Le sieur Beaujon, banquier de la cour, est fort engoué de la nouvelle actrice (1); quoique ce lourd financier n'ait jamais été homme de lettres, il veut présider aux leçons de cette jeune débutante : il fait faire les répétitions chez lui ; on prétend qu'il en veut plus à la femme qu'au talent.

» On souhaite fort qu'elle dégrossisse un peu ce Turcaret, aujourd'hui le Plutus à la mode et qui a failli être pendu en 1748 (2). »

nement de la ville de Bordeaux et de la province de Guienne les années 1747 et 1748.

Cette délibération fut prise de l'avis des Conseils de ville convoqués à ce sujet.

(1) Marie-Antoinette Saucerotte, dite au théâtre Mlle Raucour, célèbre tragédienne, née à Paris, rue de la Vieille-Boucherie, paroisse Saint-Séverin, en 1756, et morte dans la même ville, rue du Helder, n° 2, en 1815.

(2) Tome VI, pages 289-90 des *Mémoires secrets* de Bachaumont.

« *Novembre 1773.* — Le sieur Beaujon, se trouvant mal logé à l'hôtel des Ambassadeurs extraordinaires, ci-devant hôtel d'Évreux (1) et de Pompadour, fait beaucoup de dépense et bouleverse tout, surtout le jardin.....

» On s'entretient, à cette occasion, de ce magnifique, dont on raconte ainsi la vie :

» Il se lève à quatre heures du matin et travaille jusqu'à neuf; il s'habille alors et prend son chocolat, reçoit des visites et donne des audiences, etc. ; il dîne en grande compagnie et vit en société pendant toute la soirée...

» A neuf heures, il se couche ; quand il est au lit, on ouvre les rideaux aux familiers et surtout aux *berceuses* (2), qui entrent, le cajolent jusqu'à neuf heures et demie, qu'on ferme les rideaux.

» Après, on va souper, et la compagnie fait tout ce qu'elle veut et se retire quand bon lui semble (3). »

« *6 mai 1774.* — Le sieur d'Hémery, un exempt chargé de la librairie, s'était formé une bibliothèque qu'il avait établie dans l'hôtel des Ambassadeurs extraordinaires, ci-devant Pompadour ; le sieur Beaujon ayant acheté l'hôtel a acheté aussi la bibliothèque pour 40,000 livres, etc., et il s'est trouvé un homme de lettres

(1) Cet hôtel avait été construit en 1718, par le comte d'Evreux ; il fut habité ultérieurement par la favorite de Louis XV, la célèbre marquise de Pompadour.

(2) ..... Il a comme cela plusieurs jeunes femmes qu'on appelle *ses berceuses*, parce qu'elles l'accompagnent jusqu'au lit, l'endorment par leurs contes et leurs cajoleries.

Le sieur Beaujon est un *Turcaret* dans toute la valeur du terme, sans grâce, sans aménité, nullement décrassé, comme les financiers modernes, et très rustre. (*Mémoires secrets*, t. VII, pp. 75 et 76.)

(3) *Mémoires secrets*, t. VII, p. 93.

assez bas, Meunier de Querlon (1), pour en être le bibliothécaire; logement, table, et 1,200 livres en forme de pension reversible sur la femme (2). »

Beaujon s'était marié au mois d'octobre 1753, comme l'apprend la dispense délivrée par Mgr Christophe de Beaumont, archevêque de Paris, du dit mois, autorisant Nicolas Beaujon, de la paroisse Saint-Roch, et ci-devant de la paroisse Saint-Maxence (3) (ville et diocèse de Bordeaux), à épouser Louise-Élisabeth Bontems, de la paroisse Saint-Germain-l'Auxerrois, église où le mariage fut célébré quelques jours après (4).

Beaujon n'eut pas d'enfants, et sa femme mourut en décembre 1769 (5).

Les *Mémoires secrets* donnent le texte des billets d'enterrement :

« Vous êtes prié d'assister aux convoi, transport et enterrement de très haute et très puissante dame Élisabeth Bontems, femme de très haut et très puissant seigneur Nicolas Beaujon, conseiller d'État, secrétaire du Roi, maison, couronne de France et de ses finances, receveur général des finances de La Rochelle. »

« On a trouvé ces titres si ridicules et si contradictoires que les curieux gardent précieusement ces lettres

(1) Ce n'était pas le premier venu; c'est lui qui annota le Journal de voyage de Michel Montaigne en Italie en 1580-81, qu'il fit imprimer en 1774. De Querlon est mort à l'hôtel d'Evreux en 1780.

(2) *Mémoires secrets*, t. VII, p. 193.

(3) Saint-Maixent.

(4) *L'Intermédiaire des chercheurs et des curieux*, t. I, p. 322. (Descendants de Beaujon.)

(5) Élisabeth Bontems était fille de Louis Bontems, qualifié du titre de chevalier de Saint-Luzan, premier valet de chambre de Louis XV, capitaine des chasses de la vénerie du Louvre. Cette alliance fut due à l'intervention de l'intendant Aubert de Tourny et ne fut pas étrangère (dit-on) à l'origine de la grandeur de Nicolas Beaujon.

d'enterrement qu'on veut faire passer à la postérité la plus reculée [1]. »

Les contemporains sont vraiment impitoyables.

« *16 août 1783.* — (Je copie encore.) Le sieur Beaujon, banquier de la cour, a acheté depuis quelques années un vaste terrain à la porte de Chaillot, d'environ 100 arpents, qu'il a fait enclore pour y faire un jardin à l'anglaise [2], il a fait également construire un petit bâtiment dans le goût de *Bagatelle*, qu'il appelle *son Ermitage* [3].

» Son projet paraissait d'en faire cadeau à Monsieur, frère du roi. Ce prince est allé le visiter avec Madame, et, depuis, c'est fureur de voir l'*Ermitage;* mais il faut avoir une autorisation du financier. ..... une bizarrerie du lieu, c'est une chapelle, bien qu'elle soit essentielle à un ermitage; elle est fort belle... [4]. »

Les dernières années de la vie de Beaujon furent signalées par de magnifiques bienfaits : en juillet 1784, il fit élever à ses frais, sur les dessins de l'architecte Girardin, au faubourg du Roule, l'hospice qui porte son nom et le transmet à la postérité comme la manifestation vivante de ses bienfaits. Cet établissement était destiné par son fondateur à recevoir 24 orphelins

(1) *Mémoires secrets,* t. III, p. 138.

(2) Honoré Fragonard (1732-1805), le peintre des frivolités amoureuses, dont on recherche tant aujourd'hui les moindres œuvres, était un des habitués de l'hôtel d'Evreux; c'est lui que Beaujon chargea de dessiner son parc. (Baron Roger Portalis, *les Dessinateurs au XVIIIe siècle,* p. 227.)

(3) *Mémoires secrets,* t. XIII, pp. 106 et 107.

(4) Le marquis de Villette, un des familiers de l'hôtel d'Evreux, composa ce quatrain sur la Chartreuse :

De ce temple des arts, de ce doux *ermitage,*
De ces riches tableaux, les yeux sont satisfaits;
Mais ce qui plaît aux cœurs, et plaît bien davantage,
Beaujon, c'est le tableau des heureux que tu fais.

de l'un et de l'autre sexe, nés dans la paroisse du Roule, alors séparée de Paris; en outre, six places avaient été destinées aux enfants qui annonçaient d'heureuses dispositions pour le dessin. Un décret de la Convention nationale du 28 nivôse an III (17 janvier 1795) le transforma en hôpital pour les malades tout en lui conservant le nom de son bienfaiteur; aujourd'hui, l'hôpital Beaujon, admirablement restauré et agrandi, peut servir de modèle aux constructions du même genre. Beaujon assura l'existence de son hospice par divers dons de terrains et de bâtiments et surtout par une rente de 20,000 livres.

Les titres et les honneurs ne lui manquèrent pas. Il fut deuxième consul de la juridiction consulaire de Bordeaux (1750); directeur du commerce de Guienne (1749); receveur général des finances de la généralité de La Rochelle (1756), puis de celle de Rouen; secrétaire du roi, maison couronne de France et de ses finances; chevalier, conseiller d'État, trésorier et commandeur honoraire de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis.

Cet opulent financier mourut à Paris le 20 décembre 1786, sans laisser d'enfants; il était âgé de soixante-huit ans (1).

Voici comment les *Mémoires secrets* de Bachaumont annoncent cette mort :

« *21 décembre 1786.* — M. Beaujon, le Crésus de nos jours, qui végétait depuis longtemps sans être guère

(1) A. Jal, dans son *Dictionnaire critique, historique et géographique,* indique la mort de Beaujon en l'année 1799 (le 29 décembre) !

L'*Intermédiaire des chercheurs et des curieux,* t. I, pp. 322-542-693, accepte ces chiffres sans en chercher la preuve; la même revue, t. II, pp. 162-254, donne, par similitude du prénom *Nicolas,* des titres, appartenant au grand financier, à ses frères. *(Les Descendants de Beaujon.)*

Au lieu d'éclairer la question, *c'est à qui l'obscurcira le plus.*

plus que sexagénaire, vient de mourir *enfin*, et l'on ne parlerait plus de lui s'il n'avait laissé un monument de bienfaisance à perpétuité : c'est un hospice de charité, dont, afin de mieux assurer la durée, il confie l'inspection et l'administration au président de Lamoignon, et à sa famille après lui, tant qu'elle subsistera, dans un certain ordre. Il accompagne ce titre d'honneur d'un legs plus lucratif de 50,000 livres de rentes (1). »

Les obsèques de Beaujon eurent lieu le 23 décembre 1786; son corps fut inhumé provisoirement en l'église de la Madeleine de la Ville-l'Évêque, sa paroisse, car ce ne fut que le 3 mars 1787 qu'on le déposa, après un service solennel, dans le caveau de la chapelle Saint-Nicolas-du-Roule, qu'il avait fait bâtir pour lui servir de sépulture (2).

Sur la plaque de marbre de son tombeau, au bas d'un écusson armorié, surmonté d'une couronne de comte et entouré de rameaux de chêne, on lit cette épitaphe :

« Ici repose Nicolas Beaujon, conseiller d'État, fondateur de cette chapelle et de l'hospice en faveur des enfants orphelins et des écoles de charité de la paroisse Saint-Philippe-du-Roule, décédé le 20 décembre 1786, âgé de soixante-huit ans. »

(1) *Mémoires secrets*, t. XVII, p. 286.

(2) La chapelle Saint-Nicolas, construite en 1780, sur les dessins de l'architecte Girardin, est, dans sa petitesse, un chef-d'œuvre de goût; le portail est beau par sa simplicité et l'heureuse harmonie de ses parties; à l'extrémité de la nef, est une rotonde entourée de colonnes corinthiennes isolées, qui reçoit le jour d'en haut.

(Voyez, aux pièces justificatives, la lettre d'Antoine Du Bergier, député de la Chambre de Commerce à Paris, aux directeurs de cette Compagnie à Bordeaux, en date du 3 mars 1787.)

Par son testament, en date du 13 septembre 1786, Nicolas Beaujon léguait plus de trois millions de livres à différentes institutions de bienfaisance.

Voici l'extrait de ce testament pour ce qui est relatif à la Chambre de Commerce de Bordeaux, sujet de cette notice :

« Du testament de Messire Nicolas Beaujon, chevalier, conseiller d'État, trésorier honoraire, commandeur de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, reçu par Me Griveau, l'un des notaires soussignés, qui en a la minute, et son confrère, le treize septembre mil sept cent quatre-vingt-six, vu au greffe des insinuations du Châtelet de Paris, le vingt-trois décembre suivant, a été extrait littéralement ce qui suit (1) :

» Louis XVI ayant bien voulu me donner une marque distinctive des bontés dont il m'honore et me témoigner la satisfaction qu'il ressentait de mon désintéressement dans les opérations dont j'étais chargé par le gouvernement, m'a fait la grâce de me donner son portrait; Monsieur, frère du roy, Monseigneur comte d'Artois et Madame Adélaïde de France, m'ont aussi fait la grâce de me donner leur portrait.

» Le roy de Suède, en témoignage de la satisfaction qu'il a eue du zèle avec lequel je me suis prêté à lui fournir des secours lors de son avènement au trône, m'a gratifié de son portrait.

» Je prie Messieurs les Directeurs de la Chambre de

(1) Le numéro 155 du *Journal de Guienne*, dédié à M. le maréchal de Mouchy, du samedi 27 juillet 1787, contient, à l'article « Variétés », l'extrait de la disposition particulière du testament de feu M. Beaujon faite en faveur de la Chambre de Commerce de Bordeaux.

La Chambre de Commerce a reçu, dit le journal, les portraits ci-dessus énoncés, *à l'exception de la reine régnante*.

On est actuellement occupé à les placer dans une des salles de l'hôtel de la Bourse, où le public aura la faculté d'aller les voir.

Commerce de Bordeaux d'accepter, pour être placés dans leur salle d'assemblée, le portrait du Roy, de Monsieur, de Monseigneur comte d'Artois, de Madame Adélaïde et du roy de Suède.

» Je les invite également d'agréer le présent que je leur fais de mes tableaux des Gobelins représentant la famille royale, étant dans le salon de l'hôtel d'Évreux, ainsi que mes deux autres tableaux en tapisserie, dessins de Boucher, afin qu'ils puissent orner la salle d'Assemblée du commerce. En léguant à Messieurs les Directeurs des portraits aussi importants, qui comprennent les médaillons de Louis XV, de la feue reine et de la *reine régnante* (1), je crois faire à la Direction du Commerce le présent le plus précieux pour lui prouver mon attachement et ma reconnaissance des bons principes que j'ai puisés dans une Compagnie aussi célèbre qu'instruite.

» Extrait et collationné par les conseillers du Roy, notaires au Châtelet de Paris, soussignés, ce jourd'hui seize mars mil sept cent quatre-vingt-sept, sur l'expédition en parchemin du dit testament, représentée et à l'instant rendue.

» Signés : ROUCHEAU et GRIVEAU. »

Nicolas Beaujon, dit Raymond Céleste à la page 14 de son intéressante et instructive *Histoire de la Biblio-*

(1) On se demande comment des hommes du monde comme étaient les grands négociants de Bordeaux, qui faisaient partie en 1787 de la direction du Commerce, et qui avaient l'occasion d'aller à Paris, se trompèrent sur le portrait de la reine fait depuis quatorze ans, c'est vrai, pour écrire aux héritiers de Beaujon que le portrait de la *reine régnante* n'était pas au nombre des portraits reçus.

Leur excuse est, en effet, que la jeune dauphine de 1773 ressemblait fort peu à la brillante reine de 1787 que nous connaissons par les célèbres portraits de Mme Vigée-Lebrun, notamment.

thèque de Bordeaux, n'oublia pas l'Académie de sa ville natale; son testament contient la clause suivante :

« Je donne et lègue à l'Académie de Bordeaux ma bibliothèque entière et sans exception, telle qu'elle est distinguée dans son catalogue, qui est entre les mains de mon bibliothécaire, même les livres que j'aurais achetés depuis et qui ne seraient pas inscrits sur le catalogue; j'entends que les légataires fassent faire le transport à Bordeaux le plus promptement possible, à leurs frais, sans répétition contre l'Académie. »

Beaucoup de ces volumes, dont quelques-uns, reliés en plein maroquin rouge, portent au dos et sur les plats l'aigle d'or aux ailes déployées et la couronne comtale de Beaujon, se voient dans la salle réservée de la Bibliothèque, dont ils ne sont pas le moindre ornement.

Les tableaux, comme on le verra par la correspondance (1) échangée entre les Directeurs du Commerce de Guienne, les MM. Beaujon frères et M. Antoine Du Bergier, député de la Chambre à Paris, furent remis aux légataires, le 2 juillet 1787, par M. A. Jarreau, représentant MM. Beaujon frères, et placés avec le plus grand soin dans les salons d'honneur de la Bourse de Bordeaux.

Quelques années s'écoulèrent, puis vinrent les mauvais jours de la Révolution, où les portraits des rois et des princes, ainsi que les tableaux, disparurent avec tous les autres emblèmes de la royauté; on dut les reléguer et les cacher dans les combles de l'hôtel de la Bourse, car les iconoclastes de 93 n'eussent pas manqué de les détruire.

(1) Voir aux pièces justificatives.

Je dois à l'obligeance du dévoué secrétaire général de l'Academie, qui possède la collection la plus complète de documents de l'époque révolutionnaire, l'inventaire, qui fut fait le 1er frimaire an II (21 novembre 1793), des tableaux et autres objets appartenant à la Chambre de Commerce qui existaient le dit jour dans les bâtiments de la Bourse. Voici la copie de cet inventaire, qui constitue un document des plus curieux :

Note des tableaux de la ci-devant famille royale et autres, suivant l'état ci-après, qui sont dans la maison de la Bourse, et autres effets (1), *savoir :*

1. Un tableau représentant le ci-devant Louis XIV.
3. Trois tableaux représentant le ci-devant Louis XV.
2. Deux tableaux représentant le ci-devant Louis XVI.
1. Un tableau de l'épouse de Louis XV.
1. Un tableau de l'épouse de Louis XVI (2).
2. Deux tableaux représentant Monsieur.
2. Deux tableaux représentant le comte d'Artois.
1. Un tableau d'Adélaïde de France.
1. Un tableau du Roy de Suède.
1. Un tableau de Beaujon.
1. Un tableau de Bailly.
2. Deux bustes en marbre représentant Monsieur et le comte d'Artois.
2. Deux tableaux de tapisserie des Gobelins représentant un paysage et des Amours.

Plusieurs tableaux représentant les anciens juges et consuls de la ci-devant juridiction consulaire au nombre de 37.

1. Un christ en cuivre, moyenne grandeur.
1. Un obélisque représentant le Port-de-Vendre *(sic)*.
1. Un tableau représentant l'arrivée du comte d'Estaing.

(1) Archives départementales de la Gironde, série L. Comité de surveillance (218e liasse).

(2) Les experts étaient dans le vrai.

1. Un drap mortuaire et autres objets.
6. Six armoiries des portes de fer.
1. Une couronne de lanterne en fer.
Plusieurs couronnes en fer provenant des balcons.
Plusieurs croissants en fer provenant des balcons.
Plusieurs L doubles provenant de la rampe du grand escalier.
1. Une girouette en fer qui était au dôme,
Plusieurs morceaux de cuivre qui étaient au pied de la rampe du grand escalier.
3. Trois petits tableaux de féodalité.
2. Deux cadres dorés, dont un avec verre de Bohême.
1. Un tableau rond en marbre avec inscription latine où est écrit au bas : « Comte d'Estaing. »
1. Un devant d'autel brodé or et argent.
1. Un vieux drap mortuaire inservable, garni de mauvais galons d'argent et crépine.
2. Deux pierres portant différentes inscriptions relatives à l'ancienne juridiction consulaire et Chambre de commerce.
4. Quatre affûts de canon remis au château Trompette le 22 octobre 1793.

Le 1er frimaire an II (21 novembre 1793), le maire Bertrand donne un reçu à Ganucheau jeune, concierge de la Bourse, des objets ci-dessus, non compris les affûts.

Que d'objets disparus dans la tourmente révolutionnaire [1], notamment les portraits des anciens juges et consuls; beaucoup, sûrement, ont été détruits; mais peut-être en existe-t-il encore quelques-uns dont on ignore l'origine chez les collectionneurs bordelais.

Je ne me permettrai certainement pas, en terminant cette rapide esquisse biographique du grand financier,

[1] Je tiens de notre ancien et regretté collègue Charles Marionneau, à qui M. Gustave Brunet l'avait dit, que des portraits appartenant à la Chambre de Commerce avaient été vendus en 1793; — lesquels?

de formuler un jugement sur lui; toutefois, il me semble résulter de l'examen impartial de ce qui précède que, si Nicolas Beaujon sut acquérir promptement son immense fortune, il sut, dans tous les cas, en faire un bien noble et charitable usage (1).

(1) On prête de préférence aux riches. Arsène Houssaye, dans sa charmante nouvelle *Le Repentir de Marion*, fait de Nicolas Beaujon le héros bienfaisant d'une aventure qui, après tout, aurait bien pu lui arriver, étant donnée sa générosité légendaire.

L'Académie s'est occupée plusieurs fois de Nicolas Beaujon, notamment deux de ses membres : en 1878, M. Raymond Céleste, et, postérieurement, notre ancien et regretté président Charles Durand, qui publia dans la *Gironde littéraire* des 20 et 27 octobre 1889 d'intéressants articles sur ce financier.

Charles Durand était né à Bordeaux le 30 mai 1824; il est mort dans sa ville natale le 22 janvier 1891. Fils, petit-fils et neveu d'architectes distingués, sa carrière était tout indiquée, et il l'a parcourue avec succès. Architecte des constructions municipales, on a de lui, à Bordeaux : le bâtiment des Facultés des lettres et des sciences, la Bibliothèque municipale, la restauration remarquable de la porte de Cailhau et la sage consolidation des ruines du Palais-Gallien, etc., etc. La résurrection de l'église du vieux Soulac, ensevelie depuis 120 ans sous les sables de l'Océan, est également son œuvre. Charles Durand, président de la Commission des monuments historiques de la Gironde, était chevalier de la Légion d'honneur.

LES TABLEAUX

DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DE BORDEAUX

Les Portraits et les Tableaux décorent trois pièces occupées par la Chambre de Commerce dans l'hôtel de la Bourse :

1° **Le grand salon.**

2° **Le cabinet du Président.**

3° **L'antichambre.**

GRAND SALON

PORTRAITS

N° 1. — NICOLAS BEAUJON, conseiller d'État, 1718-1786.

Toile. H. 0m75. L. 0m60.

En buste, de trois quarts à gauche, regardant en face, cheveux poudrés, frisés, réunis derrière la tête dans un catogan, habit gris-vert à boutons d'or, dentelles; le ruban rouge de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis en sautoir de droite à gauche sous l'habit.

C'est le portrait d'un homme de quarante et quelques années et une bonne copie de celui peint par Carle Vanloo en 1762 [1].

Au bas de la toile, dans un cartouche réservé, on lit :

« Honorable Jean-Nicolas Beaujon, chevalier, conseiller d'État, trésorier, commandeur honoraire de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis, secrétaire du Roy, receveur général des finances de la généralité de Rouen, ancien consul de la juridiction consulaire

[1] Vanloo (Charles-André dit Carle), né à Nice le 15 juillet 1705, mort à Paris le 30 juillet 1765. Premier peintre du roi, chevalier de l'ordre de Saint-Michel. Ce peintre a beaucoup produit : on voit de lui, au Louvre, *Un déjeuner de chasse sous Louis XV;* le portrait en pied de la reine, Marie Leckzinska, etc., etc.; il y a aussi de Carle Vanloo, au château de Chambord, un portrait en buste de cette princesse, qui est fort remarquable.

de Bordeaux et ancien directeur du commerce de la province de Guienne, qui a légué à cette Chambre les tableaux et portraits du nº 1 à ...

» Directeurs : MM. Jean Mercié ; Jean Dutasta, écuyer ; Ge Louvrié ; Hug. Vignes ; Jean-Cres Brunaud, écuyer ; Ches Lemesle ; P. Loriague ; André Crozillac ; Bd. Marchand ; 1787. »

Nº 2. — **LOUIS XV**, dit le Bien-Aimé[1], roi de France, né le 15 février 1710, mort le 10 mai 1774.

H. 0m65. L. 0m50.

Tapisserie des Gobelins dans un médaillon ovale.

En buste, de face, tête nue, légèrement tournée de trois quarts à gauche, regard vague. Le roi porte une cuirasse sur un vêtement rouge, le cordon bleu du Saint-Esprit en sautoir de droite à gauche ; au cou, la Toison d'or, soutenue par un ruban rouge vif ; sur l'épaule droite est jeté un manteau violet fleurdelisé.

Ce superbe médaillon n'est pas signé, mais on sait qu'il est fait d'après le portrait de Carle Vanloo et qu'il est l'œuvre de Cozette le père.

[1] Louis XV, dans sa jeunesse, donnait de flatteuses espérances. Des mœurs douces et régulières, quelques actes d'humanité lui acquirent l'amour des Français, amour qui éclata pendant sa maladie à Metz. Ce fut alors qu'il reçut le titre précieux de Bien-Aimé, titre qu'il cessa, hélas ! de mériter plus tard et qui donna lieu aux vers suivants, publiés en 1770 :

Le Bien-Aimé de l'Almanach
N'est pas le Bien-Aimé de France ;
Il vous met tout ab hoc ab hac
Le Bien-Aimé de l'Almanach.
Il vous met tout le monde au sac,
Et la Justice et la Finance ;
Le Bien-Aimé de l'Almanach
N'est pas le Bien-Aimé de France.

N° 3. — **CATHERINE-SOPHIE-FÉLICITÉ-MARIE LECZINSKA**, reine de France, femme du précédent, née en 1703, morte en 1768.

H. 0m65. L. 0m50.

Tapisserie des Gobelins dans un médaillon ovale, comme celui du Roi.

De face, la tête de trois quarts, un peu inclinée, regardant à droite; cheveux poudrés, recouverts de la petite coiffe de dentelles blanches et de la marmotte ou fanchon en dentelles noires qu'elle affectionnait; robe en étoffe rouge foncé, garnie d'une élégante fourrure de martre, rubans ponceaux.

Ce gobelin est la reproduction du ravissant portrait de Nattier (1); il n'est pas signé, mais il est sûrement d'un des deux Cozette (2).

(1) Jean-Marc Nattier, né à Paris le 17 mars 1685, mort dans la même ville le 7 novembre 1766.

C'était le peintre des grandes dames; il excellait dans le portrait et, particularité qu'il faut signaler, avait le don précieux de flatter ses modèles tout en les faisant ressemblantes.

Marie Leckzinska, vieillie avant l'âge par les chagrins que lui causait son inconstant époux, n'était pas précisément jolie, et cependant que de charmants portraits a laissés Nattier de la pauvre reine! On se demande, après avoir vu la remarquable toile de 1755, gravée par Jacques-Nicolas Tardieu, où elle est si attrayante, comment de ses jolis bras blancs et ronds elle n'a pu retenir le volage. De tous les portraits de la reine par Nattier, un des mieux réussis est bien certainement le petit médaillon enguirlandé de fleurs que Gaucher a gravé en tête de la dédicace de l'*Abrégé chronologique de l'Histoire de France* du président Hénault (1768).

(2) Les Cozette, et non Cosette, comme on l'a écrit quelquefois, furent pendant plus d'un demi-siècle, de 1736 à 1792, entrepreneurs à la manufacture des Gobelins. Cette conservation de fonctions dans la même famille, remarque M. Jules Guiffrey, le savant administrateur de la manufacture des Gobelins dans son *Histoire de la tapisserie,* eut certainement une influence considérable sur la prospérité de la manufacture des Gobelins.

Pierre-François Cozette, le père, naquit en 1712 et devint chef d'atelier en basse lisse de 1736 à 1749, et en haute lisse de 1749 à 1788; son portrait, peint par lui-même à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, se voyait au Salon de 1797. (Lacordaire, *Notice historique sur la manufacture des Gobelins,* p. 145.)

Pierre-François eut un fils, Charles, qui fut aussi chef d'atelier de 1788 à

N° 4. — LOUIS DE FRANCE, dauphin, fils de Louis XV, né le 4 septembre 1729, mort le 20 décembre 1765.

H. 0m65. L. 0m50.

Médaillon ovale de tapisserie des Gobelins, signé à droite : « M. Vanloo (1) pxit 1769, » et à gauche : « Cozette exct 1771. »

En buste, corps et tête de trois quarts à gauche, regardant en face ; cheveux poudrés, habit rouge soutaché de broderies d'or et de soie bleue et blanche ; sur l'épaule droite, en sautoir, le grand cordon bleu du Saint-Esprit, son tricorne sous le bras gauche.

Cozette exposa ce portrait au Salon de Paris de 1773, accompagné de cette notice :

« Portrait en buste de Monseigneur le Dauphin, exécuté en tapisserie sous la conduite du sieur Cozette. Il appartient à M. de Beaujon, banquier de la Cour. »

Cette tête sympathique et douce ne laisse aucune

1792, et à la suppression du titre d'entrepreneur fut conservé comme simple chef. C'est Charles Cozette qui exécuta le portrait du dauphin, dont on parle plus loin dans cette notice, d'après une lettre sur le Salon de 1773, publiée dans les *Mémoires secrets,* t. XIII, p. 146.

Dans les mêmes *Mémoires*, on lit aussi, à la page précédente : « L'aiguille le dispute aujourd'hui au pinceau, et les connaisseurs trouvent les portraits en buste du dauphin, de l'empereur et de l'impératrice-reine, exécutés en tapisserie par le sieur Cozette, bien supérieurs aux toiles du Roi, de Madame la dauphine et de Madame la comtesse de Provence, placées à côté. »

(1) Louis-Michel Vanloo, fils aîné du peintre J.-B. Vanloo et neveu de Carle, né à Toulon le 2 mars 1707, mort à Paris le 20 mars 1771, premier peintre du roi d'Espagne, membre de l'Académie de peinture et de sculpture en 1733, chevalier de l'ordre de Saint-Michel en 1748, élève de son père.

Michel Vanloo fut surtout un portraitiste des plus distingués ; on cite de lui les portraits de l'abbé de Breteuil, de la marquise de Pompadour (1759), de la princesse de Chimay, de Diderot, du marquis de Marigny (1769), etc., etc. On voit de lui, au Louvre, deux portraits de Louis XV, un à soixante ans, en habit de velours bleu, et l'autre en manteau royal ; il fit aussi les portraits des comtes de Provence et d'Artois.

illusion sur la maladie dont cet infortuné prince, malheureusement trop méconnu, devait mourir à trente-six ans.

« La figure du Dauphin, a écrit le duc Emmanuel de Broglie, à la fois grave et mélancolique, au milieu de tous les personnages fardés, poudrés, faussement sensibles de cette époque, fait naître l'impression que produit parfois une fleur naturelle portée dans une fête mondaine : elle émeut et remue le fond du cœur, parce qu'elle est vraie et que son parfum vient de Dieu (1). »

N° 5. — **MARIE-ANTOINETTE-JOSÉPHINE-JEANNE DE LORRAINE**, archiduchesse d'Autriche, née à Vienne le 2 novembre 1755, morte le 16 octobre 1793. Femme de Louis, dauphin, qui fut roi à la mort de son grand-père Louis XV, en mai 1774.

H. 0m65. L. 0m50.

Tapisserie des Gobelins dans un médaillon signé à gauche : « Drouais (2) pinxt 1773 ; » à droite : « Cozette exct 1774. »

En buste, de trois quarts à droite, regardant en face, les cheveux relevés, collier de perles et de diamants; robe décolletée garnie de fleurs brodées et de den-

(1) *Le Fils de Louis XV, Louis, dauphin de France.* Paris, E. Plon et Cie, 1877.

(2) François-Hubert Drouais, peintre, membre de l'Académie en 1758, né le 14 décembre 1727 à Paris, mort le 21 octobre 1775 dans la même ville. Drouais fut un brillant portraitiste; le Louvre possède de lui deux belles toiles : le portrait du comte d'Artois (plus tard Charles X), et celui de Madame Adélaïde-Clotilde de France, depuis reine de Sardaigne.

Drouais fut peintre du roi et de Monsieur (le comte de Provence) et de Madame.

telles, par Pierre-François Cozette le père et Charles Cozette le fils, sous la direction du premier.

Ce portrait a été gravé par Cathelin (1).

On a cru jusqu'à ce jour, par suite d'une fausse indication première, que ce beau gobelin était le portrait de Marie-Josèphe de Saxe, née à Dresde en 1731, mariée à Louis, dauphin de France, fils de Louis XV, dont je viens de parler, et morte le 19 mai 1767.

C'était une erreur; j'en trouve la preuve irrécusable dans la *Gazette des Beaux-Arts*, tome XVIII, page 293.

Voici comment s'exprime à son sujet M. Jules Flammermont, dans ses recherches sur les portraits de *Marie-Antoinette :* « Le portrait peint par Drouais fut, malgré ses défauts, choisi pour être reproduit en tapisserie des Gobelins; l'un des entrepreneurs, chef d'atelier Cozette, l'exécuta à ses frais pour faire sa cour aux nouveaux souverains. Le 5 octobre 1774, dans une lettre au comte d'Angeviller, directeur des bâtiments du Roi, Cozette donne sur ce portrait les plus curieux renseignements :

« *M. de Beaujon*, disait-il, *m'avait chargé de lui faire en tapisserie un portrait de la Reine,* je me suis trouvé très embarrassé sur le tableau que je devais prendre pour modèle; ceux qui ont été faits par M. Duplessis (2) et par M. Drouais n'ont pas été trouvés parfaitement

(1) Louis-Jacques Cathelin, 1736-1804, membre de l'Académie de peinture et de sculpture, excellent graveur du XVIIIe siècle, dont l'œuvre est considérable.

Tout au plus, m'écrit l'honorable M. Bouchot, conservateur des estampes à la Bibliothèque nationale, au sujet de ce portrait, « le graveur a-t-il omis les bijoux du collier; mais *c'est parfaitement Marie-Antoinette,* et ce ne peut être une autre princesse. »

(2) Joseph-Silfrède Duplessis, né à Carpentras (Vaucluse) le 20 septembre 1725, mort à Versailles le 11 germinal an X (1er avril 1802). Académicien en 1774, fut un portraitiste très distingué; on cite parmi ses portraits ceux du sculpteur Allegrain et du peintre Vien.

ressemblants, celui de ce dernier a paru à la Cour l'être le plus, mais cependant un peu trop sérieux, et c'est celui dont nous nous sommes servis, en profitant de certaines observations que j'ai faites plusieurs fois en examinant la Reine à son dîner; mon fils vient de finir sous mes yeux ce portrait, il ne reste plus que le fond à faire. . . . .

. . . .

» Si nous sommes assez heureux pour avoir réussi et mérité votre approbation, nous vous prierons, Monsieur, de le présenter vous-même au Roi; le zèle du père et du fils sera suffisamment récompensé si Sa Majesté daigne recevoir avec bonté cet ouvrage que notre amour et notre respect osent lui offrir (1). »

. . . .

« Cette tapisserie, dit M. Flammermont, qui aurait une réelle valeur pour l'iconographie de Marie-Antoinette, *est aujourd'hui perdue* ou tout au moins *complètement ignorée; jusqu'ici, je n'ai pu réussir à en trouver la moindre trace*. »

Je suis donc bien heureux de constater que la Chambre de Commerce de Bordeaux se trouve posséder cette reproduction *unique et ignorée du portrait de Marie-Antoinette par Drouais,* devenue une rareté d'une inestimable valeur historique et artistique.

(1) Archives nationales, O[1], 2047.

TABLEAUX

N° 6. — LA BONNE AVENTURE.

L. 1m45. H. 1m30.

Reproduction en tapisserie des Gobelins du tableau de François Boucher (1), signé à droite : « Boucher, p^it » sur une planche; à gauche : « Cozette, 1772, » sur un tronc d'arbre.

Dans un paysage composé suivant le goût maniéré de l'époque, une voyageuse, qu'accompagne un jeune enfant, tire la bonne aventure à celle des deux bergères Pompadour dont elle tient la main.

Superbe tapisserie dans un bel état de conservation.

N° 7. — LE PÊCHEUR.

L. 1m45. H. 1m30.

Autre reproduction en tapisserie des Gobelins du tableau de François Boucher, signé à droite sur un tronc d'arbre : « Boucher p^xit » et à gauche : « Exécuté par Cozette, 1772 ».

(1) François Boucher naquit à Paris, rue de la Verrerie, paroisse Saint-Jean-de-Grève, le 29 septembre 1703; il est mort le 30 mai 1770, dans son atelier, au Louvre.

Cet artiste, admirablement doué, avait une entente parfaite de la composition; il a produit beaucoup. — François Boucher, Honoré Fragonard et leurs émules furent fort contestés à la fin du XVIIIe siècle par la nouvelle École des Vien et des David; mais leurs plus grands détracteurs convenaient eux-mêmes de la merveilleuse facilité de ces *polissons* de l'art.

David, dont la famille était alliée à celle de Boucher, le défendait et disait de lui : « N'est pas Boucher qui veut. » Le célèbre peintre du *Couronnement de l'empereur* avait bien raison.

De nos jours, Boucher et son école sont en grande faveur, et les tableaux de ces artistes recherchés et payés fort chers par les amateurs.

Un berger, XVIIIe siècle, pêche à la ligne dans un ruisseau, pendant que la bergère placée devant lui fait signe à une seconde bergère tout enrubannée, qui arrive suivie d'un petit garçon, de garder le silence, car le poisson mord sans doute.

Tout cela habilement composé, bien dessiné, élégamment exécuté et charmant, malgré le coloris conventionnel et faux. Hélas! nous sommes loin de la vérité, quelquefois brutale, des paysans de Millet!

La conservation de ce magnifique Gobelin est parfaite, comme celle du précédent.

CABINET DU PRÉSIDENT

PORTRAITS

N° 8. — **MADAME MARIE-ADÉLAIDE DE FRANCE,** fille de Louis XV, née à Versailles le 23 mars 1732, tante de Louis XVI.

Toile. H. $1^{m}40$. L. 1 mètre.

En pied, assise sur un canapé, la tête de trois quarts à gauche, regardant en face, cheveux poudrés et relevés; vêtue d'une robe de velours bleu et par-dessus d'un mantelet de soie blanche garni de martre; de la main gauche elle tient un écrin qu'elle découvre de la droite.

Bonne copie, non signée, parfait état de conservation.

Ce beau portrait a été par erreur catalogué jusqu'à ce jour comme étant celui de la mère de Louis XV, Marie-Adélaïde de Savoie, mariée à Louis de France, duc de Bourgogne; or, celle-ci, morte à Versailles en 1712, ne pouvait donner, cinquante ans après, son portrait à Nicolas Beaujon.

N° 9. — **LOUIS XVI**, roi de France, 1754-1793. Dans un médaillon ovale.

Toile. H. 0m80. L. 0m65.

Bonne copie, non signée.

En buste, tête nue; tourné de trois quarts à droite, la tête légèrement à gauche; habit de soie gris rosé, la main droite dans le gilet, le cordon bleu de droite à gauche, la plaque du Saint-Esprit, la Toison d'or soutenue par un ruban rouge.

Au-dessus du cadre, dans un cartouche couronné de laurier, cette inscription : *Donné par le Roi à M. de Beaujon, conseiller d'État, 1780.*

N° 10. — **LOUIS STANISLAS-XAVIER DE BOURBON**, comte de Provence (MONSIEUR), depuis Louis XVIII, 1755-1824.

Toile. H. 0m85. L. 0m70.

En buste, tête nue, les cheveux poudrés, réunis derrière dans un catogan; il est assis dans un fauteuil de trois quarts à gauche et regardant en face; habit et gilet de soie gris perle brodé, cordon bleu du Saint-Esprit en sautoir, de droite à gauche, ruban rouge de la Toison d'or.

Bonne copie, largement peinte, non signée, d'après Michel Vanloo.

N° 11. — **CHARLES-PHILIPPE DE FRANCE,** comte d'Artois, depuis Charles X, 1757-1836.

Toile. H. $0^m 85$. L. $0^m 70$.

En buste, debout, tourné de trois quarts à droite, regardant en face, cheveux poudrés, frisés et catogan, comme son frère; habit de soie marron-amarante, dentelles, gilet chamois, cordon et plaque du Saint-Esprit, ruban de la Toison d'or.

Bonne copie, également d'après Michel Vanloo, non signée; on reconnaît la facture du même peintre qui a fait le portrait du comte de Provence.

Dans deux angles de ce cabinet sont placés, sur des piédestaux, les bustes en marbre de ces deux princes, offerts par eux à la Chambre de Commerce de Bordeaux, en témoignage de leur satisfaction pour la réception qui leur fut faite en 1777 par les Directeurs du Commerce de Guienne.

Le buste du comte de Provence est de Pajou (1); l'autre, de Gors; celui de Pajou est vivant.

(1) Augustin Pajou, sculpteur, né à Paris le 10 septembre 1730, mort le 8 mai 1809 dans la même ville.

L'œuvre de Pajou est des plus importants : parmi les très nombreux bustes qu'il fit, le marbre du comte de Provence et la terre cuite du comte d'Artois sont cités.

Ce vaillant artiste était de l'Académie de peinture et de sculpture en 1760, professeur en 1762, il en était le recteur en 1792; enfin, à la création de l'Institut, il fut un des premiers membres de cette Compagnie.

ANTICHAMBRE

PORTRAITS

Je pensais rencontrer ici le portrait du roi de Suède, Gustave III, légué aussi par Beaujon, qui complète la généreuse donation à la Chambre de Commerce de cet opulent financier; mais la toile qu'on croyait représenter l'ami de la comtesse de Boufflers ne peut être le portrait de ce prince; ce qui le prouve, c'est d'abord la peinture, qui rappelle davantage la manière des Hyacinthe Rigaud et des Largillière que celle des portraitistes de la deuxième moitié du XVIIIe siècle, puis enfin le costume.

Le portrait conservé dans cette antichambre est tout simplement celui de Louis XIV, jeune, qui figure sur l'inventaire dressé le 21 novembre 1793.

En voici du reste la description :

Toile. H. 0^m75. L. 0^m60. Non signée.

N° 12. — En buste, le corps tourné à droite, mais la tête à gauche regardant en face, perruque majestueuse couvrant les épaules, cuirasse et brassards fleurdelisés, dentelles, cordon bleu du Saint-Esprit de droite à gauche, Toison d'or suspendue à une chaîne du même métal.

C'est un de ces nombreux portraits dont le grand Roi et ses ministres gratifiaient les institutions provinciales.

Le portrait de Gustave III a donc disparu. Serait-il malheureusement du nombre de ceux qui, au dire de M. Gustave Brunet, furent vendus en 1793?

Ma tâche, en ce qui concerne les tableaux du legs Beaujon, serait terminée s'il n'existait dans cette même antichambre deux autres portraits :

Nos 13 et 14. — Ceux des comtes de **PROVENCE** et **D'ARTOIS**, absolument identiques aux deux placés dans le cabinet du Président; l'habit seul du comte d'Artois est ici en soie blanche brodée d'or, au lieu d'être en étoffe amarante, comme le premier.

Ces portraits sont dans des cadres-médaillons ovales de l'époque, et, bien que non signés, paraissent, après un examen attentif, supérieurs aux deux déjà décrits.

Ces deux toiles seraient-elles celles du legs Beaujon et les autres des copies offertes par les deux princes en même temps que leurs bustes?

Leurs dimensions, réduites en raison de la forme différente des cadres, sont :

H. 0m75. L. 0m60.

Je ne quitterai pas cette riche et belle collection sans parler, bien qu'il ne soit pas du nombre des tableaux de Beaujon, du superbe portrait de Bailly, qu'on voit dans cette antichambre entre les deux médaillons princiers que je viens de citer.

N° 15. — **JEAN-SYLVAIN BAILLY**, né à Paris le 15 septembre 1736, membre de l'Académie française en 1784, de l'Académie des inscriptions en 1785, président de la séance du Jeu de paume le 20 juin 1789, maire de Paris de cette époque au 15 juillet 1791, et mort héroïquement sur l'échafaud révolutionnaire le 12 novembre 1793.

Toile. H. 1m28. L. 0m95.

Signé : « J.-L. Mosnier, 1789 (1). »

En pied, assis dans un fauteuil, les jambes croisées, la figure de face, tête nue, cheveux poudrés, relevés et attachés derrière la tête dans une bourse de soie noire, cravate blanche, chemise et poignets garnis de dentelles, vêtu de noir, habit, petit manteau, culotte courte; il est tourné à gauche et appuyé sur une table où sont épars des livres, des papiers, où on lit :

« Arrêté du 17 juin... Arrêté du 23 juin... »

En arrière de la table, sur une colonne, un livre et une sphère. La signature du peintre auteur de ce beau portrait est inscrite sur le fût de cette colonne.

Ce portrait, demandé à Bailly par les Directeurs du Commerce de Guienne le 4 juillet 1789, par l'entremise du député Nairac, qui avait même choisi le peintre, arriva à Bordeaux le 26 décembre 1789, et fut payé par M. Lafitte-Dupont, trésorier de la Cham-

(1) Jean-Laurent Mosnier, né à Paris en 1746, membre de l'Académie de peinture et de sculpture en 1788.

C'était un peintre de beaucoup de talent; on cite notamment dans ses œuvres les portraits du baron de Breteuil, ministre d'État, et celui de Bailly dont la description est ci-dessus.

bre, le 9 janvier 1790, la somme de cent louis (2,400 livres), sur le mandat du sieur Mosnier (1).

N° 16. — Très haut placé dans l'antichambre est encore un bon petit portrait du maréchal **MAURICE DE SAXE,**

Toile. H. 0m70. L. 0m60.

qui fut exposé, en 1882, dans le Salon de la Société Philomathique, sous le nom du comte d'Estaing. J'ai hâte d'ajouter que le savant critique d'art (2) qui fit le compte rendu de l'Art ancien au Salon n'accepta le nom du comte d'Estaing que sous réserve, le faisant suivre d'un point d'interrogation.

Le maréchal se présente à mi-corps, de trois quarts à droite, regardant en face, la main droite sur son casque, la gauche tenant son bâton fleurdelisé; il est tête nue, les cheveux ramenés en arrière formant sur le dos une énorme queue; habit vert, collet et retroussés rouges, baudrier doré, sabre, gants de peau de daim, etc.

Au fond, à droite, l'entrée d'une tente; à gauche, des uhlans au galop.

Bonne copie, non signée. Ce portrait a été gravé.

La réunion de ces seize tableaux constitue une collection remarquable, difficile à rencontrer autrement que dans un musée. J'ajouterai même pour les six *Gobelins* qu'en dehors de Paris et des Palais natio-

(1) Archives départementales de la Gironde, C. 4266, C. 4355.

(2) Charles Marionneau, correspondant de l'Institut, membre de l'Académie de Bordeaux, mort le 13 septembre 1896.



naux, on n'en trouverait certainement pas un pareil nombre, surtout dans une conservation si parfaite.

On ne saurait assez remercier de leur sollicitude éclairée MM. les Présidents et Membres de la Chambre de Commerce qui, se succédant depuis plus d'un siècle, veillent sur cet unique et précieux dépôt, qui rappelle le souvenir de leur généreux prédécesseur à la Bourse de Bordeaux.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

CORRESPONDANCE RELATIVE AU LEGS BEAUJON

23 décembre 1786-7 juillet 1787.

(Archives départementales de la Gironde, C. 4356-C. 4266.)

Lettre de M. Antoine Du Bergier (¹) *à MM. les Directeurs du Commerce de Guienne, à Bordeaux.*

Paris, 23 décembre 1786.

MESSIEURS,

. . . .

Nous venons de perdre un de nos anciens confrères, M. Beaujon, qu'on enterre ce soir.

La Juridiction cessera enfin de lui payer une rente de mille écus, qui duroit depuis longtemps.

Je vous serai obligé, Messieurs, de vouloir faire part de cette nouvelle à MM. les Juges et Consuls; on m'a dit qu'il léguoit à la Chambre de Commerce le portrait de Louis XV, fait aux *Gaubelins*. Il laisse une fortune bien considérable qu'on dit pourtant être au-dessous de l'opinion qu'en avoit le public.

J'ai l'honneur d'être, avec respect, Messieurs, votre très humble et très obéissant serviteur.

DU BERGIER.

(¹) Antoine Du Bergier, écuyer, bourgeois de Bordeaux, député de la Chambre de Commerce de cette ville à Paris. Il y demeurait, rue Saint-Honoré, à côté de l'hôtel de Noailles. C'était le grand-père de M. Duffour-Dubergier, maire de Bordeaux de 1842 à 1848, sous Louis-Philippe, et président de la Chambre de Commerce de 1848 à 1860.

Lettre de MM. les Directeurs du Commerce de Guienne à M. Du Bergier, député de la Chambre, à Paris.

Bordeaux, 12 janvier 1787.

MONSIEUR,

. . . .

On varie ici beaucoup sur l'objet des dispositions de feu M. Beaujon à notre égard; nous vous serons obligés de nous fixer particulièrement, si cela vous est possible. . . . .

Les Directeurs en exercice :

DUTASTA, LOUVRIÉ, MARCHAND.

Lettre de M. Antoine Du Bergier, député à Paris, à MM. les Directeurs du Commerce de Guienne, à Bordeaux.

Paris, 20 janvier 1787.

MESSIEURS,

J'ai cherché à connoître les dispositions de feu Beaujon à l'égard de la Chambre de Commerce; j'écrivis, en conséquence, avant-hier à M. Balan, son neveu (1), j'ai donc sçu qu'il léguoit à la Chambre de Commerce :

1° Quatre tableaux à l'éguille, dont deux de Boucher, le troisième est le portrait du feu Roi, le quatrième est celui de Madame Adélaïde.

2° Le portrait du Roi régnant, celui de Monsieur, frère du Roi, celui de Monseigneur le comte d'Artois (1), ces quatre portraits avoient été donnés par les Rois et princes à feu M. Beaujon.

M. Balan m'ajouta que ses oncles, légataires universels, sont chargés par le testament de faire transporter ces huit tableaux et de les faire présenter à leurs frais et dépens.

(1) C'était le fils de Louis Balan, conseiller à la Cour des Aydes, et de Raymonde Beaujon.

(2) M. Du Bergier oublie le quatrième portrait, celui du roi de Suède, donné par Gustave III à M. Beaujon et qui complète les quatre portraits dont il fait mention.

M. Balan m'observa encore sur ces articles que M. le comte de La Châtre [1] a répandu partout qu'il avoit obtenu du Roi, ainsi que de Monsieur et Monseigneur le comte d'Artois que ces trois tableaux et celui du roi de Suède lui seroient remis, et que l'ambassadeur de ce prince seroit chargé d'écrire à son maître pour ce dernier; mais que ce n'est, sans doute, que sur un faux exposé qu'il auroit obtenu cette faveur, ces quatre portraits étant un don particulier et les volontés du testateur devant être sacrées, et surtout, l'emploi en étant aussi honorable, il est certain que pour peu que ce fait soit vrai, la Chambre de Commerce doit faire ses réclamations et toute la famille y réunir ses efforts.

Je dois ajouter, Messieurs, que la manière dont M. Beaujon fait ce don, est, en quelque sorte, encore plus agréable s'il est possible pour la Chambre que le présent lui-même.

M. Beaujon a ajouté à tout cela quelque chose qui, à mon avis, est fait pour l'honorer d'une manière particulière: il lègue à MM. les anciens Juges et Consuls une somme de cinquante mille livres pour être employée, autant que je peux me le rappeler, en rentes qui seront distribuées aux veuves des anciens Consuls qui seroient dans la peine.

Tout cela m'a été confirmé par le notaire qui a recueilli ses dernières dispositions.

C'est avoir fait un bon emploi des sommes qu'il avoit retirées lui-même de cette Jurisdiction pour l'argent qu'il avoit prêté dans un besoin urgent; je vous prie de vouloir instruire MM. les Juges et Consuls de cette disposition particulière; je me persuade qu'ils se croiront tenus de faire faire un service pour lui à la Bourse [2], si on ne l'a déjà fait.

J'ai été tenté de demander au notaire une copie des dispositions particulières pour la Jurisdiction et la Chambre; mais j'ai cru devoir préalablement avoir votre aveu, je l'attendrai; je vous répète avec plaisir que les dispositions de M. Beaujon pour la Jurisdiction et pour la Chambre de Commerce sont énoncées l'une et l'autre de la manière la plus honnête et la plus agréable.

J'ai l'honneur, etc.

Du Bergier.

[1] M. le comte de La Châtre était premier gentilhomme d'honneur de MONSIEUR, frère du roi régnant, et qui fut plus tard Louis XVIII.

[2] Jusqu'à la Révolution française, l'hôtel de la Bourse possédait une chapelle; elle était placée dans l'angle sud-ouest où est établi de nos jours le logement du concierge. Il y a quelques années, on voyait encore des restes de son ornementation.



Lettre de M. Antoine Du Bergier, député à Paris,
à MM. les Directeurs du Commerce de Guienne, à Bordeaux.

Paris, 23 janvier 1787.

MESSIEURS,

J'avois l'honneur de vous mander par ma dernière que j'attendrois votre aveu pour chercher à me procurer une connoissance bien exacte de la disposition particulière de feu M. Beaujon en faveur de notre Chambre.

M. son frère, un de ses deux héritiers, vint me voir samedy soir, je lui parlai de cet objet; il me répondit qu'il me procureroit cet extrait tout incessamment... Il revint, en effet, hier soir chez moi et me l'apporta. J'ai l'honneur de vous l'envoyer ci-joint. Il l'a fait extraire littéralement du testament.

Je dois vous ajouter, Messieurs, que M. Beaujon m'a dit qu'il croyoit que M. de La Châtre abandonneroit sa prétention sur les tableaux, s'il ne l'a déjà abandonnée. Je me persuade que vous trouverés quelques petites différences entre les expressions de cette disposition et l'idée que je vous en avois donnée dans ma dernière; ce n'est pas ma faute, je n'avois fait que vous répéter ce qu'on m'avoit dit et ce que j'ay l'honneur de vous envoyer aujourd'huy est exactement copié du testament.

J'ay l'honneur, etc.

DU BERGIER.

Extrait des registres des délibérations de la Chambre de Commerce de Bordeaux du 25 janvier 1787.

Sont entrés en séance : MM. Dutasta, Louvrié, Marchand, etc.

. . . .

Il est donné lecture d'une lettre de M. le Député, du 20 janvier, par laquelle, après avoir fait à la Chambre le détail des tableaux compris dans le legs que M. Beaujon a fait à la Chambre et l'avoir instruite qu'il a légué à MM. les anciens Juges et Consuls la somme de *cinquante mille* livres pour être employée en rentes qui seront distribuées aux veuves des anciens consuls qui en auroient besoin,

il l'informe que M. le comte de La Châtre a répandu dans le public qu'il étoit autorisé de Sa Majesté, ainsi que de Monsieur, frère du Roi, et de Monseigneur le comte d'Artois, à réclamer les portraits de ces princes et celui du roi de Suède, compris dans le legs fait à la Chambre.

. . . .

Lettre des Directeurs du Commerce de Guienne, à Bordeaux, à M. Antoine Du Bergier, député à Paris.

Bordeaux, le 27 janvier 1787.

Monsieur,

. . . .

. . . C'est avec plaisir qu'on a vu cet ancien confrère signaler son affection envers la Maison par un acte de bienfaisance, qui fait l'éloge de son cœur et qui est précieux aux amis de l'humanité.

MM. les Juges et Consuls, à qui nous avons communiqué votre lettre, sont pénétrés des mêmes sentiments et se proposent de vous écrire.

Prière de demander au notaire une expédition des dispositions de M. Beaujon, pour lequel on reconnoît qu'il est juste de commander de faire faire un service.

L'avis que, d'après les observations de M. Balan, vous nous donnez, Monsieur, de la prétention de M. le comte de La Châtre nous a affectés du sentiment du plus grand déplaisir, même de la douleur. Quoi! seroit-il possible que l'espoir, dont nous avons été flattés, de posséder le portrait de notre monarque bienfaisant et ceux des personnages augustes, dont M. Beaujon a voulu qu'il fût accompagné, n'ait fait que nous préparer les regrets de la plus affligeante privation? Non, Monsieur, les dispositions des mourants, comme l'a dit M. Balan, doivent être sacrées; celle de M. Beaujon à notre égard est un titre, non seulement de droit, mais de religion, qu'on ne peut attaquer sans injustice, même sans sacrilège.

Nos désirs nous font espérer que la tentative de M. le comte de La Châtre n'aura produit qu'une alarme; mais s'il y donnoit

quelque suite, nous vous prions, Monsieur, de lui opposer les plus vives réclamations que vous animerez de tout notre amour et de tout notre respect; nous vous autorisons à cet effet par la procuration que nous avons l'honneur de vous adresser ci-jointe.

Nous avons l'honneur, etc.

DUTASTA, LOUVRIÉ, MARCHAND,
Directeurs en exercice.

Extrait des registres des délibérations de la Chambre de Commerce de Bordeaux du 1er février 1787.

Sont entrés en séance : MM. Dutasta, Louvrié, Marchand, etc.

Délibération d'assister au service que les juges et consuls font célébrer pour le repos de l'âme de feu Nicolas Beaujon; MM. Lemesle et Marchand sont désignés pour représenter la Chambre.

. . . .

Lettre de M. Antoine Du Bergier, député à Paris, à MM. les Directeurs du Commerce de Guienne, à Bordeaux.

Paris, 3 février 1787.

MESSIEURS,

Vous devés avoir reçu la lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire le 23 du mois passé, qui renfermoit la copie de l'expédition que M. Beaujon m'avoit fournie ici de la disposition particulière contenue dans le testament de feu M. son frère en faveur de la Chambre de Commerce; j'ai cru devoir me dispenser de solliciter autre chose à cet égard dans ce moment; ma lettre vous ajoutoit, que je croyois que M. de La Châtre abandonneroit sa prétention sur le portrait du Roi, et, en effet, M. Beaujon m'a ajouté depuis que, sur l'exposé qu'on avoit fait au Roi de ce don de M. Beaujon à la Chambre de Commerce, Sa Majesté avoit trouvé cela très bien; ainsi nous n'aurons pas besoin de plaider.

. . . .

J'ai l'honneur, etc.

DU BERGIER.

Lettre de MM. les Directeurs du Commerce de Guienne à M. Antoine Du Bergier, député à Paris.

Bordeaux, le 6 février 1787.

MONSIEUR,

Nous sommes très sensibles à l'attention que vous avés eue de nous procurer l'extrait quoiqu'informe de la disposition particulière de M. Beaujon en faveur de la Chambre; le legs dont il l'a gratifiée, infiniment précieux pour les objets qui le composent, devient on ne peut plus flatteur pour elle par les expressions aussi honorables qu'honnêtes dont il a bien voulu l'accompagner. Ce témoignage de bienveillance et d'estime de sa part a renforcé les regrets que nous avons de sa perte par le seul motif de l'ancienne confraternité par les liens de laquelle il nous étoit uni et nous sommes pénétrés de la plus vive reconnoissance.

MM. les anciens Juges et Consuls, animés des mêmes sentiments pour le bienfait que la Maison a reçu de lui, les a fait éclater en délibérant de faire célébrer annuellement et à perpétuité un service pour le repos de son âme. Il eut lieu samedi, 3 de ce mois; la Chambre y a été invitée et y a assisté, ainsi que les personnes de la famille de feu M. Beaujon qui sont dans cette ville. MM. les Juges et Consuls ont voulu que la durée du témoignage de la reconnoissance eût pour mesure celle du bienfait.

C'est avec bien du plaisir que nous avons vu que la procuration que nous vous avons adressée pouvoit devenir sans objet, par les dispositions où paroît M. de La Châtre d'abandonner ses prétentions sur les tableaux. Nous en avons eu un aussi vif en apprenant la manière obligeante et l'empressement flatteur avec lesquels M. Beaujon, l'un des héritiers, s'est porté à nous procurer l'extrait que vous avés fait passer. Cette démarche nous a paru un témoignage approbateur de la disposition de feu M. Beaujon, qui en rehausse encore le prix, s'il étoit possible.

Nous avons l'honneur d'écrire aux deux MM. Beaujon pour leur faire nos compliments de condoléance et leur manifester nos regrets et notre reconnoissance.

Nous avons l'honneur, etc.

LES DIRECTEURS.

Lettre des Directeurs du Commerce de Guienne, à Bordeaux, à MM. Beaujon frères, à Paris.

Bordeaux, le 6 février 1787.

MESSIEURS,

Nous avons été sensiblement touchés de la perte de M. votre frère, et flattés infiniment de la mention honorable qu'il a faite de nous dans son testament; sous ce double rapport, nous vous prions, Messieurs, d'agréer nos sincères compliments de condoléance et la protestation de toute notre gratitude.

Le legs dont M. votre frère a gratifié notre Chambre, tout important qu'il est par le prix des tableaux qui le composent et plus encore par les objets augustes qu'il représente, devient le bienfait le plus cher à nos cœurs par les sentiments d'estime et de bienveillance sous l'enveloppe desquels il nous l'a adressé.

Nous aurons soin, Messieurs, lors de l'inauguration de ces portraits dans notre Chambre, de consacrer notre reconnoissance d'une manière qui en transmette à nos successeurs le souvenir et l'exemple.

Daignez, Messieurs, agréer nos remerciements de la bonté que vous avez eue de procurer à M. notre député l'extrait de la disposition particulière de M. votre frère en notre faveur. Cette démarche complaisante de votre part nous a paru une approbation bien flatteuse, qui ajoute encore et au prix du bienfait et à notre reconnoissance.

Nous avons l'honneur, etc.

Les Directeurs en exercice :

DUTASTA, LOUVRIÉ, MARCHAND.

Lettre de MM. les Directeurs du Commerce de Guienne à M. Antoine Du Bergier, député de la Chambre à Paris.

Bordeaux, le 10 février 1787.

MONSIEUR,

. . . .

La lettre dont vous nous avés honoré le 3 de ce mois nous a fait le plus grand plaisir en nous tranquillisant sur la prétention de

M. de La Châtre, qui ne peut avoir aucune suite d'après l'approbation que Sa Majesté a eu la bonté de donner au legs que nous a fait M. Beaujon.

. . . .

. . . .

Nous avons l'honneur, etc.

LES DIRECTEURS.

Lettre de M. Antoine Du Bergier, député, à MM. les Directeurs du Commerce de Guienne, à Bordeaux.

Paris, 17 février 1787.

MESSIEURS,

J'attends ce matin un des MM. Beaujon; s'il vient, je saurai de lui si on fait des dispositions pour le départ de nos tableaux; je ne fermerai cette lettre qu'au dernier moment.

J'ai l'honneur, etc.

DU BERGIER.

P.-S. — J'ai vu M. Beaujon; les formalités de l'inventaire de M. son frère n'étant pas entièrement finies, on ne s'occupera que dans quelques jours de l'envoi des tableaux.

Lettre de MM. Beaujon frères à MM. les Directeurs du Commerce de Guienne, à Bordeaux.

Paris, 20 février 1787.

MESSIEURS,

Rien ne pourroit, s'il étoit possible, autant affaiblir notre douleur que l'intérêt que vous paroissés y prendre et qui ne peut être que sincère, puisque les derniers moments de notre frère vous ont été ainsi que sa vie entièrement dévoués.

Quelle preuve plus certaine, Messieurs, pouvoit-il vous en donner qu'en vous rendant, préférablement à sa famille, pour toujours dépositaires de la marque la plus honorable à sa mémoire de la satisfaction de notre souverain?

Nous ne pouvons cependant nous-mêmes qu'applaudir à cette préférence en réfléchissant que c'est à votre Compagnie que notre frère étoit redevable de cette sagesse et de ces lumières, qui lui ont autant facilité les moyens d'acquérir une aussi durable célébrité, cet hommage, Messieurs, du portrait du Roi, vous étoit donc dû; souffrez que nous y ajoutions celui de notre sensibilité pour tout ce que vous nous avés mandé d'obligeant à ce sujet.

Nous avons l'honneur d'être, etc.

BEAUJON et BEAUJON.

Lettre de MM. les Directeurs du Commerce de Guienne à M. Antoine Du Bergier, député à Paris.

Bordeaux, le 3 mars 1787.

MONSIEUR,

Désirant signaler sa reconnoissance, la Chambre le prie de solliciter de MM. Beaujon frères leur consentement pour faire faire, par le plus habile peintre à Paris, la copie du portrait de leur frère et faire disposer aussi un cadre au-dessous duquel on inscrira, dans un cartouche, le nom du bienfaiteur et le détail du bienfait; obtenir de MM. Beaujon que l'envoi soit fait avant le 1er mai, jour des élections, afin que les Directeurs actuels puissent eux-mêmes en faire l'inauguration.

. . . .
. . . .

DUTASTA, LOUVRIÉ, MARCHAND.

Au même *(particulière)*.

Dans le cas où MM. Beaujon frères offriraient le portrait original, ne pas l'accepter pour ne pas les en priver.

LES MÊMES.

Lettre de M. Antoine Du Bergier, député à Paris, à MM. les Directeurs du Commerce de Guienne, à Bordeaux.

Paris, le 3 mars 1787.

MESSIEURS,

. . . .

Ma lettre, quoique datée du 3 courant, est écrite le 2, parce que demain on fait un service pour le repos de l'âme de M. de Beaujon, auquel je suis invité et où je crois devoir me rendre. Cette cérémonie sera fort longue, parce qu'on doit l'exhumer de la paroisse où il a été enterré pour le transporter dans la chapelle qui tient à sa maison, qu'on appelle *La Chartreuse* (1). . . . . . .

J'ai l'honneur d'être, avec respect, Messieurs, votre très humble et très obéissant serviteur.

DU BERGIER.

Extrait du registre des délibérations de la Chambre de Commerce de Bordeaux du 4 mars 1787.

Sont entrés : MM. Mercié, Vignes, Loriague, Dutasta, Crozilhac, Lemesle et Marchand.

Il a été fait lecture d'une lettre de MM. Beaujon, du 20 février dernier, en réponse à celle de la Chambre du 6 du dit.

La Chambre sensiblement touchée du présent de tableaux de feu M. Beaujon et de la manière flatteuse dont il le lui a fait, désirant signaler sa reconnoissance, elle a délibéré d'écrire à M. le Député et de le prier de solliciter de MM. Beaujon leur consentement à ce qu'il fît faire par le plus habile peintre de la capitale une copie du meilleur portrait de M. Beaujon, que MM. les Directeurs se proposent de placer honorablement dans la Chambre de

(1) Cette cérémonie d'exhumation et d'inhumation nouvelle dans la chapelle Saint-Nicolas-du-Roule est la cause des erreurs qui ont été commises sur la date de la mort du grand financier.

Jal, dans son *Dictionnaire historique et géographique,* dit notamment ceci : « Ce jour (3 mars), a été présenté à l'église de la Madeleine de la Ville-l'Évêque, sa paroisse, le corps de Nicolas Beaujon, qui a été inhumé le même jour dans la chapelle Saint-Nicolas-du-Roule qu'il avait fait construire. »

Commerce, avec recommandation à M. le Député de faire disposer un cadre en écusson ou cartouche sur lequel puisse être placée l'inscription suivante :

(L'inscription est dans la lettre qui suit, écrite, le lendemain 5 mars, à M. Antoine Du Bergier, député de la Chambre, à Paris.)

Lettre de MM. les Directeurs du Commerce de Guienne, à Bordeaux. à M. Antoine Du Bergier, député à Paris.

Bordeaux, le 5 mars 1787.

Monsieur,

. . . .

Envoi de l'inscription à mettre sur le cartouche du cadre du portrait de M. Beaujon (1).

On remarquera que le nom de baptême est laissé en blanc, ainsi que le numéro que l'on veut donner à chaque tableau légué, attendu qu'on n'en connoît pas le nombre d'une façon très claire par l'extrait informe que l'on a reçu, prière d'en procurer la liste pour la déposer au secrétariat.

Inscription du cartouche :

Honorable Nicolas Beaujon, chevalier, conseiller d'État, trésorier, commandeur honoraire de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis, secrétaire du Roy, Maison, couronne de France et de ses finances, receveur général des finances de la généralité de Rouen, ancien consul de la juridiction consulaire de Bordeaux et ancien directeur du commerce de la province de Guienne, qui a légué à cette Chambre les tableaux et portraits du n° 1 à n° qui décorent la salle d'assemblée du Commerce.

Directeurs : J. Mercié ; J. Dutasta, écuyer ; G. Louvrié ; H. Vignes ; J.-C. Brunaud, écuyer ; C. Lemesle : P. Loriague ; A. Crozillac ; B. Marchand.

(1) Comme on peut le constater, quelques modifications ont été faites à l'inscription existant au bas du portrait.

Lettre de M. Antoine Du Bergier, député à Paris, à MM. les Directeurs du Commerce de Guienne, à Bordeaux.

Paris, 11 mars 1787.

MESSIEURS,

. . . .

M. Beaujon vint chez moi et me dit que le testament de M. son frère ne chargeoit pas ses héritiers de faire emballer et voiturer à Bordeaux les tableaux, je lui répondis que c'étoit égal; cependant je crus ne pas devoir m'en rapporter complètement à sa mémoire, et j'écrivis sur-le-champ au notaire, qui me confirma ce que M. Beaujon m'avoit dit; dans cet intervalle, je communiquai à M. Beaujon la substance de votre deuxième lettre; sur cela il me répondit que son frère et lui devoient ajouter au legs le portrait que vous avez le projet de faire faire; il me pria de suspendre au courrier de mardi la lettre que je voulois vous écrire, afin d'avoir le temps d'en causer avec son frère.

Je crois pouvoir vous dire que MM. Beaujon ont été très flattés du projet conçu par la Chambre de joindre le portrait de M. leur frère à ceux que celui-ci lui a légués; je suis un peu embarrassé et j'espère vous fixer par le prochain courrier; j'ai cru aussi m'apercevoir que ces Messieurs vouloient prendre pour leur compte les frais de transport des tableaux à Bordeaux.

L'inscription que vous désirez mettre sur le cadre du portrait de M. Beaujon me paroît longue; permettez-moi une petite observation : il eût été, il me semble, convenable d'ajouter un petit mot de remerciement de la Chambre . . . .

. . . .

J'ai l'honneur, etc.

DU BERGIER.

Lettre de M. Ant. Du Bergier, député, à MM. les Directeurs du Commerce de Guienne, à Bordeaux.

Paris, 17 mars 1787.

MESSIEURS,

. . . .

MM. Beaujon persévèrent dans l'idée de faire faire le portrait de leur frère, ils ont même fait le choix du peintre; seulement, ce

portrait a été fait souvent et toujours donné, il faut donc chercher un bon modèle, ils prendront le meilleur [1].

Ils feront également les frais d'emballage et de transport.....

Je joins à la présente l'extrait du testament que vous m'avez demandé.....

. . . .

J'ai l'honneur, etc.

Du Bergier.

MM. les Directeurs du Commerce de Guienne à M. Ant. Du Bergier, député, à Paris.

Bordeaux, 24 mars 1787.

Monsieur,

On est très sensible à l'honnêteté de MM. Beaujon frères auxquels on le prie de témoigner toute la reconnoissance de la Chambre. Il eût été, en effet, plus commode de faire faire la copie du portrait à Bordeaux; mais, en outre qu'on ignoroit l'existence du portrait de leur frère que possède M. Jarreau, on n'eût peut-être pas été satisfait, soit par la faiblesse du peintre, soit parce que le portrait que possède M. Jarreau est ancien et ne représente pas M. Beaujon dans le costume et les attributs qui lui conviennent.

. . . .

Les Directeurs, etc.

M. Ant. Du Bergier, député à Paris, à MM. les Directeurs du Commerce de Guienne, à Bordeaux.

Paris, 30 mars 1787.

Messieurs,

. . . .

Je crains bien que le départ des tableaux de M. Beaujon soit retardé, tant on met de lenteurs aux opérations de l'inventaire.

[1] On ne connaît qu'un portrait authentique, peint à l'huile, de Jean-Nicolas Beaujon, qui fut fait vers 1762 par Carle Vanloo; c'est celui dont la copie appartient à la Chambre de Commerce; mais il y aussi un dessin de Cochin, gravé par Mme Lingée, in-4°, qui, étant donné le talent de portraitiste du célèbre dessinateur, doit bien donner la physionomie du grand financier.

On travaille pourtant aux caisses et l'on fait le portrait. Vos noms seront inscrits, comme vous l'avez désiré, au bas du tableau ou en haut, sur le cartouche qu'on ajoutera au cadre.....

. . . .

J'ai l'honneur, etc.

Du Bergier.

Lettre de M. Ant. Du Bergier, député, à Paris, à MM. les Directeurs du Commerce de Guienne, à Bordeaux.

Paris, 3 avril 1787.

Messieurs,

. . . .

... Depuis ma dernière, rien de nouveau chez MM. Beaujon.
J'ai l'honneur, etc.

Du Bergier.

Lettre de MM. les Directeurs du Commerce de Guienne, à Bordeaux, à M. Ant. Du Bergier, député à Paris.

Bordeaux, 21 avril 1787.

Monsieur,

. . . .

On auroit désiré que les portraits fussent arrivés avant les nouvelles élections; mais il faut céder à l'empire des circonstances.

. . . .

Les Directeurs, etc.

Lettre de M. Ant. Du Bergier, député, à Paris, à MM. les Directeurs du Commerce de Guienne, à Bordeaux.

Paris, 1er may 1787.

Messieurs,

. . . .

Enfin, le peintre qui a été chargé par MM. Beaujon de faire le portrait de feu M. leur frère est venu hier chès moi pour prendre

la note que la Chambre avoit désiré qui fût mise au bas du portrait et je la lui ai donnée; je crois qu'avec tous autres gens que MM. Beaujon cette opération eût pu être faite depuis longtemps. Il est pourtant vrai qu'on n'a commencé que vendredi dernier la vente des objets portés dans l'inventaire; j'ignore s'il n'y aura pas encore quelqu'accroche.

J'aurois bien désiré qu'il eût pu dépendre de moi de faire aller les choses beaucoup plus vite; on me fait espérer qu'on va expédier incessamment tous ces tableaux; je vous avoue que j'en suis très impatient.

Il y en a qui sont très beaux; mais je n'ai pas été émerveillé de celui du Roy régnant; celui du feu Roy, qui est fait aux Gobelins, est d'une grande beauté; mais ce qui me fâche, c'est que ces tableaux sont de plusieurs grandeurs différentes; je ne sais pas trop comment on pourra les placer d'une manière un peu symétrique.

. . . .

J'ai l'honneur, etc.

Du Bergier.

Lettre de M. Ant. Du Bergier, député à Paris,
à MM. les Directeurs du Commerce de Guienne, à Bordeaux.

Paris, 12 may 1787.

Messieurs,

. . . .

M. Jarreau ([1]), arrivé depuis quelques jours, m'a remis, Messieurs, le mémoire d'observation des négociants sur l'établissement des Paquebots.

... Je suis toujours occupé à vous faire parvenir les tableaux que feu M. Beaujon a légués à la Chambre. J'avois eu l'honneur de vous mander que MM. les héritiers fesoient faire le portrait de M. leur frère; je voulus, il y a deux jours, voir où cela en étoit, j'allai chés le peintre où je vis ce tableau, dont je ne fus pas content, parce que cette copie a été faite sur un modèle fait il y a vingt-deux ans ([2]); j'ai fait, à cet égard, quelques observations, on

([1]) Guillaume Jarreau, négociant, ami de Nicolas Beaujon, qui fut chargé par les légataires de faire la remise des tableaux à la Chambre de Commerce, avait été lui-même, en mai 1778, l'un des directeurs de la Chambre.

([2]) Il s'agit du portrait peint par Carle Vanloo, en 1762, le seul authentique de Beaujon, car les autres n'en sont que des copies.



s'est chargé de les faire passer aux héritiers; nous verrons ce que cela produira.

Quant aux autres tableaux, on m'a promis qu'on alloit les faire emballer tout de suite, et je pense qu'on les fera partir. Si on se détermine à faire refaire le portrait de M. Beaujon, qui, véritablement, seroit trop petit dans l'état actuel, je prierai toujours qu'on fasse partir les autres et celui-là ira seul, quand il sera fini. Voilà, Messieurs, tout ce que je puis faire sur cet objet particulier.

. . . .

J'ai l'honneur, etc.

Du Bergier.

Lettre de MM. les Directeurs du Commerce de Guienne, à Bordeaux, à M. Antoine Du Bergier, député à Paris.

Bordeaux, 12 mai 1787.

Monsieur,

. . . .

On ne doute pas de son zèle et de son activité pour l'expédition des tableaux; mais bien que des circonstances, tout à fait imprévues, aient occasionné du retard, leur envoi est prochain et on les recevra avec plaisir.

. . . .

Mercié, Loriaque, Testart de Grosval.

Lettre de MM. les Directeurs du Commerce de Guienne, à Bordeaux, à M. Antoine Du Bergier, député à Paris.

Bordeaux, 19 mai 1787.

Monsieur,

. . . .

... Les tableaux de M. Beaujon lui donnent de l'embarras; on désire fort que leur prompt envoi le fasse cesser.

. . . .

Les Directeurs,

Mercié, Loriague, Testard de Grosval.

Lettre de M. Antoine Du Bergier, député à Paris,
à MM. les Directeurs du Commerce de Guienne, à Bordeaux.

Paris, 27 mai 1787.

Messieurs,

. . . .

Je n'ose plus vous parler des tableaux, tant on continue à mettre de lenteur à cette opération; il est pourtant vrai que, dans ce moment, il y en a une bonne partie d'emballés; il faut espérer que l'expédition ne sera plus retardée. . . . .

J'ai l'honneur, etc.

Du Bergier.

Lettre de M. Jarreau, négociant,
à MM. les Directeurs du Commerce de Guienne, à Bordeaux.

Bordeaux, le 5 juin 1787.

Messieurs,

J'ai reçu par le dernier courrier de Paris une lettre de MM. Beaujon, qui me marque avoir fait partir le 26 du mois dernier par les rouliers, à mon adresse, *quatre caisses* contenant divers tableaux que feu M. Beaujon, leur frère, a légués à la Chambre de Commerce de Bordeaux, qui pourront arriver ici vers le vingt de ce mois, et me chargeant, après que ces quatre caisses me seront parvenues, de les présenter de leur part à MM. les Membres de la Chambre, m'observant de faire cette présentation conjointement avec M. Carteau, leur neveu, habitant de cette ville. J'ay cru, Messieurs, devoir vous prévenir du départ de ces précieux effets pour qu'en vous faisant également sçavoir le jour qu'ils me parviendront, il ne se trouve aucun retardement à vous en faire la remise de la manière que vous croirés convenable.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Messieurs, votre très humble et très obéissant serviteur.

Jarreau.

Lettre de M. Antoine Du Bergier, député à Paris, à MM. les Directeurs du Commerce de Guienne, à Bordeaux.

Paris, 9 juin 1787.

MESSIEURS,

Quand j'ai eu l'honneur de vous écrire le 27 du mois dernier, j'espérois que MM. Beaujon ou au moins la personne qu'ils avoient commise eût fait l'expédition de ces fameux tableaux, — enfin, lassé de toutes ces lenteurs, j'envoyai chès cet homme et on ne parvint que hier au soir à le trouver; il me fit dire que ces tableaux étoient partis depuis le vingt-cinq du mois passé, dans *trois* (¹) caisses, à l'adresse de M. Jarreau, pour vous les faire passer, en sorte que vous les aurés sous huit ou dix jours. Quant au portrait de M. leur frère, ils n'ont pas pris encore de parti sur les observations que j'ai faites au peintre sur le peu de ressemblance de celui qu'il a fait. Je les attendrai tant qu'ils voudront. . . .
. . . .

J'ai l'honneur, etc.

DU BERGIER.

Les Directeurs du Commerce de Guienne, à Bordeaux, à M. Jarreau, négociant à Bordeaux.

Bordeaux, 15 juin 1787.

MONSIEUR,

Nous avons reçu la lettre dont vous nous avez honoré le 5 de ce mois par laquelle vous nous informez de l'arrivée prochaine des tableaux que feu M. Beaujon a légués à la Chambre de Commerce et de la recommandation, qui vous est faite par MM. Beaujon, de nous les présenter conjointement avec M. Carteau, leur neveu.

La présentation qui doit nous être faite de ces effets précieux par vous, Monsieur, et par M. Carteau, neveu du bienfaiteur de la Chambre, ajoute beaucoup à la satisfaction que nous ressentons de pouvoir en faire incessamment l'inauguration.

Nous avons l'honneur, etc.

Les Directeurs :

MERCIÉ, LORIAGUE, TESTART DE GROSVAL.

(¹) Il se trompe sur le nombre, c'est *quatre* caisses et non trois.

Extrait des Registres des délibérations de la Chambre de Commerce de Bordeaux.

Ce jour, 2 juillet, la Chambre reçoit solennellement le legs que lui avoit fait M. Beaujon « *pour lui prouver son attachement et sa reconnoissance des bons principes qu'il avoit puisés dans une Compagnie aussi célèbre qu'instruite.* »

Voici la délibération qui fut prise à cet égard :

Du 2 juillet 1787.

Sont entrés : MM. Chicou-Bourbon, Laffitte, Mercié, Louvrié, Dupont, Loriague et Testart de Grosval.

La Chambre, assemblée extraordinairement, MM. Crozilhac et Lemesle, anciens directeurs, derniers sortis d'exercice, se sont rendus, sur l'invitation qui leur a été faite en exécution de la délibération du 21 juin dernier.

M. Jarreau, ancien juge et ancien directeur, s'est rendu à la Chambre en exécution de la même délibération du dit jour 21 juin.

Il a dit que MM. Beaujon, frères de feu M. Nicolas Beaujon, l'ayant chargé, par leur lettre datée du 29 mai dernier, de présenter de leur part et en leur nom à MM. les Directeurs du Commerce des tableaux que feu M. Beaujon, leur frère, a légués à la Chambre, renfermés dans quatre caisses qui lui ont été adressées, lesquelles depuis quelques jours sont déposées dans l'une des galeries de l'hôtel de la Bourse; il prioit MM. les Directeurs de vouloir bien assister à l'ouverture, qu'il alloit en faire faire, et de faire dresser un procès-verbal du contenu de chacune des dites caisses, pour lui en donner décharge au nom qu'il agit d'après la délibération que la Chambre jugera convenable de prendre à ce sujet, de laquelle il a demandé qu'il lui soit fourni une expédition en forme.

Sur quoi, la Chambre, déférant à la demande de M. Jarreau, MM. les Directeurs se sont rendus dans la dite galerie en compagnie de mon dit sieur Jarreau et de MM. Crozilhac et Lemesle, il a été procédé à l'ouverture des dites quatre caisses, dans la première desquelles se sont trouvés les portraits de Sa Majesté Louis XVI, du roi de Suède et de Monseigneur comte d'Artois; dans la seconde, ceux de Monsieur et de Madame Adelaïde; dans la troisième, ceux de feu Monseigneur le Dauphin, père du Roi régnant, du feu Roi Louis XV, de la feue Reine, *de feue*

Madame la Dauphine [1], ces quatre portraits faits aux Gobelins et sous glace et celui de feu M. Beaujon; et dans la quatrième, deux tableaux de Boucher, faits aussi aux Gobelins, l'un sous glace, et l'autre dont la glace s'est trouvée entièrement brisée.

MM. les Directeurs et MM. Crozilhac et Lemesle étant entrés dans la Chambre, il a été délibéré que M. Chicou-Bourbon exprimeroit à M. Jarreau toute la satisfaction de la Chambre du don que lui a fait M. Beaujon des tableaux précieux dont il vient de lui faire la remise, combien ajoutoit à la satisfaction et à la reconnoissance de la Chambre pour ce bienfait, l'attention de MM. Beaujon d'y avoir joint le portrait du bienfaiteur, qu'enfin M. Chicou-Bourbon témoigneroit à M. Jarreau les mêmes sentiments de la Chambre pour lui, à raison des soins qu'il s'est donnés à cet égard. En conséquence, MM. Louvrié et Loriague ont été chargés d'aller prier M. Jarreau de se rendre à la Chambre, à laquelle invitation ayant déféré et ayant pris séance entre M: Testart de Grosval et M. Crozilhac, M. Chicou-Bourbon s'est conformé à la délibération de la Chambre; de plus, M. Jarreau a été prié unanimement de vouloir bien rendre à MM. Beaujon les sentiments de la Chambre, et il a été arrêté que, conformément à la demande de M. Jarreau, le Secrétaire lui fourniroit une expédition en forme de la présente délibération.

M. Jarreau s'étant retiré, la Chambre a délibéré de renouveler à MM. Beaujon l'expression des sentiments de sa reconnoissance pour l'envoi des tableaux et particulièrement pour la bonté qu'ils ont eue d'y ajouter le portrait de feu M. leur frère.

CHICOU-BOURBON, LOUVRIÉ, LAFFITTE-DUPONT, J. MERCIÉ, B. MARCHAND, TESTART DE GROSVAL, LORIAGUE.

Lettre de MM. les Directeurs du Commerce de Guienne, à Bordeaux, à MM. Beaujon frères, à Paris.

Bordeaux, le 7 juillet 1787.

MESSIEURS,

M. Jarreau nous a fait lundi dernier, 2 de ce mois, la présentation et la remise des tableaux précieux composant le legs dont

[1] Erreur première; c'est celui de Marie-Antoinette, alors dauphine, car il fut fait en 1773.

M. votre frère a gratifié notre Chambre; nous lui avons témoigné, Messieurs, toute notre reconnoissance du bienfait, de la bonté que vous avez eue d'en accélérer l'envoi et d'y ajouter le portrait du bienfaiteur, et nous l'avons prié de vouloir bien vous rendre nos sentiments. Nous lui avons aussi fait nos remerciements de tous les soins qu'il s'est donné à cet égard.

Nous vous prions, Messieurs, d'agréer que nous vous renouvelions l'expression de toute notre reconnoissance.

Nous avons l'honnneur, etc.

Les Directeurs en exercice:

MERCIÉ, LORIAGUE, TESTART DE GROSVAL.

P.-S. — Nous avons, Messieurs, l'honneur de vous prévenir que le portrait de la *Reine régnante* énoncé dans les dispositions de M. Beaujon, ne se trouve point dans le nombre des tableaux que M. Jarreau nous a remis de votre part (1).

(1) C'est là le point de départ de l'erreur commise à la réception des portraits qui s'est perpétuée jusqu'à ce jour.

Le portrait de Marie-Antoinette, fait en 1773 par Drouais, alors qu'elle était dauphine et qu'elle avait dix-sept ans à peine, je l'ai déjà dit, était loin de représenter la reine de 1787 que l'on connaît par les magnifiques portraits de Mme Vigée-Lebrun et autres artistes. Les directeurs du Commerce de Guienne sont donc bien excusables de s'être trompés et de l'avoir pris pour celui de sa belle-mère, Marie-Josèfe de Saxe, morte en 1767.

Le
Bonhomme Vendredi

FANTAISIE RIMÉE (1)

PAR M. AURÉLIEN VIVIE

Je suis un bonhomme
Bien âgé ;
C'est Vendredi que l'on me nomme,
Je suis un bonhomme
Victime du préjugé!

Jamais je n'ai fait dans ma vie
Aucun mal, j'en jure ma foi ;
Et cependant la calomnie
Sans cesse s'acharne après moi...
Vendredi, dit la jeune fille,
C'est jour de deuil, jour malheureux!
Et pourquoi, fillette gentille?
On vous trompa; riez, beaux yeux!

Je suis un bonhomme, etc.

(1) Dans le discours d'ouverture où il nous a raconté, le 23 décembre 1901, les péripéties d'un voyage projeté à Jérusalem, et qui a consisté — la peste aidant — en un lamentable séjour au lazaret du Frioul, notre éminent président, M. le Dr Demons, a dit en terminant : *Et tout endolori, il se rappela qu'il avait quitté sa demeure un vendredi et un 13 pour la treizième croisière. Le désastre était inévitable !*

Je n'ai pas à m'expliquer ici sur le 13, bien que j'eusse de bonnes raisons à donner cependant; mais en entendant l'éloquent et spirituel orateur, je me suis souvenu que je m'étais autrefois constitué le défenseur du pauvre Vendredi, en butte depuis si longtemps à des attaques passionnées, et j'ai cru devoir, comme un correctif possible à ces attaques qui se renouvellent de temps en temps, présenter à l'Académie un plaidoyer rimé, où mon vieux client expose quelques arguments en sa faveur ; s'ils ne lui méritent pas un acquittement, ils lui vaudront certainement — je voudrais pouvoir m'en flatter — le bénéfice de larges circonstances atténuantes.

A. V.

Qu'ai-je donc de si déplorable
Pour que l'on me traite aussi mal?
Ne sais-je pas tenir à table
Ma place dans le carnaval?
Volontiers je suis en goguette,
Je ris comme un autre... Pourquoi,
Madame, détourner la tête
Et vous enfuir d'auprès de moi?
Je suis un bonhomme, etc.

Faut-il partir pour un voyage
Ou veut-on fêter un ami,
Je vois sur les fronts un nuage :
Ah! c'est aujourd'hui vendredi!
Eh bien! amis, que vous importe?
Pourquoi me faire ainsi chagrin?
Je suis gai, je viens, je vous porte
Du bonheur pour tout le chemin!
Je suis un bonhomme, etc.

Humanité qui m'es si chère,
Que t'ai-je fait pour me haïr?
J'apporte mon jour à la terre
Humble artisan de l'avenir;
Je prends ma place et je me range,
Près de moi sont les autres jours;
A moi seul pourquoi de la fange?
N'aimé-je pas tous tes amours?
Je suis un bonhomme, etc.

Je sais bien que l'on va me dire :
C'est un Vendredi, sur la croix,
Que Jésus souffrit le martyre
Pour sauver le monde autrefois...
Eh quoi! peut-on m'en faire un crime?
Si Christ pour vous est trépassé,
Ne dois-je pas dans votre estime
Grandir au lieu d'être abaissé?...
Je suis un bonhomme, etc.

Il fut un temps que je regrette;
Que les ans depuis ont couru!
C'était la décade discrète
Où mon nom avait disparu.
J'étais alors avec mes frères
Sur un vrai pied d'égalité;
Nul ne songeait à ces misères
Grâce à qui je suis... suspecté!

Je suis un bonhomme, etc.

S'il était permis de sourire
Quand il s'agit de mes malheurs,
J'oserais peut-être redire
Un souvenir cher à vos cœurs:
Ah! qui de vous ne se rappelle
L'ami que Daniel de Foé
A donné, compagnon fidèle,
A son Robinson Crusoé!

Je suis un bonhomme, etc.

L'heure viendra; je dois l'attendre
Des bons cœurs et de l'équité;
On aura des grâces à rendre
Au vieillard jadis détesté.
Pour laisser passer la tempête
Je me fais petit, — l'on rira...
Sans regrets, je courbe la tête,
Bien sûr qu'un jour l'on m'aimera!

Je suis un bonhomme
Bien âgé;
C'est Vendredi que l'on me nomme,
Je suis un bonhomme
Victime du préjugé!

RAPPORT

De M. MICÉ

SUR UN OUVRAGE DE M. LALESQUE, INTITULÉ

CURE MARINE DE LA PHTISIE PULMONAIRE

MESSIEURS,

Il y a quatre ans que j'ai été chargé de vous rendre compte de l'étude si consciencieuse, si précise, si réconfortante de M. Lalesque. Mon retard à m'acquitter de cette mission aurait pesé sur moi comme un remords si je n'avais pour excuses : vis-à-vis de vous, les longues souffrances que j'ai endurées; vis-à-vis de l'auteur, cette circonstance particulière que, son livre lui ayant valu fin 1897 le prix Marie Chevalier (6,000 francs) de l'Académie de médecine, prix devant lequel s'éclipsent nos modestes couronnes, ce livre était lancé de telle façon que mon suffrage n'était plus guère susceptible d'en augmenter l'autorité scientifique.

Une première devise : « Le meilleur remède est souvent de n'en prescrire aucun, » empruntée à Tissot, nous apprend qu'il s'agira, contre le terrible fléau, de l'emploi de moyens hygiéniques et non officinaux. Une deuxième entre plus complètement dans le cœur du sujet; la voici : « Puis, si en France on connaît bien les ressources que présente le littoral méditerranéen, peut-être est-on moins fixé sur les bénéfices que les malades pourraient retirer d'un déplacement réalisé vers d'au-

tres lieux, à d'autres époques de l'année. » Elle est empruntée à la traduction Doyon et Spillmann de la *Climatothérapie* d'Hermann Weber, et c'est une particularité seulement explicable par l'abondance de nos richesses, que de voir un Allemand appeler notre attention sur les ressources médicales de notre littoral atlantique. M. Lalesque a répondu à cet appel, et si, dit-il, quelques esprits inquiets voyaient dans son étude un plaidoyer *pro domo*, il laisserait à Montaigne le soin de sa justification : « Ceux-là sont aussi bien plus recommandables historiens, qui connaissent les choses de quoi ils escrivent, pour avoir été de la partie à les faire. »

Le livre comprend trois parties : la première, *Climatologie*, étudie le milieu; la deuxième, *Climatophysiologie*, l'action de ce milieu sur l'organisme; la troisième, *Climatothérapie* ou, plus simplement, *Climathérapie*, les effets de ce milieu dans la phtisie pulmonaire.

PREMIÈRE PARTIE

Climatologie.

J'appellerai votre attention, Messieurs, sur les points les plus saillants des huit chapitres qui composent cette première partie.

Je suis heureux d'avoir à débuter par le rappel de l'importante découverte d'un de nos plus sympathiques confrères :

« Le *climat atlantique* doit sa bonne moyenne de température et la constance de celle-ci, non au courant

collatéral dérivé de la branche descendante du gulf-stream (ou courant de Rennell) et aux vents du sud-ouest, apportant les chaudes effluves des mers tropicales, comme le pense Reclus, — mais à une nappe d'eau chaude tout à fait spéciale à la côte des Landes, comme l'a démontré M. Hautreux en étudiant spécialement la température des eaux du golfe de Gascogne et en confirmant les expériences de corps flottants faites par le prince Albert de Monaco et qui conduisent à nier le courant de Rennell. »

On sait depuis longtemps que les lignes isothermes tracées depuis l'Atlantique s'infléchissent en allant vers l'est, en sorte que les moyennes de Brest et de La Coubre (11°,77 et 11°,75) égalent celle de Valence (11°,70) et que celle d'Arcachon (13°,34) dépasse celle de Toulouse (12°,65). Mais la constance des températures importe plus que leurs moyennes; et, par de nombreux tableaux et graphiques, l'auteur démontre le faible écart des oscillations thermométriques de saison à saison, de mois à mois, de nuit à jour, — la stabilité, en un mot, du climat atlantique.

Ce passage de M. Lalesque m'a remis en mémoire diverses publications de notre bien regretté correspondant Gustave Hameau, et notamment le mémoire intitulé : *le Climat d'Arcachon et le Sanatorium ou Ville d'hiver*, antérieur de dix ans à celui que j'analyse. Démontrant, lui aussi, scientifiquement, l'ancien médecin-inspecteur était arrivé à la même conclusion de « climat tempéré et constant »; mais il ne l'appliquait pas à tout le littoral océanique français désigné sous le nom de « Golfe de Gascogne », — ce qui, en faisant du climat d'Arcachon un cas particulier d'un climat bien plus général, lui eût procuré la chance d'entrer plus

profondément dans les esprits avec son double caractère d'élévation et de constance dans la température.

M. Lalesque a porté son attention sur la marche nycthémérale du thermomètre : c'était, en effet, un point nécessaire à étudier à un moment où les tuberculeux ne sont plus séquestrés la nuit, mais soumis, au contraire, à l'*aération continue*, et l'auteur a trouvé un fait bien intéressant à signaler : c'est que, fréquemment, à 'Arcachon, il se produit, entre dix heures et minuit, un arrêt dans l'abaissement de la température, parfois même un relèvement de celle-ci, attribuable à des nuages interrompant le rayonnement nocturne.

Jaccoud fixe entre 0,70 et 0,80 les limites désirables de l'*humidité* pour l'hygiène; or, les moyennes de Brest et de Vannes sont 0,85 et 0,84, celle d'Arcachon 0,77. L'exiguïté de ce dernier chiffre s'explique par ce fait que l'eau de mer, qui existe seule à Arcachon, fournit, à chaleur égale, moins de vapeur d'eau que l'eau adoucie de la Penfeld ou l'eau adoucie du Morbihan.

Les observations de M. Lalesque lui ont montré qu'à Arcachon le moment du plus grand état hygrométrique est celui du lever du soleil, — ce qui est tout naturel, dit-il avec raison, puisque c'est celui de la température minima; que la courbe hygrométrique, marchant encore en sens inverse de la thermique, arrive à un minimum vers 1 h. 50, pour s'y tenir (avec de très faibles oscillations) pendant deux, trois ou quatre heures, — ce qui correspond au moment de la promenade, à ce qu'on a appelé « la journée médicale »; qu'elle remonte ensuite jusqu'à 10 heures du soir environ et reste à peu près horizontale jusqu'au soleil levant.

La pluie, même de longue durée, n'élève pas le degré d'humidité de l'air. L'explication de cet apparent para-

doxe est facile : la condensation de la vapeur d'eau dégage beaucoup de chaleur, et l'air ainsi échauffé possède pour la vapeur invisible une plus grande capacité de saturation.

La pluie tombant annuellement à Arcachon mesure 899 millimètres. Cette grande hauteur est due, d'après notre confrère M. Rayet, aux dunes du littoral, aujourd'hui complètement boisées; à égales distances de l'axe de ces dunes, on récolte toujours plus de pluies, bien que celles-ci viennent du large, du côté est que sur les bords de l'Océan.

La pluie nocturne est un trait particulier du climat d'Arcachon : elle en relève et uniformise la température.

Les *vents* dominants sont ceux de l'ouest. Arcachon a une latitude un peu supérieure à 45° et déjà, à 45°, la *pression barométrique* moyenne est de 763 millimètres. La pression atmosphérique est donc *élevée* à Arcachon; les observations démontrent, en outre, qu'elle est *stable*.

Passant aux *caractères chimiques* du climat qu'il étudie, M. Lalesque déclare n'avoir écrit ce chapitre que par acquit de conscience, parce qu'il ne lui attribue pas une grande importance.

Il dit, par exemple, page 86, au sujet de l'*ozone*, que, « d'un commun accord, on a fini par reconnaître l'inanité des indications du papier ozonométrique; à tel point que le D[r] Fines a pu dire : « Je relève les observations ozonoscopiques, mais je ne les publie pas. » Et cependant, malgré cette condamnation (à laquelle il est évident que M. Lalesque s'associe), il écrit, page 96, après avoir montré que l'atmosphère forestière est d'une extrême pureté au voisinage de l'Océan, que ce fait comporte deux explications, dont l'une est la

richesse de cette atmosphère en ozone. Et cependant, page 134, on trouve encore, sur ce sujet, les deux alinéas que je vais lire :

« L'un des caractères chimiques, saillant et fixe, de l'air marin, est, nous l'avons vu, la présence sur nos côtes et dans les forêts maritimes, d'une grande quantité d'ozone.

» Ce corps, dans ces derniers temps, a été l'objet de recherches importantes, entre autres celles de Labbé et Oudin. Ces auteurs en font une substance à effets physiologiques et thérapeutiques importants dans la tuberculose pulmonaire. D'après nombre d'auteurs, les propriétés de l'ozone seraient : son action microphytique, en d'autres termes ses propriétés désinfectantes, sa puissance d'oxydation bien supérieure à celle de l'oxygène, toutes propriétés qui entraîneraient des effets physiologiques *aseptiques* et *toniques.* Mais, pour d'autres écrivains, non des moindres, l'ozone serait un danger, la raison d'être et le propagateur de bien des maux. « Reste à savoir, dit Arnould, si l'ozone » a quelque importance hygiénique. » Personnellement, je ne sais que penser de l'action physiologique de ce corps. Peut-être ne mérite-t-il ni tout le mal, ni tout le bien que l'on en dit. »

Après l'ozone, qui, en dernière analyse, ne mériterait, d'après l'auteur, on le voit,

Ni cet excès d'honneur, ni cette indignité,

vient le *chlorure de sodium*, dont la présence en petite quantité dans l'air de la mer n'est pas douteuse, mais s'explique par la *théorie mécanique* de la pulvérisation des lames, — et viennent aussi des *substances bromoiodées*, qui seraient en si faibles proportions qu'elles

ne semblent pas à l'auteur pouvoir revendiquer une grande part de l'action de l'air marin sur les malades.

Depuis l'impression du livre de M. Lalesque, l'un des deux chloroïdes, l'*iode* (l'autre eût probablement fourni les mêmes résultats) a été, par M. Armand Gautier (1), recherché dans l'air de l'Océan à l'entrée de la Manche. Le savant professeur a filtré cet air à travers de la laine de verre un peu tassée, en l'aspirant nuit et jour, pendant quatre fois vingt-quatre heures, à 13 mètres audessus du niveau de la plus haute mer; cet air barbotait ensuite dans une longue couche de lessive de potasse concentrée, puis se mesurait dans un compteur. M. Gautier n'a constaté que des traces douteuses ou insignifiantes d'iode dans l'air filtré; mais, en traitant à la potasse fondante les corpuscules retenus par la bourre de verre, il a dégagé de l'ensemble ce métalloïde, qu'il a trouvé douze fois plus abondant dans l'air de la mer que dans celui de Paris. Il conclut que cet iode existe dans l'atmosphère à l'état organique, — que celui de l'air salé vient de cet immense réseau d'infusoires, algues, zooglées, etc., qui occupe les couches superficielles de la mer et qu'on appelle « le plankton », — et que ces parcelles végétales et animales sont projetées et encore divisées dans l'air (en même temps que le sel) lors de la pulvérisation de l'eau. Le savant professeur de la Faculté de médecine de Paris n'hésite pas à attribuer, d'ailleurs, à ces débris d'êtres vivants une activité physiologique et thérapeutique toute spéciale, due précisément à leur nature végéto-animale, et, j'ajouterai, à leur pénétration dans l'organisme par la plus absorbante des muqueuses (celle de l'arbre aérien).

Les faits que je viens de citer portent à accorder une

(1) *Bulletin de la Soc. Ch. de Paris*, 1889, I, pages 460 à 463.

plus grande importance aux caractères chimiques des climats; mais ils ne sauraient être considérés comme une critique de l'opinion émise par M. Lalesque, puisque, je le répète, ils étaient inconnus au moment où ce médecin écrivait son ouvrage.

M. Miquel nous a appris que *l'air marin du large est cent fois moins microbien que celui des habitations de Paris*, ce qu'il doit à la rareté des terrains de culture et aux pluies laveuses des côtes. Malgré l'autorité qui s'attache aux travaux de l'éminent bactériologiste du parc de Montsouris, MM. les Drs Lalesque et Rivière ont entrepris de les contrôler par de nouvelles recherches visant particulièrement le littoral atlantique. Ils ont cueilli les germes d'un volume d'air connu, sur du sulfate de soude anhydre renfermé dans des tubes de Miquel, délayé ensuite ce sulfate dans un volume d'eau stérilisée suffisant pour le dissoudre, incorporé le liquide à une certaine quantité de gélatine, réparti celle-ci sur des plaques de Pétri à 25° C. et trouvé que *l'air de la plage recueilli par une forte brise d'O.-N.-O. contenait plus de 150 colonies* par mètre cube, alors que *l'air de la forêt ne présentait que 80 germes seulement* par mètre cube.

Les genres et les espèces, quand la chose a été possible, ont été indiqués par les auteurs : *Cure marine*, page 95.

La pureté de la forêt littorale est telle que, — par un temps très calme, sans doute (Nob.), — un expérimentateur fort au courant des pratiques et études microbiennes, M. E. d'Hubert, n'a pu, à diverses reprises, se procurer, au bout de deux jours, en abandonnant sur sa fenêtre un vase contenant de l'eau, aucun des infusoires que l'on rencontre habituellement dans l'eau croupie.

CONCLUSIONS DE LA PREMIÈRE PARTIE

Les vrais climats marins sont *doux*, c'est-à-dire jouissent de températures supérieures à celles des contrées de même latitude Est; ils sont aussi *constants*, c'est-à-dire doués d'une véritable stabilité thermique; il y a chez eux *prédominance des vents marins et des pluies d'automne; leur état hygrométrique est élevé, et cet état est stable; leur pression atmosphérique est grande, les variations en sont faibles; leur air jouit d'une très grande pureté;*

Les *faux climats marins, mieux appelés climats continentaux*, sont *variables et durs, — variables comme température, hygrométrie, pression atmosphérique et pureté;*

Il n'y a qu'un climat marin en France : c'est le climat atlantique. Il offre deux subdivisions ou plutôt deux degrés : le moins chaud et un peu moins constant, *climat breton*, pays à cidre; le plus chaud et surtout plus constant, *climat girondin*, pays à vignobles.

DEUXIÈME PARTIE

Climatophysiologie.

Il n'y a pas de *maladies a frigore* (1) si ce froid est constant, s'il n'offre pas de brusques alternatives avec la chaleur : M. Lalesque exagère ici, évidemment; il veut insister sur le danger des variations de température, mais nous ne saurions admettre qu'il prétende nier la congélation, les insolations, les brûlures et au-

(1) « Ni l'action isolée du froid, ni l'action isolée de la chaleur, n'engendrent les affections des voies respiratoires (p. 105). Les maladies *a frigore* (angines, laryngites, bronchites, pneumonies), ne sont pas dues au froid. »

tres effets d'une haute ou d'une basse température longtemps maintenue. Il veut surtout affirmer que les candidats à la tuberculose peuvent ne pas plus la contracter dans les pays froids que dans les pays chauds si la température y est constante. Le froid succédant au chaud prépare le terrain à la germination ou à la végétation du bacille en bronchitant l'individu; les tuberculeux peuvent guérir à Davos comme à Madère si la température y varie à peine pendant leur séjour : il leur faut les stabilités thermique et hygrométrique. Or, le sable des dunes est très perméable; les pins de ces dunes, toujours verts, arrêtent les vents, et ces dunes boisées, dont la superficie dépasse 99,000 hectares, constituent, et de beaucoup, la plus vaste forêt de France (chiffres à l'appui de cette assertion). Ce que l'auteur ne dit pas, c'est le rôle joué dans la création de cette forêt par son grand-père maternel, M. Dehillotte-Ramondin, qui a raconté simplement (dans une petite brochure qui m'intéressa fort jadis et que je dois bien encore posséder quelque part dans ma bibliothèque) comment il réalisa l'entreprise des dernières plantations de la pointe du Sud à l'Adour, — comment il triompha du vent et de la mobilité du sol, — comment il se procura des ouvriers, les nourrit, les maintint sur place en les récréant, — pendant que, nouvel Amphion, il créait des assises nouvelles, — par la musique et par la danse, — comment enfin, par tous ces procédés aussi bien inspirés à son cœur qu'à son intelligence, il a le droit de revendiquer une part dans la conquête d'une terre qui vaut une colonie, qui a cessé de démolir pour permettre d'édifier, et qui a remplacé la *malaria* des « lèdes » ou « lettes » par des *sanatoria* sauveurs des tares de l'enfant et des surmenages de l'adulte.

M. Lalesque rappelle ensuite que « le climat marin, par les qualités inhérentes à sa pureté bactériologique et à sa richesse en oxygène, est, à la fois, tonique et aseptique ». Il veut, avec Jaccoud, qu'on cesse de confondre les actions excitante et tonique, les actions débilitante et sédative, — les actions excitante et débilitante devant être évitées en phtisiothérapie, les actions tonique et sédative seules recherchées; et il donne des deux principaux climats marins les formules physiologiques que voici :

a) Climat atlantique ou marin proprement dit : sédatif et tonique;

b) Climat méditerranéen ou continental : excitant et tonique.

TROISIÈME PARTIE

Climathérapie.

Les anciens croyaient unanimement jadis à l'efficacité de la phtisiothérapie marine; les modernes (ceux, au moins, de la première moitié du dix-neuvième siècle), sont, presque tous, d'une opinion contraire. D'où vient un tel revirement? se demande M. Lalesque. C'est qu'on a confondu entre eux les climats, confondu aussi leurs éléments : la phtisie pulmonaire au bord de la mer n'est pas susceptible d'une formule unique.

La *cure marine en général* a pour adversaires Rochard, Fonssagrives, Quissac (pour qui la simple prédisposition constitue une contre-indication), Ch. Leroux. Elle a comme partisans Pline, Laënnec, Peter, Dujardin-Beaumetz, Troisier, Bergé. *Cette cure sur la Méditerranée*, en particulier, est combattue par Fonssagrives, Daremberg, défendue par Hanot, Vendremer. S'il s'agit des

plages du Nord, on voit se dresser contre elles Fonssagrives toujours, Broussais, Bergeron, Pascalin, alors que Beneke, Fromm, Verhæghe, Calot, Casse les recommandent; mais *pour la phtisie scrofuleuse, il y a unanimité de suffrages favorables* si elle n'est pas ulcérée, et ici viennent à la rescousse Ferrand, Cazin (qui a particulièrement observé à l'hôpital de Berck) et le Dr Jules Simon. Quant à la *cure sur l'Atlantique*, elle plaît à Hérard, Cornil, Hanot, si la température de la plage adoptée est douce et uniforme; Gustave Hameau voulait qu'on ajoutât à cette considération l'examen de l'effet excitant ou sédatif et qu'on envoyât particulièrement à Arcachon les malades chez lesquels prédomine l'éréthisme nerveux.

On a objecté à la cure marine le large tribut que les gens de mer paieraient à la tuberculose; mais il ne faut pas confondre, dit M. Lalesque, les marins dont l'immunité native peut se perdre dans un milieu factice et contaminé comme « le grand navire » (les marins de la flotte, par exemple), avec ceux, tels que les pêcheurs, qui ne séjournent pas la nuit dans l'air confiné et trop souvent contaminé des entreponts.

Et que dire d'une *cure à la fois atlantique et forestière* comme la nôtre! Guéneau de Mussy a proclamé la valeur climathérapique des bois de pins; Germain Sée étend les bons effets de ceux-ci à la plupart des arbres résineux; Grancher et Hutinel se prononcent en particulier pour les pins d'Arcachon; Jules Simon aussi, (sauf qu'il les nomme des sapins); le professeur J. Renaut trouve bon que l'air inspiré soit balsamique; Lahilonne n'hésite pas à dire que Pau tire un de ses principaux avantages des émanations résineuses des Landes; Richardière, qu'un des précieux privilèges de Davos est

d'ajouter à la pureté de son air les senteurs empruntées aux sapins et aux mélèzes des montagnes; Knoff, quand il décrit les sanatoria par lui visités, ne manque pas de signaler la présence des forêts de sapins ou de pins qui seraient au voisinage; l'immunité phtisique des résiniers avait d'ailleurs frappé Péreyra, Sarraméa, les trois D[rs] Hameau, les trois D[rs] Lalesque, et beaucoup d'autres médecins.

M. Fernand Lalesque entre enfin au cœur de son sujet. Après une description de la « Ville d'hiver », pour laquelle il cède souvent la plume à divers auteurs, il aborde *la technique de la cure d'air*, et ici je crois devoir, Messieurs, lui laisser la parole (pages 171 à 179 de son livre) :

« Dès que le tuberculeux arrive, nous le soumettons à la cure d'air, d'abord le jour, puis bientôt la nuit.

» Est-ce chose facile?

» Les malades libres ou leurs familles se divisent en deux catégories bien distinctes. Dans la première se rangent ceux, encore assez nombreux, possédant quelques notions d'hygiène, que leur médecin a déjà fixés sur la valeur et l'importance de cette cure. Quelques instructions précises, une surveillance active des premiers jours leur suffisent. Acceptant la méthode sans difficulté, ils s'y soumettent avec docilité, la pratiquent avec ponctualité.

» La seconde catégorie, hélas! la plus nombreuse, comprend ceux pour qui toute l'hygiène consiste à se calfeutrer hermétiquement, à ne jamais ou que rarement changer de linge de corps, par crainte du rhume, à vivre dans une atmosphère de 20° C. Tel malade n'accepte qu'en tremblant de découvrir sa poitrine aux fins de l'auscultation. Tel autre, bouche hermétiquement,

par de larges bandes de papier collé, toutes les fissures des portes, des fenêtres; supprime tout renouvellement d'air, au point que, les cheminées ne tirant pas, le feu ne brûlant pas, il s'enfuit dès le lendemain, maudissant tout : médecin, climat, maison!

» Avec ces malades, notre rôle est difficile. Il l'est d'autant plus que tout devient pour eux prétexte à discussion, à résistance; que le *post hoc, propter hoc*, reste leur argument. Et cependant il faut aller vite pour ne pas trop longtemps laisser perdre à ces timorés le bénéfice de leur déplacement.

» Pour vaincre cette défiance, pour faire adopter la doctrine de l'aération continue, véritable paradoxe aux yeux de ces malades, une conviction sincère doit s'unir à une réelle ténacité, ne désarmant jamais. Il faut savoir revenir sans cesse à la charge, accorder parfois quelques concessions, reprises avec bénéfice le jour suivant, gagner en un mot la confiance des malades. Neuf fois sur dix, c'est chose réalisable.

» A cet effet, après leur avoir exposé clairement la raison d'être et la nécessité de la cure d'air, après leur avoir démontré qu'on ne s'enrhume pas en respirant l'air extérieur froid, chaud, sec ou humide, mais qu'on s'enrhume par la peau, par les extrémités, en perdant du calorique cédé au milieu ambiant; qu'on évite cette déperdition de chaleur par l'enveloppement soigneux de tout le corps, le port de chaussures appropriées, le maintien de boules d'eau chaude aux pieds; il faut de plus, et surtout, les entourer d'une sollicitude constante, tant dans leur intérêt que dans celui du médecin, auquel le moindre incident, le moindre insuccès, fussent-ils dans l'évolution normale de la maladie, seront imputés.

» Manifester cette sollicitude, c'est régler les moindres détails de l'installation du malade, en le dirigeant dans le choix du quartier, de la villa qu'il doit habiter; c'est lui montrer dans chaque appartement, chambre ou salon l'endroit exact où placer la chaise longue; la fenêtre ou la porte à ouvrir, dans quelles proportions, selon le beau ou le mauvais temps, selon la hauteur du soleil au-dessus de l'horizon; la disposition à donner au paravent protecteur d'un courant d'air éventuel, etc.

» Tout cela, réglé avec précision et minutie, accompagné d'un programme ponctuant l'hygiène de la peau, du vêtement, de l'alimentation, encourage les malades, les conquiert, en fait vite des dociles et des aides intelligents. Si bien que, à l'encontre des idées ayant cours aujourd'hui, la cure d'air se pratique strictement ailleurs que dans les établissements fermés comme nous le verrons plus loin. Il suffit pour cela d'un échange réciproque entre le malade et le médecin. Au premier d'accorder sa confiance, au second de donner son dévouement.

» Lorsque, ralliés, ces malades pratiquent la cure d'air, pendant la période diurne pour commencer, et que, selon la loi commune, au cours de cette aération diurne, leur toux a diminué d'intensité et de fréquence, le soir ou la nuit, dès qu'ils se calfeutrent et qu'à l'air pur renouvelé ils substituent l'air confiné, bientôt ruminé, la toux réapparaît. Toux qui semble d'autant plus pénible que pendant quelques heures elle s'était fait oublier! Dès lors, le siège du malade est fait, et nous entendons cette phrase stéréotypée, toujours la même, dite sur le même ton où se mêle la terreur et le reproche : « Docteur, toute la journée, selon votre insis-
» tance, j'ai laissé la fenêtre ouverte, aussi le soir ai-je

» plus toussé; je me suis enrhumé. » La réponse est facile, mais doit surtout être précise. Ce qui pour nous la rend facile et précise, c'est qu'elle est basée sur l'observation, la répétition des mêmes phénomènes. Dire au malade qu'il interprète les faits à rebours, qu'il ne s'est nullement enrhumé, comme il ressort de l'auscultation pratiquée à l'instant; qu'il a toussé dans la soirée, après un répit de quelques heures, parce qu'il a cessé de vivre en air pur, parce qu'il a fermé la fenêtre; qu'en la laisant ouverte plus longtemps, il serait resté plus longtemps sans tousser, c'est lui dire la vérité. Cette vérité n'en constitue pas moins pour lui un étonnement. Mais la conviction du médecin le pénètre, il recommence l'expérience, et constate, en effet, qu'en pleine aération la toux s'amoindrit, pour reprendre dès que l'aération cesse. Alors il est convaincu, conquis, et tout marche sans à-coups.

» Voici comment, pendant l'hiver, j'institue les premiers essais de la cure d'air :

» Chaque matin au réveil (heure variée selon le cas), dès la friction, sèche ou humide, pratiquée sur tout le corps, dès le premier déjeuner pris, le malade allongé, immobile dans son lit, un peu plus couvert que la nuit, on ouvre largement la fenêtre de sa chambre, en interposant devant le lit un paravent haut et large, protégeant le malade aussi bien de l'action directe de l'air que de l'action directe du soleil.

» Après un laps de temps à déterminer pour chaque malade et pour chaque forme, fermer la fenêtre, allumer une vigoureuse flambée de bois sec, puis, lorsque la température de la pièce atteint 12° C., procéder à la toilette du malade, toilette rapide, mais minutieuse et complète.

» La toilette achevée, recommencer la cure d'air jusqu'à cinq ou six heures du soir, soit dans la chambre même, soit, et mieux, dans un autre appartement, ou dehors, selon l'état de l'atmosphère, selon d'autres conditions incidentes.

» Dès que le malade quitte la chambre, celle-ci doit rester largement ouverte toute la journée, ventilée si possible par un large courant d'air, pour n'être refermée qu'une demi-heure environ avant le retour du malade, après qu'un nouveau feu aura relevé la température, comme au lever.

» Telle est la technique des premiers jours en hiver, modifiable au printemps ou à l'automne, en avançant à des heures plus matinales le début de la cure d'air, et en reculant aux heures les plus tardives la claustration du malade.

» La mise en pratique de la cure d'air trouve de nombreuses ressources dans la ville d'hiver d'Arcachon. Le malade peut s'installer soit dans un appartement directement ouvert sur la terrasse de la villa, soit sur la terrasse elle-même, soit sur le balcon de sa chambre. Mais toujours sera soigneusement remplie la double précaution d'éviter, tant les courants d'air que l'action immédiate et directe du soleil. Paravent ou cabine en osier suffit pour remplir la première indication; les abris en toile ou de simples parasols remplissent la seconde.

» Le malade qui peut marcher trouve, au « Pavillon-abri des Dunes », toutes les conditions matérielles requises : chaise longue, bouillottes d'eau chaude en hiver, abri contre les intempéries, protection contre les rayons directs du soleil, exposition en plein midi, en pleine forêt.

» Outre ce pavillon-abri public, il existe, dans les

jardins de plusieurs villas, d'autres pavillons de cure, pavillons privés, soigneusement aménagés.

» Enfin, au printemps, ou par les belles journées d'hiver, calmes et douces, je fais utiliser les arbres de la forêt en y suspendant des hamacs où le malade s'étend pour passer de longues heures sous le seul abri des branchages des pins. Ces hamacs, d'un modèle spécial, n'ayant pas, tout pliés avec leurs cordes, plus du volume d'une serviette d'avocat, ne pesant, avec leur gaine de cuir fin, que 600 grammes, sont portés par les malades, qui eux-mêmes les fixent autour du tronc des arbres.

» Mais, sans tarder, la cure doit se poursuivre la nuit. Là encore, faut-il préciser la technique. D'abord, l'air sera renouvelé par une pièce voisine; puis, après quelques jours, par la fenêtre de la chambre, les paravents jouant toujours le rôle de protection nécessaire. Il n'est pas un détail, si minime soit-il, qui ne doive être expliqué au malade, dont il ne faille lui donner la raison, depuis la suppression des rideaux, ces nids à poussière, jusqu'au mode d'emploi du petit crochet destiné à maintenir l'écartement des deux battants de la fenêtre, écartement variable selon la saison et l'accoutumance. Il n'est pas jusqu'aux volets, à persiennes ou à découpures ornementales, qui ne puissent être utilisés, les premières nuits, afin d'aguerrir le malade physiquement et moralement.

» La technique de la cure d'air dans la ville d'hiver d'Arcachon comporte l'examen d'un point particulier. Les phtisiques peuvent-ils approcher du bord de la mer? Peuvent-il aller sur la plage? Médecins et malades, pour la plupart, pensent qu'il faut fuir la mer.

» Telle n'est point ma manière de voir, ni celle de

A. Festal et de F. Lagrange : « Toutes les conditions, » dit ce dernier, qui peuvent établir un contact plus » intime entre le poumon et l'air modifié par la mer, » devront être autant que possible recherchées. Ainsi, » la promenade ou le stationnement des malades sur la » grève font partie des pratiques de la cure marine. Si » l'état de la plage le permet, le malade aura même » intérêt à passer une partie de la journée sur la mer, » dans une embarcation aménagée à cet effet, soit qu'on » lui procure chaque jour une promenade en bateau, » soit qu'on l'installe, pendant plusieurs heures chaque » jour, sur une embarcation amarrée à une centaine de » mètres du bord. »

» Non seulement je ne redoute pas le stationnement sur les bords du bassin; bien plus, je tiens cette pratique pour précieuse. Festal « l'utilise assez fréquemment dans certaines formes et à certaines étapes de » la tuberculose pulmonaire ». Par les belles journées d'hiver, *a fortiori* de printemps et d'automne, le malade doit aller passer quelques heures soit sur la lisière de la forêt en vue de la mer, soit sur cette partie de la plage même qui, orientée en plein ouest, baignée de soleil toute l'après-midi, reste encore abritée des vents du large, grâce aux dunes boisées de la presqu'île du cap Ferret. Par les temps calmes seulement, cette particularité de la cure devra être pratiquée; le malade ayant soin, les jours de vent, de se tenir à l'abri, dans la forêt. Cure marine et cure forestière se trouvent ainsi alternativement pratiquées. Cette double gamme climatérique est plus particulièrement favorable aux malades que l'action sédative de la forêt peut alanguir. La cure marine produit des effets toniques plus actifs, très appréciables surtout lorsque l'appétit semble fléchir.

Cette dernière indication est à mes yeux formelle. Pour l'avoir remplie, nombre de mes malades s'en sont bien trouvés.

» Pourquoi donc médecins et malades redoutent-ils la cure de la plage? Pourquoi donc voyons-nous encore des malades arriver, auxquels leur médecin a recommandé expressément de s'abriter en forêt, de fuir la plage? Cette proscription a pour origine une double erreur : erreur de fait, erreur d'interprétation.

» L'erreur de fait vient d'abord de la coutume que l'on a de considérer la mer comme essentiellement excitante. J'ai démontré que tous les éléments du climat atlantique concourent à la formule physiologique : climat sédatif et tonique. Seul le vent pourrait, par sa continuité ou sa violence, produire des effets excitants, quoique encore atténués par son degré hygrométrique. Il n'est pas à redouter ici. Mais, en dehors de ses éléments météorologiques, le climat atlantique présente certaines conditions capables de produire l'excitation physiologique; ce sont : le grand air riche en oxygène et en ozone, la grande et vive lumière, l'ondulation incessante des vagues, leur bruit d'une monotonie énervante. Or, et voilà où réside encore l'erreur de fait, le bassin n'est pas l'Océan. Sur sa plage, ni ondulations, ni vagues, ni lumière éblouissante. Sur un sable fin et doré, tassé au pied qui le foule, la mer claire, argentée, calme et polie, s'étale en languissantes nappes, sans murmure, sans bruit, grandement silencieuse, par un contraste saisissant avec ce qu'elle est à quelques lieues au large. Du ciel, d'un bleu velouté et doux, tombe une clarté plus douce encore, donnant à l'atmosphère une transparence, une légèreté infinies.

» Si, par exception et plus particulièrement chez les

femmes, on constate quelques signes d'excitation, il s'agit toujours de névropathes, chez lesquels le souvenir de pénibles séjours sur les grandes plages excitantes, détermine de l'auto-suggestion. Bien qu'encore, le fait est connu, la majeure partie des neurasthéniques trouvent ici, même par la cure de bains de mer, apaisement, calme et repos.

» Passons à l'erreur d'interprétation. Certes, je ne nie point que, parfois, certains phtisiques, améliorés par un séjour prolongé en forêt, éprouvent, après un ou plusieurs stationnements sur les bords du bassin, fatigue, malaise, troubles du sommeil. Mais la cure marine, dont il est aisé de graduer les effets, en est-elle responsable? Je ne le pense pas. A mon avis, les malades qui en sont l'objet les ressentent, non en conséquence de leur sortie sur la plage, mais en conséquence de la fatigue physique liée à une sortie trop hâtive ou trop longue. Ces malades sont des surmenés, qui ont rompu ou auxquels on a fait rompre, trop tôt ou pour une durée trop longue, la cure de repos, que le repos soit absolu ou relatif. La même sortie loin de la plage eût amené le même résultat. »

Si la *cure d'air* convient à tous les cas, la *cure de repos* s'impose à tous les fébriles, la moindre dépense musculaire (transport d'un lit dans un autre, par exemple) pouvant faire monter la température de 3°,5, comme le prouve l'un des tracés thermiques des pages 179 à 182.

Les Allemands ne soignent leurs tuberculeux que dans des établissements clos, où ils sont traités militairement, et les conditions de réussite de la triple cure d'air, de repos et d'alimentation sont tellement rigoureuses que quelques médecins français (Cornil,

Hérard, Hanot) déclarent que la surveillance des sujets ne peut être efficace qu'avec cette *cure fermée.* Mais en France, le praticien peut laisser jouir de la *cure libre* les malades doués de raison. M. Lalesque se tient, d'ailleurs, au courant des moindres détails de la vie quotidienne de ses clients en remettant un schéma d'observation bien complet au malade ou à une personne intelligente de son entourage chargée de garnir cette feuille. Les pages 184 à 186 offrent la copie de deux auto-observations ainsi prises : elles sont tout à fait rassurantes. Du reste, Grancher a dit de la tuberculose que, pour en guérir, il faut le vouloir, le vouloir bien, le vouloir longtemps, et M. Lalesque ajoute que le médecin doit cultiver chez son client cette volonté pour en conserver la fermeté et la durée.

Dans le chapitre intitulé *Action prophylactique*, l'auteur appelle « candidats pulmonaires » les malades prédisposés à la phtisie : ce sont ceux atteints de coqueluches graves ou compliquées, de pleurésie purulente avec vomique ou empyème, d'inflammation simple de la plèvre, du poumon, des bronches; d'adénopathies bronchiques graves ou compliquées, surtout quand il s'agit d'enfants; de congestion ou induration pulmonaire consécutive à une infection générale amenée par la rougeole, la fièvre typhoïde ou l'influenza; de chloro-anémie avec troubles pulmonaires; de congestion du sommet avec rétrécissement pulmonaire. M. Lalesque cite les résultats obtenus dans soixante-huit cas de ces diverses affections. Il a vu, par la *cure marine et forestière*, de vieilles pleurésies, de vieilles pneumonies, mal résorbées, guérir; de vieux états bronchiques, simples ou compliqués, disparaître; des coqueluches, des adénopathies bronchiques rebelles, prendre fin, etc.; et Sprin-

ger, Renaut (de Lyon), Comby, Jaccoud sont d'accord avec lui.

Dans un autre chapitre, où il étudie l'*action de la cure marine et forestière* sur les trois importants symptômes de la phtisie qui s'appellent *la fièvre*, *l'anorexie*, *l'hémoptysie*, M. Lalesque fait les déclarations suivantes :

Contre la fièvre, qu'elle soit de tuberculisation, de suppuration ou de surmenage, pas de drogues, mais repos et aération permanente. Sept tracés thermométriques prouvent les avantages que l'auteur a retirés de cette méthode dans des cas variés. Gravement, très gravement atteint serait le malade qui, après un séjour suffisant, n'aurait pas retiré de ce traitement un sérieux bénéfice;

L'anorexie, *en général*, *cède vite;* la diarrhée s'arrête et, dès les quatre ou cinq premiers septenaires, on note 8 à 9 kilos d'augmentation de poids;

On croit encore à la production de l'*hémoptysie* par la mer. C'est l'inverse qui est vrai, surtout aux bords de l'Atlantique et si l'on a soin d'éviter les coups de vent. Sur 23 cas de phtisie à forme hémoptoïque congestive, dont les principales indications se trouvent dans un tableau synoptique de deux grandes pages à petits caractères, la cure marine a donné 15 cessations complètes, 3 améliorations, 1 état stationnaire, 2 aggravations et 2 morts.

Passant ensuite à l'*action curative générale*, l'auteur produit 79 cas de conglomération ou première période, 45 de ramollissement ou deuxième période et 60 de cavernes ou troisième période. Ce chapitre occupe soixante-dix pages et se résume ainsi :

Guérisons (27 cas) ou amélioralions (40) dans la 1re période : 0,848;
Guérisons (9 cas) ou améliorations (24) dans la 2e période : 0,733;
Guérisons (4 cas) ou améliorations (21) dans la 3e période : 0,417.

Conclusion : La mer (la nôtre surtout) vaut la montagne et, si celle-ci a jusqu'à ce jour acquis plus de vogue, c'est que nous nous sommes laissés devancer par les médecins de l'Engadine dans la mise en pratique de la *cure d'air et de repos.*

M. Lalesque étudie dans un dernier chapitre les *indications et contre-indications du vrai climat marin* selon les symptômes, les périodes, les formes cliniques, le terrain et les complications.

Symptômes. — La fièvre n'est, en aucun cas, une contre-indication de ce climat; mais celle de suppuration le désigne plus encore que celle de tuberculisation.

L'hémoptysie ulcéreuse contre-indique la cure atlantique; mais, comme nous l'avons vu, l'hémoptysie congestive prétuberculeuse s'en trouve généralement bien.

Périodes. — La période de choix est celle du début, celle de la germination du bacille : aussi un *diagnostic précoce* est-il de la plus grande importance. Sur ce dernier point, M. Lalesque est d'accord avec tous les observateurs de notre temps.

Formes cliniques. — Les trois principales sont : *a)* la forme chronique ulcéreuse commune; *b)* la forme pneumonique ou pneumonie caséeuse; *c)* la forme miliaire aiguë ou granulie. La première est celle qui convient le mieux à la cure marine; il n'y a rien de sérieux à attendre de celle-ci pour les deux autres.

Terrain. — Mais, dans la forme chronique ulcéreuse commune, le sujet joue, subsidiairement, un rôle important :

Le climat marin est tout particulièrement indiqué dans la *phtisie éréthique*, mais à la condition qu'il ne s'agisse pas de cette variété qui « brûle les étapes » et qu'on nomme *phtisie galopante :* ici, rien à faire tant qu'il

ne se produit pas un temps d'arrêt; mais, si cette accalmie survient, on doit tenter l'action du climat marin, si calmant et qui ne demande aucun effort à l'organisme. En revanche, une contre-indication absolue, formulée par Gustave Hameau, et dont M. Lalesque reconnaît la justesse dans la plupart des cas, est celle des *phtisies torpides*, — à une exception près cependant, celle de la *phtisie scrofuleuse*, caractérisée par un état général à peu près satisfaisant coïncidant avec des traces de lupus ou de ganglions suppurés.

Complications. — Le *catarrhe simple du larynx* et la *trachéo-bronchite catarrhale simple* s'amendent et disparaissent assez vite par le climat marin. Si l'*ulcération du larynx (phtisie laryngée)*, au lieu d'être le « commencement de la fin », coïncide, au contraire, avec des poumons peu envahis et un état général encore satisfaisant, les plages chaudes et humides rendront supportables les quintes de toux en diminuant la viscosité des crachats. Toute tentative climatérique est aussi presque nulle dans l'*ulcération tuberculeuse de l'intestin*, mais la *diarrhée chronique* liée à un catarrhe gastro-intestinal guérit souvent et vite, aussi bien à la mer qu'à la montagne.

Tel est, Messieurs, le travail, érudit et personnel à la fois, que vous a envoyé M. Lalesque, ancien interne des hôpitaux de Paris, lauréat de la Société de biologie, lauréat de l'Académie de médecine. Des travaux de cet ordre, émanés à la fois de la clinique et de l'expérimentation, ne se discutent pas : ce sont des faits.

M. Lalesque fait partie du groupe de ces Girondins, aussi éclairés que généreux, qui ont porté leurs efforts sur la plus redoutable des maladies, — sur celle qui,

transmissible par la contagion et par l'hérédité, s'attaquant à tous les organes, à tous les tissus, à tous les âges, à toutes les conditions sociales, aux surmenages les plus nobles comme aux plus dignes de honte, détruit dans le monde *une existence humaine sur six*.

Je vous demande de le remercier de l'envoi de sa *Cure marine*, de lui dire qu'après la haute récompense de Paris nous n'avons à lui offrir que nos chaudes félicitations et le témoignage de notre estime, mais que son livre sera honorablement déposé dans nos Archives (avec un exemplaire du rapport auquel il a donné lieu).

NOTES

SUR QUELQUES

PEINTURES EN GRISAILLE

De Pierre LACOUR fils

Correspondant de l'Institut

PAR M. GUSTAVE LABAT

Les morts vont vite...
(Burger)

N'en déplaise aux impressionnistes modernes, qui traitent irrévérencieusement de vieux jeu, de genre *pompier*, sans doute à cause des casques de *Bélisaire* et des *Horaces*, les œuvres des maîtres de l'école de Vien, depuis David et Vincent jusqu'à leurs émules M. Ingres (1), Paul Baudry et autres, j'ai constaté souvent que les yeux et l'esprit sont toujours satisfaits d'admirer les toiles de ces grands artistes, qui semblent avoir gardé précieusement pour eux le secret de dessinateurs impeccables.

Il y a peu de jours j'ai eu la bonne fortune d'en avoir une nouvelle preuve en retrouvant dans la belle maison qui forme l'angle de la rue Notre-Dame et du cours du Pavé-des-Chartrons, où elle porte le n° 29, chez Mme veuve Herman Cruse, née Lawton (deux noms bien honorablement portés à Bordeaux), dix-huit mé-

(1) Alors que dans le monde artistique on appelait ses contemporains Horace Vernet, Paul Delaroche, Eugène Delacroix, Ary Scheffer et autres simplement par leur nom, on disait invariablement *Monsieur* Ingres.

daillons en grisaille, faits il y a quatre-vingt-quatre ans pour la décoration du grand salon du propriétaire d'alors.

Ces peintures, fort bien conservées, sont d'un artiste bordelais, Pierre Lacour fils, correspondant de l'Institut, qui fut élu en 1811 membre de notre Académie, dont il devint plus tard le secrétaire général et enfin même le président.

Pierre Lacour était né le 16 avril 1778 dans notre ville, où il mourut le 17 avril 1859, accomplissant, presque jour pour jour, sa quatre-vingt-unième année. Il était fils du peintre Pierre Delacour ou Lacour (1), également membre de notre Compagnie, dont le portrait par Léon Paillière, son élève, est un des ornements de la salle de nos séances.

Lacour fils fut, dans l'acception la plus complète, un artiste lettré, plus connu comme dessinateur et graveur de grand talent et littérateur distingué que comme peintre; j'ajouterai même que son œuvre peinte est difficile à rencontrer à Bordeaux.

Un de nos anciens collègues, l'érudit Jules Delpit, dans l'éloge qu'il prononça de cet artiste, avait promis de faire sa biographie et celle de son père, ainsi que le catalogue raisonné de leurs œuvres; il est bien fâcheux qu'il n'ait pu accomplir sa promesse: sa tâche lui était particulièrement facile, car il avait connu Lacour père et vécu dans l'intimité du fils; la mort l'a surpris avant d'avoir fini de rassembler les documents indispensables au travail consciencieux qu'il méditait.

(1) C'est sans doute par prudence que Lacour père, pendant la Terreur (1793), supprima cette première partie de son nom, qui aurait pu le désigner comme noble et aristocrate.

Voici l'origine des peintures qui font l'objet de cette note :

Pierre Lacour père, qui jouissait à Bordeaux d'une considération justifiée par son talent et son caractère, comptait au nombre de ses amis M. Walter Johnston (1), négociant, chef d'une des grandes maisons de commerce de notre ville et véritable Mécène : quand, le 22 janvier 1814, le vieux peintre bordelais mourut et que son fils, qui habitait Paris (2) depuis plusieurs années, fut appelé par la municipalité bordelaise pour le remplacer comme directeur de l'École de Dessin et de Peinture, M. Walter Johnston reporta sur le fils l'amitié qu'il avait eue pour le père et devint son protecteur ; c'est quelques années après, en 1818, qu'il lui commanda les peintures, dont j'ai l'honneur de vous entretenir, destinées à décorer le remarquable salon, style Empire, de la maison que venait de lui construire l'habile architecte bordelais, Arnaud Corcelle (3).

Ces grisailles sont exécutées dans des médaillons

(1) M. Walter Johnston était le père de M. David Johnston, qui fonda en 1835 la faïençerie de Bacalan, dirigée plus tard par M. Vieillard. — David Johnston, dont la générosité et le dévouement étaient très connus dans notre ville, fut comme son père un ami éclairé des beaux-arts et protecteur des artistes. — Maire de Bordeaux de 1838 à 1842 ; membre du Conseil général de la Gironde, etc., etc. Son nom a été donné par ses concitoyens à une des voies principales de cette ville, appelée autrefois *allées des Noyers*.

Il était né à Bordeaux le 12 septembre 1789, et il mourut à Villenave-d'Ornon, chez M. Withfooth, consul général de Russie, son beau-frère, le 10 janvier 1854.

(2) Lacour fils avait épousé en 1813 Mlle Lysidice Combes, fille du célèbre architecte girondin.

(3) Armand Corcelle, architecte, né à Bordeaux en 1765, mort dans la même ville le 3 avril 1843. Artiste d'une véritable valeur et d'un talent original. Les constructions que l'on a de lui sont nombreuses, entre autres : le temple protestant de la rue Notre-Dame, aux Chartrons ; la synagogue israélite de la rue Causserouge, incendiée depuis une quinzaine d'années ; la belle maison qui fait l'angle des rues Saint-Remi et des Lauriers ; les châteaux de Respide (Langon) ; La Bégorce (Margaux), etc., etc.

placés sur les doubles vantaux des trois grandes portes faisant communiquer le salon à la bibliothèque et à l'antichambre conduisant, elle-même, à la salle à manger.

Dans le haut et dans le bas de chaque vantail sont peints les mois de l'année, les six vantaux forment par conséquent l'année entière.

Ces médaillons ovales ont en largeur $0^{m}33$ et en hauteur $0^{m}16$; le nom de chaque mois est écrit en anglais.

Au centre des vantaux des portes de gauche et de droite sont figurées les quatre parties du monde : *Europe* et *Asie; Afrique* et *Amérique*.

On ne pouvait guère, en 1818, compter l'*Océanie,* qui n'a été, je crois, définitivement classée que postérieurement au dernier voyage de circumnavigation du célèbre amiral Dumont d'Urville de 1837 à 1840.

Ces médaillons, également ovales, ont en hauteur chacun $0^{m}45$ sur $0^{m}17$ de largeur.

Enfin le *Jour* et la *Nuit*, qui occupent le centre des deux vantaux de la porte du milieu, complètent cette élégante décoration; ils ont les mêmes dimensions que les quatre précédents médaillons, soit : $0^{m}45$ sur $0^{m}17$.

Ces dix-huit grisailles sont d'un dessin irréprochable, d'une composition bien entendue et d'un relief surprenant, car si l'artiste avait la science, il avait aussi le charme; le meilleur compliment que je puisse leur faire, c'est de les comparer aux œuvres du même genre des peintres Prud'hon et Sauvage, qui n'ont jamais été surpassées. Lacour fils s'y révéla comme dessinateur hors de pair, digne fils du peintre du *Port*

de Bordeaux (1) de notre musée et émule distingué de son maître Vincent.

Le *Musée d'Aquitaine*, dont Lacour fut l'un des fondateurs et des collaborateurs assidus, donna, en 1823, en tête de ses livraisons mensuelles, la reproduction lithographique par l'artiste des douze mois. Lacour montra qu'il s'était approprié du premier coup ce genre nouveau de dessin, en exécutant la copie de ces médaillons d'une façon magistrale que peu d'artistes spécialistes ont dépassée depuis (2).

Et c'est l'occasion de dire à la louange des artistes bordelais de l'époque que Lacour ne fut pas le seul qui comprît les ressources que l'art devait trouver dans la précieuse découverte du bavarois Aloys Sénéfelder. Gustave de Galard, Ballat, Raymond Brascassat, Jean-Paul Alaux et Frédéric Mialhe entre autres attaquèrent la pierre avec une maëstria qu'il est bon de signaler.

Il faut rappeler aussi que c'est à Bordeaux, où il était exilé volontaire, que le célèbre don Francisco

(1) Ce tableau, désigné au catalogue du Musée, n° 625, sous le titre de : *Vue d'une partie du port de Bordeaux et des quais des Chartrons et de Bacalan*, est, en outre de sa valeur artistique incontestable, un document des plus curieux pour notre histoire locale, tant par l'état des lieux que par les personnages de la fin du XVIIIe siècle, dont on y voit les portraits : Pierre Lacour père, un album à la main et dessinant ayant à son côté sa fille, devenue plus tard Mme Lartigue; Lacour fils, regardant des manœuvres déchargeant une pièce de bois; derrière lui, son oncle Antoine Lacour; l'architecte Combes et sa fille Lysidice qui lui, donne le bras; André Ferrière, le courtier maritime, coiffé d'un chapeau à cornes, une rose à la boutonnière, etc., etc. — J'ai dans mes cartons la plus grande partie des croquis de *maisons* et de *bateaux* qu'a faits l'artiste pour cette belle toile.

(2) Sur ces douze lithographies, quatre, dessinées à l'envers sur la pierre, offrent fidèlement la copie des mois qu'elles représentent; — pour les huit autres, l'artiste n'a pas pris cette précaution : aussi sont-elles reproduites en sens inverse, ce qui gêne tout d'abord un peu en les comparant aux originaux.

Goya y Lucientes fut dans le même temps un des propagateurs de la lithographie en exécutant à *quatre-vingts ans* les quatre remarquables planches connues sous le nom des *taureaux de Bordeaux*, que l'imprimeur Gaulon tira à trois cents exemplaires et qui sont presque introuvables aujourd'hui.

A la mort de M. Walter Johnston, Lacour eut le désir inspiré par la reconnaissance de graver dans un recueil spécial les dix-huit compositions de son salon, en les faisant précéder du portrait et de la biographie de l'homme généreux et distingué qui l'avait honoré de son amitié. Cette publication, qui devait avoir cent vingt exemplaires, n'eut qu'un commencement d'exécution ; le prospectus seul parut, orné d'un frontispice, véritable chef-d'œuvre de gravure au burin, que l'on peut voir dans le premier volume du *Musée d'Aquitaine.* Il est regrettable que Lacour n'ait pas fait ce travail, qui aurait affirmé une fois de plus le talent de dessinateur et de graveur si justifié par sa belle publication des tombeaux de Saint-Médard-d'Eyrans, mais il dut s'incliner devant la volonté de la famille de son protecteur.

Je l'ai dit en commençant, l'œuvre peinte de Lacour fils est fort rare à Bordeaux; ses dessins, par contre, sont nombreux. La Bibliothèque municipale en possède un certain nombre d'un intérêt tout particulier pour les Bordelais; ils viennent de la collection Jules Delpit, acquise par la Ville. Notre collègue M. L. de Bordes de Fortage en conserve dans ses cartons de fort beaux avec le soin d'un amateur éclairé, et enfin je garde précieusement *Une vue intérieure du Château-Trompette*, où l'artiste s'est représenté le crayon à la main, et un dessin très fini, lavé habilement d'aqua-

relle, d'*Un Amour, marchand d'oublies,* sous lequel Lacour a malicieusement inscrit :

« *Voilà le plaisir, Mesdames!* »

Ces deux spécimens de genre différent sont d'une correction et d'une exécution parfaites et donnent bien la mesure de la souplesse de son talent séduisant.

Mais je m'arrête, en exprimant le vœu que ma communication ait pu vous intéresser et heureux d'avoir fait revivre un instant ce vaillant et consciencieux artiste, un peu trop oublié de nos jours, qui, dans sa spécialité, a tenu avec distinction sa place dans notre Compagnie pendant près d'un demi-siècle.

SUR UNE VERSION ITALIENNE DE LA FABLE

LE MEUNIER, SON FILS ET L'ANE

PAR M. BOUVY

On sait que La Fontaine n'a pas inventé les sujets de ses fables. Il les a empruntés soit à l'antiquité, soit aux conteurs de la Renaissance. Mais les récits dont il s'est servi n'étaient le plus souvent eux-mêmes que des remaniements de récits antérieurs et l'on peut fréquemment suivre la trace d'un même apologue de siècle en siècle et de littérature en littérature.

« Autrefois à Racan Malherbe l'a conté » : La Fontaine nous révèle en ces termes l'une des sources de la fable : *le Meunier, son Fils et l'Ane*. Un écrivain italien du xv[e] siècle, Poggio Bracciolini, en a fait également le sujet d'une *Facétie*. La Fontaine a manifestement emprunté au Pogge l'épisode assez singulier du début de son apologue, celui où le meunier et son fils suspendent l'âne par les pieds, la tête en bas, pour le conduire à la foire, position peu naturelle pour un quadrupède, quoi qu'en dise le narrateur. La Fontaine, en effet, prétend que l'âne « goûtait fort cette façon d'aller ». En revanche, il a laissé au Pogge son dénouement, où le père et le fils, exaspérés du ridicule que leur attirait la malheureuse bête, se débarrassent d'elle en la jetant à la rivière.

Racan ne nous dit pas de qui Malherbe tenait cette

historiette. Le Pogge déclare l'avoir tout ensemble lue et vue représentée *(pictam et scriptam)* dans un livre allemand. L'apologue est effectivement raconté par un fabuliste du XIVe siècle : Ulrich Boner. Mais il en existe encore bien d'autres versions, soit latines, soit en langue vulgaire. On en rencontre en France, en Angleterre, en Espagne, en Italie. Tout le Moyen-Age semble vraiment l'avoir connu et s'en être diverti.

Le récit que je vais essayer de traduire est tiré d'un sermon de saint Bernardin de Sienne, religieux franciscain, prédicateur et réformateur illustre au commencement du XVe siècle. Saint Bernardin a rédigé ses prédications en latin, les dépouillant volontairement de ce qui en avait fait la popularité auprès de ses contemporains : le langage animé et pittoresque, les apostrophes et les saillies, les anecdotes et les exemples dont il les agrémentait selon l'inspiration du moment. Heureusement, pour sa renommée littéraire et pour notre profit, qu'un de ses auditeurs siennois, Ser Benedetto, enthousiasmé par son éloquence, se mit en tête de la recueillir pour ainsi dire au vol, et, imaginant de toutes pièces un système de sténographie à lui, parvint à transcrire à peu près dans les termes où ils étaient prononcés quarante-cinq sermons prêchés par Bernardin durant l'été de 1427. On a des raisons de croire que l'orateur lui-même l'aida quelque peu dans cette tâche. Cette rédaction circula longtemps manuscrite. Elle est aujourd'hui imprimée et offre l'un des plus purs spécimens du dialecte siennois. C'est donc en bel et bon italien que nous est parvenu l'apologue que voici :

Il y eut un saint père qui, étant bien au fait des choses de ce monde et ayant remarqué que l'on n'y pouvait vivre

en aucune façon sans encourir le blâme, dit à certain petit moine *(monachetto)*, qui habitait avec lui : « Fils, viens avec moi, et prends notre âne! » Le petit moine, obéissant, prit l'âne et le saint père monta dessus. L'enfant allait derrière, à pied; et, comme il passait dans la foule et que l'endroit était très fangeux, quelqu'un s'écria : « Eh! regarde celui-là, quelle cruauté il a pour ce pauvre moinillon *(monacuccio)* qui est à pied. Il le laisse aller dans toute cette boue et lui va à cheval! » Le père, ayant entendu ces paroles, descendit subitement et, une fois descendu, fit monter l'enfant. Et, poursuivant son chemin, il allait derrière l'âne, le stimulant à travers la boue. Et un autre dit : « Eh! vois l'étrangeté d'homme, qui a une bête et est vieux et va à pied, et laisse aller chevauchant ce garçonnet qui n'aurait cure ni de la fatigue ni de la boue! Crois-tu quelle folie est la sienne! Après tout, ils pourraient bien aller à deux sur cet âne, s'ils voulaient, et c'est ce qu'ils feraient de mieux! » Le saint père approche et monte dessus, lui aussi. Et, comme ils allaient plus avant, il y eut quelqu'un qui dit : « Eh! vois donc ceux-là qui ont un bourricot et qui, tous les deux, sont montés dessus. J'espère qu'ils ne font pas grand cas de cet âne! Ce ne serait pas étonnant s'il venait à crever! » Entendant encore cela, le saint père descendit subitement et fit descendre l'enfant, et ils vont à pied l'un derrière l'autre, criant : « Harri! là! » Ils n'étaient pas bien loin qu'un autre dit : « Eh! vois quelle folie est celle de ces gens, qui ont cet âne et vont à pied par tant de boue! » Le saint père ayant vu qu'en aucune façon on ne pouvait vivre sans entendre les gens murmurer, dit au moinillon : « Allons! retournons à la maison! » Et, arrivé à sa cellule, le saint père dit : « Viens ici, mon fils. As-tu réfléchi à l'histoire de l'âne? » — « Et de quoi? » dit le petit moine. — « N'as-tu pas vu que, de quelque façon que nous soyons allés, on nous a blâmés? Quand j'allais à cheval et toi à pied, on le trouva mauvais; parce que tu étais enfant, je te devais mettre sur la bête. Je descendis et je t'y plaçai, et un autre trouva mauvais de te voir dessus, disant que moi qui étais vieux je devais monter, et toi qui étais jeune tu devais aller à pied. Puis nous montâmes tous deux et tu sais qu'on

trouva encore à redire : nous étions cruels pour l'âne en le chargeant trop. Puis nous descendîmes l'un et l'autre, et tu sais qu'une fois de plus on nous blâma : c'était folie à nous d'aller à pied ayant un âne.

» Eh bien! mon fils, retiens ce que je te dis : Sache que quiconque vit dans le monde, faisant tout le bien qu'il peut faire et s'ingéniant à en faire le plus qu'il lui est possible, ne peut faire qu'on ne parle pas de lui. Aussi, mon fils, moque-toi du monde et n'y prends garde, et n'aie point le désir d'être avec lui; car, de toute manière, qui demeure avec lui toujours se perd, et il ne sort de lui que péché. Moque-toi de lui et fais toujours le bien, et laisse dire ceux qui parlent, que leurs paroles soient bonnes ou mauvaises. »

Tel est le récit de saint Bernardin. A la fois enjoué et grave, naïf et sentencieux, il a comme un air de parenté avec les délicates peintures, qui lui sont contemporaines, du moine-artiste fra Angelico da Fiesole.

A la valeur littéraire de ce récit s'ajoute un intérêt documentaire. Remarquons-en les traits distinctifs. Au lieu d'un père et d'un fils, nous nous trouvons ici en présence de deux moines, l'un âgé, l'autre jeune. Après avoir successivement ou simultanément chevauché sur l'âne ou cheminé à côté de lui, les deux voyageurs finissent par regagner pédestrement leur logis. Ils ne jettent point l'âne à la rivière; ils n'y sont point précipités par lui, comme dans d'autres versions. Le vieillard ne pousse même pas, de guerre lasse, cette exclamation dont le Pogge et La Fontaine ont fait une réalité : « Il ne nous manquerait plus que de porter cet âne sur notre dos! » La morale est toute spirituelle. Le fabuliste fait appel au gros bon sens pratique pour montrer que vouloir « contenter tout le monde » est une chimère. Le prédicateur veut inspirer à ses auditeurs le détachement des choses terrestres et l'union intime avec Dieu.

Ces traits particuliers sont-ils de l'invention de saint Bernardin, ou bien ont-ils, comme le récit lui-même, des antécédents historiques? La question n'est pas indifférente. Elle se résout, en réalité, en celle de l'influence des contes orientaux sur la littérature européenne au Moyen-Age.

Depuis Benfey jusqu'à M. Gaston Paris, les plus éminents « folkloristes » de la seconde moitié du XIX[e] siècle ont admis comme hors de discussion ce principe que l'Orient, ou plus précisément, que l'Inde, berceau des races des langues des civilisations européennes, a été également le grand réservoir d'où toutes les fables se sont répandues dans le monde occidental. Nous ne remontons, il est vrai, qu'à la source d'un petit nombre, parce que, des anciens recueils de fables indiennes, nous ne possédons plus qu'un seul, le *Pantchatantra*, lequel nous est parvenu traduit, mutilé, plusieurs fois remanié. C'est par les Arabes, qui les tenaient eux-mêmes des Persans, que notre Moyen-Age a connu les fables orientales. Mais, à défaut des récits originaires, nous retrouvons dans leurs adaptations modernes les traces des croyances religieuses, des mœurs, de la civilisation orientales.

Il fallait presque de la témérité pour oser s'attaquer à un principe aussi universellement admis. Un jeune maître français, M. J. Bédier, l'a cependant essayé il y a une dizaine d'années. Reprenant un à un tous les fabliaux du Moyen-Age, il en a comparé les versions, discuté les interprétations, pour aboutir à cette conclusion que l'Orient n'a nullement le monopole de l'invention des fables. Nous ne connaissons avec certitude ni l'auteur ni le pays d'origine de la plupart d'entre elles. Et parmi les anciennes fables indiennes qui nous sont

connues, celles-là seules se retrouvent en Occident qui présentent des caractères internationaux communs aux Hindous et aux Européens.

Les fables indiennes d'un caractère exclusivement national ne sont jamais sorties de leur pays d'origine. Quant aux autres, elles ne sauraient appartenir en propre à aucune époque, à aucune nation.

Ce n'est pas le lieu de prendre parti dans le débat, mais simplement de voir ce que le récit de saint Bernardin peut apporter à l'appui de l'un ou de l'autre système. Le prototype du récit est perdu. Mais si toutes les fables sont d'origine indienne, celle du *Meunier*, comme les autres, accusera son origine dans ses détails épisodiques, dans sa signification morale, dans l'histoire de sa transmission. Il existe effectivement une version arabe de notre apologue, celle d'Ibn Saïd, antérieure d'un siècle à celle de Bernardin de Sienne. La version espagnole de don Juan Manuel a vraisemblablement elle-même une autre source arabe. Premier indice d'une provenance orientale. De plus, dit M. Gaston Paris, « le caractère bouddhique de cette excellente parabole est frappant. Elle a pour but primitif, non pas d'engager à se décider par soi-même, comme on le lui a fait signifier plus tard, mais d'inspirer le mépris du monde et de ses jugements. La version de saint Bernardin est encore plus authentique que les autres, en cela qu'elle met en scène, non un père et un fils, mais un moine et un novice. Changez le moine en ascète bouddhiste, et vous aurez un couple que les histoires indiennes nous offrent sans cesse : celui du vieux solitaire et du jeune disciple qui se sent attiré vers le monde, et que son maître décide, par quelque ingénieuse démonstration, à embrasser la vie ascétique. »

Je l'avoue en toute sincérité : malgré l'autorité de celui qui la propose, cette interprétation bouddhiste du sermon d'un moine franciscain italien du xve siècle ne me satisfait qu'à demi. Il est vrai que nous possédons une version arabe de la fable du *Meunier;* nous en possédons même une version turque dans le roman des *Quarante Vizirs*. Mais, d'autre part, l'écrivain latin à qui le Moyen-Age a dû la première traduction des fables indiennes, Jean de Capoue, ne la mentionne point. Toutes les versions connues, turque ou arabe, latines ou vulgaires, antérieures ou postérieures à saint Bernardin, reproduisent uniformément la donnée populaire du récit, celle du père et du fils, et laissent de côté la donnée soi-disant orientale du moine et du novice. Il n'est nullement besoin d'attribuer aux doctrines de Çakya-Mouni l'idée première des enseignements du prédicateur siennois. Si le monachisme chrétien est d'origine orientale, il a pendant des siècles suivi en Occident une route indépendante, et a de bonne heure rompu toute attache avec son pays d'origine. La doctrine dont il s'inspire est celle de l'Evangile, qui prêche en termes assez clairs le renoncement au monde et la vie intérieure.

Que ce soit également la doctrine de Bouddha, peu lui importe. Que les fables orientales aient fréquemment revêtu la forme d'entretiens moraux entre un maître et son disciple, cela n'empêche nullement les moines chréteins d'avoir de très bonne heure connu et pratiqué le même mode d'enseignement. N'est-ce pas encore dans l'Evangile que se trouvait pour eux le premier exemple de la prédication par parabole? Cela est si vrai qu'un moine anglais du xive siècle, franciscain comme Bernardin de Sienne, Nicole Bozon, a, lui aussi, raconté

l'anecdote. Lui aussi en a fait une parabole, un exemple, à l'appui d'une maxime de morale religieuse : *Esto firmus in via Domini.* Et cependant, le « conte moralizé » de Nicole Bozon ne s'écarte en rien de la donnée ordinaire. C'est toujours l'histoire d'« un homme qui revient du marché à cheval sur son âne, tandis que son fils le suit à pied ».

La version de saint Bernardin est restée jusqu'ici seule de son genre, sans antécédent ni modèle connu. Qu'en conclure?

La conclusion toute naturelle est, ce me semble, que, jusqu'à plus ample informé, nous devons laisser à Bernardin de Sienne le mérite d'avoir donné une forme personnelle à la fable profane dont il tirait un récit d'édification. Et quant à décider si l'apologue du *Meunier* nous vient de l'Orient ou s'il a spontanément germé dans le cerveau de quelque Occidental, reconnaissons franchement que, dans l'état actuel de nos connaissances, nous ne le pouvons point. Le saurons-nous jamais? C'est chose fort douteuse. Avons-nous intérêt à le savoir? On a prétendu que non. L'intérêt de l'étude comparée des fables résiderait non dans la connaissance de leur donnée originaire, mais dans celle des transformations ethniques de cette donnée : comment chaque peuple, chaque siècle, chaque industrie, a-t-il adapté une légende à son caractère, à ses besoins, à sa vie. Je ne suis point de cette opinion. La question d'origine, loin d'être indifférente, domine, au contraire, et éclaire toutes les autres. Si, par extraordinaire, il nous arrivait demain de découvrir une ancienne fable indienne sur notre sujet, ce n'en serait sans doute pas, très probablement, la donnée primitive. Mais la découverte n'en serait pas moins précieuse. La provenance

orientale de la fable du *Meunier* deviendrait des plus vraisemblables. De plus, connaissant quelle forme a revêtue cet apologue dans le pays d'où il nous est venu, nous discernerions facilement les parts respectives de l'élément oriental, de l'élément européen et de l'invention personnelle dans le récit de saint Bernardin.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

SUR

L'ŒUVRE DU DOCTEUR AZAM

Né à Bordeaux le 28 mai 1822 (1) — Mort à Bordeaux le 16 décembre 1899

PAR M. CAMILLE JULLIAN

La liste qui suit est celle de tous les travaux du Dr Azam dont nous avons pu avoir connaissance. L'astérisque désigne les plus importants. — Aux indications bibliographiques concernant les travaux nous avons ajouté quelques notes en indiquant l'histoire, le contenu ou les conclusions. — Les notes du bas des pages se rapportent surtout aux principaux événements de la carrière du Dr Azam. — Tout mémoire paru dans un recueil est indiqué d'abord sous sa forme indépendante lorsqu'il a été publié à part. — Les volumes pour lesquels il n'y a pas d'indication d'origine ont paru à Bordeaux, chez M. Gounouilhou.

(1) A titre de document bibliographique, je donne ici les titres des thèses du grand-père maternel et du père du Dr Azam, qui furent tous deux, comme lui, docteurs en médecine. — *Deo opt. maximo, uni et trino, Virgini dei-parae, divisque Chirurgorum orthodoxorum patronis. Quaestio anatomico-mechanico-chirurgica :* UTRUM VARIIS QUI HACTENUS INVENTI SUNT KIASTRIS ALIQUID ADDI VEL MUTARI POSSIT, QUO MELIUS AUT TUTIUS ROTULAE FRACTURA REPARETUR? *quam, Deo juvante et auspice Dei-Parâ, propugnare conabitur, in Regiis Chirurgorum Scholis,* JOANNES FABAS, *Sanguironensis diœcesis Aquensis..... Burdigalae. apud Ant. Labottière...,* MDCC. LXXXIV. In-4° de 8 p. Jean Fabas étant docteur de 1784, son petit-fils le Dr Azam étant mort en 1899, la carrière de cette dynastie médicale s'étend donc sur plus d'un siècle. — *Quelques considérations sur l'aliénation mentale,* tribut académique, présenté et publiquement soutenu à la Faculté de Médecine de Montpellier, le 1er mai 1815, par AZAM (JEAN-SIXTE), de Cologne, département du Gers, ex-chirurgien interne de l'Hospice de Bienfaisance de Bordeaux. Montpellier, 1815. In-4° de 28 p. J.-S. Azam, né en 1782, est mort en 1864. Cf. p. 163, n. 4.

1. Dans la brochure *Observation d'un kyste congénital*, par le Dr Pereyra, Bordeaux, Faye, s. d., le Dr Azam a dessiné la planche, et l'a signée : *Eug. Azam ft*. [1841] (1).

2. [J'ai trouvé, dans les papiers du Dr Azam, une planche lithographique représentant cinq figures tératologiques, avec la signature manuscrite :] *Eug. Azam l. et lith. 1845.* [Je ne crois pas que cette planche appartienne à un recueil ou à un travail imprimé. Elle paraît plutôt avoir été destinée à quelque démonstration pédagogique.]

3. *Thèse pour le Doctorat en Médecine*, présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, par C.-M.-Étienne-Eugène Azam, né à Bordeaux (Gironde), docteur en médecine, ex-interne de l'Hôpital Saint-André de Bordeaux, ex-prosecteur de l'École secondaire de Médecine de la même ville. — Paris, Rignoux, 1848, in-4o de 56 pages.

Du diagnostic différentiel des tumeurs de l'aine. — Dédicaces particulières : « A M. le Professeur Trousseau. A mon maître, M. le Dr Martin-Magnon. » — La thèse a été soutenue le 17 juillet.

4. *Mémoire sur cette question : Préciser les véritables indications de la Trachéotomie. — Journal de médecine de Bordeaux*, IXe année, année 1851, Bordeaux, Faye, p. 449-469, 542-567.

« Lu, comme conférence, à la Société de Médecine de Bordeaux, le 19 mai 1851 ; » cf. même journal, p. 431. Aux pages 555 et 556, deux lettres de Trousseau à Azam (2).

(1) Le Dr Azam était alors interne de l'hôpital Saint-André. La planche porte « Hôtel-Dieu Saint-André (service de M. le Dr Pereyra) ». — Il était bachelier ès lettres de l'Académie de Bordeaux, du 10 août 1840 ; ès sciences de la même Académie, du 11 août 1842. — En 1842, il était prosecteur à l'École de Médecine.

(2) Azam fut médecin du Bureau de Bienfaisance de Bordeaux du 25 juillet 1850 au 31 décembre 1854 (démission). — Il était entré dans la Société de Médecine comme membre titulaire le 11 mars 1850, société dont son grand-père Fabas fut un des fondateurs en 1798, dont son père a fait partie depuis le 18 décembre 1815 jusqu'à sa mort (ayant été nommé membre honoraire le 21 décembre 1841). A son tour, Azam fut nommé le 29 mai 1885, soixante-dix ans après l'entrée de son père, près de cent ans après celle de son grand-père, membre honoraire de la Société de Médecine et de Chirurgie. Il en fut président en 1876.

5. *Note sur une anomalie cérébrale par addition.* — *Journal de médecine de Bordeaux*, IXe année, année 1851, Bordeaux, Faye, p. 751-754.

Avec une planche lithographique signée : *D. Eug. Azam del.*

6. *Note et réflexions sur un calcul salivaire.* — *Journal de médecine de Bordeaux*, IXe année, année 1852, Bordeaux, Gounouilhou, p. 94-102.

7. *Note sur le degré de curabilité du cancer et du cancroïde.* — In-8° de 31 p. Extrait du *Journal de médecine de Bordeaux.* — Paru sous le titre : *Question de conférence : du degré* etc. ; *Journal de médecine de Bordeaux,* Xe année, année 1852, p. 533-563.

8. *Observation de croup sur un enfant de trois ans. Trachéotomie; guérison.* — 1852, in-8 de 12 p. Extrait du *Journal de médecine de Bordeaux.* — Paru dans ce journal, Xe année, année 1852, p. 649-660.

9. *Observation d'une variété nouvelle de tumeur sanguine réductible de la voûte du crâne.* — *Journal de médecine de Bordeaux,* XIe année, année 1853, p. 705-709 (1).

10. *Anesthésie locale.* — *Observation* dans le *Journal de médecine de Bordeaux*, XIIe année, année 1854, p. 434.

Avec réponse de Soulé fils.

11. *Note sur deux mémoires de M. Broco*, ayant pour titre : *Des luxations sous-astragaliennes;* et *De l'anatomie pathologique du rachitisme,* extrait d'un rapport lu à la

(1) Le Dr Azam fut nommé le 26 janvier, renommé le 26 décembre 1853, professeur suppléant de clinique chirurgicale près l'École préparatoire de Médecine et de Chirurgie, et le 12 octobre 1854, lors de la réorganisation de l'École (cf. Pery, p. 312), professeur suppléant pour la chaire d'anatomie et de physiologie. — Il fut le 1er février 1855 médecin-adjoint de l'Asile des Femmes aliénées de Bordeaux; le même décret nommait M. Azam père chirurgien honoraire de ce même Asile.

Société de Médecine. — *Journal de médecine de Bordeaux,* XII[e] année, année 1854, p. 605-613.

12. *Note sur un élément hétéromorphe nouveau,* décrit par MM. Charles Robin et Laboulbène. — *Journal de médecine de Bordeaux,* XII[e] année, année 1854, p. 613-615.

13. *De l'organisation des ambulances mobiles dans les Chemins de Fer* (1). — Dans le *Journal de médecine de Bordeaux,* XII[e] année, année 1854, p. 705-720.

14. *Hygiène des ateliers du Chemin de Fer du Midi. Le choléra de 1854.* — *Journal de médecine de Bordeaux,* XIII[e] année, année 1855, p. 5-23.

15. *Fracture de la voûte du crâne avec enfoncement; paralysie complète; extraction des fragments; guérison* (2). — *Journal de médecine de Bordeaux,* II[e] série, I[re] année, 1856, p. 89-95.

16. *Tumeurs veineuses traumatiques de la voûte du crâne.* — *Bulletin de la Société de Chirurgie de Paris,* t. VIII, Paris, Masson, 1858, p. 246-251.

Lu à la séance du 30 décembre 1857, par Verneuil. Discussion (Larrey, Huguier, Verneuil, Chassaignac).

*17. *De la folie sympathique provoquée ou entretenue par les lésions organiques de l'utérus et de ses annexes, mémoire adressé à la Société médico-psychologique.* — Bordeaux, G. Gounouilhou, 1858, in-8° de 52 pages.

« La récente discussion provoquée à la Société médico-psychologique par le savant Mémoire de M. Loiseau sur la folie sympathique est venue à l'appui de convictions qu'avaient fait naître en moi plusieurs des faits que je vous raconte... En publiant ces faits,

(1) Le titre ajoute : « Professeur suppléant à l'École de Médecine, médecin de la Compagnie des Chemins de Fer du Midi. » — Cf. n[os] 49 et 63.

(2) Par le D[r] E. Azam, « professeur suppléant de clinique chirurgicale » : il avait été nommé, le 24 janvier 1856, professeur suppléant pour la chaire de chirurgie, accouchements, maladies des femmes et des enfants.

j'ai le désir de répondre à l'appel qui a été fait dans le sein de la Société médico-psychologique par ceux de ses honorables membres qui croient à l'existence des folies sympathiques... Je diviserai les faits que je vais citer en deux séries : la première comprendra les observations que j'ai recueillies personnellement...; la deuxième sera la réunion des faits dont j'ai trouvé la mention sur les registres de l'Asile (1). »

Ce travail a été longuement analysé par le Dr Schnepf dans les *Annales médico-psychologiques*, t. IV, Paris, 1858, p. 148-152. — Il avait été présenté par le Dr Azam à l'appui de sa candidature comme membre correspondant de la Société médico-psychologique (cf. même recueil, p. 236) (2).

18. *Abcès du canal médullaire du tibia; ouverture spontanée; guérison. — Bulletin de la Société de Chirurgie de Paris*, t. X, Paris, Masson, 1860, p. 232-233.

Lu à la séance du 23 novembre 1859.

***19.** *Note sur le sommeil nerveux ou hypnotisme. — Archives générales de médecine*, janvier 1860, Ve série, t. XV, 1860, vol. I, Paris, Labé, p. 1-24.

Réimprimé : 1° dans le volume de 1887, p. 1-59 (ici, n° 151), avec quelques variantes dans l'indication des dates et des subdivisions et avec intitulés distincts; 2° dans *Hypnotisme et double conscience*, p. 13-33, avec le sous-titre : *Première publication faite en France sur l'hypnotisme.*

P. 6 : « Au mois de juin 1858 » [suit le cas de Félida]. P. 10 : « Je montrai ces expériences [d'hypnotisme] à un assez grand nombre de médecins : les uns n'y virent qu'une mystification dont j'étais victime, d'autres refusèrent de les voir. Quelques-uns, plus attentifs, en comprirent toute l'importance, entre autres M. le professeur Gintrac, M. Bazin, M. Parchappe, qui en fut vivement frappé, M. Ernest Godard, de Paris, M. Albert Lemoine, professeur de philosophie à la Faculté des Lettres, aujourd'hui au Lycée Bonaparte, M. Oré, professeur de physiologie à Bordeaux, qui les répéta immédiatement sur plusieurs personnes de sa famille et sur un moine dominicain avec le même succès. Six mois après,

(1) Le Dr Azam était alors médecin-adjoint de l'Asile public des femmes aliénées de Bordeaux; cf. p. 159, n. 1.

(2) Il obtint ce titre, sur un rapport de Schnepf, le 28 décembre 1857; même recueil, p. 279.

M. Bazin parla de l'hypnotisme à la Société de Médecine, et cita mes expériences(1); mais la discussion n'eut pas de suite, et les expériences ne furent répétées par personne. »

Le Dr Azam écrit au sujet de ce mémoire, dans *Hypnotisme et double conscience*, p. 6 et s. : « Vers la fin de 1859,... j'eus l'occasion d'en parler [de ces expériences de 1858] à Broca... Sans perdre de temps, Broca écrivit à l'Académie des Sciences, et Velpeau se chargea d'exposer en son nom et au mien cette découverte. Cela fut fait deux jours après, à la séance du lundi 7 décembre 1859(2)..... Tous les journaux de médecine du temps signalèrent la découverte nouvelle, et sur le désir du directeur des *Archives générales de médecine*, je rédigeai l'article. » « Après ce mouvement d'opinion... qui dura plus d'un an, le calme se fit... Pendant les seize ou dix-sept années qui ont suivi..., nous faisions le silence... J'ai préféré me taire, estimant que j'en avais fait assez. Tout le monde n'a pas le tempérament d'un apôtre... En 1878, Charcot... fit des recherches (3)... »

20. *Clinique chirurgicale de l'Hôpital Saint-André.* — *Journal de médecine de Bordeaux*, IIe série, VIe année, 1861, p. 49-55, 156, 162, 241-256, 475-481.

(1) Sur l'hypnotisme à Bordeaux, cf. encore *Mémoires de la Société des Sciences physiques et naturelles de Bordeaux*, t. III, 1864, p. 454.

(2) La communication de Broca, *Note sur une nouvelle méthode anesthésique*, est imprimée dans les *Comptes rendus* de la séance du 5 décembre 1859, t. XLIX, p. 902-5. — Le voyage et les expériences du Dr Azam à Paris ont été longuement racontés par Broca, *Société de Chirurgie de Paris*, 7 déc. 1859, t. X, 1860, p. 247-260: « M. Azam est le premier observateur français qui ait répété les expériences de Braid. Les résultats qu'il a obtenus depuis deux ans sont extrêmement remarquables; » p. 260, Verneuil rappelle qu'Azam lui a parlé de ses expériences. Voyez encore sur les expériences faites à Paris, séance du 14 décembre 1859, p. 261-270 (en compagnie de Richet, 8 décembre). — *Journal de médecine de Bordeaux*, 1860, p. 43 : « Notre confrère M. Azam, à qui appartiendra l'honneur d'avoir provoqué en France, » etc. — Cf. *Gazette hebdomadaire*, 9 décembre 1859, p. 769-771 : « La Société de Chirurgie a entendu, dans sa séance du 7, une communication à coup sûr très importante, mais dont il est impossible de calculer aujourd'hui même la portée et l'avenir... M. Azam est arrivé à Paris, persuadé que la chirurgie était en possession d'une nouvelle méthode anesthésique... » Cf. même revue, 6 janvier 1860, p. 1-4.

(3) Voilà donc le Dr Azam, en 1858, à trente-six ans, dans toute la force de l'intelligence, maître d'une des belles découvertes scientifiques du XIXe siècle. Puis, autour de lui, et à Paris surtout, par jalousie, intérêt ou ignorance, le silence se faisant jusqu'au moment où d'autres, vingt ans plus tard, reprirent, avec plus de chance, les voies qu'il avait frayées le premier. Cf. les mots de M. Maxwell, ici, p. 190, n. 1.

Observation de paralysie de la cinquième paire cranienne; guérison par l'iodure de potassium (1). — Tumeur fibro-plastique pédiculée, suspendue au creux de l'aisselle; énorme développement; écrasement linéaire; guérison. — Tumeur du maxillaire inférieur; désarticulation de la moitié de cet os; guérison rapide. — Tumeur osseuse du creux de l'aisselle; ablation; guérison.

21. *Analyse et réflexions,* [à propos du] nouveau procédé opératoire pour l'occlusion des fistules vésico-vaginales par M. Collis, de Dublin. — *Journal de médecine de Bordeaux,* IIe série, VIe année (2), 1861, p. 356-364.

22. *Clinique de l'Hôpital Saint-André.* — *Journal de médecine de Bordeaux,* IIe série, VIIe année, 1862, p. 97-112, 250-258.

Inflammation et étranglement herniaires. Diagnostic différentiel. — Embolie artérielle. Gangrène du membre inférieur, amputation, mort.

23. *Observation* sur une tumeur énorme du maxillaire inférieur. — *Bulletin de la Société de Chirurgie de Paris,* IIe série, t. II, Paris, Masson, 1862, p. 353.

Lue par Verneuil le 5 juin; résumé. Cf. *Gazette hebdomadaire,* 14 juin 1862, p. 389. — Autres communications non insérées intégralement, dans le même *Bulletin*, année 1863, p. 173 (cf. *Gazette hebdomadaire*, 29 mai 1863, p. 357), 232, 469 (3).

24. *Note sur les appareils plâtrés dans les fractures compliquées.* — *Journal de médecine de Bordeaux,* IIe série, VIIe année, 1862, p. 558-564.

25. *Nécrologue* du jeune Mazières, interne-adjoint à l'Hôpital Saint-André. — *Journal de médecine de Bordeaux,* IIe série, VIIe année, 1862, p. 579-580 (4).

(1) Cf. *Gazette hebdomadaire*, 17 mai 1861, p. 319.

(2) A partir de cette année le *Journal* est indiqué comme « publié par M. Azam, professeur-adjoint de clinique chirurgicale », etc.

(3) Azam fut nommé membre correspondant national de la Société le 8 janvier 1862.

(4) Voyez dans le *Journal de médecine* de 1863, p. 334, le nécrologue du Dr Azam père (mort en 1864), par J. J[eannel].

26. *Resserrement cicatriciel des mâchoires, modification à l'ancienne méthode opératoire, par M. Heath, chirurgien de l'hôpital de Westminster. — Journal de médecine de Bordeaux,* IIe série, IXe année, 1864, p. 16-28.

Article sur un mémoire du Dr Heath, du *Dublin quarterly Journal of medical Science*, mai 1863.

27. *Polyarthrite vertébrale. — Bulletin de la Société de Chirurgie de Paris* pendant l'année 1864, IIe série, t. V, Paris, Masson, 1865, p. 100-102.

Lu par Broca à la séance du 2 mars 1864. Discussion (Perrin, Richet, Broca). Cf. *Gazette hebdomadaire*, 29 avril 1864, p. 298.

***28.** *De la mort subite par embolie pulmonaire dans les contusions et les fractures.* Lu à l'Académie de Médecine dans la séance du 7 juin 1864[1]. — Bordeaux, Gounouilhou, 1864, in-8o de 32 pages. Extrait de la *Gazette hebdomadaire* et du *Journal de médecine de Bordeaux.*

Avec une gravure. P. 29 : « Addition de l'auteur. Pendant la réimpression de ce mémoire [*Journal de médecine de Bordeaux*], M. Labbé a communiqué à la Société de Chirurgie, le 12 octobre 1864, une observation semblable aux deux premières que j'ai rapportées. Je ne puis mieux faire que de rapporter textuellement ce fait intéressant. »

Mémoire présenté à l'Académie de Médecine le 7 juin 1864 (*Bulletin*, t. XXIX, 1863-1864, p. 816-818, résumé). Paru dans la *Gazette hebdomadaire de médecine et de chirurgie,* IIe série, t. I, 1864, Paris, Masson, 1864, p. 611-619 ; et dans le *Journal de médecine de Bordeaux,* IIe série, IXe année, 1864, p. 441-453 (octobre), 489-498 (novembre); 562-571 (décembre).

Voir la suite de ce mémoire au no 32.

29. *Ostéomyélite suppurée du fémur, consécutive à une tumeur blanche du genou; fracture sous-trochantérienne spontanée. Mort. Autopsie. — Bulletin de la Société de*

[1] Ce ne fut que le 3 août 1880 que le Dr Azam fut nommé correspondant national de l'Académie de Médecine; le 16 juillet 1895, il était nommé associé national.

Chirurgie de Paris pendant l'année 1864, IIe série, t. V, Paris, Masson, 1865, p. 115-119.

Lu à la séance du 9 mars 1864. Discussion (Marjolin, Broca, Richet, Chassaignac). Cf. *Gazette hebdomadaire*, 29 avril 1864, p. 299.

30. *Résections successives des nerfs sciatiques poplité externe et grand sciatique pour une névralgie de moignon. Guérison. Récidive. Étude physiologique. — Journal de médecine de Bordeaux,* IIe série, IXe année, 1864, p. 289-301.

Paru également dans le *Bulletin de la Société de Chirurgie de Paris* pour l'année 1864, IIe série, t. V, Paris, Masson, 1865, p. 280-288. Il avait été lu à la séance du 8 juin 1864. — A la suite de cette lecture, dans la séance du 15 juin 1864, communication complémentaire du Dr Azam; discussion à laquelle prennent part Larrey, Verneuil, Marjolin, Broca, Houel; *Bulletin*, p. 292-298. Discussion continuée dans la séance du 22 juin 1864, par Legouest, Houel, Verneuil, Velpeau, Richard, Richet, Voillemier; *Bulletin*, p. 299-306. Reprise encore dans la séance du 29 juin 1864, par les mêmes; *Bulletin*, p. 312-318. — La discussion a été résumée dans le *Journal de médecine de Bordeaux*, p. 301-310. Voir encore *Gazette hebdomadaire*, 9 septembre 1864, p. 623. — Cf. no 38.

31. *Abolition temporaire de la faculté du langage (aphasie) par commotion de la partie latérale du lobe frontal gauche. — Mémoires de la Société des Sciences physiques et naturelles de Bordeaux,* t. III, Paris, Baillière, 1864, p. 393-399.

Lue à la séance de la Société du 26 janvier 1865 (cf. même vol., p. 494) (1). — C'est, à quelques variantes près, le même mémoire que le no 35.

32. *De la Thrombose consécutive aux traumatismes et de la mort subite qui peut en être la suite* (2e mémoire). Lu au

(1) Le Dr Azam est entré dans cette Société le 6 décembre 1855; il en fut président pour l'année 1864-1865; le 4 décembre 1890, il en a été nommé président pour l'année 1890-1891. — Il fut, le 21 février 1857, membre titulaire de la Société zoologique d'Acclimatation.

Congrès médical de Bordeaux, le 4 octobre 1865. — Bordeaux, Gounouilhou, 1866, in-8° de 19 pages (1).

Suite du mémoire n° 28. — P. 18 : « Addition de l'auteur. » — Le mémoire a paru, sous le titre *De la mort subite par embolie pulmonaire dans les traumatismes,* dans le *Congrès médical de France, IIIe session, tenue à Bordeaux,* Paris, Baillière, 1866, p. 435-451. Cf. *Gazette hebdomadaire,* 10 novembre 1865, p. 707.

33. *Projet d'Hospice général à Bordeaux.* Rapport à l'École de Médecine sur la translation des Hospices de Bordeaux dans le domaine de Pellegrin. — In-8° de 16 pages. Extrait du *Journal de médecine de Bordeaux,* numéro de juin 1865, p. 269.

Publié dans le *Journal,* IIe série, Xe année, p. 269-282. — Le Dr Azam fit ce travail comme rapporteur d'une Commission nommée par l'École de Médecine à la suite d'une consultation demandée par le Maire de Bordeaux.

34. *Clinique chirurgicale de l'Hôpital Saint-André.* — *Journal de médecine de Bordeaux,* IIe série, Xe année, 1865, p. 208-211.

Fracture comminutive, avec plaie, de l'extrémité inférieure de l'humérus; pénétration dans l'articulation du coude; conservation du membre.

35. *Aphasie par commotion de la partie latérale du lobe frontal gauche.* — *Journal de médecine de Bordeaux,* IIe série, Xe année, 1865, p. 389-397.

Cf. le mémoire n° 31.

35 bis. — [Dans une ancienne note que le Dr Azam a laissée sur ses ouvrages, je trouve la mention suivante :] *Les portraits à l'Exposition de la Société des Amis des Arts* (voir l'Exposition de 1865,

(1) Cf. sur « la coïncidence des thromboses avec les traumatismes et les affections chirurgicales anciennes » la communication du Dr Azam à la Société médico-chirurgicale des Hôpitaux de Bordeaux le 15 novembre 1867 (*Journal de médecine de Bordeaux,* 1867, p. 657-659).

par G. Talbot). — [Il s'agit du livre, extrêmement rare, intitulé *XIVe Exposition de la Société des Amis des Arts de Bordeaux : La Peinture*, par Georges Talbot, pseudonyme, je crois, d'Henry Brochon; Bordeaux, Bord, 1866, in-8° de 108 p. Les p. 39-47, formant le § IV, sont consacrées aux *Portraits :* seraient-elles l'œuvre du Dr Azam, et Brochon aurait-il passé la plume à son ami, pour n'avoir pas à parler lui-même (p. 42-44) du portrait de son père Guillaume Brochon, maire de Bordeaux, exposé alors par Papin ?] (1).

36. *Éloge de F. A. Bazin,* fondateur de la Société des Sciences physiques et naturelles de Bordeaux, 1866. — In-8° de 14 pages. Extrait des *Mémoires* etc., t. IV, Paris, Baillière, 1866, p. 1-12.

37. *Pseudarthrose ancienne de la cuisse; électro-poncture, drainage, guérison.* — *Journal de médecine de Bordeaux,* IIIe série, Ire année, 1866, p. 139-148.

Lu le 16 février 1866 à la Société médico-chirurgicale des Hôpitaux de Bordeaux. A provoqué une discussion à laquelle prend part Denucé; *Journal*, p. 161-162 (2). — Imprimé également dans les *Mémoires et Bulletins de la Société médico-chirurgicale* etc., t. I, 1866, Paris, Masson, Bordeaux, Chaumas-Gayet, p. 88-97; la discussion à la suite, p. 97-99.

38. *Résection du grand sciatique pour une névralgie traumatique; guérison constatée après trois ans et demi.* — *Mémoires et Bulletins de la Société médico-chirurgicale des Hôpitaux et Hospices de Bordeaux,* t. I, 1866, Paris, Masson, Bordeaux, Chaumas-Gayet, p. 273-275.

(1) Autres travaux sur l'art, nos 116 et 134. — Le Dr Azam fut administrateur de la Société des Amis des Arts, membre de la Commission consultative près la Galerie des tableaux de la Ville de Bordeaux (18 février 1878), de la Commission [départementale ?] de conservation des toiles ou objets d'art (28 avril 1881), président des Comités des Expositions de l'Art ancien organisées par la Société Philomathique en 1858, 1865, 1882 et 1895.

(2) Voyez à la même séance ce que dit Azam sur l'atrophie musculaire progressive (p. 160-161); à la séance du 6 avril, sur les compressions (p. 270-271); à la séance du 24 août, sur l'artérite (p. 473-475).

A la suite, discussion (Labat, Costes, Garat, Denucé, Segay, Azam), p. 276-278. — Cf. n° 30 ([1]).

39. *Compte-rendu*([2]) *des travaux de la Société médico-chirurgicale de Bordeaux* pendant l'année 1866. — *Journal de médecine de Bordeaux,* IIIe série, IIe année, 1867, p. 7-17.

Paru également dans les *Mémoires et Bulletins de la Société médico-chirurgicale des Hôpitaux et Hospices de Bordeaux,* t. I, 1866, Paris, Masson, Bordeaux, Chaumas-Gayet, p. 459-469. — Séance du 21 décembre 1866.

40. *Hématocèle; castration; guérison.* — *Mémoires et Bulletins de la Société médico-chirurgicale des Hôpitaux et Hospices de Bordeaux,* t. II, 1867, Paris, Masson, Bordeaux, Chaumas-Gayet, p. 187-190.

Séance du 5 avril 1867. A la suite, discussion (Denucé, Segay).

41. *Élimination spontanée d'un adénome du sein.* — *Bulletin de la Société de Chirurgie de Paris* pendant l'année 1867, IIe série, t. VIII, Paris, Masson, 1868, p. 236-239.

Lecture faite à la séance du 6 juin 1867. — Publiée avec un titre différent : *Adénome du sein. Guérison par élimination spontanée* dans les *Mémoires et Bulletins de la Société médico-chirurgicale* etc., t. II, 1867, p. 204-208. Discussion à la suite (Denucé et Lanelongue).

42. *Kystes hydatiques multiples du foie. Ouverture. Injections iodées. Mort. Nécropsie.* — *Mémoires et Bulletins de la Société médico-chirurgicale* etc., t. II, 1867, p. 320-323.

Commentaire d'une observation faite par Labonnotte, du service d'Azam (p. 313-320). Séance du 26 juillet 1867. A la suite, discussion (Lanelongue, Dubiau, etc.).

([1]) Sur la participation d'Azam cette année 1866 à d'autres discussions dans cette Société, cf., dans le même volume, p. 22, 45, 57, 86, 103, 139, 219, 260, 269, 296, 338, 348, 378, 458. Voyez aussi ici page 167, note 2.
([2]) Comme secrétaire-général de cette Société.

43. *Tumeur fibreuse de l'utérus. Commencement d'élimination spontanée. Pièce pathologique. — Mémoires et Bulletins de la Société médico-chirurgicale des Hôpitaux et Hospices de Bordeaux*, t. II, 1867, Paris, Masson, Bordeaux, Chaumas-Gayet, p. 484-486.

Séance du 28 novembre 1867. A la suite, observation de Labat.

44. *Thrombose des veines du bassin et de la cuisse, consécutive à une fistule de l'anus. Œdème du membre inférieur. Pièce anatomique. — Mémoires et Bulletins de la Société médico-chirurgicale* etc., t. II, 1867, p. 580-588.

Séance du 13 décembre 1867.

45. *Société médico-chirurgicale des Hôpitaux de Bordeaux.* Compte-rendu des travaux de la Société pendant l'année 1867. — *Journal de médecine de Bordeaux*, IIIe série, IIIe année, 1868, p. 5-17[1].

Paru également dans les *Mémoires et Bulletins de la Société*, t. II, 1867, p. 588-600. — Autres observations d'Azam faites à la Société cette année 1867, *Mémoires et Bulletins*, p. 73, 123, 362, 435, 445-447 (thrombose), 580.

46. *Lettre* sur les fouilles faites à Bordeaux. — Séance du 23 janvier 1868. *Bulletin de la Société d'Anthropologie de Paris*, t. III, IIe série, Paris, Masson, 1868, p. 34-35[2].

47. *Fractures difficiles; guérisons par l'emploi simultané du chloroforme et des appareils plâtrés. — Mémoires et Bulletins de la Société médico-chirurgicale* etc., t. III, 1868, p. 118-119.

Séance du 6 mars 1868. A la suite, observation de Labat et réponse d'Azam[3].

(1) Azam était secrétaire-général.
(2) Azam avait été nommé membre associé national de la Société d'Anthropologie de Paris le 21 novembre 1861.
(3) Même Société, même année, observations d'Azam p. 14, 45, 74, 117, 255, 258, 277, 282, 334, 434, 443, 444 (observation faite dans le service d'Azam), 450-1.

48. *Association des Médecins de la Gironde. Assemblée générale annuelle*, tenue le 28 mars 1868. Compte-rendu. — *Journdl de médecine de Bordeaux*, IIIe série, IIIe année, 1868, p. 169 (1).

49. *Circulaire du Service médical* pour le Chemin de fer du Médoc. [Brochure signée :] Pour extrait, Bordeaux, le 7 janvier 1869, le médecin principal, Dr Azam. — Bordeaux, Bissei, 1869, in-16 de 68 pages.

Cette circulaire est un simple extrait des circulaires des autres compagnies (2). — Cf. n° 13.

50. *Hernies étranglées. Réduction de l'intestin sous le péritoine pariétal décollé.* — *Mémoires et Bulletins de la Société médico-chirurgicale* etc., t. IV, 1869, p. 66-77.

Séance du 5 février 1869.

51. *Abcès gazeux.* — *Mémoires et Bulletins de la Société médico-chirurgicale* etc., t. IV, 1869, p. 148-151.

Séance du 2 avril 1869. Discussion (Labat).

52. *Anévrysme traumatique; guérison par la compression digitale faite par le malade lui-même. Mémoires et Bulletins de la Société médico-chirurgicale* etc., t. IV, 1869, p. 310-314.

Séance du 3 décembre 1869. A la suite discussion (Girard, Boursier, Segay, Demons, Labat, Oré) (3).

53. *Société médico-chirurgicale des Hôpitaux de Bordeaux. Compte-rendu annuel des travaux.* — *Journal de médecine de Bordeaux*, IVe série, Ire année, 1869, p. 22-31.

Paru également dans les *Mémoires et Bulletins de la Société*, t. III, 1868, p. 581-592.

(1) Azam était secrétaire-général.
(2) Je dois cette indication bibliographique à M. Manès. — Azam avait été nommé médecin de la Compagnie du Médoc le 7 mai 1864.
(3) Même année, même Société, autres observations d'Azam, p. 42, 55, 112, 127-8, 130-1, 219, 297, 316.



54. *Rapport sur le prix triennal de thèse.* — *Journal de médecine de Bordeaux*, IVe série, Ire année, 1869, p. 528-541.

Au nom d'une Commission de l'École de Médecine (1).

55. *Fracture intra-capillaire du col du fémur par pénétration; consolidation apparente.* — *Mémoires et Bulletins de la Société médico-chirurgicale*, t. V, 1870, p. 46-47.

Séance du 7 janvier 1870. Planche photographique.

56. *Ostéomyélite du fémur; arthrite suppurée du genou; amputation de la cuisse; abcès de la fesse terminé par la résorption du pus; guérison.* — *Mémoires et Bulletins de la Société médico-chirurgicale*, t. V, 1870, p. 285-286.

A la suite d'une observation de Pourteyron, interne, clinique du Dr Azam; cf. p. 277-284. Séance du 8 juillet 1870 (2). — Cf. ici, p. 182.

57. *Projet sur l'isolement des varioleux*, rédigé au nom d'une Commission des différentes sociétés médicales de Bordeaux. — *Le Bordeaux médical*, 4 avril 1876, Ve année, 1876, Bordeaux, rue Gouvion, p. 105-106.

Anonyme. Est du Dr Azam, secrétaire-général de la Commission. La Commission, formée en 1870, fut dissoute par la guerre. Le rapport doit dater de juillet 1870, et est fait en vue d'une souscription pour la fondation d'un établissement destiné au traitement des malades atteints de variole ou d'autres affections épidémiques et contagieuses.

58. *Fracture du col du fémur, guérie par consolidation fibreuse.* — *Mémoires et Bulletins de la Société médico-chirurgicale* etc., t. VI, 1871, p. 6.

Séance du 21 avril 1871.

(1) Le 12 octobre 1869, nomination du Dr Azam comme professeur titulaire de clinique chirurgicale à l'École de Médecine. — Le 26 décembre 1869, nomination du Dr Azam comme officier d'Académie.
(2) Même année, même Société, autres observations du Dr Azam, p. 53, 88, 89-90, 209, 287.

59. *Résection partielle du coude.— Mémoires et Bulletins de la Société médico-chirurgicale* etc., t. VI, 1871, p. 7.

Même séance.

***60**. *De la Décentralisation universitaire, et pourquoi Bordeaux doit avoir son Université.* — Bordeaux, Feret, Paris, Masson, 1871, in-8° de x *(avant-propos)* et 32 pages.

I. De la Décentralisation universitaire. — II. Pourquoi Bordeaux doit avoir son Université.

P. 1 : « Quand un malheur est arrivé, le seul profit raisonnable qu'on en puisse tirer, c'est d'user de la leçon qu'il donne; il est donc permis d'espérer qu'en toutes choses où la Prusse nous a montré sa supériorité, nous n'oublierons pas une expérience douloureuse, et que la France modifiera certaines de ses institutions. »

« Brochure qui ressemblait à une prédiction, » a dit M. Roy de Clotte, discours prononcé à la *Séance d'inauguration de l'Université de Bordeaux*, mardi 26 janvier 1897, p. 43 (1).

61. Réponse au Maire de Bordeaux : à une lettre du 26 octobre 1871, concernant des modifications à apporter au régime de l'Internat. — *Mémoires et Bulletins de la Société médico-chirurgicale* etc., t. VI, 1871, p. 129.

Lettre lue le 3 novembre, et écrite au nom de la Société, dont Azam était secrétaire-général (2).

62. *Quelques réformes nécessaires. Les Petits enfants.* L'article du 4 janvier a pour premier titre : *Méthodes et Réformes.* — *La Gironde* des 1er et 4 novembre 1871, 4 janvier 1872.

(1) Indépendamment de ses fonctions dans l'enseignement supérieur, le Dr Azam a été délégué cantonal pour le service de l'Instruction primaire, avec mission spéciale d'inspecter et de surveiller les établissements d'instruction publique ou libre dans le 4e canton de Bordeaux, 25 février 1887.

(2) Autre observation cette année p. 173. A la fin de l'année, cette Société fusionna avec la Société de médecine; cf. p. 173, n. 2.

63. *L'Ambulance néerlandaise à Bordeaux.* — *La Gironde* du 26 mars 1871 (1).

Signé : Dr E. A.

64. *Thromboses et embolies veineuses consécutives à une fracture intra-articulaire du coude, guérison.* — *Le Bordeaux médical*, 15 janvier 1872, Ire année, p. 3-6.

65. *Discours* prononcé sur la tombe de Rousset au nom de la Société de Médecine et de Chirurgie de Bordeaux. — *Mémoires et Bulletins*, 1872, p. 8-9.

Séance du 26 janvier 1872 (2).

66. *Carie du temporal gauche. Phlébite du sinus latéral. Mort.* — *Mémoires et Bulletins de la Société de Médecine et de Chirurgie de Bordeaux*, 1872, p. 10-13.

Observation rédigée par Pourteyron, interne. Séance du 26 janvier 1872. Discussion (Vergely, Demons, Armaingaud).

67. *Présentation de pièces. Kystes hydatiques en voie de régression.* — *Mémoires et Bulletins de la Société de Médecine et de Chirurgie de Bordeaux*, 1872, p. 18.

Séance du 9 février 1872.

68. *Cours et méthode Lévi.* — *La Gironde* du 24 avril 1872.

Fragment de note.

(1) Le 15 mai 1871, le Dr Azam reçut le diplôme d'honneur de la Société de Secours aux blessés de terre et de mer, en qualité de médecin de l'Hôpital Saint-André et de l'Ambulance néerlandaise. Le 2 juillet 1871, il reçut la croix de bronze de la Société française de Secours aux blessés et malades des Armées de terre et de mer, comme médecin de l'Ambulance du Petit-Fresquet. Il fut, le 26 mars 1872, membre fondateur du Comité départemental de la Société française de Secours aux blessés militaires. Dans le même ordre d'idées, il devait être nommé, le 16 mars 1888, médecin de l'Hôpital auxiliaire (Bordeaux) de la Société française de Secours etc.

(2) Azam était, en 1872, secrétaire-général de cette Société, résultat de la fusion de la Société de Médecine et de la Société médico-chirurgicale des Hôpitaux et Hospices.

69. *Quelques mots sur les pansements ouatés.* — *Mémoires et Bulletins de la Société de Médecine et de Chirurgie de Bordeaux*, 1872, p. 187-189.

Séance du 31 mai 1872. Discussion (Lanelongue, Méran, Ricard).

70. *Kyste dermoïde. Présentation de pièce.* — *Mémoires et Bulletins de la Société de Médecine et de Chirurgie de Bordeaux,* 1872, p. 273-274.

Séance du 19 juillet 1872. Discussion (Vergely, Garat, Demons, Girard, Dudon) (1).

71. Association française pour l'avancement des Sciences : session de Bordeaux. *Note* circulaire — *La Gironde* du 12 août 1872 (2).

72. *Lymphosarcome.* — *Mémoires et Bulletins de la Société de Médecine et de Chirurgie de Bordeaux*, 1873, Paris, Masson, p. 96.

Séance du 28 février 1873.

73. *Rapport* au nom de la Commission chargée d'étudier, à Montferrand et à Saint-Vincent-de-Paul, les effets des nuages artificiels, durant les nuits des 25, 26 et 27 avril 1873. — *Annales de la Société d'Agriculture du département de la Gironde*, XXVIIIe année, Paris, Huzard, Bordeaux, au Bureau des *Annales*, 1873, p. 93-103.

Membres de la Commission présents : MM. Fabre de Rieunègre, de Lachassaigne, de La Vergne, Dufousset, Delbrück, Plumeau,

(1) Le 18 septembre 1872, le Dr Azam fut fait chevalier de la Légion d'Honneur ; le 25 août 1873, il entra comme membre dans l'Association fraternelle des membres de la Légion d'Honneur du département de la Gironde.

(2) Le Dr Azam a rédigé, à propos des différents Congrès tenus par l'Association ou à propos de divers Congrès agricoles, un certain nombre de notes, résumés, comptes rendus, etc., qui ont paru dans *la Gironde* de 1872 à 1878, et peut-être dans les années ultérieures. Mais toutes ces notes étant anonymes, et ne se distinguant pas de notes semblables publiées par d'autres collaborateurs, n'offrant d'ailleurs aucun intérêt scientifique, je n'ai pas cru devoir en mentionner ici le détail.

Froidefond, Fournet, Dupont et Azam, rapporteur. — Discussion, p. 103-104; adoption des conclusions du rapport [1].

74. *Sur le mode de réunion des plaies d'amputation. — Association française pour l'avancement des Sciences. Compte rendu de la 2e session, Lyon, 1873,* Paris, au Secrétariat, 1874, p. 814-817.

Séance du 25 août 1873. — A la suite, discussion à laquelle prennent part Verneuil, Le Dentu, Diday, Fochier, Courty, Ollier et Azam (p. 818 et 819). — Cf. *Gazette hebdomadaire*, 5 septembre 1873, p. 575 et 576. Voir les nos 77, 99, 100, 101 et 115.

75. *Absence de l'utérus et du vagin.— Mémoires et Bulletins de la Société de Médecine et de Chirurgie de Bordeaux,* 1873, Paris, Masson, p. 550-553.

Séance du 12 décembre 1873 [2].

76. *Faux Helminthe. Présentation de pièce. — Mémoires et Bulletins de la Société de Médecine et de Chirurgie de Bordeaux*, 1874, Paris, Masson, p. 45.

Séance du 6 février 1874. Discussion (Moussous et Dupuy).

***77.** *Nouveau mode de réunion des plaies d'amputation et de quelques autres grandes plaies.* Lu à la Société de Chirurgie, le 27 mai 1874. — Paris, Chamerot, 1874, in-8° de 19 pages.

P. 19 : « Si la méthode que je viens d'exposer doit porter un nom, celui de méthode de l'Hôpital Saint-André de Bordeaux la désignerait plus justement que toute autre; elle est, en effet, une œuvre commune à la plupart des chirurgiens de cette maison. »

Le travail a paru dans le *Bulletin* de la Société, IIIe série, t. III, Paris, 1875, p. 297-314. A la suite, discussion (Dubreuil, Le Fort,

(1) Il était membre actif de la Société depuis, à ce que je crois, novembre 1869.

(2) Lors de la réorganisation de l'École de Médecine, le 18 septembre 1873, Azam occupa une des deux chaires de clinique externe.

Le Dentu, Hervez de Chégoin, Marjolin) et répliques d'Azam. — Analysé dans la *Gazette hebdomadaire*, 12 juin 1874, p. 385-386.

Cf. ici les mémoires nos 74, 99, 100, 101 et 115.

78. *Communication* sur l'action de l'acide acétique sur l'épithélioma. — *Mémoires et Bulletins de la Société de Médecine et de Chirurgie de Bordeaux*, 1874, Paris, Masson, p. 434.

Séance du 17 juillet 1874. Discussion (Dudon, Vergely, Moussous).

79. *Communication* sur deux cas de mort subite. — *Mémoires et Bulletins de la Société de Médecine et de Chirurgie de Bordeaux*, 1874, Paris, Masson, p. 468-470.

Séance du 21 août 1874. Discussion (Dudon).

80. *Bulletin du phylloxera dans la Gironde*, nos 1 et 2. — Bordeaux, Feret, 1875, in-8.

Cette publication, dirigée par le Dr Azam, n'a eu que deux numéros. — Elle est annoncée dans *la Gironde* du 24 novembre 1875. — Cf. les mémoires nos 86, 94 et 131 (1).

81. *Hernie étranglée.* — *Mémoires et Bulletins de la Société de Médecine et de Chirurgie de Bordeaux*, 1875, Paris, Masson, p. 93-94.

Séance du 5 mars 1875. Discussion (Dudon).

82. *Sur une cause de la persistance de l'étranglement herniaire après la réduction.* — Lecture faite à l'Académie de Médecine le 6 avril 1875, et analysée dans le *Bulletin*, XXXIXe année, IIe série, t. IV, 1875. — Cf. *Gazette hebdomadaire*, 9 avril 1875, p. 230.

Je n'ai pas vu le mémoire original.

(1) Le Dr Azam fut nommé, le 14 juillet 1879, membre du Comité central d'Études et de Vigilance du phylloxera (département de la Gironde).

83. *Excursions : I. Docks de Bordeaux-Bacalan ; II. Montfourat et Laubardemont ; III. Soulac et la Pointe-de-Grave.* Compte rendu des excursions de la Société de Géographie commerciale de Bordeaux, les 3 mai, 21 mai et 6 juin 1875, par A[zam]. — *Société de Géographie commerciale de Bordeaux, Bulletin* n° 1, année 1874-1875, Bordeaux, Gounouilhou, 1876, p. 257-264.

Cf. p. XIII : « Guidés enfin par le docteur Azam,..... un grand nombre..... des membres de la Société ont pris part à diverses excursions. »

84. *Discours* de réception à l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux, séance privée, 17 juin 1875, présidence de M. Valat, président. — Dans le *Compte rendu des séances,* année 1875, p. 75-76 (1).

A la suite, la réponse de M. Valat, président.

85. *Note* sur l'emploi des feuilles de caoutchouc « comme pansement exclusif ». — *Association française pour l'avancement des Sciences, Compte rendu de la quatrième session, Nantes, 1875,* Paris, au Secrétariat, 1876, p. 1044.

86. *Le Phylloxera dans le département de la Gironde.* — Extrait des *Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des Sciences,* Paris, Imprimerie nationale, 1876, in-4° de 4 pages, avec carte.

La carte indique par des teintes différentes les progrès successifs du phylloxera dans la Gironde jusqu'à la fin de 1875.

Cette note est extraite des *Mémoires* etc., t. XXV, n° 5, Paris, Imprimerie nationale, 1877, p. 1-4. — Elle avait été présentée à l'Académie dans la séance du 5 juillet 1875 ; cf. *Comptes rendus hebdomadaires,* t. LXXXI, Paris, Gauthier-Villars, 1875, p. 36-38, où elle se trouve déjà imprimée (sans la carte). — Cf. nos 80, 94 et 131.

(1) Le Dr Azam avait été élu membre de l'Académie dans la séance du 10 juin 1875 ; voyez *Compte rendu,* page 74.

87. *Discours* d'inauguration de présidence à la Société de Médecine et de Chirurgie de Bordeaux, le 7 janvier 1876. — *Mémoires et Bulletins,* Paris, Masson, 1876, p. 2-3.

88. *Névrose extraordinaire, doublement de la vie.* — *Mémoires et Bulletins de la Société de Médecine et de Chirurgie de Bordeaux,* Paris, Masson, 1876, p. 11-14.

Séance du 14 janvier 1876. C'est le cas de Félida. Voyez, p. 14-15, la discussion (Vergely) (1).

89. *Discours* prononcé sur la tombe de Bulard au nom de la Société de Médecine et de Chirurgie de Bordeaux, lu dans la séance du 21 janvier 1876. — *Mémoires et Bulletins*, 1876, p. 16-18.

***90**. *Amnésie périodique, ou doublement de la vie.* Titre précédé de la rubrique : « *Académie des Sciences morales et politiques.* M. Azam. » — Dans *la Revue scientifique*, IIe série, Ve année, no 47, 20 mai 1876, Paris, Germer-Baillière, 1876, in-4o, p. 481-487.

Réimprimé dans *Hypnotisme et double conscience,* p. 41-65, sous le même titre, avec le sous-titre : *Histoire de Félida, premier fait observé en France.*

C'est le premier récit publié (sauf la mention de la malade dans le mémoire no 19) de l'histoire de Félida. — P. 481 : « Voici ce que je constate en octobre 1858, etc. » P. 483 : « A cette époque (1859), je racontai le fait à divers confrères ; la plupart me crurent le jouet d'illusions ou de tromperies ; seuls, trois hommes éminents m'encouragèrent... : Parchappe..., Bazin..., et M. Gintrac père... Pour tous les autres, la science était faite et tout ce qui est en dehors du cadre connu ne pouvait être que tromperie. » Le Dr Azam avait écrit dans son mémoire de 1860 (no 19) : « [Félida] présentait en outre une intéressante lésion de la mémoire, sur laquelle je reviendrai dans un mémoire spécial. » « Mais, » écrit-il dans *Hypnotisme*

(1) A la séance du 7 janvier, voyez les observations d'Azam sur la variole à l'Hôpital Saint-André, p. 4-6; autres observations, p. 8, etc.

et double conscience, p. 38, « comme pour l'hypnotisme, j'étais arrivé à n'en plus parler » (1).

Sur l'histoire de ce mémoire, voyez *Hypnotisme et double conscience*, p. 37-39; p. 37 : « Bien que l'observation de Félida n'ait été publiée qu'en 1876, elle datait pour moi de 1858.... Au printemps de 1875, à Paris, dans une conversation sur les bizarreries de la mémoire avec MM. Germer-Baillière et Alglave..., je racontai l'histoire de Félida... M. Bersot comprit l'importance du fait, et me dit que l'Académie des Sciences morales et politiques devait en avoir la primeur... Quelques mois après, M. Charles Lévêque lut cette observation à l'Académie. » Cf. ici, n° 102.

A la suite du premier mémoire, voir dans *la Revue scientifique* : 1° 10 juin 1876, p. 574 : *La notion de la personnalité*, [lettre de] Paul Janet à M. Émile Alglave : « Vous m'avez demandé un article sur la communication si curieuse de M. Azam, etc.; » 2° 15 juillet 1876, p. 69 : *La notion de la personnalité*, [lettre du] Dr Dufay à M. Émile Alglave : « Lorsque j'ai lu etc., il m'a semblé reconnaître l'histoire d'une de mes anciennes clientes, etc.: » suit la description du cas. La lettre a été réimprimée dans *Hypnotisme et double conscience*, p. 65-73. Sur cette lettre de Dufay, cf. également le volume de 1887 (n° 151), p. 187 et 190. — Voyez encore, sur cette partie de l'œuvre du Dr Azam, l'article *le Doublement de la Vie*, dans *la République française* du 21 novembre 1876.

91. *La Société de Géographie commerciale de Bordeaux. — Association française pour l'avancement des Sciences, Compte rendu de la 5e session, Clermont-Ferrand, 1876*, Paris, au Secrétariat, 1877, p. 942.

Résumé d'un mémoire. Séance du 19 août 1876. A la suite, discussion, à laquelle prennent part d'Abbadie et Hureau de Villeneuve.

92. *La double conscience. — Association française pour l'avancement des Sciences, Compte rendu de la 5e session, Clermont-Ferrand, 1876*, Paris, au Secrétariat, 1877, p. 787-788.

Extrait du procès-verbal, séance du 23 août 1876. — A la suite, *discussion*, à laquelle prennent part Onimus et Moreau.

(1) Je devrai répéter ici ce que j'ai écrit à propos du n° 19.

93. *Rapport sur le livre de M. Brochard : La Vérité sur les Enfants trouvés.* — *Actes de l'Académie* etc., IIIe série, XXXVIIIe année, 1876, 1877, p. 39-48.

Au nom d'une commission composée de MM. Petit-Lafitte, A. Loquin et Dr Azam (séance du 29 juin 1876). Cf. *Compte rendu*, p. 7 (1).

94. *Compte rendu des expériences faites dans la Gironde sur les sulfocarbonates.* — *Association française pour l'avancement des Sciences, compte rendu de la 5e session, Clermont-Ferrand, 1876*, Paris, au Secrétariat, 1877, p. 916 ; cf. p. 917.

Séance du 24 août 1876, « sur les procédés de destruction du phylloxera. » — Cf. n°s 80, 86 et 131.

95. *Excursion au Mont-Dore et à La Bourboule.* — *Association française pour l'avancement des Sciences, compte rendu de la 5e session, Clermont-Ferrand, 1876*, Paris, au Secrétariat, 1877, p. 1126-1132.

L'article n'est pas signé.

96. *Le dédoublement de la personnalité, suite de l'histoire de Félida X****. [Lettre à M. Alglave, datée d'] Arcachon, 6 septembre 1876. — Dans *la Revue scientifique,* IIe série, VIe année, n° 12, 16 septembre 1876, Paris, Germer-Baillière, 1876, p. 265-269.

C'est la suite du mémoire n° 90. — Réponse en particulier à une objection du professeur Robertson dans *Mind,* juillet 1876, *reports*, p. 414.

Mémoire réimprimé, sauf les préambules et les salutations épistolaires, dans *Hypnotisme et double conscience*, p. 73-86, sous le titre : *Suite de l'observation de Félida. Analyses, réflexions et hypothèses. A Monsieur le Directeur de la Revue scientifique.*

(1) Cf. dans le *Compte rendu*, p. 61 (séance du 8 mars 1877) : « M. le Dr Azam expose ce qu'il appelle *la Géographie du Phylloxera.* » Cf. notre n° 86.

97. *Discours* prononcé sur la tombe de Perrin au nom de la Société de Médecine et de Chirurgie de Bordeaux, lu à la séance du 3 novembre 1876. — *Mémoires et Bulletins*, 1876, p. 303-304.

98. *Cancer. Fracture spontanée. Présentation de pièces anatomiques. — Mémoires et Bulletins de la Société de Médecine et de Chirurgie,* 1876, Paris, Masson, p. 371-373.

Séance du 29 novembre 1876. Discussion (Dudon, Demons, de Biermont, Verdalle, Dupuy).

99. *Traitement des plaies d'amputation.* — Lettre au Dr Pozzi dans *le Progrès médical,* Ve année, Paris, rue des Écoles, 6, 24 février 1877, p. 144-146, avec 2 gravures.

Voir les nos 74, 77, 100, 101 et 115.

100. Lettre parue sous le titre de *Professor Lister and Professor Azam,* dans le *Medical Press and Circular* de Londres, 18 avril 1877, t. XXIII *(New series)*, p. 317.

Nous donnons cette lettre, à peu près introuvable aujourd'hui dans une bibliothèque française.

« Monsieur le Rédacteur du *Medical Press and Circular :*

» MONSIEUR,

» Si j'avais l'honneur d'être Anglais, je ne m'étonnerais peut-être pas du genre de polémique dont la lettre de votre correspondant d'Halifax est un échantillon assez réussi (voir le numéro du 28 mars, p. 256) : car c'est peut-être l'usage. N'étant que Français, vous me permettrez d'être surpris de voir mes véritables sentiments travestis, et de recevoir des injures à la place d'arguments. En France je n'aurais pas répondu, et personne ne s'en serait étonné.

» *Traduttore traditore*, disent les Italiens : c'est sans doute pour cette raison que votre correspondant, sous prétexte de traduction, me fait dire ce que je n'ai pas dit, — en voici la preuve.

» D'après lui, j'aurais imprimé : « I recognise the great merit of the Edinburgh surgeon, *and I am not disposed to laugh* BECAUSE

his system has been consecrated into a form of religion; » or, j'ai dit ceci : « Je n'en reconnais pas moins le grand mérite du chirurgien d'Édimbourg, et je n'ai envie de rire que lorsqu'on fait de sa méthode une sorte de religion, » etc., etc.

» En d'autres termes, et en anglais, ma pensée est celle-ci : « I recognise the great merit of the Edinburgh surgeon, and I am disposed to laugh *only when I see his system consecrated by his fanatic admirers* into a form of religion, » etc., etc.

» Vous le voyez, Monsieur, d'après votre correspondant et sa traduction de fantaisie je trouverais ridicule le système de M. Lister, tandis que je ne trouve risible que les exagérations fanatiques de certains de ses admirateurs.

» Du reste, j'ai l'honneur de vous adresser le texte de ma lettre et je m'en rapporte parfaitement à votre jugement. [Ici, nº 99.]

» Je suis, paraît-il, un personnage *égoïste, jaloux* de la gloire *d'un rival étranger* et ma lettre est *un type de bravade française.*

» Voilà la guerre allumée entre la France et l'Angleterre!!

» Vous me permettrez d'avoir encore envie de rire; je vous avoue que je me suis toujours imaginé la science, comme planant au-dessus des nations et les réunissant dans une fraternité commune. Les grands hommes et les idées utiles sont le patrimoine de l'humanité tout entière, et ne connaissent pas les frontières de la politique et de la géographie. Newton, Linné, Buffon, A. Cooper, Voltaire, Pott, Victor Hugo, Velpeau, Darwin, Tyndall, ont pour admirateurs et aussi pour compatriotes tous les hommes qui pensent, quel que soit le langage dont ils se servent pour exprimer leurs idées. Votre correspondant n'est pas de cet avis, — tant pis pour lui.

» M. Dolan s'étonne de ne pas trouver de faits dans ma lettre; il croit sans doute que ce que j'appelle la méthode de Bordeaux n'est que le produit de l'imagination d'un chirurgien sans malades. Je le prie de lire :

» I. — *Mémoires de la Société médico-chirurgicale des Hôpitaux de Bordeaux*, 1870, p. 285. [Ici, nº 56.]

» II. *Association Française pour l'avancement des Sciences*, Lyon, 1873, p. 814. [Ici, nº 74.]

» III. *Bulletins de la Société de Chirurgie de Paris*, Paris, 1874, p. 292. *Avec 26 observations.* [Ici, nº 77.]

» IV. *Le pansement des plaies*, par le professeur Gosselin. Delahaye, Paris, 1877.

» Du reste, une lettre à un ami n'est pas un mémoire scientifique, alors surtout qu'elle n'avait pour but, ni de critiquer une méthode que je trouve excellente, ni de revendiquer une priorité à laquelle je n'ai jamais songé.

» Mais si je n'ai pas songé à cette priorité, d'autres y ont songé pour moi. A ce sujet, je vous adresse les leçons du professeur Gosselin faites récemment à Paris, et dans le cas où votre correspondant ignorerait ce qu'est M. Gosselin, je lui dirai qu'il professe la chirurgie à la Faculté de Paris, et qu'il est membre de l'Institut de France, qui est chez nous ce qu'est la Société Royale en Angleterre.

» A propos de ce que dit M. Gosselin je dois vous dire en toute vérité que M. Lister, quand il a imaginé sa méthode, ignorait complètement ce qui se passait à Bordeaux, — j'en suis parfaitement convaincu. — Je trouve très naturel que le même désir de guérir des malades vite et bien puisse faire naître dans l'esprit de chirurgiens praticiens des idées analogues, indépendamment les uns des autres.

» Comme M. Lister a certainement lu votre journal, car je ne doute pas que votre correspondant ne lui ait fait connaître le dévouement avec lequel il défend une méthode que je n'attaque pas, je vous serai reconnaissant de lui faire lire aussi ces lignes, si vous voulez bien les publier dans l'intérêt de la vérité.

» J'avais d'abord songé à lui écrire directement, mais j'ai pensé que l'illustre chirurgien avait donné trop de preuves de son amour de la vérité pour ne pas apprécier avec justice la façon avec laquelle on a défendu ses idées.

» Il faut prendre garde de casser les encensoirs sur le nez des idoles.

» Pardonnez-moi, Monsieur l'Éditeur, cette longue lettre; mais votre journal est lu dans le monde entier, et quelque modeste que soit ma situation, je serais désolé que vos lecteurs me crussent des sentiments que je ne saurais avoir.

» Agréez ma haute considération.

» Eugène Azam,
Professeur de clinique chirurgicale à Bordeaux,
Correspondant de la Société de Chirurgie de Paris.

» Bordeaux, avril 1877. »

101. *Lettre* à la Société française de Chirurgie, 7 mai 1877. — *Bulletins et Mémoires*, Paris, Masson, 1877, p. 323-324.

Sur la priorité de l'usage du drainage à la suite des amputations. Voir les nos 74, 77, 99, 100 et 115.

***102.** *Amnésie périodique ou dédoublement de la personnalité.* — Bordeaux, Feret, 1877, in-8° de 55 pages. Extrait

du *Compte rendu de l'Académie des Sciences morales et politiques.*

Le mémoire a été imprimé dans les *Séances et travaux de l'Académie* etc., *Compte rendu*, XXXVIIe année, IXe série, t. VIII (CVIII), 1877, deuxième semestre, Paris, Picard, 1877, p. 363-413.

Ce mémoire, qui est le remaniement, avec peu de changements, des mémoires de la *Revue scientifique*, n°s 90 et 96, a été réimprimé, avec des transpositions, dans le volume de 1887 (n° 151), p. 61-144.

Sur l'histoire de ce mémoire, cf. *Hypnotisme et double conscience,* p. 38; ici, p. 179. — Il avait été lu par Bersot avant d'être envoyé à l'Institut. Puis il avait été lu par M. Lévêque dans les séances des 29 avril (?), 6 mai et 13 mai 1876. Cf. *Académie des Sciences morales, Compte rendu*, t. CVI, 1876, p. 267 et 268. — Voyez dans le même recueil, t. CVIII, 1877, p. 414 et suiv., le mémoire de Bouchut, *De la double conscience et de la dualité du moi :* « J'ai observé deux cas semblables, etc. »

103. *Le dédoublement de la personnalité et l'amnésie périodique. Suite de l'histoire de Félida X... : relation d'un fait nouveau du même ordre.* [Lettre à M. Alglave, datée de] Bordeaux, le 10 novembre 1877. — Dans *la Revue scientifique*, IIe série, VIIe année, n° 25, 22 décembre 1877, Paris, Germer-Baillière, 1877, p. 577-581.

C'est la suite des mémoires n°s 90 et 96.

Mémoire réimprimé sans suscription ni salutation dans *Hypnotisme et double conscience*, p. 86-102, sous le titre *Deuxième suite à l'histoire de Félida. Nouvelles observations. Un fait nouveau du même ordre.* — Il avait déjà été réimprimé, avec quelques variantes, dans le volume de 1887 (n° 151), p. 145-169, et p. 221-229.

104. *Mort rapide par embolie pulmonaire après ouverture d'un abcès de l'aisselle.* — *Bulletins et Mémoires de la Société de Chirurgie de Paris*, t. IV, Paris, Masson, 1878, p. 94-97.

Lu par Verneuil à la séance du 6 février 1878.

105. *Élie Gintrac. Nécrologie.* — *La Revue scientifique* du 16 mars 1878, Paris, Baillière, 1878, p. 880.

Article non signé.

106. *L'enseignement de la géographie dans les écoles de Morcenx. — Société de Géographie commerciale de Bordeaux, Bulletin*, IIe série, Ire année, 1878, p. 246-250.

« Communication présentée à la séance du 6 mai. » Cf. même *Bulletin*, p. 227 (1).

107. *De la thrombose veineuse chirurgicale. — Bulletins et Mémoires de la Société de Chirurgie de Paris*, t. IV, Paris, Masson, 1878, p. 454-461.

Lecture faite à la séance du 10 juillet. A la suite, discussion (Verneuil, Lée, Tillaux et Azam). — Cf. *Gazette hebdomadaire*, 19 juillet 1878, p. 463 (2).

108. *La double conscience.* Association française pour l'avancement des Sciences, Congrès de Paris. Séances des sections. Section des sciences médicales. — Dans *la Revue scientifique*, IIe série, VIIIe année, n° 9, 31 août 1878, Paris, Germer-Baillière, 1879, p. 194-196.

Mémoire réimprimé dans *Hypnotisme et double conscience*, p. 103-110, sous le titre : *Autres hypothèses sur la double conscience.* — Un résumé en a été donné dans l'*Association française pour l'avancement des Sciences, compte rendu de la 7e session, Paris, 1878*, Paris, au Secrétariat, 1879, p. 947-948 : *Double conscience*, extrait du procès-verbal, séance du 26 août 1878. — Il a été reproduit, avec des variantes, dans le volume de 1887 (n° 151), p. 169-186.

109. *Discours* prononcé à l'ouverture de la séance publique annuelle de la Société de Géographie commerciale de Bor-

(1) *Bulletin de la Société de Géographie commerciale*, 1878, p. 536, séance du 2 décembre 1878 : « Il a été décidé que l'on proposerait à la Société de supprimer les mots *Groupe girondin...*, et de les remplacer par ceux de *Groupe géographique du Sud-Ouest.* Cette dénomination nouvelle serait plus exacte, et elle embrasserait à la fois la Société centrale de Bordeaux et les Sociétés des villes voisines. L'Assemblée adopte la proposition et décerne le titre de Président à vie du nouveau Groupe au Dr Azam. »

(2) Lors de la création de la Faculté mixte de Médecine et de Pharmacie de Bordeaux, Azam fut chargé de la chaire de pathologie externe (nomination du 16 juin 1878, entrée en fonction du 1er novembre 1878; cf. Pery, p. 344).

deaux, le 20 janvier 1879. — *Société* etc., ***Bulletin,*** IIe série, IIe année, 1879, p. 41-42.

A paru également dans *la Gironde* du 23 janvier 1879.

110. ***Sur un fait de double conscience, déductions thérapeutiques qu'on en peut tirer.*** — Extrait des ***Mémoires de la Société des Sciences physiques et naturelles de Bordeaux,*** t. III (IIe série), 2e cahier, 1879, in-8° de 8 pages.

Paru dans ces *Mémoires*, Paris, Gauthier-Villars, 1880, p. 249-256. — Mémoire réimprimé dans *Hypnotisme et double conscience*, p. 111-118, sous le titre : *Déductions thérapeutiques qu'on peut tirer de l'histoire de Félida.* — Il avait été repris et en partie refondu dans le volume de 1887 (n° 151), p. 203-213.

111. *La double personnalité. Double conscience. Responsabilité.* Réponse d'Azam à une lettre, adressée à Alglave, du Dr Dufay. — *La Revue scientifique,* IIe série, t. XVI (XXIII), VIIIe année, IIe semestre, Paris, Germer-Baillière, 1879, p. 844-846, n° du 8 mars 1879.

La lettre de Dufay, p. 843-844, est relative à l'article du 31 août (cf. n° 108). La réponse d'Azam est datée de « Bordeaux, le 16 septembre 1878 ». — Lettre et réponse réimprimées dans le volume de 1887 (n° 151), p. 191-202.

112. *Rapport* sur le tome II de la *Statistique générale de la Gironde*, de M. Édouard Feret. — *Compte rendu des séances de l'Académie* etc., 1879, p. 38-39.

Séance du 3 avril 1879.

113. *Discours* prononcé à la distribution solennelle des prix aux élèves des Classes d'apprentis et d'adultes de la Société Philomathique, séance publique du 29 juin 1879. — *Bulletin de la Société Philomathique,* IIIe série, 1879, 1880, p. 49-56 (1).

(1) Le Dr Azam, nommé membre titulaire de la Société Philomathique le 5 janvier 1872, a été son président en 1879 et 1880. Le discours de dis-

114. Banquet offert par la Chambre de Commerce à M. Ferdinand de Lesseps, le 24 juillet 1879. *Toast* du Dr Azam, président du Groupe géographique du Sud-Ouest. — Dans le *Bulletin de la Société de Géographie commerciale*, août 1879, p. 292-293.

***115.** *Réunion primitive et pansement des grandes plaies*, avec une planche, Bordeaux, Feret, Paris, Masson, 1879, in-8° de 94 pages et une planche lithographique signée *Dr Azam del.*

Dédicace à M. le professeur Gosselin : « Vous avez bien voulu, par votre exemple, dans vos leçons à la Charité et à la tribune de l'Académie de Médecine de Paris, faire l'éloge des idées que défend ce livre. » — Extrait de l'*Avant-propos :* « Je viens apporter mon témoignage à la défense de la réunion primitive comme mode de guérison des amputations et de la réunion des grandes plaies... J'exposerai en détail la *Méthode de Bordeaux,* qui est pour moi l'expression la plus simple de la réunion immédiate, et je dirai pourquoi elle doit être préférée. »

Cf. les mémoires nos 74, 77, 99, 100 et 101.

Voir sur cet ouvrage l'article de Hénocque, *Gazette hebdomadaire*, 1er août 1879, p. 497. — Il a obtenu une citation au Concours Monthyon de l'Académie des Sciences en 1879 (cf. *Comptes rendus*, t. XC, année 1879, p. 427). — M. Davezac a dit (*Discours*, p. 14) que « ce pansement diminua la mortalité générale dans des proportions inconnues ».

***116.** *Les anciennes Faïences de Bordeaux*, par un Collectionneur [Dr Azam]. Bordeaux, Feret, 1880, in-8° de 31 pages et 5 planches. — Extrait des *Mémoires de la Société archéologique de Bordeaux*, t. V, 4e fascicule, p. 185 et s., pl. XXII, XXIII, XXIV, XXV, XXVI, [impr. Bellier] (1).

tribution des prix du 13 juin 1880 fut fait par M. Coutanceau, vice-président (*Bulletin*, 1880, p. 90), Azam étant « retenu à Paris par les fonctions élevées auxquelles il a été appelé », celle de juge du Concours d'agrégation des Facultés de Médecine (section de chirurgie et d'accouchements, arrêté du 27 janvier 1880).

(1) Le Dr Azam a été reçu membre de cette Société le 6 novembre 1874. Il en a été nommé vice-président le 14 novembre 1879 et le 12 novembre 1880. Il en a donc été le président en 1882.

Ce mémoire a été lu le 8 août 1879; *Extraits des Comptes rendus*, p. IX.

117. *Discours* prononcé aux obsèques du Dr Guépin. — *La Gironde* du 8 mars 1880.

Au nom de l'Association des Médecins de la Gironde (1).

118. *Rechercher si deux jumeaux, très semblables physiquement, se ressemblent aussi sur les points suivants*, etc. — Questionnaire imprimé, s. d., Bordeaux, Gounouilhou, 8 pages in-8°.

Note ms. : « J'ai fait ce questionnaire en 1880 pour un mémoire que je comptais faire. Je n'ai jamais fait ce mémoire. Bordeaux, novembre 1893. »

119. *La Réception de M. Nordenskiöld à Paris.* — Lettre. *Société de Géographie commerciale de Bordeaux, Bulletin,* IIe série, IIIe année, 1880, p. 193-197.

2 avril et jours suivants. — « Nous avions... délégué M. Franz Schrader... Me trouvant à Paris, je me suis joint à lui. »

120. *Une visite à M. de Lesseps.* — Lettre. *Société de Géographie commerciale de Bordeaux, Bulletin,* IIe série, IIIe année, 1880, p. 288-289.

La lettre est de « Paris, le 23 mai 1880 ». — « Je me suis rendu auprès de M. de Lesseps, avec notre collègue M. Meyer, pour lui exprimer, au nom du Groupe...., toute notre sympathie et lui dire les vœux que nous formons pour la réussite de sa grande entreprise. »

121. Groupe géographique du Sud-Ouest. *Excursion aux Eyzies.* — *La Gironde* du 14 septembre 1880.

Article signé *Un excursionniste bordelais.*

(1) Le 6 janvier 1880, nomination d'Azam comme officier de l'Instruction publique. — Le 28 avril 1880, il était membre titulaire de la Société de Médecine publique et d'Hygiène professionnelle.

122. *Souscription* pour élever un monument à la mémoire de Paul Broca. — *La Gironde* du 26 septembre 1880.

Note circulaire non signée.

123. *Allocution* prononcée sur la tombe de M. Rollet au nom du Groupe géographique du Sud-Ouest. — *Société* etc., *Bulletin*, IIe série, IIIe année, 1880, p. 626.

6 décembre 1880. — Imprimé également dans *la Gironde* du 13 décembre 1880.

124. *Association française pour l'avancement des Sciences.* — *La Gironde* du 6 décembre 1880.

Note non signée.

125. *Discours* prononcé aux obsèques du Dr Mabit, au nom de l'Association des Médecins de la Gironde et de la Société des Médecins de France, 7 février 1881. — *Journal de Médecine de Bordeaux*, X^e année, n° 29, 13 février 1881, p. 319.

126. *Discours* d'installation du Bureau de la Société Philomathique. — *La Gironde* du 19 février 1881.

***127.** *Les troubles intellectuels provoqués par les traumatismes du cerveau.* — Extrait des *Archives générales de médecine*, février 1881. — Paris, Parent, 1881, in-8° de 48 pages.

Mémoire réimprimé dans *Hypnotisme et double conscience*, p. 157-198, avec la variante dans le titre : *traumatismes cérébraux.*

Dédicace à MM. Richet, Depaul, Courty, Rochard, Verneuil, Trélat, Lefort, Terrier, « en souvenir du Concours où j'ai eu l'honneur de siéger à vos côtés »; cf. ici p. 187. — P. 3 : « J'ai eu un moment la pensée, en qualité de juge du Concours d'agrégation en Chirurgie de 1880, de donner comme sujet d'une thèse la question qui fait l'objet de cette étude. » — Cf. le n° 164.

Le travail a reçu une récompense sur le prix Aubanel à la Société médico-psychologique (séance du 24 avril 1882), *Annales médico-*

psychologiques, 1882, p. 121 (rapport de Charpentier)(1). — Un extrait de ce travail a paru sous le titre *De l'Amnésie rétrograde d'origine traumatique* dans la *Gazette hebdomadaire des sciences médicales de Bordeaux*, t. I, 1880, p. 219-222.

128. *Discours* prononcé à l'ouverture de la séance publique annuelle de la Société de Géographie commerciale de Bordeaux, le 7 février 1881. — *Société* etc., *Bulletin*, IIe série, IVe année, 1881, p. 104-106.

129. *Grotte à ossements à Ségovie, compte-rendu d'une excursion archéologique.* — *Société archéologique de Bordeaux*, t. VII, Bordeaux, Feret, Cadoret, 1880, in-8°, p. 181-183.

« Étant de passage à Madrid au commencement du mois dernier (mai 1881)... »

130. *Sueurs de sang simulées.* — *Mémoires et Bulletins de la Société de Médecine et de Chirurgie de Bordeaux*, 1881, Paris, Masson, 1882, p. 356.

Séance du 17 juin 1881.

131. *Pourquoi la vigne plantée dans le sable pur résiste au phylloxera; conduite à tenir dans la Gironde.* — *Compte rendu général du Congrès international phylloxérique de Bordeaux*, du 9 au 16 octobre 1881. Bordeaux, Feret, Paris, Masson, 1882, p. 497-501 (2).

132. *Discours* prononcé à la séance publique annuelle de la Société de Géographie commerciale de Bordeaux, le 21 jan-

(1) De ce travail, M. Maxwell vient de dire très justement (*l'Amnésie au point de vue de la médecine judiciaire,* Bordeaux, 1902, p. 13) : « Il a fallu l'esprit pénétrant et le talent d'observation d'un de nos compatriotes pour mettre en relief la signification particulière de cette *rétroactivité* de l'amnésie... Je le dis avec plaisir, parce qu'il arrive trop souvent que les étoiles qui brillent dans les parties centrales du ciel de la science française aient une tendance à ajouter à leur propre éclat des rayons empruntés à d'autres étoiles plus modestes et moins heureusement placées. » Azam a souffert plus que pas un de cette faculté d'absorption de la science parisienne; cf. p. 162, n. 3, et p. 179, n. 1.

(2) Le Dr Azam était alors membre de la Commission de Surveillance du phylloxera dans la Gironde — Cf. nos 80, 86 et 94.

vier 1882. — *Société* etc., *Bulletin*, IIe série, Ve année, 1882, p. 71-73 (1).

Erratum p. 126.

133. *Double conscience. État actuel de Félida X...* — Séance du 30 août 1882. *Association française pour l'avancement des Sciences, Congrès de La Rochelle, 1882,* Paris, in-8°, tirage à part de 5 pages.

Le travail est extrait du volume de l'*Association* etc., *Compte rendu de la XIe session, La Rochelle, 1882,* Paris, au Secrétariat, 1883, p. 810-814 (2). — Réimprimé, avec quelques modifications, dans le volume de 1887 (cf. n° 151), p. 214-219.

134. *La Céramique* dans les *Galeries de l'Art ancien à la XIIe Exposition de la Société Philomathique de Bordeaux.* — *La Gironde littéraire et scientifique,* supplément à *la Gironde,* du 3 septembre 1882.

Signé A...

135. *Discours* d'ouverture du Congrès national des Sociétés françaises de Géographie, Ve session, Bordeaux, 4 septembre 1882. — *Congrès national* etc., Bordeaux, Secrétariat de la Société de Géographie, 1883, p. 20-21.

136. *Discours* de clôture du Congrès national des Sociétés françaises de Géographie, Ve session, Bordeaux, 9 septembre 1882. — *Congrès* etc., Bordeaux, Secrétariat de la Société de Géographie, 1883, p. 301-302.

137. *Les altérations de la personnalité.* — Dans *la Revue scientifique,* IIIe série, IIIe année, IIe semestre, n° 20, 17 novembre 1883, Paris, 1883, p. 610-618.

(1) Le 6 mars 1882, Azam préside la conférence faite par M'rah ould bel Hadj; je n'ai pas trouvé le texte des allocutions qu'il prononça à ce propos. Cf. *la Gironde* du 8 mars 1882, et le *Bulletin de la Société de géographie,* 1882, p. 177.

(2) A ce même Congrès, le Dr Azam prit part à la discussion sur le traitement des fistules (p. 757) et à celle sur la régénération des nerfs (p. 766).

Mémoire réimprimé dans *Hypnotisme et double conscience*, p. 119-141, avec le titre : *Sur les altérations de la personnalité*, et le sous-titre : *Mémoire publié... à l'occasion des discussions nombreuses dont l'observation de Félida avait été l'origine.* — Déjà réimprimé dans le volume de 1887 (nº 151), p. 231-280.

138. *Discours* prononcé à la séance publique annuelle de la Société de Géographie commerciale de Bordeaux, le 22 janvier 1883. — *Société* etc., *Bulletin*, IIe série, VIe année, 1883, p. 63-64.

139. *Lettre* d'appel pour la fondation d'une société d'anthropologie à Bordeaux. — *Bulletin de la Société d'Anthropologie de Bordeaux et du Sud-Ouest*, Bordeaux, Feret, Paris, Masson, t. II, 1884, p. 6-7.

Convocation pour le 12 décembre 1883. Lettre signée « Dr Azam » et « Dr L. Testut ».

140. *Un livre de ménage pendant la Révolution : la dépréciation des assignats.* — *Société archéologique de Bordeaux,* t. IX, Bordeaux, Feret, Cadoret, 1882, p. 5-7.

L'article a été lu le 14 décembre 1883; *Comptes rendus*, p. 75. Le volume est antidaté.

141. *Discours* d'ouverture de la Société d'Anthropologie de Bordeaux et du Sud-Ouest. — *Bulletin* etc., Bordeaux, Feret, Paris, Masson, t. I, 1884, p. 31-34.

Séance du 15 janvier 1884 (1).

142. *Discours* prononcé à la séance générale annuelle de la Société de Géographie commerciale de Bordeaux, le 21 janvier 1884. — *Société* etc., *Bulletin*, IIe série, VIIe année, 1884, p. 74-75.

(1) Ce fut la première séance de la Société. Le Dr Azam en fut le premier président.

143. *Discours* prononcé au banquet pour fêter le dixième anniversaire de la fondation du Groupe géographique du Sud-Ouest et de la Société de Géographie commerciale de Bordeaux, le 2 décembre 1884. — *Société* etc., *Bulletin*, IIe série, VIIe année, 1884, p. 706-707.

Cf. aussi *la Gironde* du 4 décembre 1884.

144. *Discours* prononcé à la séance de l'Alliance française du 1er décembre 1884. — *Société de Géographie commerciale de Bordeaux*, *Bulletin*, IIe série, VIIIe année, 1885, p. 7-8.

Présidence d'une conférence de M. Foncin.

145. *Discours* prononcé à l'assemblée générale annuelle de la Société de Géographie commerciale de Bordeaux, le 26 janvier 1885. — *Société* etc., *Bulletin*, IIe série, VIIIe année, 1885, p. 107-108.

146. *Le Caractère dans les maladies.* — Extrait des *Annales médico-psychologiques* de novembre 1885, Paris, Rougier, 1885, in-8° de 21 pages. — Mémoire lu à l'Association française pour l'avancement des Sciences, session de Grenoble, 1885.

L'article a paru dans les *Annales* etc., VIIe série, t. II, XLIIIe année, Paris, Masson, 1885, p. 386-406.

147. *Le caractère dans les maladies (résumé).* — *Association française pour l'avancement des Sciences, compte rendu de la XIVe session, Grenoble, 1885*, IIe partie, Paris, au Secrétariat, 1886, p. 594-598.

En note, p. 594 : « Ce mémoire a été publié *in extenso* dans les *Annales médico-psychologiques* de Paris, n° du 15 novembre 1885. » Voyez le résumé de cette communication dans le même recueil, Ire partie, p. 205 (1). — Voir le n° 152.

(1) Dans le même Congrès, le Dr Azam a pris part à la discussion sur les phénomènes d'inhibition et de dynamogénie chez les hystéro-épileptiques (Ire partie, p. 206).



148. *Discours* de présidence prononcé à l'assemblée générale annuelle de la Société de Géographie commerciale de Bordeaux, le 25 janvier 1886. — *Société* etc., *Bulletin*, IIe série, IXe année, 1886, p. 140-141.

149. *Congrès de Biarritz de 1886.* — *La Gironde* du 9 mai 1886.

Note non signée.

150. *Discours* de présidence prononcé à la séance publique annuelle de la Société de Géographie commerciale de Bordeaux, le 24 janvier 1887. — *Société* etc., *Bulletin*, IIe série, Xe année, 1887, p. 82-83.

151. *Hypnotisme, double conscience, et altérations de la personnalité,* par le Dr Azam, professeur à la Faculté de Médecine de Bordeaux, correspondant de l'Académie de Médecine de Paris, etc., etc.; préface par le professeur J.-M. Charcot, membre de l'Institut. — Paris, Baillière, 1887, in-18 de 284 pages.

Réimpression des mémoires nos 19, 102, 103, 108, 110, 111, 133, 137.

***152.** *Le caractère dans la santé et dans la maladie,* avec une préface de M. Th. Ribot. — Paris, Alcan, 1887, in-8o de VIII-219 pages.

Livre réimprimé dans *Hypnotisme et double conscience*, p. 225-345.

Avant-propos. — Le caractère dans la santé : le caractère de l'homme sain; les bons caractères; les mauvais caractères; les caractères qui sont bons ou mauvais suivant les circonstances; les influences qui agissent sur le caractère; le courage. — Le caractère dans la maladie.

« M. Azam, » dit M. Ribot dans sa préface, « a employé la méthode comparative. Il cherche les premiers traits du caractère dans l'animal, puis dans l'individu humain, à l'état sain ou morbide, puis dans les nations où, par l'effet de causes multiples, les ressemblances s'additionnent, se fixent intérieurement par l'hérédité, extérieurement par les mœurs. »

153. *Discours* prononcé à l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts, séance privée du 12 juillet 1887, en réponse à M. de Tréverret, président sortant, et en prenant place au fauteuil de la présidence. — *Académie* etc., *Compte rendu des séances*, année 1887, I, 1888, in-8°, p. 5-6.

154. *Discours* prononcé sur la tombe de M. Brives-Cazes, au nom de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts, le 2 juillet 1887. — *Académie* etc., *Compte rendu des séances*, année 1887, I, 1888, in-8°, p. 8-10.

155. *Discours* prononcé à l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts, séance privée du 24 novembre 1887, en réponse à M. Camille Jullian, récipiendaire. — *Académie* etc., *Compte rendu des séances*, année 1887, I, 1888, p. 21.

156. *Discours* prononcé à l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts, séance publique du 23 février 1888, en réponse à MM. Hautreux et Camille Jullian, récipiendaires. — *Actes de l'Académie* etc., III° série, XLIX° et L° années, 1887-1888, 1889, in-8°, p. 56-58 (1).

157. *Discours* prononcé à l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts, séance privée du 28 juin 1888, en réponse à M. Prévot, récipiendaire. — *Académie* etc., *Compte rendu des séances*, année 1887-1888, III, 1888, p. 70.

158. *Discours* prononcé à l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts, séance privée du 29 novembre 1888, en réponse à M. Millardet, récipiendaire. — *Académie* etc., *Compte rendu des séances*, année 1887-1888, III, 1888, p. 83.

159. *Discours* sur « ce qu'il faut penser du merveilleux », lu à la séance publique de l'Académie le 20 décembre 1888. —

(1) A la séance du 12 avril 1888 (*Compte-rendu*, p. 48), le Dr Azam a prononcé une allocution, dont le texte n'a pas été conservé, sur la mort de Bellot des Minières.

Actes etc., IIIe série, XLIXe et L^e^ années, 1887-1888, 1889, p. 151-163.

Réimprimé dans *Hypnotisme et double conscience,* p. 347-355, sous le titre que nous venons d'indiquer.

160. *Discours* de présidence, prononcé à la séance publique annuelle de la Société de Géographie commerciale de Bordeaux, le 23 janvier 1888. — *Société* etc., *Bulletin*, IIe série, XIe année, 1888, p. 81-83.

161. *Discours* de présidence, prononcé à l'assemblée générale annuelle de la Société de Géographie commerciale de Bordeaux, le 21 janvier 1889. — *Société* etc., *Bulletin,* IIe série, XIIe année, 1889, p. 177-178.

162. *Discours* prononcé à l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts, séance privée du 3 janvier 1889, en quittant le fauteuil de la présidence. — *Académie* etc., *Compte rendu des séances*, année 1889, I, p. 2-3.

A la suite de ce discours, réponse de Th. Labat, président installé.

163. *Le dédoublement de la personnalité et le somnambulisme.* — Dans *la Revue scientifique* du 2 août 1890, t. XLVI, p. 136-141.

Mémoire réimprimé dans *Hypnotisme et double conscience*, p. 143-153.

***164**. *Les troubles sensoriels organiques et moteurs consécutifs aux traumatismes du cerveau.* — Extrait des *Archives générales de médecine*, numéro de mai 1890. Paris, Asselin et Houzeau, 1890, in-8° de 30 pages.

« Comme suite » au mémoire publié en février 1881, n° 127.

Avant-propos. — I. Troubles sensoriels et organiques. — II. Troubles de la motilité. — III. Considérations générales. — IV. Déductions pratiques.

Travail reproduit dans les *Annales de psychiatrie et d'hypnologie*, du Dr Luys, nouv. série, IIe année, Paris, 1892, p. 337-359 (nov.), 356-346 (déc.).

Réimprimé dans *Hypnotisme et double conscience*, p. 199-221.

165. *Discours* de présidence prononcé à la séance publique annuelle de la Société de Géographie commerciale de Bordeaux, le 10 février 1890. — *Société* etc., *Bulletin,* IIe série, XIIIe année, 1890, p. 136-137.

Conférence de M. Trivier.

166. *Préface* au livre de M. Ph. Tissié, *les Rêves, physiologie et pathologie*, dans la *Bibliothèque de philosophie contemporaine.* — Paris, Alcan, 1890, in-12, p. VII-XII.

Le livre renferme une assez longue dédicace « à Monsieur le professeur Azam..., Bordeaux, le 4 mars 1890 ».

167. *Entre la Raison et la Folie : les Toqués.* — Paris, Alcan, Bordeaux, Feret, [s. d.], in-8° de 29 pages. Extrait de *la Revue scientifique* du 16 novembre 1891.

Reproduit sous le titre de *Entre la Folie et la Raison, les Toqués* dans les *Annales de psychiatrie et d'hypnologie* du Dr Luys, nouv. série, 1893, Paris, 1893, p. 97-104 (avril), p. 134-146 (mai).

Réimprimé dans *Hypnotisme et double conscience*, p. 357-375, sous le titre : *Les Toqués ou Déséquilibrés.*

P. 13 : « Je sais un Français du Midi, qui portait un nom absolument arabe. Or, après le nombre très grand de générations qui nous séparent de l'abandon de l'Espagne par les Maures et de leur entrée dans le midi de la France, et après d'innombrables croisements, il présentait tous les caractères physiques de l'Arabe, alors que ses parents immédiats n'en avaient aucun. » Il s'agit du frère du Dr Azam lui-même (1).

168. *Discours* de présidence, prononcé à la séance publique annuelle de la Société de Géographie commerciale de Bor-

(1) Je ne crois pas que le nom soit d'origine arabe, malgré l'apparence : c'est l'équivalent d'Adam.

deaux, le 22 janvier 1891. — *Société* etc., *Bulletin*, IIe série, XIVe année, 1891, p. 113-114.

169. *Un fait d'amnésie rétrograde.* — *La Revue scientifique*, t. XLVII, no 13, 28 mars 1891, Paris, 1891, in-4o, p. 412.

Réimprimé dans *Hypnotisme et double conscience*, p. 223-224.

***170**. *Hypnotisme et double conscience : origine de leur étude, et divers travaux sur des sujets analogues*, avec des préfaces et des lettres de MM. Paul Bert, Charcot et Ribot. — Paris, Alcan, 1893, in-8o de VIII-375 pages.

Avertissement, p. VII : « Ce volume n'est que la réunion de travaux déjà connus... Pendant fort longtemps, j'ai publié des faits et des remarques sur les questions de cet ordre, et j'ai vu de jour en jour grandir toute leur importance. Dans les premiers temps, il a pu être permis d'avoir des doutes sur leur succès ; mais la vérité triomphe toujours... J'ai pensé qu'il y aurait quelque intérêt à faire précéder ces études... de quelques mots d'historique, mais cet historique ne concerne que mes recherches. »

Première partie : L'HYPNOTISME. — P. 3-12 : *Historique*. P. 5 : « *le premier*, *en France*, j'ai répété les expériences de Braid. » P. 9 : lettre de Paul Bert, du 27 avril 1870, sur l'hypnotisme. P. 10 : lettre de Charcot, du 16 novembre 1878, sur le même sujet. P. 8 : « Je fus mis en rapport avec M. Victor Masson, pour la publication de la traduction du livre de Braid... J'y renonçai » (janvier 1860). — P. 13-33 : réimpression du mémoire no 19.

Deuxième partie : LA DOUBLE CONSCIENCE. — P. 37-39 : *Historique*. — P. 41-65 : *Amnésie périodique ou doublement de la vie :* c'est le mémoire no 90. A la suite, p. 65-73 : lettre de M. le Dr Dufay, parue dans *la Revue scientifique* du 15 juillet 1876. — P. 73-86 : *Suite de l'observation de Félida. Analyses, réflexions et hypothèses :* réimpression du mémoire no 96. — P. 86-102 : *Deuxième suite à l'histoire de Félida. Nouvelles observations. Un fait nouveau du même ordre* : réimpression du mémoire no 103. — P. 103-110 : *Autres hypothèses sur la double conscience* : réimpression du mémoire 108. — P. 111-118 : *Déductions thérapeutiques qu'on peut tirer de l'histoire de Félida :* réimpression du mémoire no 110. — P. 119-141 : *Sur les altérations de la personnalité :* réimpression

du mémoire n° 137. — P. 143-153 : réimpression du mémoire n° 163.

Troisième partie : MÉMOIRES SUR DIVERS SUJETS DE PSYCHO-PHYSIOLOGIE. — P. 157-198 : *Les troubles intellectuels provoqués par les traumatismes cérébraux :* réimpression du mémoire n° 127. — P. 199-221 : réimpression du mémoire n° 164. — P. 223-224 : réimpression du mémoire n° 169. — P. 225-345 : réimpression du livre n° 152. — P. 347-355 : réimpression du discours n° 159. — P. 357-375 : *Les Toqués ou Déséquilibrés :* réimpression du mémoire n° 167.

171. *Discours* de présidence prononcé à la séance générale annuelle de la Société de Géographie commerciale de Bordeaux, le 21 janvier 1892. — *Société* etc., *Bulletin*, IIe série, XVe année, 1892, p. 220-221 [1].

172. *Discours* de présidence prononcé à la séance générale annuelle de la Société de Géographie commerciale de Bordeaux, le 23 janvier 1893. — *Société* etc., *Bulletin*, IIe série, XVIe année, 1893, Bordeaux, p. 79-89.

Conférence de M. Dybowski.

173. *Discours* de bienvenue adressé à M. Maistre et aux compagnons de sa mission, lors de leur réception à Bordeaux par la Société de Géographie commerciale, le 12 mai 1893. — *Société* etc.; *Bulletin*, IIe série, XVIe année, 1893, p. 281-282.

174. *Discours* de présidence, prononcé à la séance générale annuelle de la Société de Géographie commerciale de Bordeaux, le 29 janvier 1894. — *Société* etc., *Bulletin*, IIe série, XVIIe année, 1894, p. 148-149.

Conférence de M. Jean Hess : *Du Dahomey au Niger*.

[1] Ce fut le 30 juillet 1892 que le Dr Azam fut admis à faire valoir ses droits à la retraite, pour cause d'ancienneté d'âge et de services, comme professeur à la Faculté de Médecine; il fut en même temps nommé professeur honoraire.

175. *Discours* de présidence, prononcé à la séance publique générale annuelle de la Société de Géographie commerciale de Bordeaux, le lundi 21 janvier 1895. — *Société* etc., *Bulletin,* IIe série, XVIIIe année, 1895, p. 112-113.

En l'absence du Dr Azam, ce discours a été lu par M. Manès (1).

176. *Discours* de présidence, prononcé à la séance publique annuelle de la Société de Géographie commerciale de Bordeaux, le 20 janvier 1896. — *Société* etc.; *Bulletin,* IIe série, XIXe année, 1896, p. 147-148.

Conférence de M. Émile Guimet : *L'Égypte ancienne et ses monuments.*

177. *Discours* de présidence du punch offert par la Société de Géographie commerciale de Bordeaux à J. Gebelin, rédacteur en chef du *Bulletin,* le 23 février 1897. — *Société* etc., *Bulletin,* IIe série, XXe année, 1897, p. 153.

178. *Discours* de présidence prononcé à la séance publique annuelle de la Société de Géographie commerciale de Bordeaux, le 18 juillet 1897. — *Société* etc., *Bulletin,* IIe série, XXe année, 1897, p. 123-124.

Conférence de M. J. Bernard d'Attanoux.

179. *Discours* de présidence, prononcé à la séance publique annuelle de la Société de Géographie commerciale de Bordeaux, 24 janvier 1898. — *Société* etc., *Bulletin,* IIe série, XXIe année, 1898, p. 104-105.

C'est le dernier des discours prononcés par le Dr Azam aux séances annuelles de la Société.

180. *Discours* prononcé en remettant à M. Manès, secrétaire-général, une médaille en souvenir des vingt-deux années de

(1) Le 1er août 1895, le Dr Azam ouvrait, par une allocution dont le texte n'a pas été publié, *le Congrès national des Sociétés françaises de Géographie* à Bordeaux. — *Congrès* etc., *Compte rendu,* Bordeaux, Siège de la Société 1896, p. 22.

services rendus à la Société. — *Société de Géographie commerciale de Bordeaux, Bulletin,* IIe série, XXIIe année, 1899, p. 277.

25 mai 1899. — C'est la dernière fois que le Dr Azam a pris la parole à la Société de Géographie, et, je crois, dans une Société [1].

[1] M. Manès devait remplacer le Dr Azam à l'Académie de Bordeaux : élection le 10 janvier 1901, cf. *Compte rendu,* année 1901, p. 8; installation le 24 janvier 1901, *ibid.,* p. 11; discours en séance publique le 26 juin 1902, tirage à part de la séance, p. 33 et suivantes : voyez dans ce dernier discours l'éloge du Dr Azam. — Les six discours prononcés, le mardi 19 décembre 1899, aux funérailles du Dr Azam : de M. de Nabias, doyen, au nom de la Faculté de Médecine; de M. Froment, vice-président, au nom de l'Académie (M. Jullian, président, ne pouvant prendre la parole); de M. Lande, président, au nom de l'Association des Médecins de la Gironde; de M. Davezac, président, au nom de la Société de Médecine et de Chirurgie; de M. Tisseyre, président, au nom de la Société Philomathique; de M. Samazeuilh, président, au nom de la Société de Géographie commerciale, ont été réunis en une brochure in-8°, Bordeaux, Gounouilhou, 1899, 20 pages.

SÉANCE PUBLIQUE

DU 27 DÉCEMBRE 1902

Présidence de M. Aurélien de SÈZE, président.

Le grand amphithéâtre de l'Athénée a été envahi de bonne heure par une foule élégante et choisie et par le Tout-Bordeaux littéraire, scientifique et artistique, qui se sont associés de tout temps aux solennités académiques.

S. E. Mgr Lecot, archevêque de Bordeaux, s'est excusé de ne pouvoir assister à la séance, où il s'est fait représenter par Mgr Tourreau, vicaire général.

M. le Premier Président, M. le Maire de Bordeaux, M. le Directeur de l'École de santé navale, et quelques autres hauts fonctionnaires de la ville et du département se sont aussi excusés.

Le Clergé, la Magistrature, le Barreau, l'Université sont largement représentés; parmi les personnages appartenant au Commerce ou à la Politique, nous pouvons citer notamment l'honorable M. Gruet, ancien député de la Gironde.

M. Aurélien de Sèze, président, a ouvert la

séance, à huit heures trois quarts, par un discours où il a fait un historique de la plaidoirie à travers les âges; l'éloquent orateur a tracé le rôle de l'avocat, signalé les transformations du plaidoyer contemporain, rappelé les droits et les devoirs de la défense et semé son discours d'aperçus émouvants ou humoristiques qui ont été accueillis par de fréquents applaudissements.

M. le Secrétaire général a présenté ensuite son Rapport annuel sur les travaux de l'Académie et sur les récompenses accordées pour l'année 1901.

Aussitôt après, la parole a été donnée à M. Bouvy.

Le récipiendaire a, suivant l'usage, fait l'éloge de son prédécesseur, M. le comte Alexis de Chasteigner dont, en termes charmants, il a rappelé les mérites, montrant en lui le numismate, le savant dont la science s'étendait à toutes les branches de l'archéologie; le fureteur, le collectionneur éclairé, l'initiateur des publications des Archives municipales; le fondateur, à Dax, d'œuvres d'un haut intérêt, en un mot, l'homme qui a fait honneur à son nom.

Des applaudissements ont souligné la parole élégante de l'orateur.

M. le Président a répondu à M. Bouvy en déclarant tout d'abord que le choix de l'Académie avait

été dicté autant par ses mérites personnels que par l'importance de ses travaux, qu'il a succinctement rappelés et analysés.

Puis, en terminant, il a esquissé à son tour le portrait de M. de Chasteigner, homme privé, officier des haras, créateur des courses d'Agen et de Montauban, etc.

M. de Tréverret, ensuite, a donné lecture d'un travail plein d'humour et d'un esprit charmant sur Rudyard Kipling, le romancier anglais à la mode.

Cette lecture a été chaleureusement applaudie.

La séance a été close à onze heures après l'appel des lauréats, qui sont venus recevoir leurs récompenses au bruit des applaudissements de l'Assemblée.

Le Secrétaire général,
AURÉLIEN VIVIE.

Le Président,
A. DE SÈZE.

LA PLAIDOIRIE

Discours de M. Aurélien de SÈZE, Président.

MESDAMES,
MESSIEURS,

Une Académie ouverte à toutes les manifestations de la pensée humaine, sciences, belles-lettres et arts, suppose pour chacun de ses membres le droit de se renfermer dans sa spécialité, par cela même que tous ont le devoir de n'y parler qu'à bon escient.

Il peut arriver cependant que les nécessités d'une succession imprudemment acceptée fassent échec à cette double règle, et l'on a vu tel membre du Barreau à qui échut en partage le fauteuil d'un ingénieur féru d'économie politique, contraint d'aborder publiquement les sujets les plus étrangers à sa profession, et de discourir sur les constructions navales, les grils servant à soulever les navires, les corps-morts, le libre-échange et le bimétallisme, tout comme si ces choses, aux noms lugubres ou barbares, lui eussent été familières.

Au moins doit-il être loisible de revenir aux conditions normales lorsque le choix du sujet appartient à l'orateur; et c'est pourquoi j'ai résolu de vous parler ce soir de la plaidoirie.

En cela je ne fais que suivre les exemples de mes prédécesseurs : celui de Henry Brochon père, consacrant

son discours de réception en séance publique à l'improvisation envisagée comme l'une des formes de la plaidoirie; et celui de Vaucher, montrant l'éloquence judiciaire comme le but suprême, la sublime beauté vers lesquels elle tend sans pouvoir toujours les atteindre.

A côté de ces maîtres, qui se sont ainsi ouvertement placés sur le terrain professionnel, j'en pourrais citer d'autres à qui une réception ou un éloge fournit l'occasion d'y revenir par un détour : Goût-Desmartres, répondant au discours de Henry Brochon père; Etienne-Henry Brochon, faisant revivre l'austère et grande figure de Vaucher; Louis Boué, et, plus récemment, Roy de Clotte, retraçant à leur tour la vie de Henry Brochon fils.

Il semble justement qu'après cela le sujet soit épuisé, et que, loin de m'encourager à suivre le sentier par trop battu dans lequel je m'engage, ces précédents soient plutôt de nature à me le faire abandonner. J'y reste cependant par la double raison que c'est le seul que je connaisse et que le champ qui est au bout est assez fertile et assez riche pour qu'on y trouve encore à glaner.

La plaidoirie est essentiellement la défense du droit. Cette définition suffit à la complexité de son but et embrasse toutes ses circonstances. Celui qui se place sous la protection des lois civiles, soit en attaquant, soit en défendant, et celui qui se débat contre une accusation criminelle, invoquent également le droit pour leur défense, droit à la justice dans tous les cas, puisque la pitié, qui proportionne la peine au crime, est encore de la justice.

Contemporaine du premier jugement, la plaidoirie suppose à son origine une société organisée, où le droit de juger et de punir fût réglé par des lois. Mais, dès qu'on a invoqué ces lois pour la défense de la propriété ou de l'individu, on a plaidé, bien avant par conséquent qu'il n'y eût des avocats.

Tant que les intéressés ont cherché eux-mêmes, et tant bien que mal, à se faire rendre justice, la plaidoirie est restée un fait. Elle n'est devenue un art que lorsque les plaideurs ont pris l'habitude de confier leurs causes à de plus habiles qu'eux. A ce moment, elle a changé de nom, et le mot plaidoyer désigne plus spécialement le discours prononcé en justice par un avocat : ce n'est que sous cet aspect qu'on la considère d'ordinaire et qu'elle mérite d'être classée parmi les œuvres scientifiques et littéraires.

L'objet du plaidoyer étant de suppléer à l'insuffisance du plaideur pour la défense de son droit, il semble que l'avocat doive se borner à convaincre et que tout ornement soit inutile à ses discours. L'histoire est là cependant pour nous apprendre que les premiers défenseurs de profession furent ceux qui montrèrent le plus de souci de la forme et de l'élégance, si bien que leurs plaidoyers restent les monuments les plus remarquables des lettres anciennes. Seulement, comme c'étaient de grands artistes, ils ont produit des chefs-d'œuvre complets dans lesquels le style et l'éloquence ne sont en quelque sorte que le vêtement destiné à envelopper une pensée toujours puissante et une argumentation précise et vigoureuse.

Espérant les imiter, leurs successeurs, qui n'avaient pas au même degré qu'eux le sentiment exact des proportions, ont peu à peu sacrifié le fond aux préoc-

cupations de la forme, et, perdant presque complètement de vue le but des débats judiciaires, ils les ont transformés en joutes oratoires et en combats plus ou moins académiques. Heureux encore s'ils s'étaient contentés d'accorder aux développements littéraires une place excessive dans leurs discours; mais le pédantisme et la faconde des rhéteurs s'ajoutant au mauvais goût de l'époque, la plaidoirie était devenue, un peu plus d'un siècle après Cicéron, une sorte de jeu burlesque, si l'on en croit cette épigramme décochée par un malin poète : « On m'a dérobé trois chèvres... Pourquoi faire tant de bruit de la bataille de Cannes, de la guerre de Mithridate et des parjures de Carthage? Que m'importent et Marius, et Sylla, et Mucius? De grâce, avocat, dis enfin un mot de mes trois chèvres! »

Il est à peine croyable qu'un abus aussi grossier, un vice aussi choquant ait été à ce point lent à déraciner qu'il ait pu traverser les siècles et arriver pour ainsi dire jusqu'à nous. Les plaidoyers et les mémoires des anciens avocats sont là cependant pour l'attester, et il ne faudrait pas les compulser longtemps pour y trouver des exemples de fatras authentique plus extraordinaire que celui que Racine met sur les lèvres de l'*Intimé*.

« De toutes les économies, a dit Servan, la plus rare est celle des paroles; et, par une fatalité commune, les pauvres sont prodigues et les riches sont avares. » Pauvres d'idées, prodigues de paroles, tels furent le Barreau décadent du Bas-Empire et le Barreau rudimentaire du moyen âge.

Aussi, tandis que l'évolution, inséparable du progrès, se fait en général dans l'ordre intellectuel par le développement, et tend à l'augmentation du patrimoine

humain d'idées et de sciences, elle devait, pour le discours judiciaire, suivre une marche inverse et le débarrasser de toutes les impuretés que le travail du temps avait accumulées en lui au point d'en altérer la forme et presque la substance.

Si l'image n'était bien banale et surtout bien usée, je comparerais donc la plaidoirie à une de ces précieuses gemmes dont l'éclat est d'autant plus vif et la valeur plus grande qu'elles se réduisent et perdent peu à peu de leur volume sous le ciseau qui les dépouille de leur enveloppe grossière.

C'est à ce travail de joaillerie que durent s'employer les grands avocats de la fin du XVIII[e] siècle et du commencement du XIX[e], époque qui marque, pour les temps modernes, la renaissance du Barreau. Le plaidoyer s'épure à ce moment et reprend une forme plus adaptée à son objet. Il garde encore un peu de pompe, sacrifie trop au pathétique et se ressent de la sentimentalité ambiante. Certains de nos orateurs s'élèvent jusqu'à rappeler Cicéron, mais un Cicéron qui aurait lu Jean-Jacques.

Nous sommes d'ailleurs à l'apogée et à la fin du genre. Avec le discours écrit, le plaidoyer proprement dit, œuvre oratoire soumise à des règles préfixes, va disparaître pour céder de nouveau la place au plaid originaire, c'est-à-dire à la défense toute simple, allant au but par les chemins les plus directs, et négligeant ces sentiers sinueux où, sans doute, l'on trouve des fleurs et du pittoresque, mais où l'on court risque de s'égarer.

Est-ce un bien? est-ce un mal? Question oiseuse, puisque, en dehors de la tendance indéniable de l'esprit moderne à s'affranchir de tout ce qui

est affectation, prétention ou manières, pour se rapprocher de la nature et de la vérité, les plus impérieuses nécessités sociales eussent commandé cette transformation. Il est bien vrai, comme le constatait mélancoliquement Vaucher dès 1853, que « notre siècle, exact et positif, ne sait, en toutes choses, considérer que la fin »; pour reprendre son ingénieuse comparaison, « on ne voyage que pour arriver, on ne plaide que pour prouver ». Mais, alors même que l'on aurait conservé le goût des excursions à l'aventure et des amplifications nuageuses, la statistique nous ramènerait à la question, tout aussi implacablement que le chemin de fer conduit les voyageurs aux stations situées le long de ses voies.

Il faut en prendre son parti; la plaidoirie contemporaine est ce que l'ont faite la codification des lois, les solutions toutes prêtes de la jurisprudence, et surtout l'impatience du juge croissant avec le nombre des affaires. Nous admettrons d'ailleurs bien volontiers qu'il n'est pas excessif de demander à l'avocat de plaider pour son client et non pour lui. Mais le maximum des exigences qu'impose la situation actuelle ne doit pas dépasser cette formule. S'il plaide pour son client, l'avocat oubliera le public qui l'écoute pour ne penser qu'au magistrat qui le juge; il s'occupera moins de sa réputation et de son avenir que du gain de son procès; si quelque ornement lui paraît nécessaire pour vêtir sa pensée et rendre sa parole plus persuasive et plus plaisante, il prendra garde qu'il ne nuise ni à la clarté ni à la précision de ses arguments; et, comme il aura peur que l'attention ne se distraye de sa cause, il fuira les digressions inutiles qui lui paraîtront dangereuses.

La plaidoirie n'est donc plus, c'est certain, ce qu'elle était même il y a cinquante ans. C'est un genre nouveau, particulier à notre époque, et dans lequel je ne conseillerais pas aux jeunes gens de prendre exclusivement pour modèles Démosthènes et Cicéron.

Ce qui la différencie du plaidoyer classique, c'est l'importance prépondérante qu'y prend l'exécution, se confondant à l'audience avec la composition, et c'est aussi ce qui en fait les difficultés spéciales et le mérite réel.

Parce que, au lieu de se dérouler en une solennelle oraison, la plaidoirie s'avance sous la forme en apparence facile et avec la vive et libre allure de la conversation, on oublie aisément qu'elle est le fruit de laborieuses recherches et de méditations profondes. Plus l'audience réserve d'imprévu, et plus la préparation doit être minutieuse pour parer à toutes les attaques et déjouer toutes les surprises. En dehors de ces incertitudes qu'on pourrait appeler normales parce qu'elles naissent des ressources de l'adversaire ou de la situation expectante du défendeur, il faut compter encore avec les objections inattendues, avec les questions prématurées dues à l'acuité de perception progressive des magistrats. « Aujourd'hui, disait déjà Tacite, la pensée du juge devance l'avocat qui parle. » Il n'est pas étonnant qu'à notre époque les avocats soient entendus si vite... qu'ils n'aient pas toujours le temps de parler; mais, en tout cas, ils peuvent prévoir qu'on rompra brusquement la trame d'une de leurs démonstrations, et qu'ils devront *ex abrupto* en entreprendre une autre. L'imagination la plus fertile et l'esprit le plus souple ne peuvent en ce cas suppléer à la connaissance approfondie du dossier. Il faut, pour être à la

hauteur d'incidents de ce genre, posséder son procès, en fait, mieux que le plaideur lui-même, et, en droit, à l'égal du plus savant jurisconsulte.

On ne m'en voudra pas, j'espère, si j'exprime ici le vœu que la crise que nous traversons à ce point de vue soit de courte durée, et que, dans l'intérêt de la justice et des justiciables, les mœurs judiciaires soient encore perfectibles.

Il ne saurait y avoir, en effet, disons-le hautement, de véritable liberté pour la défense que si elle a le droit de choisir ses moyens et la possibilité de les faire valoir; je veux dire, le temps de les développer.

A l'avocat incombe, avec l'obligation de donner au procès la direction la plus habile et la plus sage, la préoccupation constante de ne pas compromettre les intérêts qui lui sont confiés. Pour peu qu'il ait le sentiment de ses devoirs et de la responsabilité qui en découle, il se gardera donc, par-dessus tout, d'indisposer les magistrats de qui dépend le triomphe ou l'insuccès de sa cause, et l'on peut croire qu'il saura se montrer ménager de leur temps et ne rien dire volontairement qui ne soit utile.

Mais de cette utilité lui seul peut être juge, non seulement parce que, représentant le plaideur, il est le maître de sa défense, de ses raisonnements et de ses preuves; mais encore parce que, connaissant seul à ce moment les faits qu'il expose et les documents qu'il analyse, il est aussi le seul en état de discerner ce qu'il a de préventions à détruire, d'objections à prévoir et d'erreurs à combattre. Sans parler de ces causes où la plaidoirie répond à des accusations déshonorantes et venge l'honnête homme publiquement calomnié et outragé, dans toutes les affaires les justiciables

ont droit à la justice intégrale. Or, un dispositif équitable ne suffit pas à sauvegarder les intérêts des plaideurs; la loi veut de plus qu'il soit appuyé sur de justes motifs, qu'est-ce à dire? sinon sur des motifs éclairés.

La justice expéditive fut la formule du jacobinisme et, plus tard, de l'absolutisme impérial. Il y a longtemps qu'on s'est mis d'accord pour reconnaître qu'il vaut mieux juger bien que juger vite. Laissons donc au législateur la préoccupation très légitime de remédier à l'encombrement des rôles, et qu'aucun souci de cette nature ne trouble les hommes de bien qui nous jugent dans la scrupuleuse attention qu'ils accordent aux plaintes et aux revendications des citoyens qui leur remettent en toute confiance leurs intérêts ou leur honneur.

On ne peut reprocher au Barreau d'avoir méconnu les difficultés de l'heure présente. Il faut, au contraire, lui rendre cette justice qu'il s'est prêté aux nouvelles exigences de la vie judiciaire avec un dévouement qui n'est certes pas sans mérite.

J'en appelle à tous ceux qui fréquentent nos salles d'audience. Que reste-t-il de l'ancien plaidoyer, avec ses règles inflexibles, ses divisions obligées et l'ampleur de développements inhérente à sa forme oratoire? Pour les avocats du XXe siècle, il n'est guère plus d'autre exorde qu'une sèche entrée en matière, énumération brève — plutôt qu'exposition — des circonstances qu'on ne peut se dispenser de faire connaître avant de poser une thèse ou de formuler une question. Dans ce point de fait, où se donnaient libre carrière l'imagination et le talent de nos devanciers, où brillait leur esprit et où parfois tonnait leur éloquence, nous devons, la plupart du temps, rester terre à terre et réprimer toute

envolée, comme nous ferions d'un écart dangereux. Au moins la discussion du droit sera-t-elle plus favorable? Tandis qu'il y a un siècle les grandes controverses qui ont divisé la jurisprudence exigeaient du jurisconsulte la connaissance approfondie du droit ancien et donnaient ouverture à ces glorieux débats où les plus hautes théories philosophiques se mêlaient à des considérations empruntées aux sciences économiques, politiques ou sociales, nous faisons aujourd'hui du droit à coup de répertoires, et, sauf en de rares affaires, nous condensons en un résumé aride comme une nomenclature le résultat de recherches presque matérielles. La péroraison subit d'ordinaire le sort de l'exorde, et le discours prend fin, comme s'arrête brusquement une conversation d'affaires quand le sujet est épuisé.

Il ne faudrait pas croire que cette façon de plaider, en rapport avec la nature, l'importance ou l'intérêt du plus grand nombre des affaires, réalise les aspirations du Barreau moderne, et que, courbé sous le fardeau des préoccupations pratiques, asservi au joug humiliant d'un travail de référendaires, il se résigne à descendre des hauteurs de l'art aux vulgarités du métier sans un effort viril pour briser le courant délétère qui, pour peu qu'il s'y laissât dériver, l'entraînerait à la décadence et peut-être à la mort.

On le voit, au contraire, impatient de cet état de choses, dominant à grand'peine les révoltes de son tempérament et de son cœur; prêt cependant à tous les sacrifices et s'astreignant aux labeurs les plus écrasants pour rester à la hauteur de son rôle social et des nécessités du siècle; mais relevant la tête aux jours des grands débats, franchissant les sommets d'un coup

d'aile, s'élevant aussi haut que ceux qui l'ont devancé dans l'espace et moissonnant encore de l'éloquence dans les plaines sublimes où leur vol les avait portés avant lui!

Ah! les débuts ingrats, les audiences ternes, les heures consumées dans des travaux vulgaires ou perdues dans l'énervement des vaines attentes, comme tout ce prosaïsme de la profession s'efface et disparaît à l'heure où, porté par la grandeur de sa cause, l'avocat se retrouve orateur et reprend conscience de sa haute mission!

Les principes sacrés du droit public, fondements de granit sur lesquels repose l'édifice préhistorique et toujours debout de la société et de la famille, les droits des citoyens, leur patrimoine moral et matériel, la mémoire et le nom de leurs ancêtres, leur filiation, leur personne, leur hérédité ou leurs biens, voilà les sujets de ses discours!

Tantôt dominant les passions et dédaigneux de l'opinion des foules, il rappelle à tous ceux que les haines égarent ou qu'aveuglent les appétits les aspirations supérieures et les droits intangibles de l'humanité. Tantôt, au risque de son crédit et de son avenir si ce n'est plus au péril de ses jours, il ose revendiquer, au nom des opprimés, la protection des justes lois et clouer au pilori de l'histoire le nom des oppresseurs. Tantôt son éloquence vengeresse flétrit la licence des mœurs, condamne la perfidie des hommes ou s'insurge contre la tyrannie des préjugés. Tantôt son esprit clairvoyant déjoue les manœuvres coupables, discerne la vérité du mensonge et assure le triomphe de la justice. Tantôt son cœur s'apitoie à contempler les humaines détresses et trouve pour attendrir les juges

des mots simples, touchants et vrais! Est-ce l'art ancien qui renaît? Non, c'est l'art éternel qui vit et resplendit dans ses paroles, d'autant plus saisissantes qu'elles s'inspirent du milieu et de l'heure; d'autant plus pénétrantes qu'elles naissent, sur les lèvres de l'orateur, des mouvements de son âme et portent son émotion et son trouble jusqu'à l'âme des auditeurs!

De tout cela, que reste-t-il, hélas! autre chose qu'un souvenir éphémère et qu'un instant de vaine gloire?

On a tout dit des avantages et des nécessités de l'improvisation. Par contre, elle laissera dans l'histoire de l'éloquence judiciaire une lacune qu'aucun document ne viendra combler pour nos neveux.

Je voudrais, Messieurs, qu'ils pussent trouver dans nos actes au moins un témoignage attestant que la science juridique et l'art de la parole ne moururent point en ce siècle. Aucun sentiment de fausse modestie ne peut m'empêcher de rendre hommage au Barreau français, en le proclamant devant cette assemblée.

RAPPORT GÉNÉRAL

sur les

TRAVAUX DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE BORDEAUX

POUR L'ANNÉE 1901

Par M. Aurélien VIVIE

Secrétaire général.

Messieurs,

Nos statuts n'exigent pas de votre Secrétaire général l'éloquence et la virtuosité oratoire : ils lui imposent — prosaïquement — le devoir de vous présenter chaque année, en séance publique, le précis des travaux de l'Académie et les changements survenus dans son personnel.

Le silence conviendrait assez à sa modestie, mais il parle parce qu'il a quelque chose à dire; il le dira aussi brièvement que possible afin de ne pas retarder le moment où — de nouveau — vous allez entendre des voix éloquentes parler de notre Compagnie ou faire des excursions dans la littérature étrangère.

I. — TRAVAUX DES MEMBRES RÉSIDANTS

Tous nos collègues ont donné, dans le courant de l'année 1901, un concours dévoué à l'œuvre académique.

En première ligne — et c'est de toute justice — je

dois citer M. Gustave LABAT, qui nous a lu de très intéressantes *Lettres du bailli de Suffren*, l'adversaire fameux des Anglais aux Indes; un rapport très étudié et très complet sur la 49e Exposition de la Société des *Amis des Arts de Bordeaux;* qui vous a fait hommage d'un cinquième recueil de *Documents sur la ville de Royan et la tour de Cordouan*, et qui a publié, enfin, sur *Nicolas Beaujon et les tableaux de la Chambre de commerce de Bordeaux*, un travail d'un haut intérêt, illustré de superbes phototypies.

M. DURÈGNE, un nouveau venu, dont vous n'avez pas oublié la réception en séance publique, au mois de juin dernier, nous a offert la magnifique carte qu'il a dressée de la grande montagne ou forêt usagère de La Teste-de-Buch et de ses abords.

M. le marquis DE CASTELNAU D'ESSENAULT, qu'un grave accident de voiture tient en ce moment éloigné de nos séances, a dressé, sur la demande de l'Académie, la bibliographie des travaux de notre regretté collègue M. le comte de Chasteigner; ce travail a été inséré dans nos *Actes*. Je suis sûr, Messieurs, de répondre aux sentiments intimes de tous les membres de la Compagnie en envoyant d'ici, ce soir, à notre vénéré doyen d'âge, après M. le Dr GARAT toutefois, l'expression de nos respectueuses sympathies et de nos vœux sincères pour son prompt retour parmi nous.

M. Camille JULLIAN nous a fait, sur *Le gui au temps des Druides* et sur *Les Bituriges-Vivisques*, une communication très intéressante et très écoutée, qui a fourni à plusieurs de nos collègues, MM. Dezeimeris, de Tréverret, Gayon et le Dr Garat, l'occasion de fournir quelques indications sur les ravages causés, principalement aux pommiers, par la plante parasite.

Sur la proposition de M. Camille Jullian, l'Académie a émis, à l'unanimité, le vœu qu'il soit procédé à la publication intégrale des documents conservés aux archives municipales de Dax et concernant l'histoire de cette ville sous la domination anglaise. Ces documents, précieux à tous les titres, seraient d'un véritable intérêt pour l'histoire générale. Je crois pouvoir dire, avec une réelle satisfaction, que la Municipalité de Dax a accueilli très favorablement le vœu de l'Académie.

Je suis obligé de signaler au passage, pour être complet, deux faits que M. Camille Jullian me pardonnera de rappeler : notre très cher et éminent collègue a été élu membre correspondant de l'Institut, et l'Académie française vient de lui décerner le grand prix Gobert pour son remarquable et patriotique volume sur l'illustre chef gaulois Vercingétorix. Je n'ajoute aucun commentaire, car je ne veux pas me brouiller avec M. Camille Jullian.

M. Vassillière nous a donné lecture d'un travail intitulé : *Application du carbure de calcium à la destruction du phylloxera*. Vous avez décidé l'insertion dans vos *Actes* de cet important travail, qui touche aux intérêts les plus précieux de la viticulture girondine.

M. Brutails, à l'occasion d'une question de numismatique traitée naguère à l'Académie royale d'Histoire de Madrid, a étudié quelle était la valeur du sou barcelonais de tern en 1298; puis il vous a donné, comme *Contribution à la chronologie bordelaise*, une liste des *maires et curés de Bordeaux*, qui enrichira nos publications et permettra de rectifier ou de compléter les listes antérieures.

Ici, Messieurs, permettez-moi de vous annoncer une bonne et toute récente nouvelle : notre collègue M. Bru-

tails vient d'être élu, le 19 de ce mois, membre correspondant de l'Institut (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres). C'est un honneur dont nous sommes heureux de le féliciter publiquement ce soir, et que justifient le nombre et l'importance de ses travaux.

M. Baillet a fait une double communication sur les *Maladies contagieuses des animaux à l'homme : la tuberculose*, et *le charbon et la rage*. Malgré ses modestes ressources, l'Académie n'a pas hésité, dans une question touchant au plus haut point l'intérêt général, à donner une large publicité au travail de M. Baillet : elle l'a fait tirer à un grand nombre d'exemplaires, et l'a répandu dans tous les milieux où il pouvait être utile; M. le Préfet de la Gironde et M. le Maire de Bordeaux ont bien voulu, sur la demande de la Compagnie, faire adresser ce travail à tous les instituteurs de la ville et du département.

M. Reinhold Dezeimeris vous a lu l'*Esquisse biographique* qu'il a consacrée à M. le sénateur Dupouy, un citoyen éminent, un honnête homme, un bienfaiteur qui légua 100,000 francs à l'Université de Bordeaux pour la création d'une chaire de clinique gynécologique à la Faculté de médecine. Comme l'a dit M. Dezeimeris, « il faudrait, à chaque étape de la vie de notre pays, beaucoup de citoyens tels qu'a été M. Dupouy; baucoup d'esprits aussi solidement trempés, aussi sérieusement éclairés par l'étude, aussi fidèles à la simplicité désintéressée. » Il était difficile de mieux dire et dans un style d'une plus haute élévation.

M. Rayet nous a fait hommage, suivant sa coutume courtoise, de ses *Observations pluviométriques et thermométriques faites dans le département de la Gironde de juin 1899 à mai 1900*.

M. HAUTREUX nous a offert une remarquable étude intitulée : *La côte des landes de Gascogne.*

Votre Secrétaire général vous a lu des *Notes historiques et bibliographiques (1762-1852) sur l'historien bordelais Bernadau.*

M. DE BORDES DE FORTAGE a eu la bonne fortune de découvrir *Un poète inconnu du* XVII[e] *siècle, le président Métivier.* Il nous a communiqué un choix de ses poésies, qui a été inséré dans nos *Actes.* Notre éminent collègue a, depuis cette publication, retrouvé d'autres œuvres de Métivier, d'une véritable valeur, et nous espérons un prochain complément à sa précédente communication.

M. Anatole LOQUIN a commencé, dans quelques séances de l'année 1901, la lecture d'un travail intitulé : *Où vont les morts?* L'état de sa santé ne lui a pas permis de terminer cette lecture.

M. l'abbé FERRAND, avec sa verve et son esprit accoutumés, nous a lu *La caille racontée par elle-même.* Vous n'avez pas oublié les chaleureux applaudissements qui accueillirent cette poésie.

M. GAYON vous a offert, en son nom et au nom de M. DUBOURG, un travail d'un haut intérêt : *Nouvelles recherches sur le ferment mannitique.*

En 1901, Messieurs, vous avez procédé à la réception en famille de MM. J. MANÈS élu en remplacement du D[r] Azam; BOUVY, élu en remplacement du comte de Chasteigner, et DE LOYNES, élu en remplacement du vicomte de Pelleport-Burète. L'opinion publique a ratifié vos choix, justifiés par la valeur et les travaux de nos nouveaux collègues.

Outre les récompenses déjà citées obtenues par M. Camille Jullian et par M. Auguste Brutails, je dois

rappeler que M. Durègne a été nommé officier de l'Instruction publique et que M. Millardet avait reçu, pour ses travaux universellement connus sur la viticulture : du Portugal, la croix de commandeur du Christ; de l'Autriche, la croix de commandeur de l'ordre de François-Joseph, et de l'Allemagne, l'ordre de la Couronne de deuxième classe. Il était depuis longtemps chevalier de la Légion d'honneur.

Le relief de l'Académie s'accroît des honneurs que reçoivent ses membres, et j'ai toujours considéré comme un devoir de vous les rappeler et de les consigner dans mon rapport annuel.

A côté de cette joie académique, viennent se placer les deuils qui nous affligent, hélas! périodiquement. Nous avons perdu M. Froment, dont je vous présentais l'éloge dans mon rapport de 1900, et M. l'abbé Allain, l'éminent curé de Saint-Ferdinand, enlevé soudainement à notre amitié déférente. Vous avez présents à la mémoire ses nombreux travaux, notamment ceux sur *L'instruction primaire en France avant la Révolution*, à qui vous aviez accordé en 1881 un prix de 1,000 francs, et son volume intitulé : *La question d'enseignement en 1789*, qui lui avait valu, en 1886, le prix Thérouanne, décerné par l'Académie française. Vous l'aviez élu membre résidant en 1897, et vous espériez le garder longtemps parmi vous. Il a été fauché en pleine maturité de son talent, et l'Académie porte encore le deuil de cette cruelle séparation!

A l'heure même où j'écrivais ces lignes, j'apprenais la mort foudroyante de notre collègue M. Millardet, « ravi à l'affection des siens et de l'Académie, à la reconnaissance des viticulteurs du monde entier... Avec lui disparaît un des savants qui, par leurs travaux,

ont contribué à faire briller dans le monde le génie de la France. »

Inclinons-nous, Messieurs, devant les décrets de la Providence; comme dit le poète :

La mort... c'est le sommeil... c'est le réveil peut-être (1)!

II. — TRAVAUX DES MEMBRES CORRESPONDANTS

Nous avons perdu deux de nos membres correspondants : MM. **Ollivier-Beauregard**, de Paris, et le Dr **Hameau**, d'Arcachon.

M. Ollivier-Beauregard, ancien officier de marine, était un robuste vieillard, égyptologue distingué, d'une haute puissance de volonté; une courte anecdote va vous en donner la preuve : En 1898, M. Ollivier-Beauregard, qui habitait Paris, me demanda à être inscrit à l'ordre du jour de nos séances de quinzaine pour communiquer un travail sur *La vigne et le vin dans l'antiquité égyptienne*. Je l'informai que sa demande était accueillie et lui fis connaître la date de la séance où sa lecture aurait lieu.

M. Ollivier-Beauregard avait alors quatre-vingts ans. Il prit le chemin de fer le matin, arriva à Bordeaux vers six heures, dîna à son hôtel, se rendit à l'Academie à huit heures, fit sa communication; puis, reprenant le train de dix heures du soir, il rentrait à Paris le lendemain matin.

Tel était l'homme.

Le Dr Hameau (Gustave), que nous avons tous connu. était un homme d'élite; il a été un bienfaiteur d'Arca-

(1) Ducis, *Hamlet*, acte IV, sc. I.

chon, où il a contribué à la création et au développement de la station médicale; il a eu la joie, avant de mourir, de voir rendre à son père, qui avait aussi été un de nos membres correspondants, les honneurs qui étaient dus à l'un des précurseurs de notre grand Pasteur.

M. GUADET, de Paris, nous a envoyé un drame en trois parties, en vers, intitulé : *Le Grand Maître d'Aviz, d'après le prince Constant de Calderon.* Vous lui avez décerné pour ce beau travail une médaille d'or. J'en reparlerai tout à l'heure.

Vous avez élu membre correspondant M. ABBADIE, ancien magistrat, président de la Société Borda, de Dax, qui avait sollicité l'honneur de vous appartenir.

L'Académie a été heureuse de l'occasion qui lui était fournie de resserrer les liens qui l'unissaient depuis longtemps à la Société Borda, et d'enrichir la liste de ses membres correspondants du nom de l'un des hommes les plus distingués de la province par sa haute honorabilité, la valeur et l'importance de ses travaux.

III. — TRAVAUX DES CONCOURS

Vos Commissions, Messieurs, ont eu à examiner de nombreux travaux soumis à l'appréciation et aux jugements de l'Académie.

L'histoire, les sciences, la poésie, la littérature, ont fourni un contingent de travail dont on se fait difficilement l'idée quand on n'appartient pas à l'Académie.

Conformément aux propositions présentées par les Commissions de concours, vous avez accordé 1 prix en argent, 5 médailles d'or, 5 médailles d'argent, 4 mé-

dailles de bronze, 2 mentions honorables et 1 lettre de remerciements.

Permettez-moi de vous signaler rapidement les récompenses afférentes aux différentes catégories des concours académiques de 1901.

Le prix de 500 francs de la *fondation Brives-Cazes* a été décerné à M. Robert VILLEPELET, archiviste aux Archives nationales de Paris, pour son volume manuscrit intitulé : *Histoire de Périgueux et de ses institutions municipales depuis le traité de Brétigny (1360)*. L'auteur a puisé à toutes les sources d'information et son livre est la mise en œuvre d'une documentation remarquablement riche. L'effort considérable nécessité pour son travail est dissimulé sous l'élégance de la forme, je dirai même sous une certaine coquetterie.

Le concours d'histoire a été aussi important et aussi remarquable que celui de l'année 1900.

Vous avez décerné 2 médailles d'or : l'une à M. le Dr Fernand DURODIÉ, de Bordeaux, pour quatre volumes manuscrits intitulés : *Histoire de Sauveterre-de-Guienne*, et l'autre à M. Emile DE PERCEVAL, de Bordeaux, pour un volume manuscrit intitulé : *Le président Emérigon et ses amis* (1795-1847).

M. Durodié a laborieusement poursuivi pendant de longues années le but qu'il a atteint. Ni le temps, ni le travail, ni l'argent n'ont été épargnés pour que l'histoire de sa ville natale fût aussi complète que possible. L'auteur y a réussi. Son œuvre, telle qu'elle est, est une œuvre sincère et un remarquable effort, bien digne d'être donné en modèle.

M. de Perceval a fait de l'histoire locale; son livre est excellent et d'un intérêt soutenu. Ses appréciations, souvent originales, sont toujours solidement motivées

et marquées au coin de la modération et du bon sens.

Un rappel de médaille d'argent, 2 médailles d'argent et 1 médaille de bronze ont été décernés à M. le Dr COUYBA, pour les deuxième et troisième parties de son *Histoire de la Fronde en Agenais;* à M. Robert DUPUCH, étudiant d'agrégation, pour son travail intitulé : *Le parti libéral à Bordeaux et dans la Gironde sous la seconde Restauration;* à M. l'abbé DUBOURG, pour son manuscrit : *Monographie de Caudecoste;* et à M. CARDOUAT, pour sa *Monographie de la commune de Gironde.* Ces travaux ont paru méritoires à divers titres, et vous avez adopté les propositions de votre Commission d'histoire.

Vous avez décerné, au titre de la *Numismatique*, un rappel de médaille d'or à l'un de vos lauréats, M. E. DE FAYOLLE, un travailleur par excellence, qui vous avait soumis son beau volume imprimé : *Histoire numismatique de la Chambre de commerce de Bordeaux* (1705-1798); et, au titre de la *Linguistique*, une mention honorable à M. NEYMON, de La Roche-sur-Yon, pour son manuscrit : *Langue gasconne, idiome du Bas-Médoc; Essai grammatical.*

Sur la proposition de votre Commission des sciences, vous avez accordé une médaille de bronze à M. Marcel CHARROL, de Bordeaux, pour un remarquable manuscrit intitulé : *Étude sur la météorologie du bassin occidental de la Méditerranée, et l'ascension du « Méditerranéen ».* Cette étude est écrite avec soin; elle constitue une relation très intéressante, et que liront avec plaisir et utilité surtout ceux qui s'occupent des tentatives de navigation aérienne. M. Marcel Charrol est un laborieux, et je suis sûr qu'il nous reviendra et que nos ré-

compenses s'élèveront avec l'importance et la valeur des travaux qu'il voudra bien nous soumettre.

Vous avez décerné une médaille d'or à M. Ch. Bénard, déjà lauréat de l'Académie et président d'une de nos jeunes sœurs, pleine d'avenir, la Société d'Océanographie, pour son beau livre intitulé : *La découverte du pôle Nord*. M. Bénard parle de tout ce qui est relatif aux voyages et missions arctiques, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, en marin, en naturaliste, en géographe. Je voudrais pouvoir citer des pages de ce livre qui, en même temps qu'il est une bonne action, constitue, selon l'expression du rapporteur de votre Commission, un travail de premier ordre; j'aurais aussi voulu placer sous vos yeux des pages pleines de poésie, de bon sens et de raison, écrites par S. A. le prince de Monaco, que nous avons dernièrement entendu dans cette enceinte; mais le temps me presse et je me bornerai à dire que l'Académie a été touchée de recevoir la primeur d'un ouvrage dont la lecture aurait sauvé et pourra sauver de nombreuses existences.

M. Ferdinand Moine, que vous avez déjà couronné, reçoit un rappel de médaille d'argent pour son livre intitulé : *Une plaie sociale : la mendicité. Le mal et le remède*. Il est le fruit de lectures considérables, d'observations multipliées et poursuivies avec autant de persévérance que de perspicacité; il est digne d'appeler l'attention du philosophe aussi bien que du législateur.

La Commission de poésie et de littérature a eu à examiner treize ouvrages qui, dans leur ensemble, ne comprennent pas moins de vingt mille vers. C'est vous dire que son travail peut être comparé aux douze tra-

vaux d'Hercule; heureusement, l'Hercule de la Commission, je veux dire le rapporteur, était notre collègue M. le Dr GARAT, dont vous connaissez le zèle et le dévouement infatigables. Après avoir déversé quelques paroles amères sur les *décadents*, les *déliquescents*, les *symbolistes* et autres dissidents de la littérature classique, et constaté qu'ils venaient à résipiscence, M. le Dr Garat étudie avec grand soin, de concert avec ses collègues de la Commission, les envois faits à l'Académie, et son rapport, qui aurait presque l'importance d'un volume, conclut aux récompenses que je vais sommairement rappeler :

Une lettre de remerciements à M. GASC, pour sa pièce de vers : *Etoiles mortes*. J'ai transmis à l'auteur les remerciements de l'Académie.

Une mention honorable à Mme Germaine ABADIE (SEM BOUCHERIE), de Cavignac, pour ses *Heures à vivre et Heures vécues*, d'où je détache la page suivante :

Conseils à Mignonne

Mignonne, vous avez seize ans
Depuis le mois dernier peut-être,
Et vous vivez à la fenêtre,
M'ont dit des oiseaux médisants...
. . . .

Vous rougissez à tout propos,
Vos yeux me paraissent humides,
Vos gestes deviennent timides,
Vous avez perdu tout repos...
. . . .

A seize ans, j'étais comme vous
Très crédule et sentimentale;
Je vivais de vie idéale,
Je faisais bien des songes fous...
. . . .

J'ai su depuis et veux, mignonne,
Vous dire à vous seule, tout bas,
Et Dieu sait que je ne mens pas :
« L'Amour promet plus qu'il ne donne. »
. . . .

Le bonheur, enfant, est un mythe,
Et les larmes que vous versez,
Seules, le prouveraient assez :
Mignonne, n'aimez pas trop vite!

Les stances de Mme Germaine Abadie sont d'une maternelle inspiration; on y trouve à la fois de la tendresse et une sage philosophie.

Des médailles de bronze à M. Henri FROMONT *(Le livre de Ruth)*; à M. Judde DE LA RIVIÈRE, qui a affirmé une fois de plus, dans son drame en vers *(Eléonore de Guyenne)*, sa qualité de poète et d'historien; à M. Louis FEIX *(Poèmes ironiques, Contes et légendes)*; — des médailles d'argent à M. DUCOING (*Anne de Montmorency*, un beau drame); à M. LAMBERCY *(Récits et légendes)*; à M. André CHADOURNE (trois brochures littéraires); — un rappel de médaille d'or à M. LANGLADE *(Les Propylées)*, ont récompensé des travaux de mérites divers.

Vous avez accordé à notre collègue M. GUADET, membre correspondant, une médaille d'or pour un drame en vers en trois parties, intitulé : *Le Grand Maître d'Aviz, d'après Calderon;* il y a là une œuvre haute et saine, écrite en une langue correcte et vigoureuse, qui témoigne d'un très réel effort littéraire.

Mlle France DARGET, de Tours, une jeune fille âgée aujourd'hui de seize ans (1), presque une enfant quand elle a commencé à écrire des vers, vous a envoyé

(1) Elle est née le 26 décembre 1886.

ses *Premières poésies* et les a soumises à votre jugement : il y a dans son volume, imprimé en 1900, quarante-cinq pièces composées à treize, quatorze et quinze ans. Toutes les parties n'en sont pas irréprochables, mais l'œuvre tout entière est animée d'un souffle ardent et sincère, et c'est merveille de trouver chez une enfant de quinze ans un tempérament poétique aussi vigoureusement affirmé. Vous avez décerné une médaille d'or à Mlle France Darget.

Je choisis au hasard dans le recueil une pièce, une seule, et je suis convaincu qu'après sa lecture la décision de l'Académie paraîtra absolument justifiée. Mlle France Darget l'écrivait à quinze ans. Elle est intitulée :

Rayon de Lune

C'était, ma Ninette, un soir de septembre.
Un frisson d'automne emplissait la chambre
Des parfums mêlés de tous les vallons;
Et je contemplais, l'œil plein de lumière,
Un ruban d'argent que la lune claire
Avait oublié sur vos cheveux blonds.

Ce rayon, voulant vous être fidèle,
Glissait sur mon front sans y poser l'aile;
Mais puisqu'il venait mourir à vos pieds,
Je ne demandais d'autre chose au monde
Que passer ma vie à vous savoir blonde,
Dans l'ombre éblouie où vous me mettiez.

J'avais dans ma main votre main mignonne,
Et malgré la lune et malgré l'automne,
Vous m'aimiez, Ninette, à ce moment-là.
Ne dites pas non... Ce serait un crime,
Car je l'ai senti, Ninette sublime!
Dans mes doigts brûlants, cette main trembla.

O céleste nuit! nuit pure et sans voile,
Où l'astre éclatant faisait une étoile
De chaque fil d'or de ses blonds cheveux!
L'été s'enfuyait lent, triste et superbe,
La brise chantait sa chanson dans l'herbe,
Et c'était pourtant notre nuit d'adieux!

Je croyais en vous, ma belle enjôleuse!
Mais en entendant sur la route creuse
Mourir de vos pas le si léger bruit,
Je pensais, Ninette, ô ma blanche et rose:
L'amour d'une femme est bien peu de chose,
Qu'un rayon de lune emporte avec lui.

Et puis, malgré tout, sentant disparaître
Tout mon rêve en vous, j'ouvris ma fenêtre,
Et vous vis assise au bord du chemin.
Hélas! sans regret, Ninon, goutte à goutte,
Vous aviez semé mon cœur sur la route,
Car il ne fallait qu'ouvrir votre main.

Et ce qui brillait sous votre paupière,
C'était seulement cette lueur claire,
Le pâle reflet qui tombait des cieux.
Je le sais, Ninon... Mais laissez-moi croire
A chose plus douce et moins illusoire
Qu'un rayon de lune au fond de vos yeux.

On dira que ce sont des promesses; mais elles sont vraiment superbes, et, empruntant au célèbre roman de Balzac, *Modeste Mignon*, une phrase du pseudo-Canalis, je n'hésite pas à dire à Mlle France Darget : « Vous êtes à la fois un poète et une poésie, avant d'être une femme! »

DISCOURS DE RÉCEPTION

DE M. BOUVY

Messieurs,

Vous m'avez fait un grand honneur en m'accordant vos suffrages. Je vous en remercie, et je le reporte tout entier sur les études italiennes, que vous honorez en leur très modeste représentant.

Ces études, Messieurs, ce n'est pas d'aujourd'hui qu'elles ont trouvé accueil et qu'elles ont prospéré dans notre ville. Il y a plus de trois cents ans que l'auteur des *Essais*, Montaigne, à l'apogée du talent et de la gloire, prenait spontanément le chemin de l'Italie, et que le futur maire de Bordeaux préludait à ses fonctions municipales en allant, à Rome même, se faire décerner le titre honorifique de citoyen romain. Un siècle et demi plus tard, un autre Bordelais non moins illustre, Montesquieu, obéissant à la même impulsion, entreprenait à son tour le même voyage. Ce n'est point là une coïncidence fortuite. Avec l'intuition du génie, ces deux grands penseurs considéraient comme un complément d'éducation nécessaire, non seulement de connaître par les livres, mais de voir de leurs yeux, d'étudier sur le vif ce pays qui avait, à deux reprises, imposé sa civilisation au monde.

La tradition de Montaigne et de Montesquieu devait

se maintenir et s'est maintenue parmi vous. Vous accueillez avec une extrême bienveillance ceux qui se consacrent aux études italiennes. Vous faites mieux : vous-mêmes les cultivez. L'un de vous a publié naguère de brillantes esquisses sur *l'Italie au* XVI*e* *siècle*. Cette année, notre Président, avec cette parole élégante et cette pensée élevée que nous admirons tous, s'est plu a évoquer devant nous les sites enchanteurs du golfe de Naples, et les merveilles artistiques de Milan et de Florence.

On apprend tant de choses en Italie! Durant son séjour à Rome, Montesquieu entendit un vieux cardinal faire cette réflexion : « Il n'y a point d'homme que la Fortune ne vienne visiter une fois dans sa vie; mais lorsqu'elle ne le trouve pas prêt à la recevoir, elle entre par la porte et sort par la fenêtre. » Le mot était joli, et Montesquieu s'empressa de le noter. Mais comme il n'était pas homme à se payer de mots, il se fit pour son compte une philosophie du bonheur qui le mettait à l'abri des caprices de la Fortune : « J'ai l'ambition qu'il faut, dit-il, pour me faire prendre part aux choses de cette vie; je n'ai point celle qui pourrait me faire trouver du dégoût dans le poste où la nature m'a mis. » Si les honneurs ne vont pas toujours de pair avec le mérite, le mérite trouve en lui-même des satisfactions ignorées de la foule : « Le mérite console de tout. »

Je ne sais pourquoi, ces paroles du sage Président au Parlement de Bordeaux me sont revenues à l'esprit quand j'essayai de me représenter, pour la faire revivre devant vous, l'intéressante figure de votre collègue, le comte Alexis de Chasteigner. Elles m'ont semblé, toutes distances gardées, s'appliquer aussi bien à lui qu'à

Montesquieu, et donner de ce qu'il voulut être et de ce qu'il fut une juste idée.

Issu d'une des plus anciennes familles du Poitou, comptant pour ancêtres toute une lignée de chevaliers, de seigneurs, d'officiers de la monarchie, il eût pu, comme bien d'autres, tourner le dos à son siècle et se cantonner dans la contemplation oisive de ses quartiers de noblesse. Son intelligence clairvoyante le préserva de cet écueil. Il comprit, jeune encore, que l'héritier d'un grand nom, dans la société la plus égalitaire, a encore devant lui une noble mission à remplir. Aux lauriers militaires de ses ancêtres, il ambitionna d'ajouter un nouveau fleuron : celui de la science.

Tout le prédestinait aux études historiques : le passé de sa famille, qu'il retrouvait à chaque page de nos annales, la richesse de notre région en monuments et en souvenirs; enfin un instinct précoce de curiosité studieuse, signe non équivoque de sa vocation d'historien. On se rappelle encore ce jeune collégien de quinze ans dont les heures de récréation se passaient chez un vieil ami qui l'initiait familièrement aux principes de la numismatique.

La route où s'engageait Alexis de Chasteigner n'était cependant pas des plus faciles. Aujourd'hui que la science est devenue aisément accessible, que la jeunesse dispose à la fois de maîtres éminents et d'instruments de travail de toute nature, c'est presque un jeu que de devenir savant. Que dis-je? c'est presque une obligation pour quiconque reçoit sa part de tant d'encouragements et de faveurs. Il n'en était pas tout à fait de même au moment où débutait votre collègue. Toutes les ressources scientifiques étaient alors, ou peu s'en faut, concentrées dans Paris, et restaient le pri-

vilège d'un petit nombre. Ceux que les circonstances excluaient de ce milieu privilégié en étaient réduits, leurs études terminées, à chercher eux-mêmes leur voie, à peiner dans l'obscurité; heureux quand, sur le déclin de leur carrière, leur mérite finissait par percer au jour. Mesurons le résultat à l'effort. Quand nous voyons cette phalange de savants autodidactes qui s'appellent Delpit, Drouyn, de Verneilh, Marionneau, Lalanne, Bertrand, de Chasteigner, se former silencieusement, sans autre stimulant que leur culte désintéressé de la science, et, peu à peu, pierre à pierre, élever à la gloire de notre région cet ensemble monumental de travaux historiques que vous connaissez, ce n'est pas seulement une estime banale qu'il semble que nous devions éprouver pour eux, c'est de l'admiration, de la reconnaissance, une respectueuse sympathie.

La science de M. de Chasteigner ne fut pas purement « livresque ». Elle se forma surtout au contact des hommes et des choses. Il avait commencé par la numismatique. Bientôt son érudition gagna du terrain. Elle finit par s'étendre à toutes les branches de l'archéologie.

De la recherche du document au désir de le posséder, il n'y a qu'un pas. M. de Chasteigner l'eut bientôt franchi. Il fut, sa vie durant, grand fureteur et grand collectionneur. Chez quelques-uns, chez le plus grand nombre, c'est là une simple manie. Comme la pie voleuse de la légende, on amasse sans savoir pourquoi, pour le plaisir d'amasser, pour faire comme d'autres qui ne savent pas toujours eux-mêmes pourquoi ils amassent, et l'on n'apprécie la valeur d'une chose que par la somme, parfois assez rondelette, qu'on a

déboursée pour l'acquérir. Mais quand cette poursuite de l'objet convoité procède d'une idée personnelle, correspond à un ensemble de vues artistiques, scientifiques, même purement techniques, j'estime qu'il n'est pas de plus noble délassement, de luxe plus intelligent et plus profitable. Je n'ai pas besoin de dire dans laquelle des deux catégories se range le comte de Chasteigner. Sa collection d'armes et de bronzes, de faïences et d'émaux, de monnaies et de médailles, était connue comme l'un des joyaux artistiques de la région. Patiemment amassée, méthodiquement classée, gardée avec un soin jaloux, elle était sa joie et son orgueil. J'eus la bonne fortune de la visiter une fois, guidé par lui, et je ne sais ce qui me ravit davantage, ou la collection elle-même, ou la bonne grâce de son possesseur.

Je revis quelques années plus tard les mêmes objets, pêle-mêle entassés dans une salle de l'hôtel des ventes. Ici une cotte de mailles, un casque, des épées; là, des porcelaines, des cristaux de roche. Les mains des brocanteurs palpaient ces objets poussiéreux que lui ne touchait qu'avec des précautions infinies. Et, dans le brouhaha des visiteurs, il me semblait à chaque instant que j'allais voir apparaître sa noble figure, désolée, indignée, demandant grâce pour ces choses qu'il avait aimées, pour ce dernier vestige de lui-même qui allait se disperser sous le marteau du commissaire-priseur.

Mais, si les collections et les collectionneurs passent, la science et les écrits des savants leur survivent. Le comte de Chasteigner laisse une œuvre considérable. Les mains pieuses d'un ami, qui est en même temps notre collègue, M. le marquis de Castelnau d'Essenault,

en ont recueilli les traces dispersées. J'ai pu ainsi, tout profane que je suis, m'orienter dans le domaine que M. de Chasteigner a si fructueusement exploré.

Sans être illimité, ce domaine est vaste. C'est notre Sud-Ouest, tout le pays qui s'étend de la Loire aux Pyrénées. Il l'avait parcouru en tant de sens divers, qu'il le connaissait autant qu'il l'aimait. Et je ne pense pas qu'un seul coin de terre historique, un seul monument tant soit peu important de nos régions lui ait échappé. Aussi, à la moindre découverte, qu'il s'agît d'un tombeau, d'une inscription, d'une monnaie, d'un sceau, d'une simple pierre taillée, était-il tout prêt à en illustrer la description d'un excellent commentaire.

Comme son ami Leo Drouyn, M. de Chasteigner possédait admirablement les parlers gascons. Il traduisit un jour, par manière de passe-temps, le poème de Jasmin : *Ville et campagne*. Il aimait à se mêler aux foules, à causer, à regarder autour de lui. De l'une de ces promenades est sortie cette charmante allocution qu'il prononça en 1876 à la Société de Borda : *Dax vu le samedi par un archéologue*. C'est peut-être de ses écrits celui où se reflète le mieux sa personnalité d'historien.

« Tout voyageur, dit-il, qui veut rapidement connaître une contrée, doit l'étudier au marché, à l'église, au théâtre. Pour l'homme *qui sait voir*, ces lieux si différents en apparence résument en réalité la situation matérielle et morale d'une contrée. Pour peu qu'il ait l'habitude de l'observation et des voyages, il y prend bien vite une idée vraie des usages, des costumes, des besoins, des ressources, des mœurs du pays. »

Mieux que personne, M. de Chasteigner *savait voir*, voir même beaucoup plus loin que ce qui était à portée

de sa vue. Dans les types de paysans qui se coudoient au marché de Dax, il croit discerner ceux des races romaine et gauloise. La forme des carrioles attelées de mules lui rappelle celle d'un véhicule que représente un bas-relief romain de la ville de Trèves. Les gros chars à bœufs doivent être identiques à ceux des Gaulois au temps de Jules César. Les barques de l'Adour ressemblent aux pirogues primitives, et les poteries basques à panse renflée se retrouvent jusque dans les sépultures romaines. Il me faudrait la compétence de mon éminent collègue et ami M. Jullian, pour me porter garant du bien fondé de toutes ces conjectures. Mais je vois, dans cet usage si ingénieux de l'hypothèse scientifique, la marque d'un esprit original, et l'indice d'un véritable flair d'historien.

La conclusion de cette allocution n'est pas moins intéressante que son début. Le conférencier émettait le vœu que, dans les diverses Sociétés savantes, une certaine somme d'argent fût « appliquée à conserver, par de bons dessins, par de bonnes photographies surtout, non seulement les monuments, mais ces chars, ces ustensiles divers » dont il entretenait ses auditeurs, et que « quelques types d'hommes bien caractérisés » fussent « photographiés au point de vue de l'ethnographie comparée de nos races en France. »

Ici, Messieurs, ce n'est plus seulement le savant qui se révèle, c'est l'homme d'initiative, l'organisateur. M. de Chasteigner avait vraiment le génie de l'organisation scientifique; et si nous relevons toutes les créations auxquelles il a participé, nous comprendrons de combien la région du Sud-Ouest lui est redevable dans l'ordre des études historiques.

Pendant près de cinquante ans, il prend une part

active aux travaux de tous les congrès et de toutes les sociétés savantes. Membre du Conseil de la Société française d'archéologie, il sera plus tard l'un des fondateurs de la Société de Borda et du Musée archéologique de Dax. Mais c'est à notre ville qu'il a réservé la meilleure part de son activité.

C'est lui qui eut l'idée d'établir aux Archives départementales un musée sigillographique; lui encore qui installa les premières vitrines de notre Musée numismatique municipal; lui qui demanda pour notre collection d'inscriptions un local digne d'elle. C'est lui enfin dont le nom restera attaché à l'une des publications qui font le plus d'honneur à l'initiative provinciale : celle des *Archives municipales de Bordeaux.*

Le 13 juin 1862, un de ces incendies dont il semble que les collections bordelaises aient de temps à autre le peu réjouissant privilège, détruisait une partie considérable des papiers contenus dans le dépôt de notre ville. Sous le coup de ce désastre, le comte de Chasteigner se présente spontanément à la mairie, et adjure les représentants de l'autorité municipale d'aviser aux moyens de sauver ce qui reste des « papiers de famille » de la cité, de les préserver à tout jamais d'une semblable catastrophe. Près de notre vénérable collègue, M. Sourget, alors adjoint au maire de Bordeaux, sa parole était assurée de trouver bon accueil. On lui demande de consigner ses observations par écrit. Sans hésiter, en quelques pages d'une lucidité admirable, M. de Chasteigner arrête aussitôt le programme très précis d'une grande publication : celle des documents inédits de notre histoire locale. En homme pratique et en érudit sûr de lui-même, il indique quels seront les documents à publier, avec quelles ressources, par les

soins de quels collaborateurs, dans quel ordre et dans quelles limites de temps cette publication devra être entreprise et conduite.

Son vœu est aujourd'hui pleinement réalisé. La collection des *Archives municipales de Bordeaux* en est arrivée à son dixième volume, et elle n'a pas peu contribué à établir notre bon renom scientifique en France et même à l'étranger.

Je ne dirai rien du caractère ni de la vie privée de M. de Chasteigner. Je l'ai trop peu connu pour parler de lui comme il conviendrait. Mais je retiens volontiers cet aveu que lui-même vous faisait le jour où il entrait dans votre Compagnie : c'est que, s'il eut sa large part d'heures pénibles à traverser, l'amour de la vérité et de la beauté, et la conscience d'avoir utilement employé sa vie lui réservèrent d'amples compensations. Il avait, comme jadis Montesquieu, voulu être de son temps, sans cependant se laisser dominer par lui. Il avait, dans l'ordre scientifique, reconquis de haute lutte la place que ses ancêtres occupaient jadis dans la hiérarchie politique. Il avait fait honneur à son nom, et pouvait, en toute justice, se dire, lui aussi, en terminant sa carrière : « Le mérite console de tout. »

Nos concitoyens, Messieurs, ont le culte du passé et des grands souvenirs. Ceux qui travaillèrent à les leur rappeler ont des titres particuliers à leur reconnaissance. Je salue en M. de Chasteigner l'un des représentant les plus autorisés de l'Ecole historique bordelaise, et l'un des fils d'adoption les plus méritants de notre cité.

RÉPONSE DE M. LE PRÉSIDENT

A M. BOUVY

Nous vous avons fait, dites-vous, Monsieur, un grand honneur en vous accordant nos suffrages, et vous attribuez modestement cette distinction à la faveur dont jouirent de tout temps les études italiennes auprès des Bordelais. Ce n'est certes pas moi qui voudrais méconnaître l'intérêt et le charme de ces études; mais j'ai le devoir de vous contredire, au moins sur un point, en affirmant que notre choix se justifie par des motifs qui tiennent beaucoup plus à votre mérite personnel qu'au genre de vos travaux.

Vous cumulez des titres que nous ne sommes pas accoutumés à trouver réunis, non qu'il y ait incompatibilité entre les lettres et le droit, mais parce que, d'ordinaire, ceux qui, poussant leurs études juridiques jusqu'au doctorat, leur ont consacré la plus belle part des années de leur jeunesse ne s'écartent plus de la route dans laquelle ils se sont ainsi dès l'abord engagés. Pour vous, cette première étape semble, au contraire, n'avoir été qu'un voyage d'exploration destiné à reconnaître le monde intellectuel à travers lequel il vous fallait orienter votre vie.

Une heureuse contrée fixa vos regards.

Reine incontestée de l'humanité antique qu'elle avait

dominée par la splendeur de sa civilisation et l'ascendant de son génie autant que par la puissance de ses armes, l'Italie s'était aussi éveillée la première du lourd sommeil amnésique où les invasions barbares et les guerres sans fin du moyen âge avaient plongé les nations européennes. Le nom de ses poètes brillait d'un éclat que les siècles écoulés n'ont fait qu'aviver, loin de le ternir; ses humanistes ressuscitaient les lettres grecques et latines et créaient, ainsi que vous nous le rappeliez naguère, une écriture nouvelle pour en vulgariser les textes; ses architectes, ses sculpteurs et ses peintres avaient du premier coup porté l'art à son apogée et doté leur patrie d'une foison de chefs-d'œuvre que les générations suivantes ont admirés et admireront longtemps encore sans espoir de les égaler.

L'austère satisfaction que procure l'étude du droit romain ou de la législation moderne pouvait difficilement soutenir la comparaison avec l'attrait vainqueur et les séductions irrésistibles de cette terre privilégiée vers laquelle vous attiraient encore votre goût très vif pour les arts et vos premiers essais de paléographie.

Vous vous plaisiez, dès le début, à suivre l'infiltration continue et lente des idées de la Péninsule chez nous : Dante et Machiavel inspirant nos premiers penseurs et nos économistes; puis, par un de ces retours dont l'histoire offre fréquemment des exemples, la France reprenant la prééminence et, par ses philosophes et ses encyclopédistes, exerçant son action sur les écrivains italiens du XVIIIe siècle.

Décidément le droit était bien près d'avoir tort, et, comme vous paraissez avoir un faible pour le doctorat, vous enleviez vivement celui des lettres avec une thèse latine dont je me borne à rappeler le titre : *De Vico*

Cartesii adversario, — plein de confusion à la pensée que j'aurais dû la lire et que je ne puis la louer qu'en m'en remettant à des témoignages, d'ailleurs autorisés et très formels.

On se réjouit, Monsieur, à la lecture de vos premiers ouvrages, que les lettres vous aient fixé.

Nous connaîtrions bien peu et bien mal en France le comte Pietro Verri si vous n'aviez retracé cette intéressante figure au moment où, gagnée par l'ombre du temps, elle allait disparaître aux yeux des hommes d'aujourd'hui. Et c'eût été vraiment dommage, à en juger par l'opinion qu'il avait de lui-même.

N'est-ce pas lui, en effet, qui divisait les hommes en trois catégories : « La plus nombreuse, celle des imbéciles, ayant des sensations variées, mais confuses et bruyantes; la seconde, celle des enthousiastes qu'un objet frappe vivement, les fous ou les héros, les fanatiques ou les poètes, tous hommes d'imagination; la troisième, celle des sages, qui voient distinctement plusieurs objets d'un même coup d'œil et savent discerner les probabilités de l'avenir d'avec les objets qui frappent actuellement leurs sens; » et qui ajoutait, écrivant à son frère : « Par un excès de modestie, je me range dans cette dernière classe. »

Chose digne de remarque, il s'appréciait équitablement; j'en crois plus volontiers sur ce point son historien que lui. C'était bien un sage, au sens qu'il donnait à ce mot, cet homme dont l'intelligence universelle embrassait les sciences et les arts les plus disparates, dont la clairvoyance avait su distinguer les réformes qui devaient être un jour utiles à son pays, et dont « la renommée n'a disparu que dans le triomphe de ses idées ».

En la faisant revivre, Monsieur, cette renommée, vous n'avez pas seulement rendu justice à la mémoire d'un grand citoyen digne d'être connu et honoré en dehors de Milan, sa patrie, vous avez encore écrit une excellente histoire de cette partie de l'Italie, — si longtemps asservie au joug de l'Autriche, — du règne de la grande Marie-Thérèse à l'arrivée du libérateur Bonaparte.

Après *Le comte Pietro Verri* (1889), viennent, dans votre œuvre, *Vico adversaire de Descartes* (1890), puis *Dante et Vico* (1892).

De la *Monarchie universelle* de Dante à la *Science nouvelle* de Vico, la transition vous a paru naturelle et vous l'avez trouvée dans les communes prémisses de leurs principes et de leurs traités politiques. Ici, plus encore que dans votre premier livre, la philosophie se mêle à l'histoire.

Nous revenons à la littérature avec *Voltaire et l'Italie* (1899).

« Il a existé, dites-vous, entre cet homme et ce pays plus que des rapports de circonstances. Des échanges d'idées constants et suivis ont créé entre eux de véritables liens intellectuels. »

Ces échanges, ces liens, il fallait les établir par des preuves, après les avoir soigneusement relevés et notés, et c'est ce que vous avez fait dans un travail de critique littéraire, peut-être plus à la portée des simples curieux que vos ouvrages précédents, en tout cas d'un très vif intérêt et d'une documentation irréprochable. Une notice parue depuis montre que ce sujet vous tient toujours au cœur, et ceux qui vous ont lu s'en félicitent.

Enfin, en décembre 1900, vous publiiez, dans la collection des classiques italiens Dejob, une édition de

Dante, dont notre éminent collègue Théodore Froment disait qu'« elle est un modèle de science précise et d'élégante érudition ».

A côté de ces titres généraux, qui devaient tôt ou tard vous conduire à l'Académie, d'autres vous désignaient plus spécialement au fauteuil du comte Alexis de Chasteigner. Comme lui, vous vous occupez d'archéologie, de paléographie, d'art ancien et moderne. Comme lui, vous avez créé à Bordeaux un musée de sigillographie, et à la façon dont vous parlez de ses collections, à la vivacité des sentiments que vous éprouvez en les retrouvant dans le désordre et la promiscuité de la salle des ventes, on reconnaît aisément que vous êtes collectionneur.

Je n'ai rien dit encore de votre titre de bibliothécaire de l'Université, des cours de littérature italienne dont vous êtes chargé à la Faculté des lettres, de votre goût pour la musique et de votre talent d'exécutant. Avouez, Monsieur, que peu d'hommes eussent été plus dignes que vous d'appartenir à notre Académie de sciences, de belles-lettres et d'art, ou plutôt épargnez à votre modestie l'embarras de cet aveu et souffrez seulement que nous vous rendions justice.

Il y a toujours quelque délicatesse à louer les siens; aussi écoutais-je avec une satisfaction sans mélange l'éloge si complet, si plein de justesse et de mesure que vous consacriez à une mémoire qui m'est trop chère pour que je la puisse apprécier sans soupçon de partialité. Je pensais, à part moi, que vous ne me laisseriez rien à dire de votre prédécesseur, et je trouvais qu'il en était mieux ainsi. Peut-être, cependant, la note

personnelle que vous n'avez fait qu'effleurer mérite-t-elle qu'on l'accentue légèrement, et c'est au point où s'arrête votre crayon que je le reprends, non avec la prétention de faire un portrait, mais pour esquisser quelques lignes et mettre quelques traits en évidence.

J'ai dit de Verneuilh, ici même, qu'on se le figurait revêtu du costume élégant de l'homme de cour du XVIIIe siècle. Chasteigner est d'une autre époque, et je n'ai jamais pu contempler chez lui une de ces armures de fer qu'avaient si vaillamment portées ses ancêtres, sans me dire que sa haute stature, ses larges épaules, ses solides extrémités, eussent été précieuses à ceux de sa race pour soutenir le poids de l'attirail de guerre des anciens chevaliers, s'arc-bouter puissamment sur l'étrier massif, et charger, lance au poing, dans une bataille ou dans un tournoi. Sa tête avait un caractère antique, sculptural; la régularité de ses traits, la gravité de son expression, jointes à sa prestance, à la sobriété de son geste et à la noblesse de ses manières, lui donnaient une sorte de majesté. Je ne crois pas qu'on pût l'approcher sans en recevoir l'impression, et voilà pourquoi je note cette particularité de sa personne extérieure.

On entend quelquefois des pères ou des mères de famille, en peine d'un avenir qui ne paraît pas se dessiner pour leurs enfants, leur insinuer que le droit mène à tout. On le croirait vraiment, après ce que j'ai dit de vous, Monsieur, à voir encore Alexis de Chasteigner commencer ses études juridiques au sortir du collège et les pouruivre jusqu'à la licence. Il ne devait pas, toutefois, porter la robe. Entré avec le numéro un à l'Ecole des haras et d'agriculture du Pin, il en sortait officier des haras, et s'occupait activement de l'amélio-

ration de la race chevaline dans le Sud-Ouest. On lui doit, dans cet ordre d'idées, la création des courses d'Agen et de Montauban, titre médiocre, j'en conviens, pour entrer plus tard à l'Académie, mais qui prouve que les études spéculatives pour lesquelles il se passionnait déjà ne l'absorbaient pas au point de lui faire négliger les devoirs de sa profession.

Il est curieux de connaître l'opinion qu'avait à ce moment du jeune sous-directeur du haras de Villeneuve un savant dont le nom est resté honoré dans notre Compagnie, Charles des Moulins. Voici ce qu'il écrivait à Lecointre-Dupont en 1850 : « Alexis de Chasteigner est ici depuis une quinzaine de jours, mais il va bientôt retourner à son poste, où il a... beaucoup de besogne. Il a pourtant trouvé le temps de faire de charmantes découvertes dans ses tournées d'inspection du côté de Montauban. Il est toujours ce que vous l'avez connu, un des jeunes gens les meilleurs et les plus distingués de notre époque. »

Ainsi, dès sa jeunesse, Chasteigner occupait ses loisirs d'homme de sport à des recherches archéologiques. Il nous a dit lui-même que ses congés de collégien s'étaient passés à l'hôtel de Gourgues où, dès l'âge de treize ans, il essayait de lire et de comprendre les monnaies françaises; qu'il courait de là à l'atelier de Thiac pour acquérir quelques notions d'architecture avant de s'occuper d'archéologie monumentale; et que, presque à la même époque, Jouannet l'initiait à l'étude de la céramique tout en complétant son éducation de numismate.

Le souvenir qu'il a gardé de ses premiers guides vaut bien qu'on le remarque et qu'on le note : « Lorsque, plus tard, nous dit-il, mûri par le travail et la réflexion,

j'ai compris le bien que ces hommes avaient fait à l'enfant, puis au jeune homme d'alors, je me suis promis de chercher, dans la mesure de mes forces, à rendre aux autres ce qu'ils avaient fait si libéralement pour moi, en tachant d'inspirer aux jeunes gens le goût du travail attrayant, dans plus d'un cas, véritable soupape de sûreté pour la jeunesse. »

Ces détails ont leur prix et complètent bien cette physionomie de savant amateur, d'homme du monde comblé des dons de la nature et de la fortune, n'ayant jamais accepté d'elle que les pures jouissances de l'esprit, et, après une vie toute de dignité et d'honneur, en reportant modestement le mérite à la science.

De cette dernière, il avait expérimenté dans sa jeunesse l'influence moralisatrice; il devait éprouver plus tard ses effets consolants.

Sa vie fut semée de bien des traverses. L'épreuve lui vint sous les formes les plus diverses, parfois les plus cruelles. Lui seul restait debout pour combler les vides que la mort faisait chaque jour autour de lui, et son temps, — ce temps si précieux dont il n'aurait voulu rien distraire de ses recherches et de ses études, — il le prodiguait sans compter, car sa bonté, sa générosité et son dévouement pour les siens n'eurent point de bornes. Mais, quand il pouvait se remettre à ses travaux aimés, reprendre ses observations, s'absorber pour longtemps dans la contemplation de ses médailles ou dans la solution ardue de quelque problème d'archéologie ou d'histoire, alors il oubliait vraiment et se trouvait heureux! Quiconque l'eût observé et vu dans une de ces heures, étranger au monde extérieur, indifférent aux sensations physiques, le visage éclairé d'un reflet de joie intime, eût été convaincu de la sin-

cérité de ses paroles, auxquelles vous faisiez allusion tout à l'heure : « Ce qui a été ma vraie consolation au milieu des épreuves de la vie et de l'isolement dans lequel j'ai longtemps vécu (c'est) : le goût du travail, l'amour de l'étude; d'avoir su rencontrer partout, sous une forme ou sous une autre, un fait à constater, un problème à résoudre ou du moins à sonder. »

Il eut d'autres consolations encore. Sa foi religieuse avait toujours été très vive. Il ne se contentait pas d'y conformer les actes de sa vie, il lui soumettait son intelligence et n'admettait pas qu'elle fût incompatible avec les constatations de la science ou les clartés de la raison. Bien jeune encore, il avait écrit en tête d'un de ses premiers essais archéologiques publié dans les *Mémoires de la Société des antiquaires de l'Ouest :* « Le plus beau moment d'une religion, celui où elle nous paraît et plus grande et plus noble, est alors qu'elle vient adoucir le plus terrible instant de la vie de l'homme, l'instant où il va cesser d'exister, où tous les liens qui l'attachaient au monde et à la terre vont être rompus. Lorsque doit commencer ce terrible isolement, cet abandon de tous, la religion est là et dit au mourant : Espère et crois, la vie n'est pas ici. »

Il mourut chargé d'ans, honoré de tous, aimé des siens qui le pleurent encore. Le dernier mot que je viens de citer doit clore ce discours; il élève l'âme et convient à l'impression de mélancolie que laissent toujours ces éloges posthumes : « La vie n'est pas ici! »

UN ROMANCIER ANGLAIS A LA MODE

PAR M. DE TRÉVERRET

Mesdames,
Messieurs,

De tous les romanciers anglais contemporains, celui que ses compatriotes préfèrent en ce moment, c'est Rudyard Kipling; partout où l'on parle sa langue, ses livres ont obtenu un succès retentissant, et les autres nations, attirées par tout ce bruit, commencent à les traduire, à les étudier. Ils nous étonnent souvent, nous charment quelquefois, nous inquiètent aussi en déployant devant nous les instincts avides et dominateurs de cette forte race anglo-saxonne. Kipling se fait surtout admirer des Anglais parce qu'il les entretient sans cesse de ce qui flatte le plus leur orgueil, à savoir : leur immense empire, que peuplent aujourd'hui 322 millions de colons ou de sujets.

Né à Bombay, grande ville de l'Hindoustan, le 30 décembre 1865, il a de bonne heure entendu conter par son père, sculpteur habile et conservateur de musée, une foule d'histoires coloniales, dont le cadre, les circonstances et l'esprit contrastent plus ou moins vivement avec les choses qui se voient et qui se passent dans notre Europe. Non content de ce que sa ville natale pouvait lui apprendre, Kipling a parcouru et parcourt encore le monde entier, observant par-dessus

tout l'œuvre des Anglais, leurs mœurs que modifient tant de climats divers, tant de contacts avec des groupes humains différents d'origine, de religion, d'idiome et d'histoire, mais tous contraints de reconnaître pour roi un homme résidant très loin d'eux, au milieu des brouillards de Londres.

Sans doute, avant que Kipling rédigeât ses articles de journaux, destinés à former des livres, des romans, des recueils de nouvelles ou de ballades très portatifs, les Anglais savaient bien que, dans les provinces de leur empire, leurs soldats, leurs fonctionnaires et leurs colons vivaient autrement que dans la mère-patrie; mais de ces impressions et de ces coutumes exotiques ils n'avaient qu'une idée confuse ou générale; ceux qui les connaissaient le plus exactement n'avaient pas su y intéresser la foule; faire passer entre la Tamise, le Gange, le Cap, les côtes australiennes, les lacs d'Amérique, un courant de familiarité et de sympathie. Maintenant il n'en est plus de même; les Anglais d'Europe, grâce à Kipling, assistent à la vie quotidienne de leurs frères établis dans de lointaines contrées. Ils peuvent dire comment on s'aime ou l'on se hait, comment on se marie ou l'on divorce, comment on s'enrichit ou se ruine tout là-bas, en pays torride ou glacé, sous les palmiers de l'Inde ou les pins du Canada, soit qu'on y ait vu le jour parmi les indigènes ou les créoles, soit qu'on y occupe un emploi ou une garnison. Jadis, un habitant d'Edimbourg ou de la Cité ne se figurait pas ce qu'éprouve le soldat anglais quand, pour la première fois, avec sa carabine Mauser, il va lutter contre les Afghans armés de longs poignards. Il ne savait pas davantage comment le militaire cantonné dans les montagnes des Ghattes passe ses jours de congé, ou ins-

talle sa famille, ou se conduit envers le fonctionnaire civil, ou traite l'indigène brahmaniste ou musulman. Mais Kipling a conté tout cela aux gens qui lisent l'anglais ou qui se le font traduire; Kipling a créé des types de pioupious, de matelots, d'officiers, de bureaucrates, d'émigrants, de journalistes, de statisticiens, d'artistes, de ladies ou de misses, nés là-bas ou transplantés; le moindre écolier anglais rit des bonnes farces que les trois fantassins de Kipling, Ortheris, Learoyd et Mulvaney ont jouées à un lord d'Angleterre, et les jeunes pensionnaires des institutions de Londres ou de Twickenham, tout en récitant leurs leçons, rêvent d'aller chercher dans les colonies une situation à la fois brillante et respectable, telle que, selon Kipling, plus d'une heureuse émigrante a su en trouver.

Le romancier ne hait point les indigènes, mais il ne s'occupe guère de les défendre. L'essentiel, à ses yeux, c'est que l'Anglais les domine; or, jusqu'ici, il a été le plus fort et le plus habile; donc, en vertu d'une loi de nature imprescriptible, il devait les assujettir et les tient encore sous son joug. L'Anglais peut faire des fautes, sans doute; il peut se troubler, se laisser battre, et Kipling nous dépeint très franchement certaine rencontre où un régiment anglais a eu peur et a lâché pied. Mais il se hâte d'ajouter que cela ne dura guère, qu'on se rallia bien vite, et que l'ennemi paya cher son succès d'une heure.

De même, il arrive parfois que l'indiscipline se glisse parmi des troupes ivres ou mécontentes; mais, selon Kipling, une armée anglaise a toujours dans ses rangs quelqu'un qui reste sage, soucieux du salut et de l'honneur de tous, et ce quelqu'un, fût-il un simple sous-officier, ramène les autres, par la ruse ou l'énergie, à

l'ordre que les règlements prescrivent et sans lequel l'empire britannique se dissoudrait.

Quant à la justice des conquêtes anglaises, le romancier favori s'en inquiète peu; il pense que tous les êtres vivent aux dépens les uns des autres, et que le monde est comme une jungle ou forêt indienne, où le tigre déchire sa proie, le boa l'enlace, le serpent vénimeux la pique, le loup la mord à belles dents, l'ours l'étouffe dans ses bras velus; tant pis pour le singe s'il n'est pas assez agile, et pour l'homme s'il ne sait pas se servir de ses armes; la nature veut qu'ils soient mangés par les plus forts, et rien ne sert de pleurer sur leur destin.

Sans doute il vaut mieux gouverner le barbare de façon à ne pas provoquer sa révolte; mais quand le barbare secoue le joug ou résiste, les moyens de rigueur sont tout indiqués. Et, là-dessus, Kipling nous représente deux journalistes de Londres visitant l'Inde et assistant à une répression. La vue des villages qu'on incendie et où périssent des femmes et des enfants blessent leurs sentiments de justice et de clémence. Tous les habitants de ces villages étaient-ils coupables? Ces femmes et ces enfants surtout ne devaient-ils pas être épargnés? Ces prisonniers qu'on a fusillés sans jugement n'auraient-ils pas dû comparaître devant un tribunal régulier? Mais certain militaire, que Kipling approuve, démontre à ces pauvres journalistes qu'on eût perdu du temps et encouragé les rebelles en agissant si doucement avec eux. « C'est à prendre ou à laisser : Voulons-nous devenir ou rester maîtres? Voulons-nous garder nos conquêtes? Il faut frapper fort sur ces barbares, qui frappent très fort sur nous quand ils nous tiennent, et qui nous brûlent sans pitié dans nos

maisons avec nos enfants et nos femmes. » Ainsi parle à peu près Kipling, ou l'interprète qu'il se donne, et il s'en va, riant des deux journalistes qui, avec leur justice régulière et leur clémence, feraient perdre aux Anglais l'Inde entière en quelques mois.

Souvent, il est vrai, notre auteur prête aux enfants des traits aimables, un esprit précoce et des sentiments généreux; mais c'est à condition qu'ils soient Anglais ou parfaitement soumis à l'Angleterre. Quant aux pauvres, il est bien d'avis qu'on les secoure, mais sans distinction de culte et sans Bible à la main. Les religions trop diverses entre lesquelles l'empire anglais se trouve partagé lui semblent une source perpétuelle de rivalités, de préventions. Il croit que la nature inspire à certaines âmes une pitié active pour leurs semblables, et qu'on doit laisser agir cette impulsion sans y joindre autre chose qu'un bon sens judicieux, également inné chez certaines personnes. Kipling ne soupçonne pas que l'amour divin, l'espoir d'une récompense céleste puisse doubler les forces du dévouement et triompher même de l'égoïsme. Du reste, l'égoïsme ne lui déplaît pas trop, et quand une nation entière le pratique avec une prudente fermeté, il l'admire. Darwiniste convaincu, impérialiste ardent, patriote sans religion et presque sans pitié, Kipling sera toujours content pourvu qu'à travers le monde la race anglaise se montre toujours la plus forte, la plus habile, et par là, selon lui, la plus digne de dominer.

Mais, qu'on adopte ou qu'on repousse ses principes, il faut reconnaître en lui un conteur intéressant. Ses narrations sont brèves, adroitement conduites, souvent très vives, dramatiques même, et, à l'occasion,

spirituelles. Il ne retrace pas seulement des batailles, ni des événements pathétiques, ni des aventures singulières propres à caractériser tout un peuple ou toute une classe; parfois aussi il se borne à recueillir et à mettre en relief un trait anecdotique qui s'est passé aux colonies et qui, dans une petite société anglaise, séparée des indigènes et concentrée sur elle-même, a plus retenti et laissé plus de traces qu'il ne l'aurait fait dans une ville d'Europe. Permettez-moi de citer comme exemple l'historiette suivante, où ni la religion, ni la politique, ni le patriotisme ne sont en jeu, mais qui plaira toujours dans un salon, même dans un salon académique, parce que l'éternelle question de l'amour et du mariage y est présentée sous un de ses aspects les plus piquants.

Une mère veut un monsieur pour gendre, sa fille en veut un autre pour mari; laquelle des deux l'emportera, et par quels moyens? Kipling va nous le raconter à sa façon, dans une courte nouvelle intitulée : *Les flèches de l'Amour*.

« Il était une fois, nous dit-il, à Simla, petite ville située près des montagnes de l'Inde, une très jolie jeune fille qui avait pour père un pauvre, mais honnête juge de district. Quant à elle, c'était une bonne jeune fille, mais qui ne pouvait pas s'empêcher de connaître son pouvoir et d'en faire usage. La maman était très désireuse d'assurer l'avenir de sa fille, comme toutes les bonnes mères doivent l'être. Lorsqu'un homme est commissaire anglais dans l'Inde, qu'il a le droit de porter de gros bijoux d'or et, partout où il va, de passer devant tout le monde, sauf devant un membre du Conseil, un sous-gouverneur ou un vice-roi, il vaut bien la peine qu'on l'épouse; c'est du moins ce

que disent les dames. Or, il y avait à cette époque dans Simla un commissaire qui jouissait de tous les avantages dont je viens de parler; mais il n'était pas beau, il était même laid; oui, c'était l'homme le plus laid qu'il y eût en Asie. Il avait une figure qui vous faisait rêver et qui vous donnait envie de la sculpter pour en orner un fourneau de pipe. Son nom était Sagott; Barr Sagott; Antoine Barr Sagott. Officiellement, il était des mieux notés; dans le monde, il avait l'air d'un grand singe caressant.

» Quand il tourna son attention vers Miss Beighton, je crois que Mrs. Beighton, mère de la jeune fille, pleura de joie en songeant à la récompense que le Ciel lui envoyait dans sa vieillesse, Mr. Beighton, le père, ne disait rien : c'était un homme paisible qui laissait tout faire.

» Or, un commissaire anglais dans l'Inde est très riche. Ses appointements dépassent tous les rêves de l'avarice; il peut gratter et épargner d'une manière qui déshonorerait un membre du Conseil. Pas de représentation, pas d'obligations coûteuses. La plupart des commissaires vivent comme des grippe-sous; mais Barr Sagott faisait exception; il recevait royalement; il avait de beaux chevaux; il donnait des bals; c'était une puissance dans le pays, et il se comportait en conséquence. Faites attention que tout ce que je vous dis se passe à une époque presque préhistorique dans les annales de l'Inde anglaise. Quelques personnes peuvent se rappeler le temps où le lawn-tennis n'était pas né et où nous jouions tous au croquet. Eh bien! avant même que le croquet fût inventé, il y eut une période où le tir à l'arc, ressuscité en Angleterre vers 1844, régnait partout comme le lawn-tennis règne aujourd'hui. On par-

lait savamment de flèches barbelées, d'arcs réflexes, d'arcs de 56 livres, d'arcs à grande courbure ou en bois d'if. Miss Beighton tirait divinement, au delà même des cinquante mètres qui formaient, pour les dames, la distance normale; elle était reconnue comme la meilleure tireuse de Simla; on l'appelait la Diane de Tara-Dévi, hameau indien qu'habitaient ses parents.

» Barr Sagott lui témoignait beaucoup d'attention, et le cœur de la mère s'exaltait à cette pensée. Miss Beighton prenait la chose avec plus de calme. Sans doute, il était agréable d'être distinguée par un commissaire et d'inspirer de mauvais sentiments aux autres jeunes filles. Mais on ne pouvait nier que Barr Sagott fût un phénomène de laideur; et tous ses efforts pour se parer ne le rendaient que plus grotesque; ce n'était pas pour rien qu'on l'avait surnommé le gorille gris. Kitty Beighton pensait qu'il était flatteur pour elle de voir Barr Sagott à ses pieds; mais elle aimait encore mieux lui échapper et faire des promenades à cheval avec ce jeune drôle de Cubbon, officier de dragons à Umballa, garçon de jolie figure, sans fortune et sans avenir. Cubbon plaisait fort à Kitty, et de son côté il déclarait franchement qu'il était pour elle fou d'amour. Aussi, de temps à autre, Kitty, fuyant les pompeuses déclarations de Barr Sagott, se réfugiait dans la compagnie de Cubbon, ce qui lui attirait des reproches de sa mère. « Mais, maman, disait-elle alors, Mr. Sagott est si... oh! maman, si effroyablement laid, vous savez. » — « Ma chère, répondait pieusement Mrs. Beighton, on ne peut pas être autrement que la divine Providence vous a fait. Et puis, avec lui, tu monteras en grade; tu prendras le pas sur ta propre mère, tu sais. Pense à cela, et sois raisonnable. » Là-dessus, Kitty levait son

petit menton, et disait des choses irrévérencieuses sur les prééminences, les commissaires et le mariage. Mr. Beighton, son père, se grattait le haut de la tête; c'était un homme qui laissait dire et faire.

» Dans les derniers jours de la saison, lorsqu'il jugea le moment venu, Barr Sagott conçut et exécuta un plan qui fit grand honneur à ses talents administratifs. Il organisa un concours de tir à l'arc pour dames, et proposa comme prix un magnifique bracelet orné de diamants. Il rédigea habilement les termes du programme, les conditions de la lutte, et chacun vit que le cadeau était destiné à Miss Beighton; si elle l'acceptait, elle recevait en même temps la main et le cœur du commissaire Barr Sagott. La partie devait être en trente-six coups, à soixante mètres, suivant les règles de la Société Toxophile de Simla.

» Toute la ville fut conviée. Il y eut des tables à thé disposées en bel ordre sous les magnifiques cèdres indiens d'Annandale, où est aujourd'hui le grand stand; et seul dans sa gloire, étincelant au soleil, le bracelet de diamants apparaissait, posé sur un écrin de velours. Miss Beighton était désireuse, presque trop désireuse de concourir. Dans l'après-midi indiqué, tout Simla, à cheval, se précipita vers Annandale pour assister à ce nouveau jugement de Pâris. Kitty, libre comme le sont les jeunes filles anglaises, arriva, chevauchant avec le beau Cubbon, et il était facile de voir que ce garçon se sentait fort troublé. On doit donc le regarder comme innocent de tout ce qui s'ensuivit. Kitty était pâle et nerveuse, elle regarda longtemps le bracelet. Barr Sagott était magnifiquement vêtu, encore plus nerveux que Kitty, et plus hideux que jamais. Mrs. Beighton souriait avec condescendance, comme il con-

venait à la mère d'une future femme de riche commissaire anglais, et le tir à l'arc commença, tout le monde se tenant en demi-cercle pendant que les concurrentes s'avançaient l'une après l'autre.

» Rien n'est aussi ennuyeux qu'un concours d'arc. Elles tirèrent, elles tirèrent, elles continuèrent à tirer, jusqu'à ce que le soleil quitta la vallée et que de petites brises commencèrent à faire frissonner les cèdres; on attendait que Miss Beighton tirât et gagnât. Cubbon était à l'un des bouts de l'hémicycle et Barr Sagott à l'autre bout. Miss Beighton venait la dernière sur la liste. Les autres concurrentes avaient obtenu peu de points, et le bracelet, plus le commissaire Barr Sagott, allaient appartenir à Miss Beighton, personne n'en doutait.

» Le commissaire banda de ses propres mains, de ses mains sacrées, l'arc de la jeune fille. Elle s'avança, regarda le bracelet, visa la cible, où cinq cercles concentriques, de couleur différente, étaient tracés, et sa première flèche pénétra tout droit dans le cœur du cercle d'or; cela faisait neuf points d'un seul coup. Le jeune Cubbon, sur la gauche, devint tout blême, et le mauvais génie de Sagott poussa ce dernier à sourire. Or, quand Barr Sagott souriait, les chevaux avaient peur. Kitty vit ce sourire, ce sourire affreux. Elle tourna ses regards vers la gauche, fit à Cubbon un petit signe presque imperceptible, et continua de tirer.

» Je voudrais pouvoir décrire la scène qui suivit; ce fut extraordinaire et impertinent au suprême degré : Miss Kitty disposait ses flèches avec lenteur et réflexion, de sorte que tout le monde pût bien voir ce qu'elle faisait. Tireuse parfaite, et tenant un arc qui lui convenait à merveille, elle eût gagné tous les points qu'elle

aurait voulu. Mais non : au lieu de percer la cible, elle enfonçait ses flèches dans les supports. Elle atteignait le sommet en bois de la cible. Toutes les dames se regardaient et pensaient en elles-mêmes : « Ce n'est » pas croyable; elle le fait exprès. » Et c'était bien exprès qu'elle le faisait; piquant tout à coup dans le blanc, ce qui ne lui valait qu'un seul point; mettant dans ce même cercle cinq flèches de suite, sans en briser, sans en déplacer une seule; merveille d'adresse et de coup d'œil, mais inutile; car il aurait fallu piquer dans l'or pour faire le nombre de points et gagner le bracelet. Barr Sagott devenait vert comme une herbe aquatique en voyant sa bien-aimée perdre tant de coups. Un instant elle piqua dans le rouge et gagna sept points, afin de bien montrer ce qu'elle aurait pu faire; puis elle recommença à tirer comme une folle, plantant ses flèches dans la terre, les brisant contre les cailloux, et elle finit par percer capricieusement un des quatre supports de la cible. Son total de points fut dérisoire : 21 seulement sur trente-six traits lancés!

» Barr Sagott paraissait aussi malheureux que s'il eût reçu lui-même dans les jambes ces dernières flèches si absurdement piquées dans les pieds de la cible. Un profond silence de stupeur régnait parmi les assistants; mais ce silence fut rompu soudain par la voix aiguë et triomphante d'une jeune fille camarde, au teint saumoné, et presque naine, qui criait : « Alors, j'ai gagné! » Mrs. Beighton fit de son mieux pour supporter ce coup, mais ce fut plus fort qu'elle; elle pleura devant tout le monde, et ne se consola jamais d'un tel désappointement. Kitty débanda son arc avec un mouvement sec, plein de méchanceté, et revint à sa place, tandis que Barr Sagott faisait semblant de se trouver très heu-

reux de boucler le bracelet sur le poignet rude et rouge de la petite camarde. C'était une scène bizarre, oui, bien bizarre; une fausse position s'il en fût. L'assistance essaya de partir en masse et de laisser Kitty à la merci de sa maman. Mais Kitty échappa à ce péril; car ce fut Cubbon qui l'emmena, et le reste, nous dit Kipling, ne vaut pas la peine d'être imprimé. »

Est-ce votre avis, Messieurs? Croyez-vous, qu'en effet, le reste eût manqué d'intérêt? Sans doute, nous devinons bien que la belle Miss Beighton, ainsi enlevée, s'est inévitablement mariée avec le dragon; mais le ménage a-t-il été heureux? étant si pauvre, a-t-on continué à s'aimer? devant le râtelier vide s'est-on battu? ou a-t-on fait mentir le proverbe? La jeune femme n'a-t-elle jamais regretté le bracelet et les appointements du commissaire? Voilà ce que nous serions curieux de savoir, et ce qui, n'en déplaise à Rudyard Kipling, aurait valu la peine d'être imprimé.

Il est vrai que rien n'oblige un auteur à résoudre toutes les questions que peuvent suggérer ses récits.

En entendant l'histoire que Kipling vient de nous conter, on se demandera toujours si une jeune fille doit se laisser marier par ses parents ou se marier elle-même. Kipling ne se prononce pas; il juge Kitty méchante dans la dernière scène, mais il peint sa mère bien ridicule. Le plus prudent, peut-être, est de partager le différend et de dire : « Enfants, ne vous mariez pas contre le gré de vos pères et mères, et vous, pères et mères, ne mariez pas vos enfants contre leur gré. » Si cette conclusion, Messieurs, ne vous satisfait pas, j'en suis fâché, mais, abandonné par Kipling, je n'ai rien su trouver de mieux.

LISTE
DES
PRIX DÉCERNÉS PAR L'ACADÉMIE
Pour les Concours de l'année 1901.

PREMIÈRE PARTIE

RÉSULTATS DES CONCOURS

L'Académie a reçu les ouvrages suivants, soit pour les Concours ouverts en 1901, soit pour l'obtention des récompenses accordées en vertu de l'article 48 de son Règlement, soit enfin à titre d'hommage (1).

FONDATION FAURÉ

Le prix sera décerné en 1906.

FONDATION DE LA GRANGE

Linguistique.

Langue gasconne. Idiome du Bas-Médoc. Essai grammatical.

Devise : Le travail, c'est la liberté.

FONDATION BRIVES-CAZES

Ce prix sera décerné en 1903.

---

(1) Ces derniers ouvrages sont marqués par un astérisque (*).

FONDATION ARMAND LALANDE

Le prix, d'une valeur de 2,400 francs, sera décerné en 1902.

PRIX DE LA VILLE DE BORDEAUX

Prix d'éloquence.

Aucun ouvrage n'a été envoyé pour ce concours.

PRIX DE L'ACADÉMIE

1° Histoire.

1° *Étude sur la législation impériale byzantine,* par M. Paul Jovanovic, de Vickovar (Autriche).

2° *Études sur la Fronde en Agenais,* par M. le docteur Couyba (deux volumes imprimés, deuxième et troisième parties).

2° *Notice historique sur le Cardinal Donnet,* par M. l'abbé Gabriel, curé d'Eynesse.

4° *Histoire de la ville de Périgueux et de ses institutions municipales jusqu'au traité de Brétigny (1360),* par M. Robert Villepelet.

Devise : *Fortitudo mea civium fides.*

5° *Monographie de Caudecoste (Lot-et-Garonne).*

Devise : Philosophie dist. : Il faut penser au temps passé. (Froissart.)

6° *Monographie de la commune de Gironde,* par M. J. Cardouat, percepteur à Pujols.

7° *Histoire de Sauveterre-de-Guienne,* par M. le Dr F. Durodié, de Bordeaux.

Devise empruntée à Tacite.

*8° *Histoire de Bordeaux,* par Henri Gradis.

9° *L'impôt sur le revenu au XVIIIe siècle, principalement en Guyenne,* par M. Marcel Marion.

10° *Monographie de la commune de Mios,* par M. Achille Delest, à Mios-Lilet.

11° *Le Président Émérigon et ses amis (1795-1847),* par M. Émile de Perceval.

12° *Le Parti libéral à Bordeaux et dans la Gironde sous la seconde Restauration,* par M. Dupuch.

Devise : *Pax atque Libertas.*

*13° *Lettres du Bailli de Suffren,* par M. Gustave Labat.

*14° *Bibliographie des travaux de M. le comte de Chasteigner,* par M. le marquis de Castelnau d'Essenault.

*15° *Souvenirs d'un journaliste,* par M. Arsène Thévenot.

*16° *Machiavel comparé,* par M. l'abbé Léglise.

*17° *Esquisse historique sur M. le sénateur Dupouy,* par M. R. Dezeimeris.

*18° *L'historien Bernadau. Notes historiques et bibliographiques (1762-1852),* par M. Aurélien Vivie.

*19° *Un poète bordelais inconnu; choix de poésies du président Métivier (XVIIe siècle),* par M. de Bordes de Fortage.

*20° *Un célèbre capitaine landais, Étienne Vignolles, dit La Hire,* par M. Cuzacq, de Tarnos.

*21° *Documents sur la ville de Royan et la Tour de Cordouan* (cinquième recueil), par M. Gustave Labat.

*22° *Contribution à la Chronologie bordelaise : Maires et Curés de Bordeaux,* par M. Brutails.

Numismatique.

Histoire numismatique de la Chambre de commerce de Bordeaux (1705-1798), par M. A. Evrard de Fayolle.

2° Archéologie.

Aucun travail n'a été envoyé.

3° Sciences.

* 1° *Éléments chimiques nouveaux de l'eau de Néris-les-Bains,* par M. le Dr P. Carles.

* 2° *Analyse capillaire reposant sur les phénomènes de capillarité et d'absorption,* par le Dr Frederich Gappelsroden, de Bâle.

3° *L'âge de l'Homme et de la Terre* (deux volumes manuscrits).

Devise : Heureux qui peut et veut être utile à ses semblables.

4° *Étude sur la météorologie du bassin occidental de la Méditerranée et l'ascension du Méditerranéen,* par M. Marcel Charrol.

5° Proposition de récompense pour le Directeur du journal *l'Éclair sténographique.*

* 6° *Les caves roulantes et la pasteurisation en bouteilles,* par le Dr P. Carles.

* 7° *Le vin, le vermouth, les apéritifs et le froid,* par le même.

* 8° *Observations pluviométriques et thermométriques faites dans le département de la Gironde de juin 1899 à mai 1900,* par M. Rayet.

9° *Déformations permanentes et ruptures des métaux,* par M. G. Faurie, de Bordeaux.

* 10° *Où vont les morts?* par M. Anatole Loquin.

11° *Sur l'imitation du protoplasma,* par M. Herrera, de Mexico.

* 13° *Nouvelles recherches sur le ferment mannitique,* par MM. Gayon et Dubourg.

4° Géographie, Commerce et Économie politique.

1° *Une Plaie sociale : la Mendicité. Le mal. Le remède*, par M. Ferdinand Moine.

2° *La découverte du pôle Nord*, par M. Bénard.

* 3° *Carte de la grande montagne ou forêt usagère de La Teste-de-Buch et de ses abords*, par M. Durègne.

* 4° *François Quesnay, Livre d'or 1900.*

5° *L'état ancien du littoral gascon*, par M. Saint-Jours.

* 6° *La côte des Landes de Gascogne*, par M. Hautreux.

* 7° *L'âge des dunes et des étangs de Gascogne*, par M. Saint-Jours.

8° *Essai sur l'organisation rationnelle de la comptabilité à parties doubles. Première étude. Théorie algébrique de la comptabilité*, par M. P. Montier, de Rouen.

5° Histoire naturelle, Physiologie et Médecine.

* 1° *Les maladies contagieuses des animaux à l'homme : la tuberculose*, par M. Baillet.

* 2° *Les maladies contagieuses des animaux à l'homme : le charbon et la rage*, par M. Baillet.

6° Agriculture.

1° *Nouvelle méthode de dosage des principaux éléments actifs fertilisants du sol.*

2° *Du rôle des sables siliceux, etc., en agriculture.*

3° *Étude de la culture de la patate.*

4° *Les parasites du saule.*

L'auteur de ces quatre brochures est M. Crouzel, pharmacien à La Réole, déjà lauréat de l'Académie.

*5° *Application du carbure de calcium à la destruction du phylloxera*, par M. Vassillière.

7° Beaux-Arts.

*1° *Cantate en l'honneur de Mme Jeanne de Lestonnac*, par Mme Gabrielle de Ruwdel-Desmoulins.

*2° *Rapport sur la 49e Exposition de la Société des Amis des Arts de Bordeaux*, par M. Gustave Labat.

*3° *Nicolo d'Arco. Étude biographique avec des notes sur l'École lyrique latine de Trentin*, par M. Antonio Franzelores.

*4° *Nicolas Beaujon et les tableaux de la Chambre de commerce de Bordeaux*, par M. Gustave Labat.

8° Littérature et Poésie.

1° *Anne de Montmorency,* drame en quatre actes et sept tableaux, par M. Ducoing, à Omet.

2° *La poésie française au XIXe siècle,* par M. André Chadourne, à Brive.

3° *Cent ans de théâtre,* par le même.

4° *La collaboration au théâtre,* par le même.

5° *Premières poésies,* par France Darget.

6° *Étoiles mortes,* poésies.

Devise : Songes-tu pas parfois que ce clair firmament
Comme la mer a ses désastres...
(Augte Dorchain.)

7° *Le livre de Ruth*, poème dramatique en six parties.

Devise : Je suis Ruth, ta servante. Étends le pan de ta robe sur moi. (*Livre de Ruth,* ch. III, v. 9.)

8° *Heures à vivre et Heures vécues,* poésies.

Devise : L'existence que l'on voit rose
Se résume en bien peu de chose :
L'espoir d'un meilleur avenir
Et la douceur du souvenir.

9° *Éléonore de Guyenne (la reine Aliénor)*, poème dramatique en cinq tableaux, en vers, par M. Judde de La Rivière.

10° *Les Propylées*, poésies par M. Émile Langlade, à Sannois (Seine-et-Oise).

11° *Récits et Légendes*, prose.

Devise : *Labor improbus omnia vincit.*

12° *Le grand-maître d'Aviz*, d'après le prince Constant de Caldéron, drame en trois parties, en vers, par M. H.-A. Guadet, membre correspondant.

13° *Poèmes ironiques, contes et légendes*, par M. Louis Feix.

*14° *La Caille, racontée par elle-même*, poésie, par M. l'abbé Ferrand.

Après avoir entendu les rapports qui lui ont été présentés sur les ouvrages soumis à son examen, et après avoir pris l'avis de la Commission générale des concours, l'Académie a décerné les récompenses suivantes :

FONDATION FAURÉ

Le prix de cette fondation sera décerné en 1906.

FONDATION DE LA GRANGE

Langue gasconne.

Le prix de linguistique n'a pas été décerné en 1901

FONDATION CARDOZE

Le prix quinquennal de cette fondation d'une valeur de 1,000 francs sera décerné en 1904.

Le deuxième sera décerné s'il y a lieu en 1903.

FONDATION BRIVES-CAZES

Le prix de cette fondation est décerné à M. Robert Villepelet, archiviste aux Archives nationales à Paris, pour son volume intitulé : *Histoire de la ville de Périgueux et de ses institutions municipales jusqu'au traité de Brétigny (1360).*

FONDATION ARMAND LALANDE

Le prix de cette fondation sera décerné en 1902.

PRIX DE LA VILLE DE BORDEAUX

Prix d'éloquence.

Aucun mémoire n'a été envoyé pour ce concours.

PRIX DE L'ACADÉMIE

1° Histoire.

1° Une Médaille d'or à M. le Dr F. Durodié, de Bordeaux, pour ses quatre volumes manuscrits intitulés : *Histoire de Sauveterre-de-Guienne.*

2° Une Médaille d'or à M. Émile de Perceval, de Bordeaux, pour son volume manuscrit intitulé : *Le Président Émérigon et ses amis (1795-1847).*

3° Un rappel de Médaille d'argent à M. le Dr Couyba, de Sainte-Livrade (Lot-et-Garonne), pour les deuxième et troisième parties de son *Histoire de la Fronde en Agenais*.

4° Une Médaille d'argent à M. Robert Dupuch, étudiant d'agrégation d'histoire, pour son travail intitulé : *Le Parti libéral à Bordeaux et dans la Gironde sous la seconde Restauration*.

5° Une Médaille d'argent à M. l'abbé Dubourg, curé de Layrac (Lot-et-Garonne), pour son travail intitulé : *Monographie de Caudecoste*.

6° Une Médaille de bronze à M. Cardouat, percepteur à Pujols (Gironde), pour son travail intitulé : *Monographie de la commune de Gironde*.

2° Numismatique.

Un rappel de Médaille d'or à M. Evrard de Fayolle, de Bordeaux, pour son volume imprimé intitulé : *Histoire numismatique de la Chambre de commerce de Bordeaux (1705-1798)*.

3° Linguistique.

Une Mention honorable à M. J. Neymon, à La Roche-sur-Yon, pour son travail intitulé : *Langue gasconne. Idiome du Bas-Médoc. Essai grammatical*.

4° Sciences.

Une Médaille de bronze à M. Marcel Charrol, de Bordeaux, pour son travail manuscrit intitulé : *Étude sur la météorologie du bassin occidental de la Méditerranée et l'ascension du Méditerranéen*.

5° Géographie, Commerce maritime et Économie politique.

1° Une Médaille d'or à M. Ch. Bénard, de Bordeaux, pour son volume intitulé : *La découverte du pôle Nord.*

2° Un rappel de Médaille d'argent à M. Ferdinand Moine, de Bordeaux, pour son volume imprimé intitulé : *Une Plaie sociale : la Mendicité. Le mal et le remède.*

6° Littérature et Poésie.

Une Médaille d'or à Mlle France Darget, à Tours, pour son recueil imprimé intitulé : *Premières poésies.*

Une Médaille d'or à M. H.-A. Guadet, à Paris, membre correspondant de l'Académie, pour son manuscrit intitulé : *Le grand-maître d'Aviz,* drame en trois parties, en vers.

Un rappel de Médaille d'or à M. Langlade, de Sannois, pour son volume de poésies intitulé : *Les Propylées.*

Une Médaille d'argent à M. Ducoing, d'Omet, pour son travail manuscrit intitulé : *Anne de Montmorency,* drame en quatre actes et sept tableaux, en vers.

Une Médaille d'argent à M. Henry Lambercy, de Bordeaux, pour son volume de poésies intitulé : *Récits et Légendes.*

Une Médaille d'argent à M. André Chadourne, de Brive, pour trois brochures intitulées : *La poésie française au XIXe siècle, Cent ans de théâtre,* et *la Collaboration au théâtre.*

Une Médaille de bronze à M. Louis Feix, de Bordeaux, pour ses recueils intitulés : *Poèmes ironiques, contes et légendes.*

Une Médaille de bronze à M. Henri Fromont, de Tonneins (Lot-et-Garonne), pour son recueil intitulé : *le Livre de Ruth,* poème dramatique en six parties.

Une Médaille de bronze à M. Judde de La Rivière, de Bordeaux, pour son travail manuscrit intitulé : *Éléonore de Guyenne (la reine Aliénor),* poème dramatique en cinq tableaux, en vers.

Une Mention honorable à Mme Germaine Abadie, à Cavignac (Gironde), pour son recueil de poésies intitulé : *Heures à vivre et Heures vécues.*

Une Lettre de remerciements à M. Fernand Gasc, de Bordeaux, pour la poésie intitulée : *Étoiles mortes.*

DEUXIÈME PARTIE

Concours ouverts pour l'année 1903 et années suivantes.

FONDATION FAURÉ

Un des membres les plus regrettés de l'Académie, M. Fauré, voulant donner un dernier témoignage de l'intérêt qu'il avait toujours porté à ses travaux, a, par son testament en date du 30 mars 1868, fait la disposition suivante :

« Je donne et lègue à l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de » Bordeaux, à laquelle je m'honore d'appartenir, un coupon de 50 fr. de » rente 3 o/o, pour fonder un prix de 300 fr. à décerner tous les six ans au » meilleur Mémoire sur une question posée par l'Académie, intéressant le » bien-être de la population peu aisée de notre ville. L'Académie sera seule » appelée à juger de la valeur de ces Mémoires. »

L'Académie met au concours la rédaction d'un mémoire sur la question suivante :

« Résumé des règles de l'hygiène intéressant la population ouvrière de Bordeaux. »

Le prix sera décerné, s'il y a lieu, en 1906.

FONDATION DE LA GRANGE [1]

M. le marquis Lelièvre de La Grange et de Fourille, membre de l'Académie, par testament olographe du

---

[1] Dans sa séance du 15 mars 1888, l'Académie a pris la délibération suivante :

« ARTICLE PREMIER. — Les sujets des concours ouverts pour les prix de la

14 août 1871, visé par décret du 20 octobre 1880, a légué à la Compagnie :

Une rente de *six cents francs* « destinée à fonder un prix annuel, sous le » nom de *Prix de M. le marquis de La Grange*, qui sera décerné *alternati-* » *vement* à l'auteur du meilleur livre ou mémoire sur la langue gasconne » dans ses phases diverses, ses poésies, sa prose, et à l'auteur du meilleur » livre ou mémoire sur la numismatique de nos provinces méridionales. »

En conséquence, l'Académie décernera les prix suivants :

Pour le concours de 1902 : 600 francs pour la Numismatique.

Pour le concours de 1903 : 900 francs pour la Langue gasconne ;

Langue gasconne.

L'Académie recommande spécialement le sujet suivant :

« Étude grammaticale de la langue gasconne, dans un ou plusieurs de ses dialectes. »

A défaut de travaux sur la langue gasconne jugés dignes d'un prix en 1901, l'Académie est autorisée à le décerner à un mémoire d'archéologie sur les mêmes régions.

---

fondation La Grange seront choisis chaque année par l'Académie sur la proposition du Conseil, dans la première Assemblée générale du mois de juin.

» Art. 2. — Le Secrétaire général de l'Académie est invité à donner à l'annonce des prix la plus large publicité, en faisant appel au bienveillant concours des directeurs des journaux de la région et des revues scientifiques consacrées à la linguistique, à la numismatique et à l'archéologie.

» Art. 3. — Le délai accordé aux concurrents pour traiter les sujets désignés par l'Académie est de deux années. Les mémoires devront être déposés, à peine de déchéance, au secrétariat de l'Académie, le 31 juillet au plus tard.

» Art. 4. — Les ouvrages imprimés dont les auteurs désirent prendre part au concours de la fondation La Grange devront pareillement être déposés, sous peine de déchéance, au secrétariat de l'Académie, le 31 juillet au plus tard.

» Art. 5. — Si aucun des mémoires ou livres déposés n'est jugé digne du

FONDATION CARDOZE

M. Cardoze (Salomon-Antoine-Amédée) a, dans son testament du 2 janvier 1880, inséré une disposition ainsi conçue :

« En outre des legs qui viennent d'être énoncés, il sera remis à l'Académie de Bordeaux un titre de rente au capital de 10,000 fr., pour la fondation de deux prix comme il est dit ci-après :

» 1° Un prix quinquennal de la valeur des intérêts accumulés de la somme de 6,000 fr., pour être décerné à l'auteur d'actes jugés les plus méritoires, soit d'ordre moral ou matériel, et accomplis dans l'arrondissement de Bordeaux.

» 2° Avec les intérêts du surplus de la somme léguée, soit 4,000 fr., tous les trois ans, l'Académie fera un choix de bons livres qu'elle offrira à l'instituteur primaire le plus méritant du département. — Partie de ces livres lui sera donnée en toute propriété ; l'autre moitié restera à l'école. »

L'Académie a été autorisée, par décret de M. le Président de la République en date du 12 mars 1888, à accepter le legs de M. Cardoze.

Le premier de ces prix, d'une valeur de 1,000 francs, sera décerné en 1904. Le deuxième sera décerné, s'il y a lieu, en 1903.

FONDATION BRIVES-CAZES

M. Brives-Cazes (Joseph-Émile), conseiller à la Cour d'appel de Bordeaux et membre de l'Académie, par un

---

prix et que cependant l'un d'eux ait une valeur suffisante pour mériter une récompense, l'Académie pourra, à titre d'encouragement, lui attribuer une portion du prix total.

» Art. 6. — Les sommes restées sans emploi seront mises en réserve pour accroître l'année suivante la valeur ou le nombre des prix décernés par l'Académie au nom de M. le marquis de La Grange.

» Art. 7. — Les articles 45, 46 et 47 du Règlement général de l'Académie s'appliquent aux prix de la fondation La Grange. »

testament du 14 janvier 1877 et par un codicille du 31 octobre 1882, a fait la disposition suivante :

« Je lègue à l'Académie le capital d'une rente de 250 fr. sur l'État. Cette » rente est destinée à fonder un prix de 500 fr. qui sera donné tous les deux » ans au meilleur travail présenté à l'Académie, pendant la période bisan- » nuelle précédente, sur un sujet relatif à l'histoire de la région du Sud- » Ouest (ancienne Aquitaine), et plus particulièrement de Bordeaux. Mes » trois médailles d'or serviront à faire les frais d'un coin spécial gravé pour » cette fondation. »

L'Académie a été autorisée, par décret du 18 mai 1889, à accepter le legs de M. Brives-Cazes.

Ce prix sera décerné en 1903.

FONDATION ARMAND LALANDE

M. Armand Lalande fils et M. et Mme Lawton, née Lalande, se conformant aux dernières volontés de M. François-Louis-Marie-Armand Lalande, leur père et beau-père, ancien président de la Chambre de commerce de Bordeaux et ancien député de la Gironde, qui désirait la création d'un prix destiné à *l'auteur du meilleur livre écrit pour démontrer aux aveugles et aux incrédules la certitude de l'existence de Dieu*, ont, par acte du 13 janvier 1897, retenu par Me Peyrelongue, notaire à Bordeaux, fait donation à l'Académie d'une somme de 20,000 francs dont les intérêts, *déduction faite des frais*, doivent servir à la fondation d'un prix quinquennal sous le nom de PRIX ARMAND LALANDE, qui serait décerné à « l'ouvrage écrit et publié dans cette » période, qui tendrait soit directement, soit indirecte- » ment, à la démonstration de l'existence de Dieu par » la défense de la doctrine spiritualiste en opposition » avec les idées matérialistes et positivistes ». Cette

donation, autorisée par décret de M. le Président de la République du 31 juillet 1897, a été acceptée, par acte authentique passé devant Mᵉ Peyrelongue, notaire, le 30 novembre 1897.

Ce prix sera donné, pour la première fois, en 1902.

PRIX DE LA VILLE DE BORDEAUX

Prix d'éloquence.

« Le Conseil municipal de Bordeaux a délibéré, le 20 février » 1885, qu'une somme de 500 francs était allouée à l'Acadé» mie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux pour » le rétablissement du prix d'éloquence, lequel prix sera exclu» sivement affecté à l'éloge des illustrations bordelaises dont » le choix est réservé à ladite Académie. »

L'Académie met au concours de 1902 l'éloge d'un ou plusieurs membres du Barreau de Bordeaux de 1750 à 1850.

PRIX DE L'ACADÉMIE

1° Histoire.

L'Académie met au concours les sujets suivants :

1° « Notice biographique sur un des hommes remar» quables qui ont appartenu à cette province. »

2° « Monographie de l'ancienne paroisse Saint-Remi » de Bordeaux, d'après les titres originaux et les mo» numents. »

3° « Histoire de l'amirauté de Guyenne. »

4° « Étude sur la situation des personnes du Sud» Ouest et des terres dans une paroisse rurale aux

» XVIIe et XVIIIe siècles, surtout d'après les minutes des » notaires. »

5° « Étudier, d'après les documents originaux, l'administration et le rôle d'un archevêque de Bordeaux au » moyen âge, Pey Berland excepté. »

6° « Dresser un état des documents sur l'histoire de » Bordeaux et de la province, gardés en dehors de la » Gironde, notamment dans les dépôts de Paris, Londres et Rome. »

7° « Monographie de l'initiative privée bordelaise » en matière charitable de saint Paulin à nos jours. »

2° Archéologie locale.

L'Académie récompensera le meilleur livre ou mémoire d'archéologie locale.

Elle accueillera de préférence :

1° « Des monographies d'un des anciens monu» ments de la Guyenne, — églises, monastères, » châteaux, etc. »

2° « Des monographies, au point de vue archéolo» gique, des villes ou communes de l'ancienne pro» vince de Guyenne. »

3° Agriculture.

1° Recherche des procédés pratiques et économiques d'accroissement de la valeur alimentaire des fourrages.

2° Étude complète d'un des nouveaux cryptogames parasites de la vigne.

3° Étude sur les maladies du vin.

4° Dresser la carte agronomique de l'un des arrondissements suivants de la Gironde : Bordeaux, Libourne,

Blaye, La Réole, ou de l'un des cantons ou de l'une des communes de ces arrondissements (1).

5° Étude sur la maladie dite le *blanc du tabac*.

6° Étude sur l'influence, au point de vue économique et social, de l'automobilisme sur la production et l'élevage du cheval en France.

4° Physiologie.

L'Académie met au concours le sujet suivant :

« Indiquer les conditions physiologiques et tech-
» niques d'où dépend la gravité des accidents causés
» par les applications de l'électricité industrielle. »

5° Physique.

L'Académie laisse le concours ouvert sur le sujet suivant :

« Faire l'historique des progrès de l'éclairage élec-
» trique ; état actuel de la question, particulièrement
» au point de vue économique. »

6° Beaux-Arts.

L'Académie met au concours les sujets suivants :

1° « Étude de l'influence de l'École française du XVIIIe siècle sur la peinture moderne. »

---

(1) L'Académie désire que les natures physique et chimique du sol et même celles du sous-sol, lorsque celui-ci est rapproché de la surface, y soient indiquées clairement, aussi bien, si cela est possible, que leur origine géologique et que le relief du terrain. Cette carte devra être complétée par une série d'analyses physiques et chimiques des principaux types de sols et de sous-sols suffisant à établir, s'il y a lieu, des lois générales qui permettraient de déterminer, sans autre donnée, le genre de culture, la composition de la fumure, etc., qui seraient applicables dans chaque cas particulier.

2° « Étudier les origines et les évolutions du paysage » contemporain en France. »

3° « Étude sur les façades des maisons construites » dans la ville de Bordeaux à l'époque de Louis XVI. »

4° « Étude sur la transformation du rôle de l'archi» tecte, avec les progrès des procédés de construction » et avec les nécessités nouvelles résultant pour » l'habitation des changements survenus dans la vie » sociale. »

5° « Esquisse d'une histoire du romantisme dans » une province française. »

6° « Étude sur le miniaturiste bordelais *de Abbate* » d'après le manuscrit de la Bibliothèque nationale » (xv° siècle). »

L'Académie récompensera, en outre, les meilleurs travaux relatifs à l'histoire des arts (architecture, peinture, sculpture, gravure et musique) dans l'ancienne province de Guyenne.

7° Poésie.

L'Académie décernera des récompenses aux auteurs des pièces de poésie qui lui paraîtront dignes d'une distinction.

CONDITIONS DU CONCOURS

Les pièces destinées à concourir pour les prix proposés par l'Académie devront remplir les conditions suivantes :

1° Être écrites en français ou en latin.

2° Être rendues au Secrétariat de l'Académie, Hôtel de l'Athénée, rue des Trois-Conils, 53, avant le 31 décembre de chaque année, irrévocablement.

3° Elles devront être affranchies.

4° Les pièces ne devront point être signées de leurs auteurs, ni renfermer aucune indication qui puisse les faire connaître.

5° Elles porteront une épigraphe.

6° Cette épigraphe sera répétée sur un billet cacheté annexé à la pièce à laquelle elle se rapportera. Ce billet contiendra encore l'épigraphe, plus le nom et l'adresse de l'auteur de la pièce, avec la déclaration qu'*elle est inédite, qu'elle n'a jamais concouru, qu'elle n'a été communiquée à aucune Société académique*.

Toute pièce venant d'un auteur qui aurait préalablement fait connaître son nom serait, par ce seul fait, mise hors concours. *Cette mesure est de rigueur.*

Les billets cachetés ne seront ouverts que dans le cas où les pièces auxquelles ils seraient joints auraient obtenu une récompense académique.

Sont exemptés de l'observation des formalités précitées : 1° les travaux des aspirants aux médailles d'encouragement (art. 48 du Règlement) et aux prix dont l'obtention aurait exigé des recherches locales, ou des

procès-verbaux d'expériences qu'ils auraient faites eux-mêmes ; 2° les livres envoyés aux concours ouverts pour la *Fondation de La Grange*.

Sont admis à concourir : les étrangers et les régnicoles, même ceux de ces derniers qui appartiennent à l'Académie à titre de membres correspondants.

7° L'Académie s'interdit toute discussion sur les questions politiques ou religieuses : les concurrents sont priés de tenir compte de cette prescription dans les travaux qu'ils voudront bien lui adresser.

EXTRAIT DU RÈGLEMENT DE L'ACADÉMIE

Art. 45. Les mémoires et autres travaux envoyés au concours sont confiés par le Président, en assemblée générale, à des commissions spéciales (1).

Art. 46. Aussitôt que l'Académie a rendu sa décision sur chaque question, et lorsqu'il y a lieu de décerner des prix ou des mentions honorables, le Président procède, en assemblée générale, à l'ouverture des billets cachetés annexés aux ouvrages couronnés.

Les billets des ouvrages qui n'ont obtenu ni prix ni mention honorable sont détachés des Mémoires, scellés par le Président et conservés par l'Archiviste.

Les auteurs des ouvrages couronnés sont immédiatement informés de la décision de l'Académie.

Les décisions de l'Académie, sur tous les sujets de prix, sont rendues publiques.

---

(1) Sur la proposition du Conseil, l'Académie a pris, le 14 janvier 1875, la décision suivante :

« Toutes les fois que le rapporteur d'une commission chargée de » l'examen d'un travail envoyé au concours conclut à une récompense, le » Président consulte l'assemblée générale sur le seul point de savoir *si elle* » *prend ces conclusions en considération.*

» S'il y a vote affirmatif, le Président renvoie l'examen de ces conclusions » à une Commission spéciale, composée des membres du Conseil et de tous » les rapporteurs des concours; en cas d'empêchement de l'un d'eux, il » sera remplacé par un membre de la majorité de la Commission.

» Cette Commission spéciale, après que la clôture des concours a été » prononcée en assemblée générale, procède au classement des travaux » proposés pour une récompense, en tenant compte de leur valeur » relative. Elle dresse en conséquence, après avoir consulté le trésorier, » un état des récompenses à proposer à l'assemblée générale.

» Cette assemblée arrête enfin, après avoir entendu le rapport de la » Commission, la liste des travaux récompensés. »

ART. 47. Les manuscrits et toutes les pièces justificatives de quelque nature qu'elles soient, adressés à l'Académie pour le Concours, restent aux archives, tels qu'ils ont été cotés et paraphés par le Président et le Secrétaire général, et ne peuvent, dans aucun cas, être déplacés. Toutefois, l'Académie ne s'arrogeant aucun droit de propriété sur les ouvrages, les auteurs peuvent en faire prendre copie aux archives, après avoir prouvé, néanmoins, que ces travaux leur appartiennent.

ART. 48. Indépendamment des prix dont les sujets sont déterminés dans le Programme annuel, l'Académie accorde des médailles d'encouragement aux auteurs qui lui adressent des ouvrages d'un mérite réel, et aux personnes qui lui font parvenir des documents sur les diverses branches des sciences, des lettres et des arts.

ART. 49. L'Académie peut également décerner un prix à celui des membres correspondants qui aura le mieux mérité de l'Académie, par l'utilité de ses communications et l'importance des travaux qu'il lui aura soumis.

Bordeaux, le 27 décembre 1902.

Le Secrétaire général,
AURÉLIEN VIVIE.

Le Président,
AURÉLIEN DE SÈZE.

COMPTE RENDU

DES SÉANCES

de l'Académie nationale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux

RÉDIGÉ PAR LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL.

ANNÉE 1901

SÉANCE DU 10 JANVIER 1901.

Présidence de M. le Dr DEMONS, Président.
M. Th. FROMENT, Président sortant.

Les procès-verbaux des séances des 13 et 27 décembre 1900 sont lus et adoptés.

Le Secrétaire général dépouille la correspondance :

M. de Tréverret s'excuse de ne pouvoir assister à la séance de ce jour.

Plusieurs Membres expriment leurs regrets de n'avoir pu se rendre à la séance publique du 27 décembre.

M. le Dr P. Carles fait hommage d'une brochure intitulée : *Les caves roulantes et la pasteurisation en bouteilles*. Remerciements.

Le Secrétaire général donne la nomenclature ci-après des ouvrages parvenus au Secrétariat avant le 31 décembre dernier et qui ont été envoyés pour les concours de l'Académie de l'année 1900 :

1. *Garat (1762-1823),* par Paul Lafond. — Histoire.

2. *Olla podrida,* recueil poésies. — Poésie et littérature.

3. *Souvenirs,* poème (Se souvenir, c'est aimer). — Poésie et littérature.

4. *La Justice en Agenais. Les Magistrats du Présidial,* etc. — Histoire.

5. *Fleurs de la Vie pensive,* poème. — Poésie et littérature.

6. *Une tranche de Vie réelle.* — Poésie et littérature.

7. *Trois nouvelles.* — Poésie et littérature.

8. *La Mort de Yamina.* — Poésie et littérature.

9. *Cousin Jean.* — Poésie et littérature.

10. *Rêves oubliés,* poème *(Vox clamantis indulto).* — Poésie et littérature.

11. *Recherches sur le Monastère et le bourg de Saint-Pardoux-la-Rivière.* — Histoire.

12. *Voix du Soir,* poésies, par Marc Delbreil. — Poésie et littérature.

13. *Aux Manœuvres d'Automne en Lorraine,* poésies. — Poésie et littérature.

14. *Henri d'Escoubleau de Sourdis.* — Histoire.

15. *Au Pays de Sainte-Germaine,* récits de voyage. — Poésie et littérature.

16. *Vie de l'abbé Marie-Joseph Sabalen.* — Histoire.

17. *Fergus,* poème. — Poésie et littérature.

18. *Reflets,* poésie. Devise : « La religion est à l'âme ce que la lumière est à l'œil; l'une et l'autre viennent des cieux et dissipent les ténèbres. » — Poésie et littérature.

19. *Maître Grégoire,* par M. Celles, 3 actes, vers. — Poésie et littérature.

20. *Entre Amis,* le même, 1 acte, vers. — Poésie et littérature.

21. *Le Cauchemar de Tartarin,* 3 actes. — Poésie et littérature.

22. *Contes et Légendes.* — Poésie et littérature.

23. *Gerbée poétique.* — Poésie et littérature.

24. *Vers la Gloire,* 1 acte en vers. — Poésie et littérature.

25. *Étude économique de la paroisse de Sainte-Radegonde au XVIIIe siècle.* — Histoire.

26. Recueil de M. Mourot (du Val-d'Osne). — Poésie et littérature.

27. *Mémoire sur la Saintonge gallo-romaine.* — Histoire.

28. *Histoire du Conseil général.* — Histoire.

29. *Déformations permanentes et rupture des métaux* (Sciences).

Tous ces ouvrages sont renvoyés aux Commissions compétentes.

On passe à l'ordre du jour :

M. Th. Froment, président sortant, prononce le discours suivant :

Messieurs,

Au moment de quitter le fauteuil où m'avaient appelé vos suffrages, j'adresse un adieu, — l'adieu suprême, — au siècle qui vient de finir, et un salut à celui qui commence.

J'aurai été le dernier président de notre Compagnie au XIXe siècle; et ce n'est pas sans quelque fierté, je l'avoue, que, jetant un regard en arrière, je repasse la liste de mes prédécesseurs et je considère le rôle joué par l'Académie dans cette longue période de 1801 à 1901.

Notre règlement a plusieurs fois changé durant cet intervalle. Ses statuts ont été revisés en 1818, en 1826 et en 1839. Le règlement qui nous régit actuellement, signé du président Gout-Desmartres, date de 1850. Mais l'esprit, qui présida à la

formation de la Compagnie en 1712, subsiste toujours et le but qu'elle poursuit est toujours le même.

Uniquement préoccupée de progrès et de vérité, l'Académie de Bordeaux est restée l'Académie des Sciences, avec des savants tels qu'Élie Gintrac, Abria, Baudrimont, Lespiault, Azam et Gayon; je ne pourrais les énumérer tous. Elle est restée l'Académie des Arts avec Lacour, Villiet, Coëffard, Prévost, les deux Drouyn, et ce peintre aimé, que ses confrères et ses disciples honoraient, il y a quelques jours, du témoignage spontané de leur sympathique admiration, le maître paysagiste Auguin.

Notre domaine littéraire s'est à la fois étendu et défini. Sans renoncer à la poésie et à l'éloquence, nous avons accordé plus d'attention aux recherches d'histoire et d'archéologie locales, à la numismatique et à la philologie gasconnes. Les fondations La Grange et Brives-Cazes nous ont permis d'encourager les travailleurs qui s'intéressent aux dialectes de l'Aquitaine, aux annales de la région du Sud-Ouest. Jouannet et Charles Des Moulins, Delpit, Drouyn, Castelnau d'Essenault, Marionneau et Dezeimeris ont brillamment ouvert cette voie, où se distinguent aujourd'hui Jullian, Céleste, Brutails, Gustave Labat et tant d'autres. Grâce aux legs Fauré, Cardoze et Lalande, nous avons élevé le chiffre de nos récompenses, varié nos médailles et développé nos concours, à travers les vicissitudes d'une époque féconde en orages, mais non moins fertile en travaux utiles, en grandes découvertes.

Le temps, sans doute, ne nous a pas toujours épargnés.

Nous avons dû quitter notre ancien hôtel de la rue Jean-Jacques-Bel et les appartements que nous conservions sur les allées de notre ancien collègue Tourny, pour venir dans cette salle neuve d'un moderne et très banal Athénée. Mais nous y avons transporté nos souvenirs, nos mœurs, nos divinités protectrices, avec les images de ces ancêtres qui sont nos dieux lares. Nous y gardons le feu sacré, l'étincelle qui ne doit pas s'éteindre, — fidèles à cette religion du passé qui n'exclut ni l'amour, ni l'intelligence du présent; fidèles à nos traditions d'indépendance, d'étude sévère, de recherche libre et désintéressée.

C'est le dépôt de ces traditions, mon cher Collègue, que je remets, ce soir, entre vos mains. Elles ne peuvent avoir, je le sais, de meilleur gardien et de plus zélé protecteur.

A vrai dire, les fonctions que vous allez prendre ne sont pas nouvelles pour vous. Je ne parle pas des Congrès que vous avez dirigés à Paris avec tant d'éclat et d'autorité. Mais ici même, en mon absence, vous avez, dès l'année dernière, très obligeamment occupé le fauteuil que je vous cède, et goûté par anticipation les joies austères de la présidence. N'est-ce pas, en somme, un plaisir pour vous, — à coup sûr, un repos appréciable, — au retour de vos grands voyages en Portugal, en Suède, en Russie, d'être obligé de vous asseoir de temps en temps à cette place, même pour entendre un de nos rapports?

La salle où nous siégeons, je le crains, n'égale pas en magnificence les salles de l'Université d'Upsal ou celles du Congrès de Moscou, qui vous ont naguère émerveillé. Mais vous y trouverez des amis, qui parlent et qui comprennent votre langue. C'est vous dire que nous serons très heureux tout à l'heure de vous entendre et de vous applaudir. Ouvrez donc ici le xxe siècle, cher Collègue et cher Président : inaugurez parmi nous l'ère nouvelle. J'ai déjà remarqué que, par une faveur spéciale, l'Académie n'allait jamais mieux que quand elle avait un médecin à sa tête. Je souhaite que cet augure se confirme une fois de plus, cette année, et que votre présidence féconde prépare à nos successeurs un avenir digne de notre passé.

M. le Dr Demons, ayant pris possession du fauteuil de la présidence, répond en ces termes à M. Froment :

Messieurs,

Je vous dois des remerciements chaleureux : je vous les offre de grand cœur. Longtemps, je vous l'avoue en toute franchise, je fus tenté de vous adresser plutôt des reproches. M'élever à la présidence après l'érudit, le fin lettré, l'orateur habile entre tous dans l'art de bien dire, l'homme d'esprit que vos règlements ne vous permettaient pas de conserver

toujours à votre tête, m'avait paru constituer une de ces malices dont s'égaient volontiers les académiciens. J'ai senti ma colère s'accroître en vous voyant désigner pour me succéder un des grands avocats de notre grand barreau bordelais, gentilhomme à la parole d'or. Il m'a semblé que j'étais comme ces personnes peu favorisées de la nature, qu'une main plaisante place, dans les réunions mondaines, entre deux jolies femmes, comme si elle voulait en faire encore ressortir la beauté. Je me trouvais trop bien encadré. L'habitude de la vie m'a appris qu'il valait mieux, après tout, regarder les choses du bon côté. La bienveillance est respectable même dans ses excès : elle a droit à toute la reconnaissance de ceux qu'elle touche. Mon irritation s'est apaisée. Et me voilà, au contraire, tout fier de goûter si vite, et grâce à vous, les joies austères de la présidence, selon la juste expression de votre excellent président de la fin du siècle dernier.

Vous avez bien voulu, mon cher Confrère, rappeler que, durant quelques semaines, j'avais eu l'honneur de m'asseoir à votre place. J'y ai éprouvé une bien vive émotion. L'Académie fut invitée à prononcer un discours au pied de la statue de notre Tourny, solennellement érigée en place publique. Il ne fallait pas songer à décliner cette invitation flatteuse. En face de ce redoutable devoir, je sentis en moi quelque chose de semblable à ce serrement intérieur, profond et douloureux, qui étreint le cœur du chirurgien à la veille d'une opération exceptionnellement grave. Pour me sauver, j'ai fait appel à votre amabilité, mon cher Confrère, au sentiment de votre responsabilité, à votre souci des intérêts et du bon renom de notre Compagnie. Vous êtes venu, et vous avez prononcé le superbe discours attendu de tous. Ce jour-là fut le meilleur de ma suppléance. L'Académie fut dignement représentée. Tourny fut admirablement loué, et moi-même j'échappai à un gros danger.

A vrai dire, depuis ce moment, en vous voyant présider avec cette bonne grâce qui ne se dément jamais, mon courage s'est raffermi. Je me suis persuadé plus d'une fois que c'était là chose assez facile. N'étais-je pas le jouet d'une de ces illusions dont l'esprit humain est souvent la victime en

face des œuvres parfaites et des rôles merveilleusement joués? Qui donc, pendant une représentation de la Comédie-Française, écoutant les acteurs parler et causer si simplement, qui donc ne s'est pas dit qu'au demeurant rien n'était plus aisé, alors qu'il faut pour produire un tel effet de longues études et un art consommé?

Enfin, le sort en est jeté. La bonté de nos confrères n'est pas épuisée. Et puis, M. Vivie est là, fidèle compagnon du président depuis quinze ans, je crois, toujours jeune, toujours actif, toujours vigilant.

C'est le vrai pilote, connaissant mieux que personne toutes les passes et n'ignorant aucun écueil. Le président, c'est le capitaine galonné.

Vous avez jeté, mon cher Confrère, un regard un peu mélancolique sur le passé brillant de l'Académie. Vous avez fait revivre d'un mot l'image des hommes éminents qui ont défilé successivement depuis cent ans dans ce vieil hôtel de la rue Jean-Jacques Bel si cher à notre Compagnie. Nos yeux ont suivi les vôtres et nos regrets se sont mêlés à vos souvenirs. Mais, comme vous aussi, nous voulons avoir l'amour et l'intelligence du présent. Nous voudrions encore que l'avenir de l'Académie, de notre chère famille, fût digne des beaux jours passés. Que sera pour elle ce siècle à peine commencé? Devant les secrets si bien gardés par le Créateur du monde, les sociétés les plus illustres n'ont point de privilèges. Cependant, la terre où sont nés, où ont vécu tant de littérateurs, tant de savants, tant d'artistes d'un haut mérite, ne peut pas avoir encore perdu toute sa fertilité. Les orages eux-mêmes versent parfois sur le sol une pluie bienfaisante. Gardons l'espoir que nos descendants pourront du moins nous considérer comme des gardiens fidèles du glorieux patrimoine légué par les ancêtres.

Je déclare installé le Bureau de 1901.

Ces discours sont accueillis par des applaudissements.

Il est procédé au vote sur la candidature de M. J. Manès.

M. J. Manès ayant obtenu la majorité des suffrages, est proclamé membre résidant en remplacement de M. le Dr Azam, décédé.

M. Froment donne lecture d'un rapport favorable sur la candidature de M. Bouvy au fauteuil vacant de M. le comte de Chasteigner. L'élection est fixée au 24 du courant, et le dossier sera déposé durant la quinzaine au Secrétariat.

M. le Président rend compte des visites faites, à l'occasion du renouvellement de l'année, aux principales autorités de la ville, par le Bureau de l'Académie; le Bureau a été accueilli partout avec une cordiale sympathie et une particulière bienveillance.

M. Gustave Labat continue la lecture des Lettres du bailli de Suffren.

La séance est levée à six heures et demie.

OUVRAGES OFFERTS A L'ACADÉMIE.

El Pensamiento latino, revista internacional latino-americana, septembre 1900.

Revue économique de Bordeaux, novembre 1900.

Atti della Accademia di Scienzi, Lettere ed Arti degli Agioti in Rovereto, anno 1900.

Proceedings of the Royal Society, 14 novembre 1900.

Annuaire des Syndicats professionnels, 1900.

Gazette des Sciences médicales de Bordeaux, novembre 1900.

Transactions of the American mathematical Society, 1900.

United States coast geodetic survey, 1897-1898.

Mémoires de l'Académie impériale des Sciences de Saint-Pétersbourg, années 1895, 1896, 1897, 1898 et 1899.

Bulletin de l'Académie impériale de Saint-Pétersbourg, années 1898, 1899 et 1900.

Bulletin du Comité géologique de Saint-Pétersbourg, 1899-1900.

Bulletin of the Loyd library of bolany, pharmacy and materia medica, 1900.
Bulletin de la Société de Borda, 1900.
Mémoires de la Société d'Agriculture de la Seine-Inférieure, 1900.
Mémoires de la Société dunkerquoise, 1900.
Société nationale d'Agriculture de France, 1900.
Mémoires de l'Académie d'Arras, 1900.
Publications of the smithsonian institution, 1899.
Société d'Agriculture de la Loire, 1900.
Société de Statistique de Marseille, 1900.
Société d'Emulation de Cambrai, 1899.
Proceedings of the royal Irish Academy, 1900.
Report of the commissionem of Education, vol. 1, 1898-1899.
Comptes rendus des séances de l'Académie des Sciences, 1900.

Étaient présents:

MM. Demons, Th. Froment, Aurélien de Sèze, Aurélien Vivie, Micé, Léon Drouyn, Brutails, A. Loquin, Gayon, Gustave Labat, P. Clavel, C. Jullian, Garat, A. Ferrand, marquis de Castelnau d'Essenault, Baillet, de Bordes de Fortage, A.-R. Céleste, Roy de Clotte, E. Allain, Vassillière, A. Pitres, Gaston Leroux, A. Sourget, Ducaunnès-Duval.

SÉANCE DU 24 JANVIER 1901.

Présidence de M. le Dr DEMONS, Président.

Le procès-verbal de la séance du 10 janvier est lu et adopté.

Le Secrétaire général dépouille la correspondance :

M. Aurélien de Sèze s'excuse de ne pouvoir assister à la séance.

M. Durègne offre à l'Académie une *carte de la Grande Montagne ou forêt usagère de La Teste-de-Buch et de ses abords* levée et dressée par lui. Remerciements.

Lettre de l'Institut d'Essex, à Salem (Massachusetts), demandant des renseignements sur un M. Jean-Benoît de Lamarque, qui serait originaire de Bordeaux, et dont on aurait découvert une caisse lui ayant appartenu, remplie de documents commerciaux et politiques et contenant, en outre, un testament du maréchal Maurice de Saxe. MM. Jullian et Céleste sont chargés de préparer les éléments d'une réponse à l'Institut d'Essex.

La Ligue maritime française envoie des cartes d'entrée à la conférence que doit faire M. Ch. Roux, ancien député, sur la marine marchande. Ces cartes sont mises à la disposition des Membres de la Compagnie.

Circulaire de M. le Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts relative au 39e Congrès des Sociétés savantes, qui doit avoir lieu à Nancy, du 9 au 13 avril prochain.

Programme de la 62e exposition d'horticulture organisée à Caen, du 20 au 23 juin 1901.

Mme Gabrielle de Ruwdel-Desmoulins fait hommage d'une cantate en l'honneur de Mme Jeanne de Lestonnac. Remerciements.

Sur la proposition de M. le Président, l'Académie déclare la vacance du fauteuil de M. le vicomte de Pelleport-Burète, décédé au mois de juillet 1900.

On passe à l'ordre du jour :

Il est procédé à la réception de M. Manès, élu

membre résidant, en remplacement de M. le Dr Azam. Le récipiendaire est introduit par MM. Jullian et Céleste, et prononce le discours suivant :

MESSIEURS,

Ce n'est pas sans émotion que, grâce à une bienveillance dont je ne me dissimule pas l'étendue, je pénètre dans votre illustre Compagnie, où me précède le souvenir des vingt-deux ans qu'y a passés mon vénéré père, et où je me trouve si petit, à côté de tant d'hommes éminents qui veulent bien m'accueillir en collègue, mais qui n'en demeurent pas moins pour moi, modeste Directeur d'école, des maîtres respectés.

Mes premières paroles vous exprimeront donc ma vive reconnaissance pour le très grand honneur que vous m'accordez en m'admettant à siéger parmi vous, et elles vous apporteront l'assurance d'un dévouement d'autant plus profond que je sens l'impuissance des titres que j'ai pu présenter à l'appui de ma candidature, pour justifier l'accueil que vous me faites aujourd'hui.

Je ne rechercherai pas d'ailleurs en moi-même, ni dans ce que j'ai pu faire pendant une carrière déjà longue, les raisons de la haute distinction que vous avez bien voulu me conférer, persuadé que je les trouverai plus sûrement en tournant mes regards vers l'Académie elle-même où, à défaut des vieilles amitiés disparues, je vois s'élever tant de réconfortantes sympathies.

J'aperçois tout d'abord, au nombre des Membres de votre savante Compagnie, un ancien recteur, M. Micé, dont j'ai été quelque peu l'élève lorsque je me préparais à l'École centrale et dont je n'ai jamais oublié les excellentes leçons; près de lui, je retrouve plusieurs anciens membres du Conseil de Surveillance et de Perfectionnement de l'École supérieure de Commerce et d'Industrie, — MM. Lespiault, Dezeimeris, Sourget, Samazeuilh, — qui m'ont soutenu pendant bien des années de leurs conseils et de leur appui; M. Lespiault surtout, avec un autre de ses collègues, M. Raulin, aujour-

d'hui membre honoraire de l'Académie, a pris dans l'organisation de cette École, et dans l'élaboration de ses premiers règlements et programmes, une part active et prépondérante que je me reprocherais de ne pas vous rappeler.

Je vois aussi parmi vous MM. Gayon et Durègne qui, soit depuis l'origine, soit depuis la reconnaissance de l'École supérieure de Commerce par l'État, ont été appelés à plusieurs reprises par le Conseil de Surveillance, ou plus tard par le Ministre du commerce, à faire partie de ses jurys d'entrée ou de sortie et souvent à les présider.

Je remarque encore dans votre Compagnie un grand nombre de membres de la Société de Géographie commerciale, des adhérents de la première heure, — MM. Samazeuilh, Lespiault, Hautreux, Rayet, — qui, avec M. Raulin, ont été dans cette œuvre, aujourd'hui très prospère, les collaborateurs assidus du regretté Dr Azam; puis d'autres, MM. Céleste, Vivie, Durègne, dont le concours plus récent n'en est pas moins précieux pour cette Société.

Enfin je ne puis oublier ceux des Membres de l'Académie, — MM. Dezeimeris, marquis de Castelnau, Jullian, Brutails, Clavel, Gustave Labat, — dont je m'honore d'être le collègue à la Commission départementale des Monuments historiques et des Bâtiments civils; ni ceux, encore plus nombreux, dont j'ai le plaisir d'être également le collaborateur au Comité de la *Revue philomathique.*

Entraînés par la bonne harmonie qui résulte d'une longue coopération commune, tous m'ont toujours témoigné, lorsqu'ils apportaient à ces différentes œuvres ou commissions leur part d'activité et de travail, des sentiments de bienveillance dont l'union a été certainement pour beaucoup dans l'honneur inespéré qui m'est fait aujourd'hui.

Je vous en remercie tous, Messieurs, du fond du cœur, et j'adresse aux Membres de votre Commission, MM. Jullian, Céleste et Clavel, qui ont si heureusement plaidé ma cause auprès de vous, un témoignage spécial de reconnaissance.

Après avoir entendu le rapport de M. Jullian, vous avez bien voulu, sans vous arrêter à la faiblesse de mes titres, voir surtout en moi le représentant de cet enseignement technique qui, depuis 1871, a fait en France tant de progrès,

et vous souvenir aussi du vœu, si touchant pour celui qui en a été l'objet, qu'exprimait à ses derniers jours votre regretté collègue, M. le Dr Azam. Je ne saurais trop, Messieurs, vous témoigner en ce moment ma gratitude; votre choix, qui m'honore plus que je ne puis le dire, m'émeut profondément, car il me procurera le doux et pieux devoir de faire devant vous l'éloge de mon vénéré prédécesseur, dont je n'oublierai jamais ni les bontés ni la constante et vieille amitié.

En réponse à l'extrême bienveillance dont vous m'avez comblé, je vous apporte, Messieurs, avec ma bonne volonté et le concours de mon entier dévouement, le désir de profiter de vos exemples pour contribuer par mes efforts et dans la mesure de mes faibles moyens, à tout ce que vous entreprendrez pour augmenter la grandeur et l'autorité de votre illustre Compagnie.

M. le Président répond en ces termes à M. Manès :

La Maison dont la porte hospitalière vient de s'ouvrir à votre approche n'est pas pour vous, Monsieur, une de ces demeures étrangères où le nouveau venu cherche avec un certain émoi des visages connus et des bras ouverts. Ici, pendant plus de vingt ans, votre père a vécu, travaillé et pensé sans doute à son cher Julien. C'est donc, à vrai dire, au foyer paternel que l'Académie vous invite à vous asseoir. Vous y retrouvez de vieux amis de votre famille, des compagnons de vos labeurs, de justes appréciateurs de vos qualités. Quelques-uns nous ont pour toujours quittés, avant d'avoir connu le bonheur qu'ils avaient rêvé de vous voir arriver au milieu d'eux. Nous voudrions, dans la mesure du possible, vous consoler par des amitiés nouvelles de la perte des amitiés disparues. M. Azam, dont vous allez occuper le fauteuil, vous a désigné, à son lit de mort, pour son successeur. C'était un homme de goût. Il jugeait bien les hommes. Il ne se livrait pas facilement. Il ne donnait pas banalement son affection. Il vous connaissait depuis de longues années.

Il avait été plus d'une fois votre collaborateur assidu. L'estime profonde dont il vous honorait jetait sur nos décisions le poids de sa juste influence. L'Académie me refuserait son approbation, et vous-même, Monsieur, vous protesteriez sans aucun doute, si j'osais dire que le dernier désir du mourant n'a servi en aucune manière votre nomination. Nous avons voté des deux mains. Mais l'une d'elles était pour vous seul, pour votre mérite personnel, pour vos travaux, pour votre haute situation dans notre ville.

Dans son vibrant rapport sur votre candidature, M. Jullian semble vous excuser de n'être pas né à Bordeaux. Nul n'est parfait en ce monde. Et si ce fut un malheur, vous en êtes peu responsable. Au surplus, quelle est donc la grande ville dont la richesse n'est pas ainsi faite pour une bonne part d'apports étrangers mélangés, mais fusionnés dans un tout harmonieux? L'eau de notre fleuve superbe ne vient-elle pas, par des affluents sans nombre, de tous les points d'un vaste territoire? Cependant, il est bien à nous! Excusez-moi, Monsieur, nous parlons ce soir en petit comité, entre amis, sur les bords de la Garonne. Et je vous crois décidément trop vieux Bordelais pour vous offusquer de ce langage.

Ingénieur des arts et manufactures, vous avez passé quelques années à Paris, puis en Espagne. Arrivé à Bordeaux vers 1865, vous n'avez pas cessé de consacrer votre intelligence et vos forces au service de votre véritable patrie. Le 22 octobre 1873, vous avez été nommé directeur de l'École supérieure du Commerce et de l'Industrie fondée par le département de la Gironde, la ville de Bordeaux, la Chambre de commerce et la Société Philomathique. Ce doit être une chose évidemment difficile que d'organiser une école aussi importante que celle-là, dans une ville où le commerce joue un rôle si considérable. Vous avez pleinement réussi. Très judicieusement, vous avez commencé par faire une visite aux écoles professionnelles, commerciales et industrielles de France, d'Alsace et de Belgique. Vous nous avez donné de vos voyages une relation substantielle. Solidement armé, vous avez entrepris la lutte. Depuis ce moment, votre vie se confond complètement avec celle de votre École. Votre main ferme et douce à la fois ne l'a jamais abandonnée. Elle

est devenue, elle est restée un de nos meilleurs établissements d'instruction supérieure. Créer, c'est bien; faire vivre, faire prospérer, faire grandir, n'est-ce pas une œuvre aussi méritoire et souvent plus ardue? Vous avez eu beau, tout à l'heure, mettre en relief la part qui revient à quelques-uns de nos collègues dans le fonctionnement de votre École, je ne déplairai certes à aucun d'eux en affirmant que l'École supérieure du Commerce, c'est vous.

Suivant toujours la même voie, vous avez été secrétaire, puis secrétaire-général — la cheville ouvrière — de la Société de Géographie commerciale. Et, depuis vingt-cinq ans, on n'a pas installé une exposition, pas organisé un congrès technique, où votre active collaboration n'ait joué un rôle prépondérant.

Je m'arrête, Monsieur. Vraiment, vos titres sont trop nombreux, même pour une simple esquisse. Commerçant sans commerce, résigné à ne pas faire fortune, mais certain de ne jamais faire faillite, vous avez regardé de haut, vous enseignez cette science commerciale dont les peuples modernes ont besoin au moins autant que de littérature et d'art. L'Académie des Sciences de Bordeaux vous attendait; soyez, Monsieur, le bienvenu parmi nous.

Ces discours sont applaudis, et M. Manès est invité, suivant l'usage, à prendre place au Bureau, à la gauche de M. le Président, pour toute la durée de la séance.

Le scrutin est ouvert sur la candidature de M. Bouvy, bibliothécaire de l'Université, au fauteuil de M. le comte de Chasteigner, décédé.

Le candidat, ayant obtenu la majorité des suffrages, est proclamé membre résidant.

M. Gayon, trésorier, donne lecture d'un rapport sur la situation des finances de l'Académie et soumet un projet de budget pour l'année 1901.

Ces deux documents sont ainsi conçus :

I. — Situation financière de l'Académie au 31 déc. 1900.

L'Académie possède cinq titres de rente 3 o/o représentant les sommes léguées par divers bienfaiteurs pour des fondations de prix, savoir :

Pour le legs	Cardoze	titre n°	133,131.	Rente annuelle F.	362
—	Brives-Cazes	—	137,442.	— . . .	250
—	de La Grange	—	142,846.	— . .	600
—	Fauré	—	147,479.	— . .	50
—	Arm. Lalande	—	430,921.	— . .	505
				Pour l'ensemble des rentes annuelles. .F.	1,767

Sur ces diverses fondations, après avoir payé les prix décernés pour le concours de 1899, il reste disponible :

Sur les legs Cardoze . . . . .F.	1,942	35
— Brives-Cazes	813	39
— de La Grange	2,000	»
— Fauré.	50	»
— Armand Lalande	1,526	10
Total	6,331	84

II. — Projet de budget pour l'année 1901.

A. PROJET DE RECETTES.

Subvention du Conseil général . . . . .F.	1,500
Subvention de la Ville de Bordeaux	2,500
Cotisation des Membres pour 1900-1901.	700
Total . . . . .F.	4,700

B. PROJET DE DÉPENSES.

Traitement de M. Poiraudeau . . . . .F.	600
Gages du concierge de l'Athénée	200
Chauffage	100
Voitures	40
Frais de bureaux.	60
Frais de convocations	30
Frais de distribution des Actes.	50
Entretien du mobilier	300
Souscription à la Société des Amis des Sciences.	10
Frais de séance annuelle.	300
Médailles pour le concours de 1899	450
Publication des *Actes* pour 1899	2,500
Réserve pour imprévu.	60
Total . . . . .F.	4,700

Le rapport et le projet de budget de 1901 sont adoptés.

M. le marquis de Castelnau d'Essenault donne lecture du rapport dont l'Académie l'avait chargé au sujet de la Bibliographie de M. le comte de Chasteigner; il offre à l'Académie, au nom de M[lle] de Chasteigner et de M[me] la comtesse des Grottes, deux anciens jetons en argent de la Compagnie, et termine en proposant le rétablissement des jetons de présence, supprimés depuis longtemps.

A la suite d'observations présentées par le Trésorier, M. le Président charge M. le marquis de Castelnau d'Essenault de remercier M[lle] de Chasteigner et la comtesse des Grottes du don gracieux qu'elles ont bien voulu faire à l'Académie, et, en ce qui concerne le rétablissement des jetons de présence, il propose le renvoi au Conseil pour présenter une solution.

Cette proposition est adoptée.

M. Gustave Labat termine la lecture des Lettres du bailli de Suffren.

La séance est levée à six heures.

OUVRAGES OFFERTS A L'ACADÉMIE.

El Pensamiento latino, revista internacional latino-americano-europea, n[os] 4 et 5, 1900.
Revue philomathique, décembre 1900.
Académie des Sciences de Cracovie, octobre 1900.
Bulletin du Comité des travaux historiques, 1900.
Revue de Versailles et de Seine-et-Oise, 1900.
Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris, 1900.
Société d'Histoire naturelle de Mâcon, 1900.
Société nationale d'Agriculture de France, 1900.
Revue des Jeux scolaires, novembre 1900.



Société d'Agriculture de Boulogne-sur-Mer, 1900.
Recueil de l'Académie de Toulouse, 1899-1900.
Société d'Agriculture de l'Eure, 1900.
Société d'Émulation de la Seine-Inférieure, 1900.
Journal and Proceedings of the Hamilton scientific Association for session of 1899-1900.
D. Marré, *La Riforma del calendario.*
E. Cali, *Il Paradiso terrestre Dantesco.*
R. Staderini, *Sullo sviluppo del 4e ventricolo.*
A. Trambussi, *Ricerche sul midollo delle ossanella difterite.*
G. Chiarugi, *Studio dei nervi encephalici,* parte IV.
A. Lustig, *Vaccinazione contre la peste bubonica.*
I. Bottazzi, *Sviluppo embrionale delle funzione motorie.*
I. Bottazzi, *Fisiologia del tesonto di cellule musculari,* 1896-1897.
Observatorio do Rio de Janeiro, 1899.
Memorias y Revista de la Sociedad cientifica Antonio Alzate, 1900.
Proceedings of the American Academy of Arts and Sciences, vol. 36, nos 1 à 4, 1900.

Étaient présents :

MM. Demons, Aurélien Vivie, Loquin, de Bordes de Fortage, A. Ferrand, Garat, marquis de Castelnau d'Essenault, R. Dezeimeris, Th. Froment, G. Leroux, Gustave Labat, de Tréverret, A. Pitres, Gayon, C. Jullian, Brutails, Ducaunnès-Duval, E. Allain, A. Sourget, Manès, A.-R. Céleste.

SÉANCE DU 7 FÉVRIER 1901.

Présidence de M. le Dr DEMONS, Président.

Le procès-verbal de la séance du 24 janvier dernier est lu et adopté.

Le Secrétaire général dépouille la correspondance :

MM. Micé et Loquin s'excusent de ne pouvoir assister à la séance de ce jour.

M. Arsène Thévenot fait hommage d'un volume

intitulé : *Souvenirs d'un Journaliste* (1883-1889). Remerciements.

Lettre de part de la mort de M. Ollivier Beauregard, membre correspondant, décédé à l'âge de quatre-vingt-sept ans. Condoléances.

Autre lettre de part de la mort de M. Louis-François-Victor Allain, capitaine au long cours, frère de notre éminent collègue M. l'abbé Allain. Condoléances.

M. le Dr Carles fait hommage d'un travail imprimé intitulé : *Éléments chimiques nouveaux de l'eau de Néris-les-Bains*. Renvoi à la Commission des Sciences.

Lettre par laquelle M. de Loynes, professeur de droit à l'Université de Bordeaux, pose sa candidature au fauteuil vacant de M. le vicomte de Pelleport-Burète. Cette lettre est renvoyée au Conseil, conformément à l'article 54 de nos Statuts.

On passe à l'ordre du jour :

Il est procédé à la réception de M. Bouvy, élu membre résidant, en remplacement de M. le comte de Chasteigner.

Le nouvel académicien est introduit par MM. Froment et Jullian, et prononce le discours suivant :

MESSIEURS,

Le premier devoir d'un nouvel académicien est de remercier ses confrères. Ma première parole sera donc une parole de remerciement. Ce qui m'a valu l'honneur de vos suffrages, c'est sans doute le prestige de l'Université de Bordeaux, à laquelle j'appartiens à un double titre. C'est la sympathie de ceux de mes collègues qui sont en même temps les vôtres, et qui se sont faits près de vous mes introducteurs. C'est votre

désir de me voir continuer parmi vous l'œuvre de mon prédécesseur.

Mais, Messieurs, votre confiance même devrait m'inspirer quelques inquiétudes. M. le comte de Chasteigner n'était pas seulement un homme de goût, un amateur éclairé, un collectionneur émérite. C'était un érudit et un travailleur, qui a laissé des traces durables de sa science.

Je n'ai ni l'âge ni les compétences spéciales de celui dont je prends la place. Mais j'ai de commun avec lui le culte des belles choses. Comme lui, je leur ai demandé et j'ai obtenu d'elles les meilleures, je devrais dire les seules joies de ma vie.

La route que j'ai suivie m'est d'ailleurs toute personnelle. J'ai passé du code civil à la littérature italienne, après de longues incursions dans les questions d'art et de paléographie. Quelques penseurs italiens, Vico, Verri, Beccaria, m'avaient de bonne heure intéressé. Je revins à eux, mes études de droit terminées. Mais bientôt l'horizon s'élargit. Pour comprendre les écrivains italiens du XVIIIe siècle, il fallait connaître leur milieu, connaître leurs devanciers ou leurs inspirateurs français, depuis Descartes jusqu'à Voltaire et les Encyclopédistes, remonter jusqu'à leurs grands ancêtres, Machiavel et Dante, embrasser tout le mouvement de la Renaissance.

Or, au point de vue littéraire, quel a été le rôle de la Renaissance italienne? Elle a reçu du Moyen-Age français la matière de ses chansons de geste, de ses poésies lyriques, de ses fabliaux et de ses drames. Elle a donné à toute cette matière encore brute une forme savante, artistique, que ses humanistes ont demandée à l'antiquité. L'œuvre des humanistes est essentiellement une œuvre de paléographie. Ils ont déchiffré les vieilles écritures pour restituer les textes. Ils ont créé une écriture nouvelle pour les vulgariser, ces beaux caractères baptisés par eux des noms d'*italiques* et de *romains,* qui sont encore aujourd'hui l'orgueil de notre typographie.

L'action vivifiante de l'Italie ne s'est pas limitée aux lettres et à l'écriture. Elle s'est, vous le savez, splendidement manifestée dans toutes les formes de l'art. Je l'ai plus spécialement

étudiée dans la gravure, appliquée soit aux sceaux, soit aux estampes, et dans la musique, que depuis mon enfance je cultive avec amour.

Tel est, Messieurs, le chemin que j'ai parcouru. Vous voyez comment des études assez différentes s'enchaînent, se complètent et s'harmonisent.

Je suis un peu confus d'avoir parlé si longuement de moi. Vous m'excuserez en songeant que c'est la première fois que pareille chose m'arrive, et que vous-mêmes m'en avez suggéré l'idée en faisant de moi un académicien.

M. le Président répond en ces termes à M. Bouvy :

Vous possédez en même temps, Monsieur, deux titres fort enviés. Vous êtes docteur ès lettres et docteur en droit. Vous n'êtes pas docteur en médecine. Vous auriez pu, mieux que beaucoup d'autres, ambitionner, c'est-à-dire acquérir ce nouveau grade. Je ne vous reproche pas votre abstention. Je ne la regrette ni pour vous ni pour nous. Vous auriez été tenté peut-être d'exercer l'art de guérir : vous y auriez récolté plus de tristesses et moins de joies que la littérature n'en réserve à ses amoureux. Trop vite absorbé par les occupations et les soucis du métier, vous n'auriez pas trouvé le temps de nous donner un de ces beaux livres que nous attendons de vous après avoir lu ceux que vous nous avez fait l'honneur de nous envoyer. Le moment n'est pas encore venu d'analyser ici votre œuvre déjà considérable. Cependant, j'ai parcouru quelques-uns de vos écrits afin de vous connaître un peu. Si je n'ai pas approfondi votre thèse latine : « *De Vico Cartesii adversario,* » c'est pour des raisons que je vous laisse le soin de deviner. Un autre sentiment que la modestie m'empêche de vous les dévoiler moi-même. J'ai ouvert votre *Étude sur le comte Pietro Verri, ses Idées et son Temps.* Entraîné par l'intérêt du sujet et la manière dont vous l'avez traité, je suis allé de la première page jusqu'à la table des matières. J'ai admiré l'abondance des renseignements, l'exactitude des informations, l'ingéniosité des aperçus, la profondeur des connaissances historiques. Cet homme remarquable, tour à

tour psychologue, moraliste, historien, criminaliste, réformateur financier, économiste, polémiste, théoricien politique, administrateur municipal, journaliste, a trouvé en vous un biographe digne de lui. Les pages consacrées à la part qu'il prit dans la publication du fameux livre de Beccaria : *Des Délits et des Peines,* à ses idées sur l'abolition de la torture, m'ont enchanté. Puis est venu le tour d'un volume plus récent : *Voltaire et l'Italie.* Que de choses curieuses sur l'influence exercée par les grands poètes italiens sur notre illustre compatriote! Comme vous avez bien jugé la manière dont il appréciait la langue italienne, et Dante et l'Arioste!

J'avais l'illusion, en feuilletant vos livres tout imprégnés de l'amour de l'Italie, de faire avec vous un voyage dans cette admirable péninsule où l'on voudrait toujours revenir quand on a connu le bonheur de la visiter. Je m'arrêtais extasié devant les portes de bronze de Ghiberti ; je passais de longues heures dans les salles des Uffizzi et du palais Pitti ; je gravissais lentement les douces collines de Fiesole. Car, je le sais, Monsieur, vous n'êtes pas seulement un littérateur pâli dans la lecture des Archives, vous êtes un artiste épris de toutes les belles manifestations de la peinture, de la sculpture et de la gravure. Vous êtes musicien, c'est vous qui nous l'avez dit avec une certaine fierté. Si j'en crois quelques indiscrétions, vous êtes même un musicien exécutant fort apprécié. Ce n'est donc pas seulement votre titre de Bibliothécaire de l'Université, — bien qu'à notre époque et très justement les grandes bibliothèques soient souvent confiées à des Académiciens, — ni un très haut emploi à la Faculté des lettres qui vous ont valu l'unanimité de nos suffrages. C'est aussi la supériorité de votre esprit et la valeur de vos travaux. Vous trouverez ici, Monsieur, des hommes experts comme vous dans l'art de déchiffrer les vieilles écritures, — ai-je omis de rappeler que vous étiez paléographe? Vous y rencontrerez des littérateurs, des peintres, des sculpteurs. Vous y pourrez parler avec quelques autres et de Dante et de l'Arioste, et de Beccaria et de Voltaire. Vous y verrez régner l'harmonie, et vous entendrez plus d'une fois couler de certaines bouches de mélodieuses paroles. Enfin, en même temps que la place de notre regretté

confrère, M. le comte de Chasteigner, vous y prendrez, j'en suis sûr, l'héritage de l'affectueuse estime que nous lui avions donnée et qu'il méritait si bien.

Ces discours sont accueillis par des applaudissements, et M. Bouvy est invité, suivant l'usage, à prendre place à la gauche de M. le Président pour la durée de la séance.

M. Camille Jullian obtient la parole et fait une communication très intéressante et très écoutée sur le gui au temps des Druides et sur les Bituriges-Vivisques.

MM. le Dr Garat, Gayon, de Tréverret, Dezeimeris et Vassillière prennent successivement la parole après M. Jullian et fournissent des indications desquelles il résulte que le gui est rare sur les chênes, qu'il envahit d'autres essences d'arbres, et notamment les pommiers, qui sont souvent détruits par la plante parasite.

M. le Président remercie M. Jullian de sa communication, qui sera insérée au Recueil des *Actes* de l'Académie, en cours de publication.

La séance est levée à six heures.

OUVRAGES OFFERTS A L'ACADÉMIE.

Proceedings of the American philosophical Society, 1900.
Journal des Savants, novembre et décembre 1900.
Archives du musée Tayler, série 2, vol. VII, 1900.
Revue philomathique, janvier 1901.
Revue de l'histoire des religions, septembre et octobre 1900.
Travaux de l'Académie de Reims, 1899-1900.
Société d'Agriculture de la Loire, 1900.
Mémoires de l'Académie de Metz, 1900.
Proceedings of the Royal Society, 1900 et 1901.
Société des Sciences, Agriculture et Arts de la Basse-Alsace, 1900.



Un Verhandelingen afd Natuurkunde, 1e sectie, d. l. VII, n° 1/4, 5.
Un Verhandelingen afd Natuurkunde, 2e sectie, d. l. VII n° 1, 2, 3.
Un Verhandelingen afd Letterkunde, N. R., d. l. I, n° 3.
Un Zittings verslagen Natuurkunde, années 1899, 1900, tome VIII.
Un Verslagen en medeelingen Letterkunde, 4e Reeks, d. l. III.
Un Jaarboek, 1899.
Un Prijvers varié fratres.
Un Proceedings, vol. 1.
Cantate à Jeanne de Lestonnac, 1901.
Revue de synthèse historique, 1901.
Le Mois scientifique, janvier 1901.
Bulletin de la Société d'Études de Draguignan, 1896-1897.
Comité des Travaux historiques et scientifiques, 1900.
Proceedings of the Academy of natural Sciences of Philadelphia, 1900.
Proceedings of the American Academy of Arts and Sciences, vol. 36, nos 5, 6, 7, 8, 1900.

Étaient présents :

MM. Demons, Aurélien Vivie, Gayon, R. Dezeimeris, Garat, Ducaunnès-Duval, marquis de Castelnau d'Essenault, Gustave Labat, Manès, Brutails, de Bordes de Fortage, A. Sourget, A. de Sèze, Roy de Clotte, Th. Froment, C. Jullian, de Tréverret, F. Vassillière, Bouvy, A. Pitres.

SÉANCE DU 21 FÉVRIER 1901.

Présidence de M. le Dr DEMONS, Président.

Le procès-verbal de la séance du 7 février est lu et adopté.

Le Secrétaire général dépouille la correspondance :

MM. Loquin, Micé et Ducaunnès-Duval s'excusent de ne pouvoir assister à la séance.

M. l'abbé Allain présente aussi ses excuses, et remercie en même temps l'Académie des condoléances

qui lui ont été adressées à l'occasion de la mort de son frère.

M. l'abbé Léglise fait hommage du volume imprimé intitulé : *Machiavel comparé,* qui lui a valu un prix de la Compagnie. Remerciements.

Invitation au Congrès international de Zoologie qui doit avoir lieu à Berlin du 12 au 16 août prochain.

On passe à l'ordre du jour :

M. le Président fait connaître qu'à l'occasion de l'Exposition universelle de 1900, M. Durègne a reçu les palmes d'officier de l'Instruction publique. Félicitations.

M. le Président rend compte ensuite de la délibération du Conseil relative à la candidature de M. de Loynes au fauteuil vacant de M. le vicomte de Pelleport-Burète, et, après avoir pris l'avis de l'Académie, il désigne, conformément à l'article 54 des Statuts, une Commission composée de MM. Roy de Clotte, Aurélien de Sèze et Dr Garat, pour faire un rapport sur les titres du candidat.

M. Vassillière donne lecture d'un travail intitulé : *Application du carbure de calcium à la destruction du phylloxera.*

Ce travail sera inséré dans le volume des *Actes* de l'Académie, actuellement en préparation.

M. Brutails, reprenant une question qui a été traitée naguère à l'Académie royale d'histoire de Madrid, étudie quelle était la valeur du sou barcelonais de tern en 1298.

M. le Président remercie MM. Vassillière et Brutails de leurs intéressantes communications.

La séance est levée à six heures.

OUVRAGES OFFERTS A L'ACADÉMIE.

Memorias y revista Sociedad cientifica Antonio Alzate, 1900.
Transactions of the Academy of Sciences of Saint-Louis, vol. 9, nos 6, 8, 9, 1899, et vol. 10, nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 1900.
Proceedings of the Royal Society, january 1901.
Sources of the agricultural imports and exports of the United States, 1894-1898.
Société d'Agriculture de Poitiers, 1900.
Les caves roulantes, par Carles, 1900.
Bulletin de l'Auvergne, 1900.
Revue philomathique, février 1901.
Société de Borda, 1900.
Our Trade with Japan, China and Hong-Kong, 1889-1899.
Publications of the Carthynake investigation Committee in foreign languages, nos 3, 4, 1900.
Laws regulating the transportation and sale of yame, 1900.
Lettres de Madame Rolland, par Claude Perraud, 1780-1787.
Expéditions scientifiques du « Travailleur » *et du* « Talisman », *pendant les années 1880, 1881, 1882, 1883.*
Societa reale di Napoli, 1899 et 1900.
Wisconsin geological and natural history survey, 1, 2, 3, 1900.
Calendar of the correspondance relating to the american revolution, 1900.
United States coast and geodetic survey, n° 4, 1900.
Transactions of the American mathematical Society, 1900.
Journal des Savants, janvier 1901.

Étaient présents :

MM. Demons, Aurélien Vivie, Th. Froment, Garat, marquis de Castelnau d'Essenault, Baillet, Jullian, de Bordes de Fortage, Gustave Labat, Brutails, A.-R. Céleste, de Tréverret, Aurélien de Sèze, G. Leroux, F. Vassillière, A. Sourget, Bouvy.

SÉANCE DU 7 MARS 1901.

Présidence de M. le Dr DEMONS, Président.

Le procès-verbal de la séance du 21 février est lu et adopté.

Le Secrétaire général dépouille la correspondance :

M. J. Manès s'excuse de ne pas assister à la séance.

Lettre en langue italienne relative au centenaire de Vincent Gioberti. Renvoi à M. de Tréverret pour faire connaître l'objet de la communication.

Un volume imprimé, intitulé : *François Quesnay, Livre d'or 1900*, est renvoyé à M. l'abbé Allain, avec prière d'en faire rapport à la Compagnie.

M. Saint-Jours envoie, pour être joint à son volume le *Port d'Albret,* un opuscule intitulé : *L'état ancien du littoral gascon.*

Circulaire de M. le Ministre de l'Instruction publique relative à la vingt-cinquième réunion des Sociétés des Beaux-Arts des départements, qui doit avoir lieu à Paris le 28 mai prochain.

On passe à l'ordre du jour :

M. le Président rappelle la perte douloureuse que vient de faire la Compagnie; il annonce qu'il a reçu de Mme Ve Froment une lettre où elle remercie l'Académie d'avoir bien voulu s'associer aux témoignages qu'elle a reçus dans cette circonstance, et conformé-

ment aux traditions il donne lecture du discours qu'il a prononcé sur la tombe de M. Froment :

L'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux vient d'être frappée par le coup le plus inattendu, le plus brusque et le plus cruel. Théodore Froment est mort. Il appartenait à l'Académie depuis plus d'un quart de siècle. Il y a deux mois à peine, incomparable président, il dirigeait nos travaux. Hier encore, le 21 février, dans notre dernière séance, nous avons serré sa main loyale, nous avons souri à sa noble et souriante figure. Il avait pour l'Académie une affection très vive : aucun de nous n'était plus aimé d'elle. Notre douleur est grande et notre deuil est profond.

Charles-Théodore Froment était né à Paris le 10 décembre 1839. Brillant élève de l'École normale supérieure d'où il sortit avec le numéro 1, puis tout jeune professeur au lycée de Lyon, il fut chargé, en 1868, de la classe de rhétorique de notre lycée. Les succès de son enseignement lui valurent bientôt le titre de professeur de littérature à la Faculté des Lettres. En 1875, il fut élu membre de l'Académie. Il s'attachait de plus en plus à sa patrie d'adoption. Son entrée dans une des meilleures et des plus respectables familles de notre ville resserra encore les liens qui l'unissaient à nous. L'éducation d'un prince royal et, plus tard, la direction de la grande École de Sainte-Barbe, nous l'enlevèrent pour quelques années.

Elles ne réussirent point à nous l'arracher définitivement. Ce Parisien voulut rester Bordelais. Et son premier souci, en rentrant parmi nous, où il avait laissé tant d'amis sûrs, fut de réclamer sa place à l'Académie. Ainsi le voyageur, après une longue absence, vient s'asseoir joyeusement au foyer de sa jeunesse enfin retrouvé, pour y vivre encore au milieu des siens et y mourir dans la chaude atmosphère des tendres intimités.

Froment fut un professeur admirable. Il aimait la jeunesse, il en était adoré. Et ses anciens élèves, devenus des hommes, se souviennent toujours avec reconnaissance des leçons qu'ils ont reçues de lui. Il faut lire son recueil de vers, *Rêves et*

Devoirs, pour comprendre la haute idée qu'il avait conçue de ses devoirs, l'importance qu'il attachait au rôle des éducateurs de l'enfance. Il avait la fierté de son apostolat. Et quand il fut reçu à l'Académie, il ne manqua pas d'attribuer tout l'honneur de sa nomination à son titre de professeur.

« C'est comme professeur, dit-il, que je suis admis dans cette Compagnie et que je prends place à côté d'hommes si distingués dans la science, la littérature et les arts. Par moi-même, je n'avais pas d'autre titre à votre bienveillance. Mes études n'ont pas dépassé l'enceinte de la classe. Voué tout entier à l'enseignement des lettres, je me suis borné à la pratique de devoirs sérieux et multiples, dont j'ai goûté de bonne heure le charme austère et dont plus que jamais je comprends aujourd'hui l'importance.

» Les Lettres ne sont-elles pas, en effet, un des intérêts les plus élevés de notre pays? C'est par elles que, dans ses malheurs, la France garde encore son antique prééminence; c'est par elle, si nous le voulons, que l'avenir lui appartient : parce que les Lettres seules (en dehors de la religion) allument ou entretiennent dans les cœurs le foyer des généreux sentiments, parce qu'elles seules passionnent l'homme d'un jour pour ce qui s'est fait de grand avant lui, pour ce qui se fera après lui de glorieux et de durable. »

Cet amour des Lettres a toujours été la passion dominante de sa vie. Dans toutes ses œuvres on trouve la forte empreinte d'un esprit élevé nourri de la moelle des auteurs classiques. Avec quel plaisir nous entendions ses discours savoureux, ses rapports charmants, ses fines causeries, ses critiques où jamais l'amertume ne trouva place! Car il était bon, non pas d'une bonté banale, mais d'une bonté supérieure qui semblait parfois s'ignorer elle-même. Il avait des excuses pour toutes les fautes, des indulgences pour toutes les erreurs et tous les défauts. Cependant il cachait sa sensibilité comme on dissimule une faiblesse. Quand il a versé des larmes, personne ne les a vues couler. Avant tout, il voulait être et il était un homme énergique, à la raison saine, aux convictions inébranlables, au caractère parfaitement trempé, aux amitiés tenaces, pour qui le devoir constituait la loi suprême.

Alors qu'à peine âgé de vingt-trois ans, il était professeur

au lycée de Lyon, le ministre Duruy l'appela près de lui à Paris et lui offrit les fonctions de précepteur du prince impérial. Il refusa, à cause des relations de sa famille et de son attachement personnel aux princes d'Orléans.

Le général Froissard avait assisté à l'entretien. Il fut charmé de la conversation et du savoir du jeune professeur. Il lui écrivit une lettre pleine d'éloges et de regrets. Toutes les insistances restèrent vaines. Mais, plus tard, quand le Comte de Paris fit appel à son dévouement, il n'hésita pas un instant. Il quitta tout ce qu'il aimait tant, sa famille, sa chaire à la Faculté des Lettres, l'Académie; il connut bientôt toutes les tristesses de l'exil. Dans une note testamentaire, le Comte de Paris, en lui léguant un souvenir, a rappelé son nom en ces termes : « Monsieur Froment qui a brisé sa carrière pour diriger l'éducation de mon fils et l'a fait avec un sentiment si élevé de sa mission. »

En effet, sa chère carrière de professeur était brisée. Quelle que fût la profondeur de la blessure, la conviction du devoir accompli en a sans doute adouci les souffrances. Qui sait si elle a réussi à la cicatriser? Et depuis ce moment il semblait traverser le monde comme perdu dans un rêve où les plus nobles pensées pouvaient seules avoir asile. Quand il se rendait aux séances de l'Académie, on le voyait passer dans la rue, presque indifférent aux choses extérieures, la tête inclinée vers l'épaule, souriant à ses souvenirs, récitant à mi-voix quelques vers d'Horace, d'André Chénier ou de Musset. Et lorsqu'il était arrivé au milieu de nous, il allait de fauteuil en fauteuil, le visage épanoui, la main tendue, avec un mot aimable pour chacun et un bon regard pour tous. Il honorait l'Académie par son talent, par ses travaux, par sa probité, par la dignité de sa vie, par ses vertus. Et pour le public lui-même il était comme l'incarnation de l'Académie.

Si la fortune lui avait souri, il ne l'avait point recherchée. Il y tenait seulement pour le bien qu'elle permet de faire. Personne moins que lui n'aimait le luxe et le faste et les vaines fêtes du monde. « Pour moi, écrivait-il de Paris à l'un de nos confrères à propos d'une invitation à une soirée au ministère de l'instruction publique, pour moi, vous savez que

je ne me hasarde guère dans ces réceptions officielles et que je préfère aux salons de la rue de Grenelle notre petite salle de l'Athénée. J'espère la revoir avant la fin du mois. »

Entouré d'une famille élevée dans les sentiments les plus purs, il avait vu son âge mûr égayé par une union qui lui donnait un fils selon son cœur. Et la naissance d'un petit-fils, héritier de si belles races, promettait à sa vieillesse des joies profondes.

Hélas, ici-bas tout est achevé pour lui. Tout à coup la terrible maladie surgit; elle terrassa son corps sans affaiblir son intelligence. Il comprit aussitôt que sa fin terrestre était proche. Il ne fit entendre aucune plainte, aucune protestation. Et ses yeux, dont la flamme allait sitôt s'éteindre, ne se mouillèrent d'aucune larme.

Simplement, dignement, ainsi qu'il avait fait toutes choses, il se prépara à quitter son enveloppe périssable pour aller remettre à Dieu l'âme immortelle que le Créateur lui avait confiée.

Ne cherchons point à consoler l'inconsolable chagrin de sa famille et de ses amis. Pleurons avec ceux qui pleurent. Le même malheur nous accable et leur douleur est notre douleur.

Ce discours est applaudi, et sur la proposition de M. Aurélien de Sèze, adoptée à l'unanimité, la séance est levée à cinq heures en signe de deuil.

OUVRAGES OFFERTS A L'ACADÉMIE.

Annales del Museo nacional de Montevideo, t. III, 1900 et 1901.
El Pensamiento latino, revista internacional latino-americana, 1901.
Revue de l'Histoire des religions, 1900.
Société des Sciences naturelles de Rouen, 1900.
Mémoires de l'Académie de Vaucluse, 1900.
Société Archéologique de Béziers, 1900.
Société Havraise d'études diverses, 1899-1900.
Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse, 1899-1900.

Comité des Travaux historiques et scientifiques, 1901.
North American Fauna, n° 16, 1899.
Le Mois scientifique, février 1901.
Académie des Sciences de Cracovie, 1900.
Revue des Jeux scolaires, janvier 1901.
Académie du Var, 1800-1900.
Société des Sciences, Agriculture et Arts de la Basse-Alsace, 1901.
Société nationale d'Agriculture de France, 1901.
Société d'Agriculture et de Commerce de Caen, 1900-1901.
Gazette des Sciences médicales de Bordeaux, février 1901.
Mémoires de l'Académie impériale de Saint-Pétersbourg, années 1896, 1897, 1898 et 1899.
Bulletin de la Société impériale des Naturalistes de Moscou, 1899.
Journal des Savants, 1901.
The Physical Review, vol. XII, 1901.
Revue de Saintonge et de l'Aunis, 1900 et 1901.

Étaient présents :

MM. Demons, Aurélien de Sèze, Aurélien Vivie, Brutails, Léon Drouyn, de Tréverret, Gustave Labat, Dr L. Micé, de Bordes de Fortage, E. Allain, A. Ferrand, Camille Jullian, Ducaunnès-Duval, A.-R. Céleste, Pitres.

SÉANCE DU 21 MARS 1901.

Présidence de M. Aurélien de SÈZE, Vice-Président.

Le procès-verbal de la séance du 7 mars est lu et adopté :

Le Secrétaire général dépouille la correspondance :

MM. Dezeimeris et Micé s'excusent de ne pouvoir assister à la séance de ce jour.

Programme pour 1901 des concours de la Société Dunkerquoise.

Hommage, par M. le Dr P. Carles, d'une brochure

intitulée : *Le vin, le vermouth, les apéritifs et le froid.* Remerciements.

On passe à l'ordre du jour :

M. Roy de Clotte, au nom de la Commission composée avec lui de MM. Aurélien de Sèze et Garat, lit un rapport favorable à la candidature de M. de Loynes au titre de membre résidant, en remplacement de M. le vicomte de Pelleport-Burète, décédé. Ce rapport est accueilli par des applaudissements et, conformément à l'article 54 des statuts, le vote est renvoyé à la prochaine séance de l'Académie, le rapport et les travaux produits par le candidat devant rester déposés au Secrétariat général.

M. Gustave Labat lit un rapport sur la 49e Exposition de la Société des Amis des Arts de Bordeaux; M. le Président le remercie au nom de la Compagnie.

La séance est levée à six heures.

OUVRAGES OFFERTS A L'ACADÉMIE.

Annales del Museo nacional de Montevideo, t. III, 1900 et 1901.
El Pensamiento latino, revista internacional latino-americana, 1901.
Revue de l'Histoire des religions, 1900.
Société des Sciences naturelles de Rouen, 1900.
Mémoires de l'Académie de Vaucluse, 1900.
Société Archéologique de Béziers, 1900.
Société Havraise d'études diverses, 1899-1900.
Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse, 1899-1900.
Comité des Travaux historiques et scientifiques, 1901.
North American Fauna, n° 16, 1899.
Le Mois scientifique, février 1901.
Académie des Sciences de Cracovie, 1900.
Revue des Jeux scolaires, janvier 1901.

Académie du Var, 1800-1900.
Société des Sciences, Agriculture et Arts de la Basse-Alsace, 1901.
Société nationale d'Agriculture de France, 1901.
Société d'Agriculture et de Commerce de Caen, 1900-1901.
Gazette des Sciences médicales de Bordeaux, février 1901.
Mémoires de l'Académie impériale de Saint-Pétersbourg, années 1896, 1897, 1898 et 1899.
Bulletin de la Société impériale des Naturalistes de Moscou, 1899.
Journal des Savants, 1901.
The Physical Review, vol. XII, 1901.
Revue de la Saintonge et de l'Aunis, 1900 et 1901.

Étaient présents :

MM. Aurélien de Sèze, Aurélien Vivie, J. Manès, marquis de Castelnau d'Essenault, Gustave Labat, Brutails, Baillet, Roy de Clotte, A. Ferrand, Clavel, E. Allain, de Tréverret, Bouvy, A. Sourget, Gayon, A.-R. Céleste, Pitres, de Bordes de Fortage.

SÉANCE DU 25 AVRIL 1901.

Présidence de M. Aurélien de SÈZE, Vice-Président.

Le procès-verbal de la séance du 21 mars est lu et adopté.

Le Secrétaire général dépouille la correspondance :

MM. Loquin, Micé, Sourget et Auguin s'excusent de ne pouvoir assister à la séance de ce jour.

Hommage par M. Sarran de Lacombe du discours qu'il devait prononcer lors de l'inauguration à Libourne de la statue du capitaine de Géreaux. Remerciements.

Programme des concours de l'Académie de Stanislas à Nancy, pour l'année 1904.

Programme du Congrès archéologique qui doit être tenu à Agen et à Auch du 11 au 18 juin prochain.

La Société Archéologique de Montpellier demande à échanger ses publications avec les *Actes* de l'Académie. Cette demande est accueillie.

Lettre de M. Lacourrège relative à une question agricole. Renvoi à M. Vassillière pour répondre à cette lettre.

M. Abbadie, ancien magistrat, président de l'Académie Borda à Dax, sollicite le titre de membre correspondant. Renvoi à la Commission d'Histoire de 1898 (MM. Jullian, Céleste et Brutails) pour présenter rapport à la Compagnie sur les titres du candidat.

M. Crouzel, de La Réole, envoie pour les concours de 1901 cinq brochures intitulées: *Les Parasites du saule; Étude sur la culture de la patate; Du rôle des sables siliceux et des composés azotés et hydrocarbonés en agriculture; Nouvelle méthode de dosage des principaux éléments fertilisants du sol* et *Nouvelle méthode d'observation des urines pathologiques par l'urochronomètre*. Renvoi à la Commission d'agriculture et des sciences.

M. Étienne Richet, de Frontenac (Gironde), adresse pour les concours de 1901 un volume imprimé intitulé: *Les Régions boréales*. Renvoi à une Commission spéciale composée de MM. Manès, Clavel et Hautreux.

On passe à l'ordre du jour :

M. le Président fait connaître à l'Académie que notre collègue M. Millardet, qui avait déjà reçu du Portugal la croix de commandeur du Christ, vient d'être nommé commandeur de l'ordre de François-Joseph d'Autriche à l'occasion de ses travaux universellement connus sur

la viticulture : il lui adresse les félicitations de la Compagnie sur ces distinctions justement méritées.

Il est procédé au scrutin sur la candidature de M. de Loynes. Le candidat, ayant obtenu la majorité des suffrages, est proclamé membre résidant de l'Académie en remplacement de M. le vicomte de Pelleport-Burète, décédé.

M. Baillet fait une communication sur *les Maladies contagieuses des animaux à l'homme et sur la tuberculose.* M. le Président remercie M. Baillet de son très intéressant travail, qui a été chaleureusement applaudi.

M. Jullian demande qu'attendu l'importance et l'utilité de ce travail, il soit lu dans une séance publique. Cette proposition est renvoyée au Conseil.

M. R. Dezeimeris donne lecture d'une *Esquisse biographique sur M. le sénateur Dupouy,* décédé en 1900. Cette lecture est accueillie par des applaudissements et M. le Président adresse à M. Dezeimeris les remerciements de la Compagnie : il a regretté que la modestie de M. le sénateur Dupouy ne lui ait pas permis de prononcer sur sa tombe, comme bâtonnier des avocats, l'éloge que méritait cet éminent citoyen.

La séance est levée à six heures.

OUVRAGES OFFERTS A L'ACADÉMIE.

Atti della Accademia di Scienze, Lettere et Arti degli, Agiati in Roveredo, 1900.

Revue des Jeux scolaires, 1901.

Le Mois scientifique, 1901.

Transactions of the Connecticut Academie of Arts and Sciences, vol. I, part II, 1901.

Académie de Besançon, 1900.
Proceedings of the Royal Society, 1901.
Mémoires de la Société des Sciences, Lettres et Arts de l'Aveyron, 1900.
Société des Sciences de la Basse-Alsace, 1900 et 1901.
Société d'Agriculture de la Loire, 1900.
Académie de Metz, 1900.
Gazette des Sciences médicales de Bordeaux, 1901.
Boletin del Instituto geologico de Mexico, n° 14, 1900.
Mémoires de la Société d'Émulation de Roubaix, 1898-1899.
Mémoires de la Société Archéologique de Montpellier, 1901.
Publications of the investigation Committe in foreign languages, n°s 5 et 6, 1901.
Société d'Anthropologie de Paris, 1900.
Société d'Horticulture du Calvados, 1900.
Société nationale d'Agriculture de France, 1901.
Société d'Agriculture du Puy, 1901.
Société d'Agriculture de la Seine-Inférieure, 1901.
Mémoires de la Société Dunkerquoise, 1900.
Year book of the Royal Society, 1901.
Annuaire des bibliothèques et des archives, 1901.
Société d'Agriculture de la Basse-Alsace, 1901.
Memoirs of the Boston Society of Natural history, 1900 et 1901.
Mémoires de la Société Académique de Saint-Quentin, 1901.
Occasionnal papers of the Boston Society of natural History, 1900.
Boletin del Instituto Cientifico y Literario, n° 11, 1901.

Étaient présents :

MM. A. de Sèze, Aurélien Vivie, marquis de Castelnau d'Essenault, A. Ferrand, Léon Drouyn, Gustave Leroux, Manès, Clavel, E. Bouvy, Gustave Labat, Garat, Hautreux, de Mégret, Brutails, Lanelongue, A.-R. Céleste, Jullian, Ducaunnès-Duval, de Bordes de Fortage, Vassillière, Dezeimeris, Gayon, de Tréverret.

SÉANCE DU 9 MAI 1901.

Présidence de M. Aurélien de SÈZE, Vice-Président.

Le procès-verbal de la séance du 25 avril est lu et adopté.

Le Secrétaire général dépouille la correspondance :

M. Loquin s'excuse de ne pouvoir assister à la séance de ce jour.

MM. Rayet et Hautreux font hommage à l'Académie de deux brochures intitulées, la première : *Observations pluviométriques et thermométriques faites dans le département de la Gironde de juin 1899 à mai 1900*, et la deuxième : *La côte des landes de Gascogne*. Remerciements.

On passe à l'ordre du jour :

M. l'abbé Allain fait un rapport verbal sur le volume intitulé : *François Quesnay, Livre d'or 1900*, et propose d'adresser des remerciements au président du Comité Quesnay, M. Jules Allain Le Canu, quai de Béthune, n° 36, à Paris. Ces conclusions sont adoptées.

M. Aurélien Vivie donne lecture d'un travail intitulé : L'*Historien Bernadau. Notes historiques et bibliographiques (1762-1852)*.

M. le Président remercie M. Vivie de son intéressante communication.

La séance est levée à six heures et demie.

OUVRAGES OFFERTS A L'ACADÉMIE.

Société industrielle et agricole d'Angers, 1901.
Royal Society, march 1901.
Bulletin of the agricultural experiment Station of Nebraska, 1899-1900.
Report of the commissioner of Education, 1898-1899.
Annual Report of the Smithsonian Institution, 1898.
Annual Report of the Bureau of American Ethnology, 1895-1896.
Transaction of the American mathematical Society, 1901.
Anales de la Universidad, 1900.

Agricultural exports of the United States, by countries, 1895-99.
Rad Jugoslavenske Akademije, 1900.
Proceedings of the American Academy of Arts and Sciences, 1900-1901.
The University of Nebraska, 1900.
Les Régions boréales, par Richet, 1900.
Gazette des Sciences médicales de Bordeaux, 1901.
Société Archéologique de Montpellier, 1900.
Société Archéologique du Tarn-et-Garonne, 1900.
Mémoires de l'Académie de Montpellier, 1901.
Annales du musée Guimet, 1901.
Société de Borda, 1901.
Revue de l'Histoire des religions, 1901.

Étaient présents :

MM. Aurélien de Sèze, Aurélien Vivie, Gayon, marquis de Castelnau d'Essenault, de Bordes de Fortage, L. Drouyn, J. Manès, Hautreux, Gustave Labat, Baillet, E. Allain, R. Dezeimeris, Ducaunnès-Duval, Brutails, Camille Jullian, de Tréverret, Dr L. Micé, A.-R. Céleste, A. Pitres, Bouvy, A. Sourget.

SÉANCE DU 23 MAI 1901.

Présidence de M. Aurélien de SÈZE, Vice-Président.

Le procès-verbal de la séance du 9 mai est lu et adopté.

Le Secrétaire général dépouille la correspondance :

MM. Micé, Loquin, Céleste, Baillet et Roy de Clotte s'excusent de ne pouvoir assister à la séance.

Programme du Congrès archéologique qui sera tenu à Agen et à Auch, du 11 au 18 juin prochain, par la Société française d'archéologie.

On passe à l'ordre du jour :

Il est procédé à la réception de M. de Loynes, élu

membre résidant en remplacement de M. le vicomte de Pelleport-Burète.

M. de Loynes est introduit par MM. Dezeimeris et Dr Garat, et prononce le discours suivant :

Messieurs,

Vous comprendrez certainement le sentiment auquel j'obéis en voulant que ma première parole soit pour m'associer au deuil qui vous a récemment frappés. Au moment où je posais ma candidature, j'avais le légitime espoir de voir ainsi resserrer les liens d'ancienne amitié qui m'unissaient à celui qui fut pour tous le plus aimable des collègues et sut remplir les fonctions de président avec la plus délicate distinction. Je me faisais une fête de le retrouver parmi vous. La mort n'a pas permis qu'il en fût ainsi. Je m'incline, conservant au cœur le doux souvenir de celui qui n'est plus.

Je ne veux pas insister davantage. Aussi bien il me tarde de vous remercier du grand honneur que vous m'avez fait en m'admettant dans votre Compagnie. Vous en avez doublé le prix en m'appelant à remplacer mon excellent ami, le vicomte de Pelleport-Burète.

Figure essentiellement bordelaise, M. de Pelleport n'ignorait aucune des traditions de sa ville natale; il aimait à interroger les souvenirs du passé et à les relier aux coutumes et aux institutions du présent. Il s'étudiait à grouper et à réunir dans un cabinet, devenu une sorte de musée, tous les objets qui rappelaient l'ancienne physionomie de Bordeaux ou les hommes et les événements contemporains. Homme de son temps, il était prêt à s'associer à toutes les œuvres, à toutes les tentatives qui avaient pour but le progrès matériel et moral de la cité.

C'est ainsi qu'il accepta, dans des conditions qu'il est inutile de rappeler, la Mairie de Bordeaux, et eut la satisfaction de résoudre certaines questions, comme celle du Musée, depuis de longues années en suspens. Il a laissé le souvenir d'un administrateur éclairé, actif, vigilant, dont les actes furent, en toute circonstance, inspirés par un esprit de jus-

tice et d'équité, par l'intérêt général, par le respect des droits et des opinions de chacun.

Ces qualités éminentes le portèrent à se vouer, durant ses vingt dernières années, lorsqu'il se fut retiré de la vie publique, aux œuvres sociales qui furent la manifestation la plus éclatante de son activité.

La vue du malheur excitait sa compassion et développait en lui le sentiment de la charité, qui est l'une des meilleures formes de l'amour. Lorsqu'il eut constaté l'insuffisance des institutions publiques d'assistance, il n'hésita pas à s'associer au mouvement de charité chrétienne qui caractérise la fin du XIXe siècle et à faire appel à l'initiative privée. Son affabilité, sa gaieté, sa bonne humeur, sa bienveillance, sa courtoisie, son entrain, lui attiraient d'universelles sympathies et lui donnaient une puissance et une force qu'il eut le rare mérite de mettre toujours au service de l'intérêt général. Sur le terrain largement ouvert aux élans les plus généreux, aux initiatives les plus hardies, il eut l'inappréciable satisfaction de grouper les concours les plus inattendus. Par son exemple, il stimulait le zèle de tous; il savait attirer à ses œuvres les sympathies des hommes de bien qui, oubliant pour un jour leurs convictions ou leurs conceptions politiques et religieuses, unissaient leurs efforts dans le but de soulager les souffrances des malheureux. De Pelleport savait alors s'oublier, s'effacer lui-même pour mettre en pleine lumière l'action de ses collaborateurs et ne montrer au public que les services rendus.

La jeunesse, l'âge mûr, la vieillesse furent ainsi l'objet de ses sollicitudes. A toutes les misères, à toutes les souffrances, il voulait procurer un soulagement. C'est ainsi qu'il devint président du Dépôt de mendicité, vice-président de l'Hospitalité de nuit, président des Ambulances urbaines, président de l'Œuvre des enfants abandonnés de la Gironde, président de l'Œuvre de l'assistance par le travail, président de l'Association fraternelle des membres de la Légion d'honneur de la Gironde.

Les œuvres dues à l'initiative privée lui semblaient un des plus beaux titres de gloire de la patrie. Pour répondre à des calomnies dont la diffusion à l'étranger est dans une cer-

taine mesure l'œuvre de quelques-uns de nos écrivains, il voulait montrer que la vieille terre de France et la Gironde en particulier sont riches de dévouements et de vertus qui s'ignorent; il voulait prouver que la fécondité morale de notre sol se développe avec les années, quoi qu'en disent des esprits chagrins. Sous l'empire de ce sentiment il fonda, sous la présidence d'honneur du vénéré cardinal Donnet, le Comité girondin de la Société nationale d'encouragement au Bien. J'ai dit, dans une autre enceinte, quelle vigoureuse impulsion il donna à cette institution. Je ne veux pas y revenir.

Fils d'un général du premier Empire, il aimait passionnément la patrie et l'armée, qu'il lui était impossible de séparer. Aussi s'associa-t-il, en 1870, à la fondation du Comité départemental de la Société française de secours aux blessés des armées de terre et de mer, et prit-il à son développement, en qualité de secrétaire général, puis de président du Comité départemental et de délégué du Conseil central, une part prépondérante que j'ai déjà eu l'occasion de faire connaître.

Vous avez bien voulu, Messieurs, vous souvenir que j'avais été intimement associé à plusieurs des œuvres inspirées ou dirigées par M. de Pelleport-Burète; que, comme lui, je suis un partisan convaincu de l'initiative privée; que je prends plaisir à en montrer les bienfaits; que j'ai foi en sa fécondité, et que j'attends de la liberté le rapprochement et l'union de tous les hommes de bien. Vous m'avez fait l'insigne honneur de penser que je pouvais succéder à l'homme qui représentait parmi vous ces nobles idées du sacrifice chrétien et du dévouement patriotique. Je vous en remercie.

Vous avez peut-être aussi estimé qu'à côté de ces maîtres éminents du barreau qui, par l'éloquence et l'autorité avec lesquelles ils savent faire valoir les considérations de justice, d'équité et d'utilité générale, réussissent souvent à orienter la jurisprudence vers des horizons nouveaux, il y avait place pour un de ceux qui, affirmant hautement, sur un théâtre moins éclatant, leur impuissance à séparer la théorie de la pratique, se laissent guider par la conviction raisonnée que, si le droit est immuable dans ses principes, la loi, manifesta-

tion de la vie morale et sociale des peuples, est le résultat d'une conception actuelle et subjective de notre intelligence, qu'elle ne saurait dès lors demeurer cristallisée dans un texte, ce texte datât-il de moins d'un siècle, que son interprétation doit suivre les rapports des particuliers et se plier aux besoins nouveaux, nés des transformations incessantes dont nous sommes les témoins. A l'exemple de ses devanciers, le jurisconsulte contemporain, conscient de la genèse de nos institutions juridiques et des exigences nouvelles que lui révèle la pratique, doit, avec une prudence quelquefois suggestive, tracer la voie dans laquelle la jurisprudence, non sans de bien naturelles hésitations, finira par s'engager peu à peu pour préparer l'œuvre du législateur. Avocats, jurisconsultes, magistrats, législateurs, tous nous marquons, à des titres divers, les étapes successives de l'humanité vers cet idéal de justice qu'elle ne peut pas atteindre sur cette terre, mais qu'elle poursuit de ses efforts constants.

Vous avez pensé, Messieurs, que je pouvais, dans ma modeste sphère, représenter parmi vous ces hommes qui demandent à l'observation du passé l'explication du présent et qui cherchent, dans l'étude de cette longue évolution de notre civilisation, le moyen de pressentir et de préparer l'avenir. Je vous en remercie.

Vous avez peut-être voulu que la Société Linnéenne, l'une des plus anciennes Sociétés scientifiques de notre ville, eût dans vos rangs un nouveau représentant, et votre choix s'est porté sur celui qui par deux fois eut l'honneur de la présider.

Vous avez enfin eu la pensée de placer à côté des savants qui s'efforcent par leurs travaux de pénétrer les secrets de la vie végétale ainsi que de la constitution des plantes et de leurs origines, qui rendent, dans des circonstances critiques, d'inappréciables services à l'agriculture et à la viticulture et dont le nom est universellement connu et honoré, un de ces modestes volontaires de la science qui, à l'exemple des Vaucher et des Henry Brochon, cherchent dans l'étude des produits spontanés de notre sol une diversion à leurs travaux ordinaires et admirent dans l'humble plante qu'ils observent la puissance du Créateur.

Pour reconnaître l'honneur que vous me faites, je n'aurai

qu'à suivre l'exemple de mon prédécesseur. Comme lui, je m'associerai à vos travaux. Je prendrai ma part de vos intéressants labeurs et je servirai avec dévouement les intérêts de notre Compagnie.

M. le président Aurélien de Sèze répond en ces termes à M. de Loynes :

Vous êtes, Monsieur, l'auteur d'un éloquent parallèle entre la justice et la charité, et, à la façon dont vous parlez de l'une et de l'autre, il est aisé de voir qu'elles vous sont également familières.

C'est, avez-vous dit, par la pratique constante de ces vertus qu'on devient lauréat de la Société nationale d'Encouragement au bien : elles mènent aussi quelquefois à l'Académie, votre élection en est la preuve.

Que pourrions-nous, en effet, récompenser par nos suffrages qui fût plus fécond en résultats pour l'humanité que l'enseignement du droit et le dévouement aux œuvres philanthropiques? Le droit, générateur de la paix sociale, puisqu'il assure le respect des personnes et la tranquille possession des biens; et la charité, dépassant la formule étroite de la législation positive et sachant aller jusqu'au sacrifice, c'est-à-dire jusqu'à l'oubli du droit, pour le bonheur commun!

Travailler à la paix du monde, Monsieur, à une époque où tant de circonstances économiques — pour ne rien dire des doctrines — contribuent à la troubler, en établir les fondements sur les pures données de la justice, c'est bien la plus noble et la plus utile des tâches, et j'ajouterai, certain d'être compris par vous, que c'est aussi de toutes la plus attrayante.

Avant de se croire digne de l'accomplir, on veut se pénétrer du rôle des sociétés humaines, en rechercher les origines afin d'en comprendre les destinées; les suivre dans le vaste champ de leurs évolutions historiques; distinguer, dans leur organisation, le progrès dont l'action est bienfaisante et durable, des théories excessives ou prématurées qui compromettent l'avenir en suscitant les réactions; en un mot, prendre l'humanité pour sujet d'observation et d'étude, et, de ses expé-

riences heureuses ou funestes, retenir les leçons et utiliser les exemples !

Mais ce travail préparatoire ne va pas sans une certaine fermentation de l'esprit, dont il est sage de se défier parce qu'elle prédispose à l'illusion. Le droit, dont votre plus éminent collaborateur restreint l'enseignement à « l'ensemble des règles à l'observation desquelles l'homme peut et doit être obligé par voie de contrainte extérieure », se confond, vu de ces hauteurs, avec les notions sublimes mais abstraites de la philosophie.

Bossuet le définit « la raison même », et Montesquieu, qui cherche à dégager l'esprit des institutions politiques et économiques plus encore que celui des lois civiles, y voit lui aussi « la raison humaine, en tant qu'elle gouverne tous les peuples de la terre ».

De ces généralisations à la conception hardie du jurisconsulte contemporain invitant la jurisprudence à triompher de ses naturelles hésitations et à « préparer l'œuvre du législateur », il n'y a qu'un pas, et ce pas, une école moderne est prête à le franchir, précédée plutôt que suivie par des magistrats, témoins ces fleurs judiciaires qui s'épanouissent en gerbe dans les parterres de Château-Thierry récemment ouverts au public.

Tout cela n'est pas sans étonner quelque peu vos disciples d'il y a trente ans qui, eux, limitent encore le domaine de la jurisprudence à l'interprétation, disons à l'application de la loi.

Ceux que vous appelez les maîtres du barreau s'en tiennent à la vieille formule romaine : *Ars boni et æqui.* Ils y trouvent des raisons suffisantes pour faire prévaloir « les considérations de justice, d'équité et d'utilité générale ». Ils pensent, avec Aristote, que si « le droit est la règle de l'association politique... la décision du juste est ce qui constitue le droit » ; et c'est dans la loi positive, manifestation actuelle de la sagesse des hommes, qu'ils cherchent pratiquement la décision du juste, convaincus d'ailleurs que si elle régnait en souveraine maîtresse, ses imperfections ne l'empêcheraient pas d'assurer la paix universelle.

Il est vrai qu'elle ne réalise pas l'*idéal de justice!* Mais on n'en peut accuser ni les magistrats qui l'appliquent, ni les

professeurs qui l'enseignent, ni les avocats qui l'interprètent : seul le législateur a mission de l'améliorer, et j'ai la certitude, Monsieur, que cette constatation vous rassure pour le moins autant que moi.

Vous auriez, cependant, plus de droits que personne à collaborer à son œuvre s'il daignait s'entourer de jurisconsultes éminents, car on vous doit les travaux les plus divers, les plus importants et les plus utiles. Vos notes et vos articles de critique nous sont, au Palais, d'un puissant secours : ils empruntent à votre science, à la fois si profonde et si sûre, à l'ingéniosité de vos aperçus, à l'élévation de vos pensées, à la probité absolue de votre enseignement et de vos avis, une autorité que ne saurait même affaiblir le reproche de spéculation qu'on adresse généralement à la doctrine, car nul praticien ne se préoccupe plus que vous des difficultés que fait naître l'application journalière des lois et ne se tient plus exactement au courant des moindres fluctuations de la jurisprudence.

Mais votre œuvre capitale est ce grand *Traité du Nantissement, des Privilèges et Hypothèques et de l'Expropriation forcée,* qui restera comme une des pierres angulaires du monument élevé à la gloire du droit civil français par la jeune Faculté de Bordeaux, comme une affirmation de sa puissance productrice et de son génie créateur.

Notre Compagnie, qui s'honore de se recruter parmi l'élite intellectuelle du Sud-Ouest, ne pouvait pas se désintéresser d'une œuvre dont le retentissement a depuis longtemps dépassé les limites de la région ; elle s'estime heureuse que son choix, justifié par vos mérites personnels, soit en même temps un hommage rendu à tous vos collaborateurs.

L'homme distingué dont vous allez occuper le fauteuil a été, Monsieur, une des figures bordelaises les plus intéressantes de la seconde moitié du XIX[e] siècle. Il y aura un fin crayon à tracer de ce gentilhomme populaire, plein de grâce française, débordant de sève et de gaieté gasconnes, généreux de cœur, brillant d'esprit, au verbe abondant et charmeur relevé par le ragoût d'une pointe d'accent, et l'esquisse que vous venez de nous présenter nous fait augurer favorablement du portrait.

Il est facile déjà de distinguer les caractères qui, dans la physionomie du vicomte de Pelleport-Burète, vous paraissent les plus dignes de fixer l'attention. Vous ne pouviez manquer de mettre en relief le dévouement sans bornes à toutes les œuvres patriotiques et philanthropiques qui fut la vertu dominante de ses dernières années.

Intimement lié à cette partie de son existence, vous connaissiez mieux que personne les titres de votre prédécesseur à la reconnaissance publique, et lorsque vous les rappeliez tout à l'heure avec toute l'émotion et l'éloquence que vous inspiraient vos sentiments d'ami, vous seul ne pensiez pas que vous aviez à notre estime les mêmes droits que lui, et que vos éloges ne faisaient que devancer et traduire des appréciations qui seraient, en ce moment, sur nos lèvres si votre modestie ne nous interdisait de les formuler.

Il semble, Monsieur, que tant de travaux et de bonnes œuvres qui se partagent votre vie doivent vous laisser peu de loisirs. Vous savez en trouver pourtant pour vous livrer à des recherches scientifiques et entreprendre ces poétiques excursions dont la rencontre de quelque frêle plante est l'espoir de bonne fortune. Et c'est ainsi qu'à certains soirs d'été on vous trouve très loin dans la campagne, sinon déguisé en brigand comme Brochon, au moins le corps brisé par la fatigue d'une longue marche, le visage brûlé par le soleil, les vêtements blancs de poussière, mais l'âme toujours vaillante et l'esprit reposé.

Vous êtes donc, Monsieur, de ceux qui, par l'ampleur et la diversité de leurs connaissances, peuvent le plus contribuer à l'intérêt de nos réunions de quinzaine. Nous prenons acte de vos promesses, et, en vous souhaitant la bienvenue, nous vous prions de les réaliser sans délai, en vous mêlant à nos travaux et en nous réservant une part de votre prodigieuse et féconde activité.

Des applaudissements accueillent ces deux discours, et M. de Loynes est invité, suivant l'usage, à prendre place à la gauche de M. le Président pour la durée de la séance.

M. Brutails, au nom d'une Commission composée avec lui de MM. Jullian et Céleste, donne lecture d'un rapport favorable sur la candidature de M. Abbadie, président de la Société Borda, à Dax, au titre de membre correspondant; il est immédiatement procédé au scrutin, et M. Abbadie, ayant obtenu la majorité des suffrages, est proclamé membre correspondant de l'Académie.

Sur la proposition de M. Camille Jullian, l'Académie de Bordeaux, à l'unanimité, émet le vœu qu'il soit procédé à la publication intégrale des documents conservés aux Archives municipales de Dax et concernant l'histoire de cette ville sous la domination anglaise, publication qui pourrait être faite de la même manière que celle des Archives municipales de Bordeaux et de Bayonne.

M. Adrien Sourget, au nom de la Commission du commerce, présente sur le livre de M. P. Moutier, de Rouen, intitulé : *Essais sur l'organisation rationnelle de la comptabilité à parties doubles. Première étude. Théorie algébrique de la comptabilité,* un rapport concluant au classement du volume dans la bibliothèque de l'Académie. Ces conclusions sont adoptées.

M. Clavel, au nom de la Commission des sciences, présente sur la brochure de M. G. Faurie, de Bordeaux, intitulée : *Déformations permanentes et ruptures des métaux,* un rapport concluant à ce que des remerciements soient adressés à l'auteur.

M. de Bordes de Fortage donne lecture d'un travail intitulé : *Un poète bordelais inconnu; choix de poésies du président Métivier, dix-septième siècle.*

M. le Président remercie M. de Bordes de Fortage de sa communication, dont l'Académie vote l'insertion dans ses actes.

La séance est levée à six heures.

OUVRAGES OFFERTS A L'ACADÉMIE.

Bulletin de l'Université de Toulouse, 1900-1901.
Revue des Jeux scolaires, mars 1901.
Mémoires de l'Académie de Marseille, 1899-1901.
Bulletin de la Société Académique de Brest, 1899-1900.
Société d'Agriculture de la Loire, 1901.
Annales du Conservatoire des arts et métiers, 1900.
Société d'Agriculture de Boulogne-sur-Mer, 1901.
Une sépulture des anciens troglodytes des Pyrénées, par Lartet et Duparc, 1874.
Société d'Agriculture du Puy, 1901.
Société nationale d'Agriculture de France, 1901.
Journal des Savants, mars et avril 1901.
El Pensamiento latino, 1901.
Boletin de la Academia nacional de Ciencias, 1900.
Société des Sciences de l'Yonne, 1901.
Société des Sciences physiques et naturelles de Bordeaux, 1901.
Société d'Agriculture, Sciences et Arts de Douai, 1899.
Comité des travaux historiques et scientifiques, 1901.
Revue philomathique de Bordeaux, mai 1900.

Étaient présents :

MM. Aurélien de Sèze, Aurélien Vivie, J. Manès, R. Dezeimeris, Gustave Labat, de Mégret, de Bordes de Fortage, A. Ferrand, G. Leroux, Hautreux, F. Samazeuih, Ducaunnès-Duval, Brutails, marquis de Castelnau d'Essenault, Garat, Camille Jullian, de Tréverret, A. Sourget, F. Clavel, E. Allain.



SÉANCE DU 6 JUIN 1901.

Présidence de M. Aurélien de SÈZE, Vice-Président.

Le procès-verbal de la séance du 23 mai est lu et adopté.

Le Secrétaire général dépouille la correspondance :

MM. Micé et Jullian s'excusent de ne pouvoir assister à la séance de ce jour.

L'Académie des Agiati de Rovereto (Italie) invite la Compagnie à assister à la célébration du quarantième anniversaire de sa fondation.

M. H. Duphil envoie pour les concours un travail imprimé intitulé : *Étude sur l'air d'Arcachon au point de vue chimique, micrographique et bactériologique.* Renvoi à la Commission de médecine.

M. Paul Jovanovic, de Viskovar sur le Danube, soumet à l'Académie un travail imprimé intitulé : *Étude sur la législation impériale byzantine d'après la doctrine de l'Église chrétienne d'Orient.* Renvoi à la Commission d'histoire.

Au nom de la Commission de linguistique, M. l'abbé Ferrand donne lecture d'un rapport de M. R. Dezeimeris concluant à ce qu'une médaille d'or soit décernée à M. l'abbé Beaurredon pour son travail intitulé : *Phonétique du gascon landais.* Ces conclusions sont prises en considération et renvoyées à la Commission générale des concours.

M. Vassillière, au nom de la Commission d'agricul-

ture, donne lecture d'un rapport concluant à ce qu'une médaille de bronze soit décernée à M. Mestre, ancien courtier et chimiste à Bordeaux, pour son travail imprimé intitulé : *Conférence sur la cochylis*. Ces conclusions sont prises en considération et renvoyées à la Commission générale des concours.

M. Brutails donne lecture d'un rapport sur les travaux de numismatique communiqués à l'Académie par M. Évrard de Fayolle. Après une discussion à laquelle prennent part plusieurs membres de la Compagnie, il est décidé que la Commission sera de nouveau saisie pour présenter, s'i y a lieu, un rapport complémentaire.

Sur la demande de M. Céleste, l'Académie autorise M. Gayon, son trésorier, à lui remettre, à ses frais, une dizaine de médailles de bronze, dont il a fait connaître l'emploi dans l'intérêt de la Compagnie. L'Académie autorise, en outre, son trésorier à faire graver désormais, sur chaque médaille de bronze offerte à tout nouveau membre, son nom et le millésime de son élection.

M. Anatole Loquin donne lecture du premier chapitre d'un travail intitulé : *Où vont les morts?* La continuation de cette lecture est renvoyée à la prochaine séance, et M. le Président remercie M. Loquin de sa communication.

La séance est levée à cinq heures trois quarts.

OUVRAGES OFFERTS A L'ACADÉMIE.

Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne, février 1901.
Travaux de l'Académie de Rouen, 1901.

Mémoires de l'Académie de Savoie, 1900.

Mémoires de la Société d'Agriculture de France, 1901.

Atti della Accademia Gioenia di Scienze naturali in Catania, anno 1900 et 1901.

Bulletin de la Société de Géographie, 1900.

The Journal of the College of Science imperial University of Tokio, Japan, 1901.

Observations pluviométriques et thermométriques de la Gironde, de juin 1899 à mai 1900.

Société Philomathique Vosgienne, 1900 et 1901.

Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris, 1900.

Revue économique de Bordeaux, 1901.

Actes de la Société Linnéenne de Bordeaux, 1900.

Revue des Jeux scolaires, avril 1901.

Société nationale des Antiquaires de France, 1898, 1900 et 1901.

Académie des Jeux floraux, 1901.

Étaient présents :

MM. Aurélien de Sèze, Aurélien Vivie, Gayon, A.-R. Céleste, R. Dezeimeris, A. Loquin, marquis de Castelnau d'Essenault, de Bordes de Fortage, J. Manès, A. Ferrand, Garat, Gustave Labat, P. de Loynes, de Mégret, F. Vassillière, A. Sourget, E. Bouvy, Brutails, Ducaunnès-Duval, F. Samazeuilh.

SÉANCE DU 20 JUIN 1901.

Présidence de M. le Dr DEMONS, Président.

Le procès-verbal de la séance du 6 juin est lu et adopté.

M. le marquis de Castelnau d'Essenault annonce que le buste de notre regretté collègue M. le baron de Verneilh-Puyraseau est terminé; il a été chargé par la famille de demander si l'Académie serait désireuse de posséder un exemplaire de ce buste. La Compagnie vote, à l'unanimité, un crédit de 25 francs pour l'acquisition dont il s'agit.

Le Secrétaire général dépouille la correspondance :

M. Abbadie adresse des remerciements à l'Académie pour son élection au titre de membre correspondant.

Dans sa séance du 13 de ce mois, la Société de Borda a décidé l'envoi à la Municipalité du vœu que nous avions formulé dans l'une de nos précédentes séances pour l'impression des archives municipales de Dax, qui sont d'une extrême importance au point de vue historique.

Lettre de M. le Préfet contenant la notice à remplir en ce qui concerne la subvention annuelle accordée par le Conseil général de la Gironde à l'Académie. Renvoi à M. Gayon, trésorier.

M. Herrera, de Mexico, soumet à la Compagnie un travail imprimé intitulé : *Sur l'imitation du protoplasma.* Renvoi à M. Micé pour rapport.

M. Antonio Franzelores fait hommage d'une brochure imprimée intitulée : *Nicolo d'Arco. Étude biographique avec des notes sur l'École lyrique latine de Trentin.* Renvoi à M. Loquin pour rapport.

M. le Dr Couyba soumet à la Compagnie, pour les concours de 1901, le deuxième volume de ses *Études sur la Fronde en Agenais et ses origines.* Renvoi à la Commission d'histoire.

On passe à l'ordre du jour :

MM. Brutails et Loquin étant le premier absent et le deuxième n'ayant pas apporté son manuscrit, leurs communications sont renvoyées à la prochaine séance.

M. l'abbé Ferrand donne lecture d'une poésie inti-

ulée. *La Caille racontée par elle-même;* cette poésie est accueillie par d'unanimes applaudissements, et M. le Président adresse des remerciements à notre collègue pour sa charmante communication.

La séance est levée à cinq heures trois quarts.

OUVRAGES OFFERTS A L'ACADÉMIE.

Treasury annual Report, 1899.
François Quesnay, 1900.
Smithsonian Miscellaneous Collections, 1901.
Annual Report of the Smithsonian Institution, 1897.
Journal of the Asiatic Society of Bengal, 1900 et 1901.
Revue de l'Histoire des religions, 1901.
Boletin del Instituto cientifico y literario Porfirio Diaz, 1901.
Académie des Sciences de Cracovie, 1901.
Paedologisch Jaarbock, 1901.
Société d'Agriculture de Caen, 1901.
Proceedings of the Royal Society, 1901.
Mémoires de la Société des Antiquaires de France, 1898.
Société des Lettres, Sciences et Arts de l'Aveyron, 1900.
Bulletin de la Société nationale d'Agriculture de France, 1901.
Bulletin de la Société impériale des Naturalistes de Moscou, 1900.
Gazette des Sciences médicales de Bordeaux, 1901.

Étaient présents :

MM. Demons, Aurélien Vivie, A. Sourget, E. Bouvy, marquis de Castelnau d'Essenault, Anatole Loquin, L. Micé, Baillet, Garat, A. Ferrand, Gustave Labat, de Bordes de Fortage, de Tréverret, Hautreux, A.-R. Céleste, Ducaunnès-Duval, A. Pitres, P. de Loynes, E. Allain, J. Manès, de Sèze.

SÉANCE DU 4 JUILLET 1901.

Présidence de M. le Dr DEMONS, Président.

Le procès-verbal de la séance du 20 juin est lu et adopté.

Le Secrétaire général dépouille la correspondance :

M. Loquin s'excuse de ne pouvoir assister à la séance de ce jour.

Avis de la publication à Jaroslaw (Russie) d'une *Revue d'entomologie*.

M. l'abbé Gabriel soumet à nos concours pour 1901 une *Notice historique sur le cardinal Donnet*. Renvoi à la Commission d'histoire.

Invitation à M. le Président pour assister à la distribution des récompenses aux élèves de l'Association sténographique française.

M. le professeur Dr Gonpelsroeder fait hommage d'un volume intitulé : *Analyse capillaire reposant sur les phénomènes de capillarité et d'absorption, avec un chapitre terminus sur l'ascension de la matière colorante dans les plantes*. Remerciements.

On passe à l'ordre du jour :

M. le Président fait connaître à l'Académie que notre collègue M. Millardet vient de recevoir l'ordre de la Couronne de 2e classe de l'Empire d'Allemagne, et il lui adresse des félicitations au nom de la Compagnie.

M. Gayon, au nom du Conseil et sur le renvoi qui lui avait été fait, propose l'impression, aux frais de l'Académie, du travail de notre collègue M. Baillet, sur la tuberculose, à 800 exemplaires, pour être gratuitement distribués ; le Conseil estime qu'au moment où cette grave question occupe le monde savant, l'Académie restera dans ses traditions en s'associant à

l'œuvre poursuivie, sur l'importance de laquelle il n'est pas besoin d'insister.

L'Académie vote, à l'unanimité, la proposition du Conseil.

M. Camille Jullian, au nom de la Commission d'histoire, composée, avec lui, de MM. Céleste et Brutails, donne lecture d'un rapport concluant aux récompenses suivantes :

Une médaille de bronze à M. Davaud pour son travail intitulé : *Mémoire d'histoire moderne sur le Conseil général de la Gironde.*

Une médaille d'or à M. Gigon pour son manuscrit intitulé : *Mémoire sur la Saintonge gallo-romaine.*

Une médaille d'argent à M. Verdié pour son travail manuscrit intitulé : *Étude économique et agricole de la paroisse Sainte-Radegonde au* XVIIIe *siècle.*

Un rappel de médaille de bronze à M. Lochard pour son volume intitulé : *Législation du Parlement de Navarre touchant les tavernes, cabarets et hôteliers du Béarn.*

Une médaille d'argent à M. Drouhault pour son travail intitulé : *Recherches sur le monastère et le bourg de Saint-Pardoux-la-Rivière.*

Une médaille d'argent à M. Lafon pour son volume imprimé intitulé : *Garat (1762-1823).*

Un rappel de médaille d'argent à M. Jules Serret pour son travail intitulé : *Les magistrats du présidial, sénéchal, du tribunal révolutionnaire et de la Cour d'appel d'Agen (1551-1900).*

Une médaille de bronze à M. Meller pour un volume imprimé intitulé : *Essais généalogiques. Familles du Bordelais.*

Une médaille d'argent à M. Saint-Jours pour son

volume imprimé intitulé : *Port-d'Albret, Vieux-Boucau, l'Adour ancien et le littoral des Landes.*

Et une médaille d'argent à l'auteur du travail manuscrit intitulé : *Henri d'Escoubleau de Sourdis.*

Ces conclusions sont prises en considération et renvoyées à la Commission générale des concours.

M. J. Manès, au nom d'une Commission spéciale composée, avec lui, de MM. Clavel et Hautreux, donne lecture d'un rapport concluant à ce qu'une médaille d'argent soit décernée à M. Étienne Richet pour son volume imprimé : *Les Régions boréales.* Prise en considération et rènvoi à la Commission générale des concours.

M. Micé présente, sur une note imprimée de M. A.-L. Herrera, de Mexico, intitulée : *Sur l'imitation du Protoplasma,* un rapport concluant au classement de cette note dans les archives de l'Académie. Ces conclusions sont adoptées.

M. Camille Jullian signale dans les *Rôles gascons,* publiés par M. Blémont, un document intéressant et qui semble s'appliquer au chemin de Trugey, au pied de la côte de Cenon.

M. le Président remercie M. Jullian de sa communication.

La séance est levée à six heures et demie.

OUVRAGES OFFERTS A L'ACADÉMIE.

Our Foreign Trade in agricultural products, 1891-1900.

Bulletin de l'Académie impériale des Sciences de Saint-Pétersbourg, nos 1, 2, 3, 4, 5, 1900.

Journal des Savants, 1901.

Mémoires de la Société Académique de l'Aude, 1900.



Mémoires de l'Académie de Vaucluse, 1901.
Société des Beaux-Arts du Bourbonnais, 1900.
Revue philomathique de Bordeaux.
Le Mois scientifique, juin 1901.
Mémoires de l'Académie de Dijon, 1901.
Schriften der physikalisch-œkonomischen Gesellschaft zu Konigsberg, 1900.
Opere matematiche di Francesco Crioschi, tomo primo, 1901.
Pensamiento latino, n° 5, 1901.
Memorias y Revista de la Sociedad cientifica Antonio Alzate, 1900 et 1901.
Proceedings of the American Academy and Sciences, n°s 20 à 23, 1901.
Proceedings of the Royal Society, june 1901.
Studi Sassaresi, fasc. I, 1901.
Annual Report of the Bureau of American Ethnology, 1895-96-97.
Revue du Maine, 1900 et 1901.
Bulletin du Comité des travaux historiques et scientifiques, 1900.
Société de Borda, 1901.
Mémoires de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers, 1900.
Bulletin de la Société belfortaise d'Émulation, 1901.

Étaient présents :

MM. Demons, Aurélien de Sèze, Aurélien Vivie, Garat, Dr L. Micé, J. Manès, de Mégret, E. Bouvy, Gustave Labat, C. Jullian, de Bordes de Fortage, A. Ferrand, G. Leroux, P. de Loynes, F. Clavel, Gayon, E. Allain, A.-R. Céleste, de Tréverret.

SÉANCE DU 18 JUILLET 1901.

Présidence de M. le Dr DEMONS, Président.

Le procès-verbal de la séance du 4 juillet est lu et adopté.

MM. Loquin et Durègne s'excusent de ne pouvoir assister à la séance de ce jour.

Circulaire de M. le Ministre de l'Instruction publique relative au *Répertoire international de Bibliographie scientifique*.

Deuxième communication sur le 5e Congrès international de zoologie, qui doit avoir lieu à Berlin du 12 au 16 août prochain.

Programme des prix de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Savoie pour les années 1902, 1904, 1905 et 1906.

On passe à l'ordre du jour :

M. l'abbé Ferrand, au nom de la Commission de littérature et de poésie, composée, avec lui, de MM. de Tréverret et Garat, donne lecture d'un rapport concluant à ce que les récompenses suivantes soient décernées pour le concours de 1900 :

Une mention honorable à l'auteur d'un recueil manuscrit intitulé : *Gerbée poétique*.

Une mention honorable à l'auteur d'un recueil manuscrit intitulé : *Reflets,* poésies inédites.

Une mention honorable à l'auteur d'un drame imprimé intitulé : *L'Empereur Julien*.

Une mention honorable à M. Marc Delbreil pour un recueil de poésies intitulé : *Les voix du soir*.

Une mention honorable à l'auteur d'un recueil en prose intitulé : *Une tranche de vie réelle. — Trois nouvelles*.

Une mention honorable à M. Francis Bœuf, de Bordeaux, pour la partie en prose de son volume imprimé intitulé : *Sur le sentier*.

Une médaille de bronze à l'auteur d'un recueil manuscrit de sonnets intitulé : *L'Eau du miroir*.

Une médaille de bronze à M. Alcide Ithier pour son recueil manuscrit intitulé : *Fleurs de la vie pensive.*

Une médaille de bronze à l'auteur d'un envoi manuscrit de poésies portant les titres ci-après : *Contes et Légendes. — Le Cauchemar de Tartarin.*

Une médaille d'argent à l'auteur d'un recueil manuscrit intitulé : *Au pays de sainte Germaine.*

Une médaille d'argent à l'auteur d'un recueil de vers intitulé : *Aux Manœuvres d'automne.*

Une médaille d'or à l'auteur d'un poème dramatique manuscrit intitulé : *Fergus.*

Une médaille d'or à M. Ch. Celles pour l'ensemble de son envoi, consistant en trois comédies en vers.

Ces conclusions sont prises en considération et renvoyées à la Commission générale des concours.

M. Clavel, au nom d'une Commission spéciale composée, avec lui, de MM. Vassillière et Durègne, donne lecture d'un rapport concluant à ce qu'un rappel de médaille d'argent soit décerné à M. Jules Serret, d'Agen, membre correspondant de l'Académie, pour son travail intitulé : *Les débordements de la Garonne et de ses affluents depuis les temps anciens jusqu'à nos jours.* Pris en considération et renvoyé à la Commission générale des concours.

La séance est levée à six heures et demie.

OUVRAGES OFFERTS A L'ACADÉMIE.

Société de Médecine et de Chirurgie de Bordeaux, 1901.
Société d'Anthropologie de Paris, 1901.
Société d'Agriculture de la Seine-Inférieure, 1901.
Annuaire de la Société Philomathique, 1900.
Annales de la Société d'Agriculture de la Loire, 1901.

Proceedings of the royal Irish Academy, 1901.

Bulletin de la classe des Lettres et des Sciences morales et politiques et de la classe des Beaux-Arts de l'Académie royale de Belgique, 1900 et 1901.

Bulletin de la classe des Sciences de l'Académie royale de Belgique, 1900 et 1901.

Annuaire de l'Académie royale de Belgique, 1900 et 1901.

Rapport de la Commission des Antiquités de la France, par Paul Violet, 1901.

Atti della Reale Accademia dei Lincei, 1901.

Anales del Museo nacional de Montevideo, 1901.

Archives du musée Tayler, 1901.

Bulletin historique et philologique des travaux historiques et scientifiques, n° 34, 1900.

Bulletin de l'Académie de Cracovie, 1901.

Revue de l'Histoire des religions, 1901.

Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne, 1900.

Étaient présents :

MM. Demons, Aurélien Vivie, P. Clavel, J. Manès, de Tréverret, de Bordes de Fortage, Garat, E. Bouvy, A. Ferrand, Baillet, Gustave Labat, Dr Micé, A. Pitres, Gayon, A.-R. Céleste, Ducaunnès-Duval.

SÉANCE DU 25 JUILLET 1901.

Présidence de M. le Dr DEMONS, Président.

Le procès-verbal de la séance du 18 juillet est lu et adopté.

Le Secrétaire général dépouille la correspondance :

MM. Loquin et Manès s'excusent de ne pouvoir assister à la séance de ce jour.

L'Institut physiologique de Sassari (Italie) demande à échanger ses publications avec les *Actes* de l'Acadé-

mie. Renvoyé à M. Bouvy pour faire rapport à la Compagnie.

La Société industrielle de Saint Quentin et de l'Aisne demande à échanger ses publications avec les nôtres. Renvoyé à M. Manès pour avis.

Circulaire de M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, contenant le programme du 48e Congrès des Sociétés savantes qui doit s'ouvrir à la Sorbonne le 1er avril 1902.

M. le Proviseur du Lycée adresse une invitation à M. le Président de l'Académie pour assister à la distribution des prix. M. Demons se charge de répondre à cette invitation.

M. le Dr Garat est délégué pour représenter la Compagnie à la distribution des prix au Lycée de filles, pour laquelle une invitation a été adressée à la Compagnie.

Les lectures de MM. Brutails et Loquin, figurant à l'ordre du jour, sont renvoyées à une séance ultérieure, nos honorables collègues étant absents.

M. le Président fait ensuite connaître que, suivant l'usage, l'Académie suspend ses séances jusqu'au mois de novembre prochain.

La séance est levée à cinq heures et demie.

OUVRAGES OFFERTS A L'ACADÉMIE.

Revue de Saintonge et d'Aunis, 1901.
Revue de l'École d'Anthropologie de Paris, 1901.
Fifth Report of the home for the training in speech, 1900.
Annales du musée Guimet, 1901.

Mémoires de l'Académie de Stanislas, 1900-1901.

Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales, 1901.

Bulletin de la Société des Antiquaires de France, 1901.

Société de Secours des Amis des Sciences, 1901.

Revue économique de Bordeaux, 1901.

Société d'Agriculture de Boulogne-sur-Mer, 1901.

The Kyoto imperial University Calendar, 1900 et 1901.

Mémoires du Comité géologique de Saint-Pétersbourg, 1901.

The University of Missouri Studies, 1901.

Transactions of the Wisconsin Academy, vol. XIII, part I. 1900.

Proceedings American Academy of Arts and Sciences, april 1901.

Smithsonian miscellaneous Collections, 1901.

Proceedings of the Academy of natural Sciences of Philadelphia, 1901.

Rad Jugaslavenske Akademije Znanosti i Unijetnosti, 1901.

Étaient présents :

MM. Demons, A. Vivie, Garat, A. Sourget, Dr Micé, Baillet, de Bordes de Fortage, Gustave Labat.

SÉANCE DU 7 NOVEMBRE 1901.

Présidence de M. le Dr DEMONS, Président.

Le procès-verbal de la séance du 25 juillet est lu et adopté.

Le Secrétaire général dépouille la correspondance :

M. Rémond, cité ouvrière, 6, à Marseille, envoie pour les concours de 1901 un travail intitulé : *L'âge de l'homme et de la terre*. (Commission des sciences.)

Bulletin, n° 12, du Comité des Sociétés des Beaux-Arts des départements.

M. Cardouat, percepteur à Pujols (Gironde), envoie pour les concours de 1901 un volume imprimé inti-

tulé : *Monographie de la commune de Gironde*. (Commission de la fondation Brives-Cazes.)

M. A. Sarran de Lacombe fait hommage d'une notice biographique le concernant, rédigée par M. Ferdinand Moine. Remerciements.

Le manuscrit d'une *Histoire de la ville de Périgueux et de ses institutions jusqu'au traité de Brétigny (1360)*, est renvoyé à la Commission de la fondation Brives-Cazes.

Programme des concours de l'Académie Stanislas, de Nancy, pour l'année 1902.

La Société nationale des Sciences naturelles et mathématiques de Cherbourg fait part de la célébration au mois de décembre prochain de son *cinquantenaire*.

M. Saint-Jours, capitaine des Douanes, fait hommage, comme suite à son volume *Le Port-d'Albret* d'une brochure imprimée intitulée : *L'Age des dunes et des étangs de Gascogne*. Ce travail sera annexé au volume *Le Port-d'Albret*.

M. Ferdinand Moine, rue David-Johnston, 165, soumet à l'Académie pour les concours de 1901 un volume imprimé intitulé : *Une plaie sociale : la mendicité; le mal, le remède*. Renvoi à la Commission d'économie politique.

M. P. Cuzacq, de Tarnos (Landes), fait hommage d'une brochure imprimée intitulée : *Un célèbre capitaine landais, Étienne Vignolles, dit La Hire*. Remerciements.

L'Académie de Metz communique le programme de ses concours pour les années 1901 et 1902.

Un mémoire manuscrit intitulé : *Langue gasconne*.

Idiome du Bas-Médoc, essai grammatical, avec la devise : *Le travail, c'est la liberté,* est renvoyé à la Commission de linguistique de la fondation La Grange.

Un volume imprimé, intitulé : *Monographie de Caudecoste, comprenant une notice sur la paroisse de Saint-Nicolas-de-la-Balerme et sur les châteaux de Nazelles et de Saint-Philip dans le canton d'Astaffort (Lot-et-Garonne),* avec la devise : *Philosophie dist : Il te faut penser au temps passé...* (FROISSARD), est renvoyé à la Commission de la fondation Brives-Cazes.

M. Gustave Labat fait hommage à l'Académie de son cinquième recueil de *Documents sur la ville de Royan et la Tour de Cordouan (1786-1789).* Le Président remercie M. Gustave Labat.

M. Gayon, en son nom et au nom de M. E. Dubourg, son collaborateur, fait hommage d'une brochure intitulée : *Nouvelles recherches sur le ferment mannitique.* M. le Président adresse à MM. Gayon et Dubourg les remerciements de l'Académie.

Le Secrétaire général fait part à la Compagnie du décès de M. le Dr Gustave Hameau, d'Arcachon, membre correspondant, décès qui a eu lieu au mois d'août dernier, c'est-à-dire pendant les vacances de la Compagnie.

M. le Président est chargé de transmettre à Mme veuve Hameau les condoléances de l'Académie.

On passe à l'ordre du jour :

M. Brutails, au nom de la Commission de médecine à laquelle il avait été adjoint, présente sur les travaux

imprimés envoyés par M. le Dr Coulon, de Cambrai, un rapport où les avis sont partagés sur la nature de la récompense à accorder : trois membres proposent une médaille de bronze et deux une médaille d'argent. Après discussion, et la majorité de la Commission s'étant prononcée pour une médaille de bronze, l'Académie se range à l'avis de la Commission et renvoie à la Commission générale des concours.

M. Brutails, au nom de la Commission de numismatique de la fondation Lagrange, donne lecture d'un rapport concluant à ce que le prix de numismatique de 1900 s'élevant à 500 francs soit décerné à M. Evrard de Fayolle, pour ses trois volumes manuscrits intitulés : *Iconographie des médailles et jetons de Bordeaux,* et *Inscriptions bordelaises sur terre-cuite*, et qu'une médaille de bronze soit accordée à M. G. Fressineau, de Saint-Sulpice-d'Izon, à l'occasion du concours précieux et dévoué qu'il a prêté à M. de Fayolle pour l'illustration considérable et importante des ouvrages précités.

Il est procédé au renouvellement du Bureau pour l'année 1902.

M. le Dr Lanelongue est élu à l'unanimité vice-président.

MM. L. de Bordes de Fortage et Durègne sont élus secrétaires adjoints.

MM. Gayon et Céleste sont élus : le premier, trésorier, et le deuxième, archiviste.

MM. Camille Jullian et Garat, membres sortants, sont remplacés par M. Demons, président sortant, et Roy de Clotte, et M. Froment, décédé, est remplacé par M. Gustave Labat pour la durée d'un an.

En conséquence le Bureau de l'Académie est composé de la manière suivante pour l'année 1902 :

MM. Aurélien DE SÈZE, *Président;*
Dr LANELONGUE, *Vice-Président;*
Aurélien VIVIE, *Secrétaire général;*
L. DE BORDES DE FORTAGE, Émile DURÈGNE, } *Secrétaires adjoints;*
U. GAYON, *Trésorier;*
R. CÉLESTE, *Archiviste;*
Dr DEMONS, ROY DE CLOTTE, Dr BERGONIÉ, Gustave LABAT, } *Membres du Conseil.*

Après une discussion à laquelle prennent part plusieurs membres de la Compagnie, l'Académie fixe au lundi 23 décembre prochain, à huit heures et demie du soir, la date de la séance publique pour la distribution des récompenses de l'année 1900.

L'ordre du jour de cette séance sera arrêté dans la prochaine réunion de l'Académie.

Le programme des concours pour l'année 1902 est ensuite dressé, après délibération, et l'Académie constitue les Commissions de concours de la manière suivante :

FONDATION FAURÉ.

MM. Baillet, Millardet, Vassillière, Gayon.

FONDATION DE LA GRANGE.

Linguistique.

MM. Dezeimeris, Ferrand, de Tréverret.

Numismatique.

MM. Dezeimeris, Brutails, Jullian.

Fondation Cardoze.

MM. de Mégret de Belligny, Dezeimeris, l'abbé Allain.

Fondation Brives-Cazes.

MM. Jullian, Roy de Clotte, de Tréverret, Gustave Labat.

Commission d'Archéologie.

MM. le marquis de Castelnau, Jullian, Brutails, Bouvy.

Commission d'Histoire.

MM. Jullian, Céleste, Brutails, Allain, Bouvy.

Commission d'Histoire naturelle, Physiologie et Médecine.

MM. Lanelongue, Millardet, Pitres, Bergonié, Demons.

Commission d'Agriculture.

MM. Dezeimeris, Gayon, Millardet, Vassillière.

Commission de Géographie, Commerce maritime et Économie politique.

MM. Hautreux, Clavel, Sourget, Manès, de Loynes.

Commission des Beaux-Arts.

MM. Auguin, Sourget, Léon Drouyn, Leroux, Gustave Labat, Bouvy.

Commission des Sciences.

MM. Rayet, Micé, Gayon, Pitres, Clavel, Bergonié.

Commission de Poésie et de Littérature.

MM. Ferrand, Dr Garat, de Tréverret, de Mégret.

Commission du prix d'Éloquence.

MM. de Tréverret, Jullian, Brutails, Aurélien de Sèze, Roy de Clotte.

Commission de publication des « Actes ».

MM. Céleste, Gayon, *trésorier*, Ducaunnès-Duval.

L'Académie décide que le programme de ses concours recevra la plus grande publicité et qu'il sera adressé aux Sociétés savantes, à l'École des Beaux-Arts, aux diverses Associations de la ville de Bordeaux et à toutes autres qui seraient signalées par nos collègues à M. le Secrétaire général.

La séance est levée à six heures et quart.

OUVRAGES OFFERTS A L'ACADÉMIE.

Revue Philomathique de Bordeaux, septembre à novembre 1901.
Société des Sciences, Agriculture et Arts de la Basse-Alsace, 1901.
Gazette des Sciences médicales de Bordeaux, juillet, août et septembre 1901.
United States Geological Survey, exploration in Alaska, 1901.
Hydrographie preceous metal, mining, distrects, paleontology. forest reserves, monographs, 1898, 1899 et 1900.
Bulletin of the United States, n°s 163 à 176, 1900.
Preliminary Report on the corpe nome gold region Alaska, 1900.
Royan et la tour de Cordouan, par M. Gustave Labat, 1901.
Journal des Savants, octobre 1901.
Boletin mensal do Observatorio do Rio de Janeiro, 1900.
Anales de la Universidad de Buenos-Ayres, 1899-1900.
Comité des travaux historiques et scientifiques, 1901.
Bollettino delle Sedute della Accademia Gioenia, 1901.
Bulletin historique et philologique du Comité des travaux historiques et scientifiques, 1901.

Étaient présents :

MM. Demons, Aurélien Vivie, Garat, A. Sourget, C. Jullian, Dr Micé, de Bordes de Fortage, Léon Drouyn, Gustave Labat, A.-R. Céleste, Manès, Bouvy, Brutails, A. Ferrand, de Mégret, Gayon, Baillet, Roy de Clotte, F. Clavel, P. de Loynes, Bergonié, G. Leroux.

SÉANCE DU 14 NOVEMBRE 1901.

Présidence de M. le Dr DEMONS, Président.

Le procès-verbal de la séance du 7 novembre est lu et adopté.

Le Secrétaire général dépouille la correspondance :

MM. Loquin et Micé s'excusent de ne pouvoir assister à la séance de ce jour.

M. Paul Auvard, de Puy-la-Vaysse, par Segonzac (Corrèze), envoie un fascicule d'un ouvrage en cours d'impression, intitulé : *Saint-Dictamen*. Remerciements.

Lettre de M. le Dr Lanelongue par laquelle, tout en exprimant sa vive reconnaissance pour le haut témoignage d'estime que l'Académie a bien voulu lui donner en l'élisant son vice-président pour 1902, il donne sa démission et demande qu'il soit procédé à son remplacement. Une Commission de trois membres est immédiatement désignée pour faire, sous la présidence de M. Demons, une démarche auprès de M. le Dr Lanelongue afin de le décider à accepter une vice-présidence à laquelle il a été appelé par le vote unanime de la Compagnie.

Lettre de M. Durègne faisant connaître que par suite

des obligations professionnelles auxquelles il a été obligé de faire face dans ces derniers temps, il ne lui a pas été possible de terminer le discours de réception qu'il devait prononcer à la séance publique du mois de décembre prochain, et qu'il sollicitait de la bienveillance de l'Académie le renvoi de sa réception à une séance ultérieure, afin de compléter l'éloge qu'il doit faire de son prédécesseur M. le baron de Verneilh-Puyraseau.

Par suite de la demande de M. Durègne, l'Académie, après en avoir délibéré, et sur l'offre gracieuse de M. de Tréverret, arrête ainsi qu'il suit l'ordre du jour de la séance du 23 décembre prochain :

Discours d'ouverture, par M. le Président.

Compte rendu des travaux de la Compagnie pour 1900, par M. le Secrétaire général.

Les noms et les titres, par M. de Tréverret.

Vieux sentiments, impressions nouvelles, poésie par le Dr Garat.

Distribution des récompenses.

On passe à l'ordre du jour :

M. Adrien Sourget est prié d'occuper provisoirement le fauteuil.

M. le Dr Demons, au nom de la Commission de médecine, présente sur le travail imprimé de M. H. Duphil et intitulé : *Étude sur l'air d'Arcachon au point de vue chimique, micrographique et bactériologique,* un rapport verbal concluant à ce qu'une médaille d'or soit décernée à l'auteur de ce travail. Ces conclusions sont prises en considération et renvoyées à la Commission générale des concours.

Le même Rapporteur fait connaître qu'il a reçu de M. le Préfet de la Gironde, pour l'attribution à un instituteur du département du prix triennal fondé par M. Cardoze, un état de proposition de trois candidats, et il conclut à ce que le choix de l'Académie soit fixé sur le candidat porté en première ligne, M. Mamilan, directeur de l'école Saint-Bruno, à Bordeaux. Ces conclusions sont prises en considération et renvoyées à la Commission générale des concours.

La séance est momentanément suspendue.

La Commission générale des concours s'étant immédiatement réunie, a procédé à l'examen des diverses propositions formulées pour les concours de 1900 et a été d'avis de décerner cinq médailles d'or, huit médailles d'argent et huit médailles de bronze.

L'Académie ayant repris séance, M. le Président lui fait connaître l'avis formulé par la Commission générale des concours.

En conséquence, l'Académie arrête ainsi qu'il suit les prix décernés pour 1900, après avoir ouvert les plis cachetés afférents aux fondations spéciales et aux ouvrages récompensés du concours de poésie :

FONDATION DE LA GRANGE

Numismatique.

Le PRIX de 500 francs est attribué à M. Évrard de Fayolle pour ses deux ouvrages manuscrits intitulés : le premier, *Iconographie des médailles et jetons de Bordeaux* (2 volumes); le second, *Inscriptions bordelaises sur terre cuite* (1 volume).

L'Académie, sur ses fonds personnels, a décerné une

MÉDAILLE DE BRONZE à M. Georges Fressineau, de Saint-Sulpice-d'Izon, pour le récompenser du concours précieux et dévoué qu'il a prêté à M. de Fayolle dans la reproduction des nombreuses médailles et terres cuites, illustrant les deux ouvrages précités.

FONDATION CARDOZE

Le PRIX triennal de cette fondation est décerné à M. Mamilan, directeur de l'école Saint-Bruno. M. Céleste est chargé de se concerter avec le lauréat pour le choix des livres devant composer ce prix.

PRIX DE L'ACADÉMIE

1° Histoire.

Une MÉDAILLE D'OR à M. V. Gigon, boursier d'agrégation à la Faculté des lettres de Bordeaux, pour le travail intitulé : *Mémoire sur la Saintonge gallo-romaine.*

Un DIPLOME DE MÉDAILLE D'OR à M. Jules Serret, d'Agen, membre correspondant, pour l'ensemble des travaux qu'il a envoyés à l'Académie depuis plus de quarante ans.

MÉDAILLE D'ARGENT à M. Henry Verdié, de Bordeaux, pour le volume intitulé : *Étude économique et agricole de la paroisse Sainte-Radegonde au dix-huitième siècle.*

Une MÉDAILLE D'ARGENT à M. Roger Drouault, à Saint-Sulpice-les-Feuilles (Haute-Vienne), pour un travail intitulé : *Recherches sur le monastère et le bourg de Saint-Pardoux-la-Rivière.*

Une MÉDAILLE D'ARGENT à M. Paul Lafond, de Pau, pour le volume intitulé : *Garat (1762-1823).*

Une MÉDAILLE D'ARGENT à M. Saint-Jours, de Bordeaux, pour un volume intitulé : *Port-d'Albret, Vieux-Boucau, l'Adour ancien et le littoral des Landes.*

Une MÉDAILLE D'ARGENT à M. E. Maufras, à Beaulieu, près Bourg, pour un travail manuscrit intitulé : *Henri d'Escoubleau de Sourdis*.

Une MÉDAILLE DE BRONZE à M. Davaud, étudiant d'agrégation à la Faculté des lettres de Bordeaux, pour un travail manuscrit intitulé : *Mémoire d'histoire moderne sur le Conseil général de la Gironde*.

Une MÉDAILLE DE BRONZE à M. Pierre Meller, de Bordeaux, pour son volume imprimé intitulé : *Essais généalogiques. Familles du Bordelais*.

Une MÉDAILLE DE BRONZE à M. Lochard, de Pau, pour un volume imprimé intitulé : *Législation du Parlement de Navarre touchant les tavernes, cabarets et hôtelleries en Béarn aux dix-septième et dix-huitième siècles, comparée à la législation du dix-neuvième siècle*.

2° Linguistique.

Une MÉDAILLE D'OR à M. l'abbé Beaurredon, à Soubrigues (Landes), pour le travail manuscrit intitulé : *Phonétique du gascon landais*.

3° Agriculture.

Une MÉDAILLE DE BRONZE à M. Mestre, chimiste, à Bordeaux, pour un travail imprimé intitulé : *Étude sur la Cochylis*.

4° Géographie, Commerce maritime et Économie politique.

Une MÉDAILLE D'ARGENT à M. Richet (Étienne), à Frontenac (Gironde), pour son volume imprimé intitulé : *Les Régions boréales*.

5° Médecine.

Une MÉDAILLE D'OR à M. H. Duphil pour un travail imprimé intitulé : *Étude sur l'air d'Arcachon au point de vue chimique, micrographique et bactériologique.*

Une MÉDAILLE DE BRONZE à M. le D[r] Coulon, de Cambrai, pour trois brochures imprimées intitulées : *Curiosités de l'histoire des remèdes; Contribution à l'histoire des remèdes* et la *Thérapeutique oculaire du treizième siècle.*

6° Littérature et Poésie.

Une MÉDAILLE D'OR à M. Celles (Ch.), de Bordeaux, pour l'ensemble de son envoi, consistant en trois comédies en vers.

Une MÉDAILLE D'OR à M. Émile Langlade, rue d'Épinay, à Sannois (Seine-et-Oise), pour une pièce dramatique intitulée : *Fergus.*

Une MÉDAILLE D'ARGENT à M. H. Lambercy, rue Tustal, 3, à Bordeaux, pour un recueil intitulé : *Au pays de Sainte-Germaine : impressions et souvenirs.*

Une MÉDAILLE D'ARGENT à M. J. Maysonnave, sergent-fourrier au 7[e] de marine, à Saintes, pour un recueil de vers intitulé : *Aux manœuvres d'automne en Lorraine.*

Une MÉDAILLE DE BRONZE à M. Amand Beysson, à La Grave-d'Ambarès, pour un recueil de sonnets intitulé : *L'Eau du miroir.*

Une MÉDAILLE DE BRONZE à M. Alcide Ithier, à Vayres (Gironde), pour un recueil de poésies intitulé : *Fleurs de la vie pensive.*

Une MÉDAILLE DE BRONZE à M. Louis Feix, rue David-Johnston, 11, à Bordeaux, pour un recueil de vers intitulé : *Contes et légendes*, et pour une comédie en vers en trois actes intitulée : *Le Cauchemar de Tartarin.*

Une MENTION HONORABLE à M. R. Delaporte, rue Tocqueville, 10, à Paris (17e), pour un recueil de vers intitulé : *Gerbée poétique*.

Une MENTION HONORABLE à Mme Germaine Abadie (Sem-Boucherie), à Cavignac (Gironde), pour un recueil de poésies intitulées : *Reflets*.

Une MENTION HONORABLE à M. Judde de La Rivière, rue Maleret, à Bordeaux, pour un drame historique en cinq actes et en vers intitulé : *L'empereur Julien*.

Une MENTION HONORABLE à M. Marc Delbreil, au Mar, près Sarlat (Dordogne), pour un recueil de poésies intitulé : *Voix du soir*.

Une MENTION HONORABLE à M. Raoul Grange, lieutenant au 3e tirailleurs algériens, à Barika, pour un acte en prose, intitulé : *Une tranche de vie réelle*, et trois nouvelles portant les titres suivants : *Une page de mon journal; La mort de Yamina* et *Cousin Jean*.

Une MENTION HONORABLE à M. Francis Bœuf, pour un volume imprimé intitulé : *Sur le sentier, vers et nouvelles*.

M. de Mégret de Belligny, à qui M. Gustave Labat a bien voulu céder son tour de parole, donne lecture d'une série de poésies pour lesquelles il avait été inscrit à l'ordre du jour, sous le titre de *Salmigondis*.

Cette lecture est applaudie. M. le Président adresse à M. de Mégret les remerciements de l'Académie.

La séance est levée à six heures un quart.

OUVRAGES OFFERTS A L'ACADÉMIE.

Journal of the Asiatic Society of Bengal, n° 1, 1900-1901.
Mémoires de l'Académie d'Arras, 1901.

Mémoires de la Société d'Agriculture de Seine-et-Oise, 1901.
Mémoires de la Société Royale des Sciences de Liège, 1901.
Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne, 1901.
Société des Sciences, Lettres et Arts de Pau, 1900.
North American fauna, nos 20 et 21, 1901.
Académie de Montpellier (section des Sciences), 1901.
Société Nationale d'Agriculture de France, 1901.
Atti della Accademia di Scienze, Leltere ed Arti degli Agiati in Rovereto (3me série), 1901.
Mémoires de l'Académie d'Amiens, 1901.
Our Arade With Scandinavia, 1890-1900.
Revue de l'Histoire des religions, juillet et août 1901.
Société des Amis des Sciences, 1901.
Anales de la Universidad, 1901.
Société Académique de Poitiers, 1901.

Étaient présents :

MM. Demons, Aurélien Vivie, Léon Drouyn, de Tréverret, A.-R. Céleste, de Mégret, de Bordes de-Fortage, A. Sourget, Camille Jullian, Manès, Gustave Labat, Leroux, Brutails, Gayon, Bouvy, P. de Loynes, Garat, Rayet, Bergonié.

SÉANCE DU 28 NOVEMBRE 1901.

Présidence de M. le Dr GARAT, doyen d'âge.

Le procès-verbal de la séance du 14 novembre est lu et adopté.

Le Secrétaire général dépouille la correspondance :

M. le Dr A. Demons et M. Loquin s'excusent de ne pouvoir assister à la séance de ce jour.

M. le Maire de Bordeaux fait connaître que l'amphithéâtre de l'Athénée sera mis à la disposition de l'Académie pour sa séance publique du 23 décembre prochain, mais avec l'éclairage électrique seulement, l'appareil à gaz étant en ce moment en réparations.

Lettre par laquelle M. P. L. Calore, de Pesco Sansoresco (Italie), sollicite le titre de membre correspondant et produit à l'appui de sa candidature trois brochures dont il est l'auteur.

M. le Président nomme une Commission composée de MM. Jullian, Bouvy et Brutails pour présenter rapport à la Compagnie.

On passe à l'ordre du jour :

Au nom du Conseil, M. le Dr Garat fait connaître que la délégation chargée, sous la présidence de M. Demons, de voir M. le Dr Lanelongue, ne l'a pas rencontré chez lui et qu'une communication écrite lui a été adressée pour l'informer de l'insistance de l'Académie et le prier d'en accepter la vice-présidence pour 1902. M. le Dr Lanelongue a remercié de nouveau et persisté dans son refus.

Sa démission est par suite acceptée, non sans regrets, et l'élection d'un vice-président sera mise à l'ordre du jour de la prochaine séance.

Il est ensuite décidé, sur la proposition du Conseil, que la déclaration de vacance du fauteuil de M. Th. Froment sera aussi mise à l'ordre du jour de la même séance.

M. Gustave Labat donne lecture de son travail sur *Nicolas Beaujon et les tableaux de la Chambre de commerce de Bordeaux.*

M. le Président le remercie de sa très intéressante communication, et en rappelant les actes de bienfaisance du célèbre financier, il fait une allusion délicate et transparente à Mme veuve Tastet, qui a consacré une somme considérable à la fondation d'un hôpital récem-

ment inauguré, dont M. le D[r] A. Demons est le médecin en chef, et qui réunit, grâce aux indications de notre éminent Président, toutes les améliorations prévues par la science moderne pour en faire un établissement modèle.

Ces paroles sont chaleureusement applaudies.

M. le Secrétaire général communique à la Compagnie l'épreuve qu'il a fait dresser d'un placard in-folio contenant le programme des concours de l'Académie pour l'année 1902. Ce placard pourra être affiché dans les diverses sociétés de la ville, et à l'École des Beaux-Arts de Paris et de Bordeaux, sera envoyé aux journaux, etc., etc., et portera nos concours à la connaissance des intéressés qui savaient à peine les trouver dans la brochure répandue chaque année par nos soins lors de la séance publique de distribution de nos récompenses.

M. Jullian félicite M. le Secrétaire général de son initiative, qui aura certainement pour résultat, si elle est continuée, de vulgariser l'importance de nos concours, et d'en accroître le relief par l'augmentation du nombre des concurrents.

M. le Président, au nom de l'Académie, adresse des remerciements à M. Aurélien Vivie pour l'amélioration réalisée par lui et qui, en diverses circonstances, avait d'ailleurs motivé des vœux formulés sans succès jusqu'à présent par la Compagnie.

La séance est levée à six heures et demie.

OUVRAGES OFFERTS A L'ACADÉMIE.

Gazette des Sciences médicales de Bordeaux, octobre et novembre 1901.

1 Verhandelingen Afd Natuurkunde (1re sectie), deel VII.
1 Id. (2e sectie), deel VII.
1 Verhandelingen Afd Letterkunde, Nieuwe Kecks, deel III.
1 Zittings Verslagen Natuurkund, vol. IX, années 1900 et 1901.
1 Proceedings (section of Sciences), vol. III.
1 Jaarbock, 1900.
1 Prijsvers patria rura, 1900 et 1901.

Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Chalon-sur-Saône, 1901.

The Journal of the College of Science Imperial University of Tokio, Japan, 1901.

La Revue d'Asie, 1901.

Bulletin du Comité des travaux historiques, 1901.

Bulletin de la Société d'Anthropologie de Paris, 1901.

Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne, 1901.

Revue économique de Bordeaux, 1901.

Les Muscinées d'Auvergne, par Hériband, 1899.

Mémoires de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Marne, 1901.

Journal and Proceedings of the Hamilton, 1900-1901.

Étaient présents:

MM. le Dr Garat, Aurélien Vivie, Dr L. Micé, A. Ferrand, Baillet, Léon Drouyn, J. Manès, A. Sourget, Ducaunnès-Duval, de Bordes de Fortage, Brutails, A.-R. Céleste, Camille Jullian, Bouvy, P. de Loynes, marquis de Castelnau d'Essenault, Gustave Labat.

SÉANCE DU 12 DÉCEMBRE 1901.

Présidence de M. le Dr DEMONS, Président.

Le procès-verbal de la séance du 28 novembre est lu et adopté.

Le Secrétaire général dépouille la correspondance et lit une lettre par laquelle M. Millardet donne sa démission de membre résidant, l'état de sa santé ne

lui permettant pas d'assister à nos séances; l'Académie nomme une Commission composée de MM. Aurélien de Sèze, Gayon et de Bordes de Fortage pour faire une démarche auprès de M. Millardet, afin d'obtenir le retrait de sa démission.

Les ouvrages ci-après désignés sont renvoyés aux Commissions respectives :

Trois brochures de M. Chadourne intitulées : 1° *La collaboration au théâtre;* 2° *Poésie française au dix-neuvième siècle,* et 3° *Cent ans de théâtre.*

Un recueil imprimé intitulé : *Premières poésies,* par Mlle France Darget.

Étoiles mortes, poésies.

Livre de Ruth, poème dramatique en six parties. (Commission de littérature et de poésie.)

Histoire de Bordeaux (2e édition), par H. Gradis.

Histoire de Sauveterre-de-Guyenne, 4 volumes manuscrits. (Commissions d'histoire et du prix Brives-Cazes.)

Voyage au Pôle Nord, par M. Bénard. (M. Clavel sera adjoint à la Commission de géographie.)

M. Brutails communique un travail intitulé : *Contribution à la chronologie bordelaise : Maires et curés de Bordeaux.* Ce travail sera imprimé dans nos *Actes.*

On passe à l'ordre du jour, et il est procédé à l'élection d'un vice-président pour 1902, en remplacement de M. le Dr Lanelongue, non acceptant. M. Clavel, ayant réuni la majorité des suffrages, est proclamé vice-président. Il adresse ses remerciements à la Compagnie.

Sur la proposition du Conseil, l'Académie déclare la vacance du fauteuil de M. Th. Froment, décédé au mois de mars dernier.

M. de Loynes présente un rapport favorable sur la demande d'échange de nos *Actes* avec les publications de l'Université de Sassari (Italie).

M. Manès présente aussi un rapport favorable sur une demande du même genre formulée par la Société industrielle de Saint-Quentin et de l'Aisne.

Ces deux rapports sont adoptés.

M. Baillet donne ensuite lecture d'un travail intitulé : *Les maladies contagieuses des animaux à l'homme : Le charbon et la rage.*

Ce travail est accueilli par des applaudissements et M. le Président adresse de très chaleureuses félicitations à M. Baillet pour son intéressante communication, qui sera insérée dans les *Actes* de l'Académie.

La séance est levée à cinq heures cinquante.

OUVRAGES OFFERTS A L'ACADÉMIE.

Proceedings of the Royal Society, novembre 1901.
Société d'Agriculture de Boulogne-sur-Mer, 1901.
Journal and Proceedings of the Royal Society, 1900.
Annales de la Société d'Agriculture de la Loire, 1901.
Annales de la Faculté des Sciences de Marseille, 1901.
Faculté des Sciences de Toulouse, 1901.
Anales del Museo nacional de Montevideo, 1901.
Bulletin de la Société des Beaux-Arts de Caen, 1898-1901.
Bulletin de l'Académie des Sciences de Cracovie, 1901.
Travaux de la Société de Statistique de Marseille, 1900-1901.
Bulletin de la Société des Sciences de l'Yonne, 1901.
Académie de Vaucluse, 1801-1901.
Boletin de la Academia nacional de Ciencias, 1901.
Société de Borda, 1901.
Revue de l'Histoire des religions, 1901.
Société des Sciences physiques et naturelles de Bordeaux, 1901.
Influence de la caféine sur la nutrition, 1901.

Étaient présents :

MM. A. Demons, Aurélien Vivie, Garat, de Tréverret, Gayon, Gustave Labat, F. Clavel, Bergonié, Brutails, J. Manès, Dr Micé, de Bordes de Fortage, Baillet, F. Vassillière, Aurélien de Sèze, P. de Loynes, F. Samazeuilh, marquis de Castelnau d'Essenault, Léon Drouyn, Camille Jullian, A.-R. Céleste, G. Leroux.

SÉANCE PUBLIQUE DU 23 DÉCEMBRE 1901.

Présidence de M. le Dr DEMONS, Président.

Une assemblée d'élite se presse dans le grand amphithéâtre de l'Athénée; les dames y sont en grand nombre et en très élégantes toilettes.

On constate la présence dans l'assistance de magistrats, d'officiers de l'armée, de ministres des cultes, de conseillers généraux et municipaux, de membres de l'Université et du Barreau, de médecins, notaires, etc., et de nombreux représentants des corps constitués.

Mgr le Cardinal Lecot s'est excusé de ne pouvoir, par suite de son état de santé, assister à la réunion.

La séance est ouverte à huit heures et demie.

M. Berniquet, préfet de la Gironde et membre honoraire de l'Académie, prend place au Bureau, à la droite de M. le Président.

M. le Dr Demons prononce le discours d'ouverture . il y raconte, en un style plein d'humour et d'une philosophie charmante, les *Vacances d'un académicien bordelais,* qui, parti pour la Palestine à bord du paquebot *le Sénégal*, vient, *par ordre*, échouer au Lazaret du Frioul, par suite d'un cas de peste à bord, avec tous les excursionnistes, et y subit une quarantaine désa-

gréable, où la charité et l'esprit français ont trouvé moyen de s'exercer comme toujours, au milieu des émotions et des péripéties d'un voyage — qui reste encore à faire. Le récit de M. Demons a obtenu un grand succès et a recueilli des applaudissements chaleureux.

M. Aurélien Vivie, secrétaire général, donne lecture du compte rendu des travaux de l'Académie pendant l'année 1900. Ce travail est très applaudi, surtout à l'occasion des éloges de MM. de Chasteigner, de Pelleport et Th. Froment, membres résidants décédés.

M. de Tréverret lit une étude très curieuse et très intéressante intitulée : *Les titres et les noms,* dans laquelle il signale l'équivoque qui naît naturellement des mêmes noms donnés à des choses ou à des fonctions différentes, et qui créent une confusion souvent plaisante, en compliquant d'ailleurs les difficultés et les embarras de notre admirable langue française. Cette étude littéraire, savante et documentée, a recueilli de nombreux bravos.

M. le Dr Garat, notre doyen d'âge, dit, avec la sûreté d'une mémoire jeune comme à vingt ans, une poésie délicate et fine : *Vieux Sentiments, impressions nouvelles*, où sa muse lui a dicté les appréciations les plus sages et le patriotisme le plus élevé. Il a été salué par de chaleureux applaudissements.

M. le Secrétaire général fait ensuite l'appel des lauréats, qui viennent recevoir des mains de M. le Préfet et des Membres du Bureau les récompenses qui leur ont été décernées.

M. le Président remercie l'auditoire si nombreux et

si bienveillant qui, malgré l'inclémence de la saison, n'a pas hésité à assister ce soir à la fête littéraire de l'Académie.

La séance est levée à dix heures et demie.

OUVRAGES OFFERTS A L'ACADÉMIE.

Influence de la caféine sur la nutrition, 1901.
Rapports sur la tuberculose et l'alcoolisme, 1901.
Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne, 1901.
Revue Philomathique de Bordeaux, 1901.
Bulletin de la Société d'Agriculture de la Sarthe, 1901.
Travaux de l'Académie de Reims, 1901.
Proceedings of the Royal Irish Academy, 1901.
Académie d'Aix, 1901.
Bulletin de la Société nationale d'Agriculture de France, 1901.
Société des Sciences, Agriculture et Arts de la Basse-Alsace, 1901.
Société d'Agriculture de la Seine-Inférieure, 1901.
Proceedings of the Royal Society, 1901.
Bulletin de la Société Académique de Poitiers, 1901.
Gazette des Sciences médicales de Bordeaux, 1901.
Le Mois scientifique, 1901.

Étaient présents :

MM. Demons, Aurélien Vivie, de Tréverret, de Bordes de Fortage, Camille Jullian, Lanelongue, Léon Drouyn, P. de Loynes, J. Manès, Garat, Gayon, Bergonié, Aurélien de Sèze, A.-R. Céleste, A. Pitres, A. Ferrand, G. Leroux, Brutails, Roy de Clotte.

Table du Compte rendu.

(1901)

OFFICIERS DE L'ACADÉMIE DE BORDEAUX

pour l'année 1901.

—

MESSIEURS

Dr DEMONS, O. ✻, *Président.*
AURÉLIEN DE SÈZE, *Vice-Président.*
AURÉLIEN VIVIE ✻, *Secrétaire général.*

DE BORDES DE FORTAGE, } *Secrétaires adjoints.*
ÉMILE DURÈGNE, ✪ I., }

GAYON ✻, ✪ I., *Trésorier.*
CÉLESTE, ✪ A., *Archiviste.*

TH. FROMENT. } *Membres du Conseil d'administration.*
Dr BERGONIÉ ✻, ✪ A. }
CAMILLE JULLIAN ✻, ✪ I. }
Dr GARAT. }

OFFICIERS DE L'ACADEMIE DE BORDEAUX

pour l'année 1902.

—

MESSIEURS

AURÉLIEN DE SÈZE, *Président.*
G. CLAVEL ✻, *Vice-Président.*
AURÉLIEN VIVIE ✻, *Secrétaire général.*

L. DE BORDES DE FORTAGE, } *Secrétaires adjoints.*
ÉMILE DURÈGNE, ✿ I., }

GAYON ✻, ✿ I., *Trésorier.*
CÉLESTE, ✿ A., *Archiviste*

Dr DEMONS, O. ✻, } *Membres du Conseil d'administration.*
ROY DE CLOTTE ✻, }
Dr BERGONIÉ ✻, ✿ A., }
GUSTAVE LABAT, ✿ A., }

TABLEAU

DES

MEMBRES DE L'ACADÉMIE DE BORDEAUX

arrêté au 31 décembre 1901.

—

Membres Honoraires :

MM.

LE PRÉFET DE LA GIRONDE.

LE MAIRE DE BORDEAUX.

BOUGUEREAU (W.), C. ✻, peintre, membre de l'Institut.

CUQ (E.), ✿ I., à Paris.

MINIER (Hippolyte), rue du Commandant-Arnould, 39-41

DANEY (Alfred), C. ✻, ancien maire de Bordeaux.

DUPUY (Dr Paul), allées de Tourny, 8.

Membres Résidants :

MM.

1862. LESPIAULT ✻, doyen de la Faculté des sciences, rue Michel-Montaigne, 5.

1863. DEZEIMERIS (Reinhold), O. ✻, correspondant de l'Institut, rue Vital-Carles, 11.

1865. De MÉGRET DE BELLIGNY, négociant, à Talence.

1865. MICÉ, O. ✻, recteur honoraire, rue du Champ-de-Mars, 8.

1869. LOQUIN (Anatole), ✿ I., homme de lettres, cours Saint-Jean, 39.

1876. CASTELNAU D'ESSENAULT (marquis de), château du Casse, à La Tresne.

1878. AUGUIN ✻, peintre paysagiste, rue de la Course, 67.

1880. TRÉVERRET (DE) ✻, professeur à la Faculté des lettres, rue de Pessac, 170.

1880. RAYET, O. ✻, professeur à la Faculté des sciences, directeur de l'Observ. de Floirac.

1884. GAYON, O. ✻, ✪ I., doyen de la Faculté des sciences, rue Duffour-Dubergier, 7.

1884. CÉLESTE, ✪ A., bibliothécaire de la Ville, rue Jean-Jacques-Bel, 2.

1884. VIVIE (AURÉLIEN) ✻, rue Émile-Fourcand, 6.

1887. HAUTREUX ✻, ✪ I., rue Mondenard, 20.

1887. JULLIAN (CAMILLE), ✻, ✪ I., professeur à la Faculté des lettres, cours Tournon, 1.

1888. MILLARDET ✻, ✪ I., professeur à la Faculté des sciences, rue Saubat, 7.

1888. Abbé FERRAND, curé de Baurech, rue Saint-James, 8.

1890. Dr PITRES ✻, doyen de la Faculté de médecine, correspondant de l'Académie de Médecine, cours d'Alsace-et-Lorraine, 119.

1890. LANELONGUE ✻, professeur à la Faculté de médecine, correspondant de l'Académie de Médecine, rue du Temple, 24.

1890. BRUTAILS (J.-A.), archiviste du départ., rue d'Aviau.

1891. SOURGET (ADRIEN) ✻, ✪ A., cours de Gourgue, 8.

1891. SAMAZEUILH (FERNAND) ✻, rue Bardineau, 1 *bis*.

1892. DROUYN (LÉON), architecte, rue Leo-Drouyn, 2.

1895. BERGONIÉ (Dr) ✻, ✪ A., rue du Temple, 6 *bis*.

1895. CLAVEL ✻, ingénieur, agent voyer du département, rue Ferrère, 20.

1895. LEROUX (GASTON), sculpteur, rue de la Concorde, 9.

1895. VASSILLIÈRE ✻, professeur d'agriculture du département, cours Saint-Médard, 52.

1896. GARAT (Dr), place du Prado, 1.

1896. BAILLET ✻, cours Saint-Jean, 156.

1896. DEMONS (Dr), O. ✻, rue du Champ-de-Mars, 15.

1897. ALLAIN (l'abbé), curé de Saint-Ferdinand, rue Croix-de-Seguey, 40.

1897. DUCAUNNÈS-DUVAL père, ✪ I., archiviste de la Ville, rue Croix-de-Seguey, 85.

1897. LABAT (Gustave), ✪ I., rue Émile-Fourcand, 32.

1897. De SÈZE (Aurélien), avocat, rue des Remparts, 23.

1897. ROY DE CLOTTE ✻, avocat, rue du Temple, 17.

1900. De BORDES DE FORTAGE (L.), rue Billaudel, 86.

1900. DURÈGNE DE LAUNAGUET (baron E.) (✪ I.), boulevard de Caudéran, 309.

1901. MANÈS (J.) ✻, ✪ I., directeur de l'École supérieure de commerce, rue Judaïque, 20.

1901. BOUVY (E.), bibliothécaire de l'Université, professeur à la Faculté des Lettres, cours Victor-Hugo, 143.

1901. LOYNES (Paul de), ✪ I., professeur à la Faculté de Droit, rue Vital-Carles, 6.

Membres associés non résidants :

MM.

JACQUOT, O. ✻, inspecteur général des mines, rue Monceaux, 83, à Paris.

LINDER (Oscar), O. ✻, inspecteur général des mines, rue du Luxembourg, à Paris.

COLLIGNON, professeur adjoint à la Faculté des lettres de Paris.

FARGUE, O. ✻, inspecteur général des ponts et chaussées, à Paris.

RAULIN ✻, professeur honoraire à la Faculté des sciences de Bordeaux, à Montfaucon-d'Argonne (Meuse).

Membres Correspondants :

MM.

1853. GAUDRY (Albert) ✻, professeur au Muséum d'histoire naturelle de Paris.

1854. SAINT-ANGE (Martin), docteur en médecine, à Paris.

1858. MASSON (Gustave), professeur de littérature au Collège de Harrow on the Hill, près de Londres.

1858. PIOGEY, avocat, à Paris.

1862. GRIMAUD (Émile), rédacteur de la *Revue de Bretagne et Vendée,* à Nantes.

1863. SERRET, membre de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts d'Agen.

1863. DEBEAUX, pharmacien princ. des hôpitaux militaires.

1863. ENGEL, professeur à la Faculté de Médecine de Nancy.

1864. LE JOLIS, docteur médecin, à Cherbourg.

1865. HAILLECOURT, inspecteur d'Académie honoraire, à Périgueux.

1866. GOUX, membre de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts d'Agen.

1867. ROSNY (Léon de), président de la Société d'Ethnographie, professeur de langues orientales, à Paris.

1868. MILLIEN (Achille), homme de lettres, à Beaumont-Laferrière (Nièvre).

1872. RÉVOIL, O. ✱, architecte, à Nîmes (Gard).

1874. PARROCEL, homme de lettres, à Marseille.

1874. TOURTOULON (de), à Montpellier.

1876. BONNETON, conseiller à la Cour d'appel de Riom.

1877. CAFFARÉNA, avocat à Toulon.

1878. FOLIN (marquis de), ancien off. de marine, à Biarritz.

1886. TESTUT (Léo), professeur à la Faculté de médecine de Lyon.

1890. FUSTER (Ch.), homme de lettres, à Paris.

1891. GUADET (J.-B.), boulevard Saint-Michel, 141, à Paris.

1891. BORRELLI (vicomte de), à Paris.

1892. BONNEFON (Paul), bibliothécaire à l'Arsenal, Paris.

1892. BOUILLET (le docteur), à Béziers.

1896. CRAHAY DE FRANCHIMONT, ingén. en chef, à Paris.

1898. BONVALOT, à Paris.

1898. BALLION (le Dr Paul), à Villandraut.

LISTE DES ACADÉMIES ET SOCIÉTÉS

AVEC LESQUELLES

L'ACADÉMIE DE BORDEAUX ÉCHANGE SES PUBLICATIONS

Académies de France.

Académie d'Aix.
— d'Amiens.
— de Besançon.
— de Caen.
— de Clermont-Ferrand.
— Delphinale, de Grenoble.
— de Dijon.
— du Gard.
— de Grenoble.
— des Jeux floraux, à Toulouse.
— de Lyon.
— de Mâcon.
— de Montpellier.
— de Nancy.
— Stanislas, à Nancy.
— de La Rochelle.
— de Reims.
— de Rouen.
— de la Savoie, à Chambéry.
— de Toulouse.

Sociétés françaises.

Société Académique de Brest.
— Académique de Cherbourg.
— Académique du Puy.

Société Agricole et Scientifique de la Haute-Loire, au Puy.
— Académique de Saint-Quentin.
— d'Agriculture d'Agen.
— d'Agriculture d'Angers.
— d'Agriculture d'Angoulême.
— d'Agriculture de Boulogne-sur-mer.
— d'Agriculture de Caen.
— d'Agriculture de Douai.
— d'Agriculture de Lille.
— d'Agriculture de la Marne.
— d'Agriculture de Rochefort.
— d'Agriculture de Rouen.
— d'Agriculture de la Sarthe, au Mans.
— d'Agriculture de Saint-Étienne.
— d'Agriculture de Tours.
— d'Agriculture de Valenciennes.
— d'Agriculture de Vaucluse.
— Archéologique de Béziers.
— Archéologique de Tarn-et-Garonne.
— Archives historiques (des) de la Saintonge.
— Antiquaires (des) de France.
— Beaux-Arts (des) à Caen.
— Borda, à Dax.
— Centrale d'Agriculture, à Paris.
Conservatoire du Muséum d'histoire naturelle, à Paris.
Conservatoire des Arts et Métiers, à Paris.
Société Dunkerquoise, à Dunkerque.
— d'Émulation d'Abbeville.
— d'Émulation de Cambrai.
— d'Émulation d'Épinal.
— d'Émulation du Jura.
— d'Émulation de Moulins.
— d'Émulation de Rouen.
— d'Études historiques, à Paris.
— d'Études, à Draguignan.
— Havraise d'Études diverses, au Havre

Société d'Histoire de Chalon-sur-Saône.
— Historique et Archéologique du Maine.
— d'Horticulture, à Caen.
— Industrielle d'Angers.
— Industrielle de Saint-Quentin.
— Musée (du) Guimet, à Lyon.
— Philomathique du Mans.
— Philomathique vosgienne.
— Sciences (des) d'Arras.
— Sciences (des) de l'Aube.
— Sciences (des) de l'Aveyron.
— Sciences et Arts (des), à Bayonne
— Sciences (des) de l'Eure.
— Sciences naturelles (des), à Cherbourg.
— Sciences naturelles (des), à Rouen.
— Sciences (des) de Perpignan.
— Sciences morales (des) de Versailles.
— Sciences (des) de l'Yonne.
— Scientifique d'Alais.
— Scientifique d'Arcachon.
— Statistique (de) de Marseille.
— Statistique (de) de Vaucluse.
Feuille des Jeunes Naturalistes de Paris.
Revue des Sciences naturelles de l'Ouest.
Bibliothèque de l'Université de France, à la Sorbonne.
Annales de la Faculté des Sciences de Marseille.

Académies étrangères.

Académie royale des Sciences d'Amsterdam.
— royale de Belgique.
— américaine des Sciences de Boston.
— des Sciences de Californie, à San-Francisco.
— des Sciences de Chicago.
— du Connecticut.

Académie nationale des Sciences de la République Argentine, à Cordova.
— de Davemport (Iowa).
— royale d'Irlande.
— Dei Lincei, à Rome.
— Leopoldino-Carolina des Naturalistes, à Halle-s.-Saal.
— Leyde (de) (Hollande).
— Metz (de).
— Modène (de).
— Péabody (Salem).
— Sciences (des) de St-Louis, à Washington (États-Unis).
— Sciences (des) du Visconsin, à Madison.
— Sciencès et Arts (des) de Zagrabia (Croatie).
— des Sciences, Lettres et Arts des Agiati, à Rovereto (Italie).

Sociétés étrangères

Antiquaires du Nord (des), à Copenhague.
Asiatic du Bengale, à Calcutta.
Basse-Alsace (de la), à Strasbourg.
Bibliothèque de Metz.
— de l'Université d'Upsala (Suède).
— de Tuffs-Collège, Massachusetts (États-Unis).
Bureau d'éducation, à Washington.
Collège des Sciences de l'Université impériale de Tokio (Japon).
Comité de géologie de la Russie, à Saint-Pétersbourg.
Essex Institut, à Salem.
Helvétique des Sciences, à Berne.
Histoire naturelle (d'), à Boston.
Impériale technique de Russie, à Moscou.
Industrielle de Mulhouse.
Institut canadien français, à Ottawa.
Institut Canadien de Toronto.
Institut Smithsonien, à Washington.
Jardin botanique de Missouri.

Malacologique de Belgique.
Musée Teyler, à Harlem.
Musée de Stockholm.
Museum national de Rio-de-Janeiro.
Naturalistes de la Nouvelle-Russie (des), à Odessa.
Observatoire de Bruxelles.
Observatoire de Madrid.
Philosophique de Philadelphie.
Sciences (des) de Liège.
Sciences naturelles (des), à Philadelphie.
Sciences physiques (des), à Kœnigsberg (Prusse).
Société des Lettres à Upsala.
Société des Naturalistes de Kieff (Russie).
Société Antonio Alsate, de Mexico.
United States geological Survey, à Washington.
Université de Californie, à Berkeley (Alameda-Couendy).
Université Impériale de Saint-Wladimir, à Kiew.
Université de Sassari (Italie).

TABLE DES MATIÈRES

DU SOIXANTIÈME VOLUME (1901)

Bordeaux. — Imp. G. Gounouilhou, rue Guiraude, 11.



